N° 351 — Tome XCV

1er Février 1912

MERCVRE

DE

FRANCE

Vingt-troisième Année

Paraît le 1er et le 16 de chaque mois



HENRI ALBERT, AMPHITHÉATROV (G. SAVITCH et E. JAUBERT *trad.*), GUILLAUME APOLLINAIRE, EDMOND BARTHÈLEMY, PATERNE BERRICHON, GEORGES BOHN, MAURICE BOISSARD, SIR JAMES CRICHTON BROWNE (ÉMILE MASSON *trad.*), R. DE BURY, RICCIOTO CANUDO, J.-ROGER CHARBONNEL, J. CHUZEWILLE, JEAN DE GOURMONT, REMY DE GOURMONT, CHARLES-HENRY HIRSCH, GUSTAVE KAHN, CHARLES MERKI, ALBERT DE POUVOURVILLE, RACHILDE, ANDRÉ ROUVEYRE, JOSÉ THÉRY.

PRIX DU NUMÉRO

France : 1 fr. 25 *net.* | Étranger : 1 fr. 50.

DIRECTEUR

ALFRED VALLETTE

PARIS

MERCVRE DE FRANCE

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

—

MCMXII

SOMMAIRE

—

N° 351. — 1er FÉVRIER 1912

REVUE DE LA QUINZAINE

LES MANUSCRITS NE SONT PAS RETOURNÉS

Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la Revue où ils restent à leur disposition pendant un an.

Les avis de changement d'adresse doivent nous parvenir, accompagnés de 0,50 en timbres-poste, au plus tard le 10 pour le numéro du 16, le 25 pour le numéro du 1er du mois suivant.

RIMBAUD BLESSÉ

LE MYSTÈRE DE SON SILENCE

A Paul Claudel.

I

Dans l'explication fournie par Rimbaud au juge d'instruction de Bruxelles et concernant l'objet de la discussion qui détermina le départ furtif de Verlaine, il faudrait, pour arriver à la connaissance entière de la vérité, surtout lire entre et sous les lignes. Un procès-verbal d'interrogatoire n'offre jamais que le résumé, plus ou moins intelligemment présenté par le greffier sous la dictée ou l'inspiration du juge plus ou moins compréhensif lui-même, des réponses au questionnaire. Il va de soi, au surplus, que Rimbaud, si habile ait été le magistrat, n'alla pas lui confier par le menu l'intimité de ses griefs contre le pauvre frère qu'il s'efforçait, dès lors, à sauver d'une terrible inculpation. Cherchons donc, parmi les faits ignorés ou insoupçonnés de la justice belge, d'autres motifs à la fameuse discussion que les reproches faits à Verlaine « sur son indolence et sa manière d'agir avec les personnes de connaissance ».

Précédemment (1), nous avons montré la tension dans les rapports des deux amis à Londres. Ils étaient devenus intolérables l'un à l'autre, c'est positif. La sentimentalité de Verlaine, en désespoir de cause et peut-être par esprit d'imitation, s'était reprise à l'amour conjugal. Malmené par Rimbaud, incité par la nostalgie du ménage réel, du foyer familial, il essayait, par l'entremise de sa mère, de négocier avec sa

(1) Voy. *Mercure de France* du 16 juillet 1911 : *Rimbaud en Belgique et à Londres.*

femme une réconciliation. Et madame Verlaine, heureuse à l'idée du retour de son fils près d'elle à Paris, lui célait sans doute les difficultés et ne le désespérait point ; voyant certes aussi, quoique bien à tort, dans la séparation des deux poètes le moyen d'enrayer la dissipation d'une fortune qui était loin d'être inépuisable. Elle avait réussi à savoir, peut-être à obtenir, que son Paul ne serait l'objet d'aucunes poursuites relativement à la Commune.

A la fin de juin 1873, le Pauvre Lélian recevait de sa mère de bonnes nouvelles quant à la marche des négociations. Il n'y avait plus, au dire de l'excellente femme, puisqu'on restait sceptique à l'endroit de la bénévolence des conseils de guerre répressifs, qu'à prendre rendez-vous à Bruxelles, pour y sceller, en quelque sorte, le pacte réconciliateur. Mais il fallait absolument, si l'on voulait à ce rendez-vous une issue contraire de celle du rendez-vous de l'an passé, celui raconté par *Birds in the night* (1), que Rimbaud fût écarté.

Lorsque celui-ci eut connaissance de cette combinaison, sa clairvoyance, sa divination se laissèrent aller envers Verlaine à des sarcasmes au sujet d'un si fol espoir : et ce fut là, croyons-nous, le point de départ de la discussion. Rimbaud, nous l'avons vu et *Une Saison en Enfer* le crie, ne demandait pas mieux que de se séparer de Verlaine ; mais, en ce moment, il le voyait courir à une déception tragique, et son affection lui commandait de le retenir par les moyens éprouvés de la moquerie violente. Verlaine, cette fois, résista. Rimbaud émit à nouveau la prétention légitime de rentrer, avant toute rupture, en possession des papiers laissés imprudemment chez les Mauté, papiers qui, eu égard à l'incompréhension malveillante, pouvaient constituer une arme, contre Verlaine surtout ; et cela, il le fit avec une telle fermeté que le Pauvre Lélian eut la sensation de se trouver en face de l'irrévocable : il y avait si longtemps que Rimbaud insistait pour ravoir ses manuscrits ! Aussi, fut-ce une grande détresse pour le poète de la *Bonne Chanson*. Bercé sur les ailes de la chimère reconvolante des justes amours, il voit son essor retenu par la juste réclamation de l'amitié. Se laisser accompagner par Rimbaud dans la rencontre désirée avec l'épouse, par Rimbaud, grief majeur

(1) Paul Verlaine, *Romances sans paroles*.

de celle-ci contre l'époux, est un jeu vraiment dangereux, vraiment impossible à tenter ; et cependant — la suite des déboires matrimoniaux de Verlaine le prouvera — le seul gage que les Mauté eussent pu donner à une réconciliation, le seul acte qui aurait pu garantir la sincérité d'un rapprochement, Rimbaud voulant rompre, était la restitution de ces papiers. Hélas! Verlaine, pour son malheur, devait manquer toujours de prudence positive. Au lieu de se rendre à la judicieuse et inexorable logique de son ami, il préféra, dans le trouble de sa conscience et de son cœur, le lendemain ou le surlendemain de la discussion, s'enfuir subrepticement et s'embarquer pour la Belgique, après avoir, en catimini, donné par lettre rendez-vous à sa femme et à sa mère.

L'on sait qu'aussitôt en mer le Pauvre Lélian, remonté de conscience, et ayant sans doute réfléchi aux observations de son ami, lui écrivit pour s'excuser de son muet départ. Dans sa lettre, il disait que si, dans les trois jours, sa femme ne répondait à son appel, il se tuerait. On connaît le cœur de Rimbaud. Sûr d'avance que la jeune dame Verlaine ne viendrait pas au rendez-vous, et craignant qu'alors l'époux, dans une crise d'exaltation, se livrât à l'extrémité annoncée ou à toute autre aussi funeste, il posta deux lettres au fugitif pour l'engager, soit à revenir à Londres, soit à lui fournir les moyens d'aller le rejoindre à Bruxelles. Il voulait, cela éclate d'évidence, protéger Verlaine contre lui-même.

Arrivé à Bruxelles, le Pauvre Lélian y rencontra seulement sa mère. Sa femme, bien entendu, avait refusé de venir ; et il en fut affreusement déçu. Pourtant, la maman, dans le désir de ramener son fils avec elle à Paris, essayait de lui rendre de l'espoir.

A la poste, il trouva les lettres de l'ami abandonné à Londres, et lui télégraphia aussitôt de venir le retrouver à l'hôtel de Courtrai, rue des Brasseurs.

Rimbaud arriva le mardi 8 juillet. La joie pour Verlaine de ce revoir est connue. L'étonnement de madame Verlaine mère fut grand, en présence de cette joie extravagante se substituant si vite au désespoir de la minute précédente. Cependant la fin de la journée fut calme, dans de la cordialité.

Le mercredi, on examina la situation et l'on délibéra sur

les décisions à prendre. Verlaine, s'imaginant l'ami retrouvé pour toujours, et sachant qu'il n'y avait rien à faire de pratique pour eux en Belgique, fut d'abord d'avis de retourner en Angleterre pour reprendre la vie en commun dans de l'idéal et dans des occupations de professorat. Rimbaud, décidé foncièrement, dès avant son départ de Londres, à cesser tout compagnonnage avec Verlaine une fois la catastrophe évitée, ne voulut pas se ranger à cet avis; il objecta qu'avant de prendre une détermination engageant l'avenir il entendait retourner à Paris pour y rentrer, coûte que coûte, en possession de ses papiers; le « veuf » resterait, en attendant, sous l'égide de sa mère. Tantôt Verlaine, assombri par cette décision, manifestait l'intention d'accompagner Rimbaud à Paris pour aller, disait-il, faire justice de sa femme et de ses beaux-parents; tantôt il se refusait à l'accompagner sous le prétexte que Paris lui rappellerait de trop tristes souvenirs. Parfois aussi, dans des moments de défi pervers et d'irritation malicieuse, il disait vouloir se rendre rue Nicolet pour y faire une dernière tentative de rentrée en grâce; et, alors, il défendait à Rimbaud de l'accompagner et le menaçait d'un abandon sans le sou sur le pavé de Bruxelles. Le jeune homme, de caractère si direct, s'énervait de ces flottements; la colère lui montait de cette méprise. Il déclara, ce jour-là, être bien décidé à ne point quitter Verlaine d'une semelle, tant que celui-ci ne lui aurait pas rendu ses manuscrits, ou tant qu'il ne lui aurait pas remis, par don ou par prêt, l'argent nécessaire au voyage pour aller les quérir lui-même chez les Mauté. Mais à cette heure, aussitôt que Rimbaud parlait d'aller seul à Paris, Verlaine tombait en détresse, refusait l'argent et faisait mille instances pour retenir l'obstiné. Rimbaud ne fléchissait point. Verlaine entrait en fureur. Il n'y avait pas de solution possible au débat. Verlaine sortit alors et alla s'enivrer.

Les conseils de la nuit, en affermissant Rimbaud dans sa volonté de rupture et de départ, ne firent qu'accroître son indignation et renforcer sa décision. Dès l'aube du jeudi, il signifie à Verlaine sa résolution de partir le jour même pour Paris; il lui demande péremptoirement le louis indispensable au trajet en chemin de fer, et lui annonce en même temps que tout rapport entre eux doit cesser, que c'est l'intérêt de tous et, par-dessus tout, le sien à lui, Verlaine. Celui-ci, empêché

par l'alcool de sagement réfléchir durant la nuit, reçoit ces injonctions comme une blessure à sa sentimentalité, et, dans le dessein d'atténuer sa souffrance, il descend, vers six heures du matin, pour aller encore absorber des liqueurs.

A midi, il rentra fort surexcité par l'ivresse. Néanmoins, Rimbaud, impatient de partir, lui formule de nouveau, avec énergie, sa requête. Verlaine sort un révolver de sa poche :

— Que comptes-tu faire de cela? dit Rimbaud.

— C'est pour vous, c'est pour moi, c'est pour tout le monde! balbutie Verlaine.

Le geste pourtant n'inquiète pas trop le jeune homme. La scène se passe devant madame Verlaine : est-ce la présence de celle-ci qui le rassure? Cependant son interlocuteur est comme fou : il redescend boire. C'est à ce moment que Rimbaud, pour couper court sans doute à une altercation prenant des allures sinistres, profita de l'absence de l'absinthé pour demander à madame Verlaine les vingt francs nécessaires au départ.

La pauvre femme, troublée, hésitait encore quand son fils remonta et, furieux, voulut s'interposer. Puis, comme Rimbaud, écœuré de ce marchandage, jurait que nulle pression ne l'obligerait désormais à rester, qu'il allait partir à pied et sur-le-champ, le Pauvre Lélian alla fermer à clef la porte donnant sur le palier, s'assit sur une chaise contre cette porte, sortit son révolver et tira sur son contradicteur debout contre le mur d'en face et impassible dans son masque de jeunesse, en lui criant :

— Tiens, voilà pour toi, puisque tu pars !...

Un premier coup de feu atteignit Rimbaud au poignet gauche ; un second alla se perdre dans le parquet. On sait la suite : le remords immédiat de Verlaine exprimé dans les termes les plus contrits ; le geste qui lui fit tendre l'arme à sa victime pour que celle-ci lui brûlât la cervelle; le pardon accordé tout de suite ; le pansement à l'hôpital Saint-Jean ; le retour à l'hôtel, où Verlaine et sa mère proposèrent au blessé de rester avec eux ou de retourner à l'hôpital à leurs frais jusqu'à guérison complète ; le refus de Rimbaud, sa volonté persistante de s'en aller, non à Paris, maintenant qu'il avait une balle dans le poignet et le bras en écharpe, mais dans les Ardennes, auprès des siens ; la nouvelle crise de désespoir de Verlaine;

les vingt francs donnés cependant par madame Verlaine mère à l'ami si indulgent de son fils, et leur acheminement, à tous les trois, vers la gare du Midi.

Chemin faisant, le Pauvre Lélian, qui, nonobstant, ne parvenait à se résigner à la séparation, tentait toujours, par les arguments crus les mieux capables de toucher le poète des *Illuminations*, à le retenir. Devant Rimbaud inébranlable, son exaltation croissait, croissait... Par quelle aberration, après la scène de l'hôtel, avait-il remis et gardé le révolver armé dans sa poche ? Sa main droite le soupesait sans trêve, machinalement sans doute...Place Rouppe, sous l'empire d'une nouvelle folie homicide, il se détache soudain du groupe, fait rapidement quelques pas en avant et, révolver au poing, revient brusquement sur Rimbaud qui, pris de peur cette fois, s'enfuit, poursuivi par le forcené, et va se réfugier auprès d'un agent de police en demandant protection. Voici, d'ailleurs, comment Verlaine, dans *Mes Prisons*, confirme ce récit tracé d'après le dossier du procès qui va résulter des faits :

En juillet 1873, à Bruxelles, par suite d 'une dispute dans la rue, consécutive à deux coups de révolver dont le premier avait blessé sans gravité l'un des interlocuteurs et sur lesquels ceux-ci, deux amis, avaient passé outre en vertu d'un pardon demandé et accordé dès la chose faite, — celui qui avait eu le si regrettable geste, d'ailleurs dans l'absinthe auparavant et depuis, eut un mot tellement énergique et fouilla dans la poche droite de son veston où l'arme encore chargée et dégagée du cran d'arrêt se trouvait par malchance, — ce fut d'une tellement significative façon, que l'autre, pris de peur, s'enfuit à toutes jambes par la vaste chaussée (de Hall, si ma mémoire est bonne), poursuivi par le furieux à l'ébahissement des bons Belches traînant leur flemme d'après-midi sous un soleil qui faisait rage. Un sergent de ville qui flânait par là ne tarda pas à cueillir délinquant et témoin. Après un très sommaire interrogatoire, au cours duquel l'agresseur se dénonça plutôt que l'autre ne l'accusait, tous deux, sur l'injonction du représentant de la force armée, se rendirent en sa compagnie à l'hôtel-de-ville, l'agent me tenant par le bras, car il n'est que temps de dire que c'était moi l'auteur de l'attentat et de l'essai de récidive dont l'objet se trouvait n'être autre qu'Arthur Rimbaud...

II

Madame Verlaine, dans un état d'affolement très compré-

hensible, rejoignit les deux amis et les suivit au poste de la Grand-Place. Il était environ six heures après-midi.

Procès-verbal fut dressé. L'agent déclara — nous continuons de raconter sur pièces — que Rimbaud, en se refugiant près de lui, fort ému et montrant son bras en écharpe, avait dit qu'il craignait d'être tué par Verlaine, duquel, la veille vers deux heures (ici il y a au procès-verbal erreur de date, c'est : le même jour vers deux heures, qu'il faut rectifier), il avait déjà essuyé un coup de feu. Le commissaire de police, dans son interrogatoire strict, demanda à Verlaine des explications sur ces violences, et Verlaine répondit que la raison en était dans l'obstination de Rimbaud à vouloir se séparer de lui. Rimbaud, questionné à son tour, exposa, sans donner de raisons, que la société de Verlaine à Londres lui était devenue impossible, que cependant il n'en gardait pas rancune ; il refusa de porter plainte formelle, et, sur observation du commissaire, il fit remarquer que si, tout à l'heure, son ancien compagnon l'avait laissé partir librement, jamais la pensée ne lui serait venue de parler à l'agent de sa blessure préalable ni de s'en plaindre : et cela explique pourquoi, sur tous les documents du procès, le blessé n'est jamais cité que comme témoin. Madame Verlaine, interrogée ensuite, ne sut résister à l'effroi maternel qui lui fit croire qu'en chargeant la victime elle déchargerait le coupable. « Depuis deux ans environ, dit-elle, Rimbaud vit aux dépens de mon fils qui a eu à se plaindre de son caractère acariâtre et méchant. » Son égoïsme tendre, sans qu'elle se rendît compte qu'en déposant ainsi elle ouvrait le champ à des suppositions de crime passionnel, la faisait injuste et aveugle : nous ne songeons pas, répétons-le, à lui en faire reproche. Elle ajouta pourtant que son fils avait agi dans un moment d'égarement. Laissons Verlaine raconter lui-même l'issue de la comparution :

Après le plus court mais, grâce à un insouci à moi plus peut-être qu'à mon compagnon des conséquences qui pouvaient s'ensuivre pour votre serviteur, le plus circonstancié des procès-verbaux (est-ce bien l'expression ?), le magistrat relâcha Rimbaud, tout naturellement, mais en le prévenant d'avoir à se tenir à la disposition, et décida que je serais conduit sur-le-champ à « l'Amigo » (1).

(1) Paul Verlaine, *Mes Prisons.*

L'administration de la justice de Brabant, saisie de l'affaire, ouvrit une instruction. Après une nuit passée à l'Amigo, le « violon » bruxellois, Verlaine se vit incarcérer à la prison préventive des Petits-Carmes, sous l'inculpation de tentative d'assassinat ; tandis que Rimbaud, entré à l'hôpital Saint-Jean, se faisait soigner de sa blessure.

Dès le 12 juillet, deux jours après le drame, le magistrat instructeur vint à l'hôpital recueillir la déposition du « témoin ». Cette déposition et aussi celle qui sera prise le 18 juillet ont été publiées par M. Edmond Lepelletier, dans sa biographie de Verlaine, avec, çà et là, des infidélités, sans grande importance d'ailleurs, si ce n'est que la déposition du 18, au contraire des dires de M. Lepelletier, fait non pas partie de l'instruction en appel, mais de l'instruction en première instance. Ce qui est jusqu'ici demeuré ignoré — et on se demandera, en craignant comprendre, pourquoi l'auteur de *Paul Verlaine*, qui eut à sa disposition le dossier, n'a pas produit ni même signalé dans son récit du procès une pièce aussi importante — c'est l'acte spontané du blessé allant, dès sa sortie de l'hôpital, la balle ayant été extraite la veille, porter lui-même dans le cabinet du juge d'instruction, avant de partir pour la France, la déclaration suivante, écrite sur timbre (pièce n°18 du dossier) :

Je soussigné Arthur Rimbaud, 19 ans (1), homme de lettres, demeurant ordinairement à Charleville (Ardennes françaises), déclare, pour rendre hommage à la vérité, que le jeudi 10 courant, vers 2 heures, au moment où M. Paul Verlaine, dans la chambre de sa mère, a tiré sur moi un coup de révolver qui m'a blessé légèrement au poignet gauche, M. Verlaine était dans un tel état d'ivresse qu'il n'avait point conscience de son action ;

Que je suis intimement persuadé qu'en achetant cette arme M. Verlaine n'avait aucune intention hostile contre moi, et qu'il n'y avait point de préméditation criminelle dans l'acte de fermer la porte à clef sur nous ;

Que la cause de l'ivresse de M. Verlaine tenait simplement à l'idée des contrariétés avec Mme Verlaine, sa femme.

Je déclare, en outre, lui offrir volontiers et consentir à ma renonciation pure et simple à toute action criminelle, correctionnelle et civile et me désister dès aujourd'hui des bénéfices de toute poursuite

(1) Né le 20 octobre 1854, Rimbaud n'avait que 18 ans. Il se vieillit donc. Cela lui arrivait souvent. Cette sorte de pudeur est fréquente chez les jeunes gens.

qui serait ou pourrait être intentée par le Ministère public contre M. Verlaine pour le fait dont s'agit.

A. RIMBAUD.

Samedi, 19 juillet 1873.

En marge. — Cette pièce nous a été remise dans notre cabinet par M. Rimbaud.

Le juge d'instruction,
TH. T'SERSTEVENS.

Aussitôt l'incarcération de Verlaine, le parquet de Paris, informé, avait transmis à la justice belge les articulations de la demande en séparation de corps introduite par les Mauté, au nombre desquelles se trouvait celle incriminant la liaison des deux poètes. Si bien que, dès la première comparution, ils furent interrogés sur la nature de leur amitié. A la question du juge demandant s'ils avaient eu ensemble des rapports d'homosexualité, Verlaine répondit : Non, tranquillement. Rimbaud, lui, n'attendit même pas la question ; il la prévint en la repoussant dédaigneusement :

D. — Connaissez-vous le motif des dissentiments de Verlaine et de sa femme ?

R. — Verlaine ne voulait pas que sa femme continuât d'habiter chez son père.

D. — N'invoque-t-elle pas aussi comme grief votre intimité avec Verlaine ?

R. — Oui, elle nous accuse même de relations immorales. Mais je ne veux pas me donner la peine de démentir de pareilles calomnies (1).

Toute la vérité des faits de cette liaison, comme la psychologie respective des deux poètes en l'occurrence, est là, dans leurs paroles comme dans leur attitude. Il est déplorable que la perspicacité des magistrats belges ne s'y soit pas tenue. Mais, pour un juge de tout pays, quel témoignage d'un artiste aux allures irrégulières et singulières pourrait détruire les allégations de la procédure engagée par un ancien notaire ? L'instruction sur ce point fut poursuivie. En ce qui concernait personnellement Verlaine, elle aggrava les présomptions. Et tous les efforts de Rimbaud pour sauver son agresseur ne réussirent qu'à correctionnaliser l'affaire, à muer l'inculpation de

(1) Déposition du témoin Rimbaud Arthur, en date du 12 juillet 1873.

tentative d'assassinat en accusation de coups et blessures, c'est-à-dire à porter la cause devant une juridiction où les chances d'acquittement sont moindres qu'en Cour d'assises. Les présomptions retenues valurent à Verlaine le maximum de la peine, deux ans de prison. Le jugement fut rendu le 8 août 1873.

De l'examen du dossier, il ne résulte nullement que les juges brabançons, pour justifier, si l'on peut dire, leur sévérité, aient fait entrer en ligne de compte la compromission de l'accusé dans les faits insurrectionnels de 1871, ni sa qualité de poète — comme l'écrit fort légèrement M. Lepelletier. Peut-être l'organe du Ministère public, dans son réquisitoire, en a-t-il fait mention à l'audience. Verlaine, en tout cas, dans *Mes Prisons*, au chapitre où il décrit avec une gaieté un peu rancunière ce réquisitoire, n'en dit pas un mot et se gausse seulement de ce que le magistrat debout lui ait reproché d'être étranger. Donc, ainsi que nous l'affirmions déjà dans l'article intitulé *Rimbaud et Verlaine*, paru au numéro du *Mercure de France* du 16 mars 1910, article écrit immédiatement après la lecture de l'ouvrage de M. Lepelletier, donc la rigueur de la condamnation a été due uniquement aux diffamations, aux calomnies venues de France. Il y a plus. Après que le Pauvre Lélian eut fait appel de ce jugement, il arriva de la Préfecture de police de Paris un rapport, daté du 21 août 1873, qui, loin d'atténuer ou de modifier les présomptions contre Verlaine, les confirma au contraire et les augmenta. Les renseignements contenus dans ce rapport, dont nous avons déjà parlé au numéro du *Mercure* du 1er mars 1911, venaient évidemment de la même source que ceux acquis dès le début de l'affaire ; et il s'ensuit que si Verlaine, le 27 août, en appel, ne fut pas condamné à plus forte peine, il ne le dut point à ses anciens amis, ni à ses beaux-parents, mais à la loi elle-même, dont, en première instance, on lui avait appliqué le maximum pénal. Puisse, du moins, ce terrible exemple servir de leçon à MM. les « potiniers » des lettres et des arts !...

Les coups de révolver de Verlaine ne furent pas, on le conçoit, pour ramener Rimbaud à la poésie écrite, dont on sait qu'il se détachait peu à peu ; descendant ainsi les degrés de la haute tour qu'il s'était édifiée dans le ciel et du sommet de laquelle, en considérant à ses pieds le combat des hommes,

il avait rêvé, il avait *vu* la communion des bons et des méchants dans la joie et l'épanouissement spirituel de l'amour réinventé. A ce moment-là, s'il trouvait la terre laide, il espérait encore la venue d'un temps où tous les cœurs s'éprendraient. A présent, c'était fini. L'homme qu'il avait aimé le plus au monde, l'esprit qui lui avait paru le mieux apparenté au sien et que, un instant, il avait cru pouvoir emporter avec lui au faîte de la tour, près du soleil, se révélait inaffranchissable des passions communes et incapable à jamais de gravir vers les lumineuses puretés. Ce fut, pour le mage, pour l'ange, que Rimbaud se sentait être, la chute mate dans les ténèbres et les affres de la réalité.

Sur le lit d'hôpital, parmi la froideur de la salle aux blancheurs de linceul et aux relents pharmaceutiques, son âme se débat dans une détresse d'agonie; et les visites inquisitoriales du juge d'instruction sont pour elle des coups de couteau plus douloureux que ne le sont pour sa chair les coups de bistouri du médecin cherchant dans son poignet le plomb qui lui engourdit le bras. Les questions tendent visiblement à interpréter en trivialités honteuses ce que les candeurs de son génie avaient apporté d'héroïque pureté dans sa liaison avec Verlaine ; il n'est jusqu'à ses élans cordiaux qui ne soient compris à rebours. La rancœur, ressentie déjà à Londres, de n'être compris par personne, même par son compagnon, se transforme de crainte en certitude. Nul être humain, même parmi ceux à qui il sera donné de fouiller dans son intimité morale, ne doit donc jamais parvenir à le connaître ! Dès lors, il lui apparaît que certainement il n'est pas du monde réel et que tous ses efforts pour divulguer les splendeurs et promouvoir les êtres de son monde, à lui, ne servent de rien. Et « l'odeur de l'encens » lui revient toute puissante ! Il retourne en arrière, dans sa vie : il se voit communiant mystique, ravi dans les graves beautés de l'Evangile et dans les magnificences de la liturgie catholique. Après avoir vécu la vie littéraire, cet enfer, cette vie factice de « saltimbanque, mendiant, artiste, bandit » ; après avoir connu toute la poésie, toute l'idéologie, après les avoir recréées, après avoir rêvé toutes les impressions possibles, et impossibles il songe à se faire prêtre, « gardien des aromates sacrés, confesseur, martyr »... Etre prêtre ! Ne serait-ce pas la voie dans laquelle les trois rois de

sa vie, son cœur, son âme et son esprit, pourraient sans vanité opérer les miracles que le torrent de son impulsion créatrice, filtré par le malheur, lui commande encore? Mais son sang bouillonne de révolte à cette idée.

Je ne me crois pas — dit-il dans *Une Saison en Enfer* — embarqué pour une noce avec Jésus-Christ pour beau-père. Je ne suis pas prisonnier de ma raison. J'ai dit : Dieu. Je veux la liberté dans le salut.

C'est que les forces séraphiques de sa patience ne doivent pas triompher encore dans la bataille engagée contre les forces sataniques de son impétuosité. Il le sent de reste quand, le juge d'instruction lui posant des questions insidieuses, il se laisse aller aux violences de son irrépressible emportement.

Car les interrogatoires de Rimbaud n'offrirent pas, en leur aspect réel, le calme présenté par les procès-verbaux. Le jeune homme opposa aux investigations judiciaires traquant Verlaine dans le secret de sa vie privée la protestation véhémente d'un frère défendant son frère contre la salissure, sinon voulue, sinon souhaitée par leurs ennemis communs, du moins imbécilement crue, du moins malignement supposée par eux. En même temps que la répulsion et la colère éprouvées devant cette curiosité trop zélée de magistrats voulant absolument découvrir de l'immoralité dans ce qui était seulement un paradoxe d'amitié chez deux grands poètes, il lui montait du cœur à la gorge un intense dégoût, un mépris définitif à l'endroit des initiateurs, des propagateurs de la calomnie, ceux qu'il appelle à présent « les mendiants, les brigands, les amis de la mort, les arriérés de toutes sortes » de l'enfer parisien. Hermine, il s'était parmi ces gens « roulé dans la boue », sûr que rien ne pourrait jamais essentiellement altérer sa blancheur impavide : et voici que la poussière impure dont il lui faut se secouer aujourd'hui aveugle les puissances sociales disposant de l'honneur des individus et qui ont peine à discerner que ces pulvérulences sont étrangères à sa nature!...

III

Il y a, dans l'œuvre de Paul Verlaine, des témoignages certains et précis de la chasteté d'Arthur Rimbaud.

Outre le poème *Crimen amoris* (1), dont nous avons cité, au cours de précédentes pages, les strophes les plus fidèlement évocatrices, et qui n'est si beau que parce qu'il est tout entier dicté par le souvenir de l'auteur des *Illuminations*, on peut lire dans *Jadis et Naguère* la si touchante protestation du sonnet de mètre impair intitulé *Vers pour être calomnié :*

Ce soir je m'étais penché sur ton sommeil.
Tout ton corps dormait *chaste* sur l'humble lit,
Et j'ai vu, comme un qui s'applique et qui lit,
Ah ! j'ai vu que tout est vain sous le soleil !

Qu'on vive, ô quelle délicate merveille
Tant notre appareil est une fleur qui plie !
O pensée aboutissant à la folie !
Va, pauvre, dors, moi, l'effroi pour toi m'éveille.

Ah ! misère de t'aimer, mon frêle amour
Qui vas respirant comme on expire un jour !
O regard fermé que la mort fera tel !

O bouche qui *ris en songe* sur ma bouche
En attendant l'autre rire plus farouche !
Vite éveille-toi. *Dis, l'âme est immortelle ?*

Ecrits à Londres en 1873, dans la compagnie de Rimbaud et incontestablement inspirés par sa présence, ces vers ne forment-ils pas comme la paraphrase anticipée, contemporaine plutôt, de ce passage d'*Une Saison en Enfer*, où l'auteur met dans la bouche de la « vierge folle », Verlaine, ces paroles :

A côté de son cher corps endormi, que d'heures des nuits j'ai veillé, cherchant pourquoi *il voulait tant s'évader de la réalité.* Jamais *homme* n'eut pareil vœu...

et de cet autre passage, où toujours parle la « vierge folle » :

Ainsi, mon chagrin se renouvelant sans cesse, et me trouvant plus égarée à mes yeux, — comme à tous les yeux qui auraient voulu me fixer, si je n'eusse été condamnée pour jamais à l'oubli de tous ! — j'avais de plus en plus faim de sa bonté. Avec ses baisers, ses étreintes *amies*, c'était bien un *ciel*, un *sombre ciel*, où j'entrais et où j'aurais voulu être laissée, pauvre, sourde, muette, aveugle. Déjà j'en prenais l'habitude. Je nous voyais comme *deux bons enfants, libres de se promener dans le Paradis de tristesse*. Nous nous accordions. Bien émus, nous travaillions ensemble. Mais, après une pénétrante

(1) *Crimen amoris* est contemporain d'*Une Saison en Enfer*, un peu postérieur même, puisque Verlaine l'écrivit dans la prison des Petits-Carmes.

caresse, il disait : « Comme ça te paraîtra drôle, quand je n'y serai plus, ce par quoi tu as passé. Quand tu n'auras plus mes bras sous ton cou, ni mon cœur pour t'y reposer, ni cette bouche sur tes yeux. Parce qu'il faudra que je m'en aille, très loin, un jour. Puis, il faut que j'en aide d'autres : c'est mon devoir. Quoique ce ne soit guère ragoûtant... *chère âme...* » Tout de suite, je me pressentais, lui parti, en proie au vertige, précipitée dans l'ombre la plus affreuse : la mort... (1).

(Comme cette dernière phrase restitue bien la psychologie de Verlaine à Bruxelles, au moment des coups de révolver !)

Dans le recueil de *Jadis et Naguère*, on trouve encore un sonnet de protestation, cette fois plus véhémente, *le Poète et la Muse*, sonnet composé après 1875 et dans lequel, ayant de réaliste façon décrit aux deux quatrains sa cohabition avec Rimbaud, Verlaine place ces tercets :

> Qu'on l'entende comme on voudra, ce n'est pas ça :
> Vous ne comprenez rien aux choses, bonnes gens.
> *Je vous dis que ce n'est pas ce que l'on pensa.*
>
> Seule, ô chambre qui fuis en cônes affligeants,
> Seule, tu sais ! Mais sans doute combien de nuits
> De noce auront *dévirginé* leurs nuits depuis !

tercets desquels l'*Explication*, écrite dans la prison de Vouziers en 1885, se lit dans *Parallèlement :*

> Le bonheur de saigner sur le cœur d'un ami,
> Le besoin de pleurer bien longtemps sur son sein,
> Le désir de parler à lui, bas à demi,
> Le rêve de rester ensemble sans dessein !
>
> Le malheur d'avoir tant de belles ennemies,
> *La satiété d'être une machine obscène*,
> L'horreur des cris impurs de toutes ces lamies,
> Le cauchemar d'une incessante mise en scène !
>
> Mourir pour sa patrie ou pour son Dieu, gaiement,
> Ou pour l'autre, en ses bras, et baisant *chastement*
> La main qui ne trahit, la bouche qui ne ment !

Le seul morceau de Verlaine, concernant Rimbaud et sa liaison avec lui, qui pourrait offrir flanc à l'équivoque par la place qu'il occupe dans *Parallèlement*, ce livre « où je *feins* (2) dit Verlaine dans *Mes Prisons* — de communier plutôt avec le

(1) *Une Saison en Enfer*, « Délires I ».
(2) « *Feins* » est souligné par Verlaine.

diable », est *Læti et errabundi*. Ces vers ont été faits à l'hôpital Tenon en 1887, c'est-à-dire à une époque où la gloire naissante de Verlaine s'agrémentait, en l'esprit de certains, d'un piment de sodomie, et ils ont paru pour la première fois dans un journal littéraire dirigé par M. Georges Lecomte et intitulé *la Cravache*. Nous croyons bien avoir été le premier à les lire au chevet du malade ; et nous nous rappelons que, devant l'observation par nous faite sur l'équivoque y contenue, le poète protesta, non sans remords apparent d'avoir écrit quelque chose qui pût encore prêter à de malignes et ordurières interprétations quant à ses relations avec Rimbaud. Puis, il nous expliqua le sens, très simple, du poème et nous en fit toucher la vraie signification en nous soulignant ce vers :

Scandaleux sans savoir pourquoi,

qui, évidemment, ramène tout au point.

Néanmoins, la méprise tapie dans *Læti et errabundi* avait, faut-il croire, dépassé les intentions de l'auteur. On glosa dans les milieux littéraires. Verlaine en fut très impressionné, dominé qu'il demeurait par la crainte instinctive du « dieu parmi les demi-dieux », alors en Orient, et de son courroux au cas où, revenant en France, il aurait connaissance de la chose ; et c'est pourquoi, sans doute, dans les *Dédicaces*, les deux sonnets *à Arthur Rimbaud*, composés à deux ans de distance l'un de l'autre, réprouvent en l'expliquant du reste, l'équivoque de *Læti et errabundi*. Le premier de ces sonnets, écrit en 1889 ou 1890, avant la mort du dédicataire, se termine par ces vers :

L'histoire t'a sculpté triomphant de la mort
Et jusqu'aux *purs excès* jouissant de la vie,
Tes pieds *blancs* posés sur la tête de l'envie !

Dans le second, écrit en 1891, Verlaine vient d'apprendre la mort de son ami ; et, devant un dessin d'Isabelle Rimbaud représentant son frère en costume oriental, il s'écrie :

Toi mort, mort, mort...
Ah, mort ! Vivant plutôt en moi de mille feux
D'admiration *sainte* et de souvenirs feus
Mieux que tous les aspects vivants, même comment
Grandioses ! — de mille feux *brûlant vraiment*
De bonne foi dans l'amour chaste aux fiers aveux.

De son côté, au chapitre d'*Une Saison en Enfer* intitulé *Délires I*, commençant par ces mots : « Ecoutons la confession d'un *compagnon* d'enfer » et se terminant dans cette exclamation : « Drôle de ménage! », Rimbaud nous offre, derrière la métaphore, derrière la méprise des mots désignant les personnages, une représentation terriblement exacte de la liaison. Pour qui sait pénétrer un texte et n'en a point peur, la « vierge folle » c'est le Pauvre Lélian tout entier, dans son âme comme dans son tempérament, caractère de femme et d'enfant, passion et faiblesse, expliquant, par les raccourcis de langage que lui attribue l'auteur, sa vie à Londres avec Rimbaud, « l'époux infernal », noirci à sublime dessein, et prédisant même la conversion verlainienne de demain. C'est d'abord une invocation pénitente au Christ.

O divin Epoux, mon Seigneur, ne refusez pas la confession de la plus triste de vos servantes. Je suis perdue. Je suis soûle. Je suis impure. Quelle vie!

Pardon, divin Seigneur, pardon! Ah, pardon! que de larmes! Et que de larmes encore plus tard, *j'espère!*

Plus tard, je connaîtrai le divin Epoux! Je suis née soumise à Lui! — L'autre peut me battre maintenant!

Et se poursuit la confidence, en laquelle Rimbaud fait de lui-même, toujours par la bouche de la « vierge folle », sans ménagements aucuns, un portrait dont la couleur hurle de spiritualité et de chasteté et où l'on voit que, sur le bord du gouffre de la chair, il n'a pas le vertige. Ecoutons :

Je suis esclave de l'Epoux infernal, celui qui a perdu les vierges folles. C'est bien ce *démon-là*. Ce n'est pas un spectre, ce n'est pas un fantôme. Mais moi qui ai perdu la sagesse, qui suis damnée et morte au monde, — on ne me tuera pas! Comment vous le décrire ? Je ne sais même plus parler. Je suis en deuil, je pleure, j'ai peur. Un peu de fraîcheur, Seigneur, si vous voulez, si vous voulez bien!

Je suis veuve...— j'étais veuve...— mais oui, j'ai été bien sérieuse jadis, et *je ne suis pas née pour devenir squelette!...* — Lui était presque un enfant... Ses délicatesses mystérieuses m'avaient séduite. J'ai oublié tout mon devoir *humain* pour le suivre. Quelle vie! La *vraie* vie est absente. *Nous ne sommes pas au monde*. Je vais où il va, il le faut. Et souvent il s'emporte contre moi, MOI, LA PAUVRE

AME. Le *Démon!* — C'est un *démon*, vous savez, CE N'EST PAS UN HOMME... (1).

Je voyais tout le décor dont, en esprit, il s'entourait : vêtements, draps, meubles : je lui prêtais des armes, une autre figure. Je voyais tout ce qui le touchait, comme il aurait voulu le créer pour lui. Quand il me semblait avoir l'esprit inerte, je le suivais, moi, dans des actions étranges et compliquées, *loin*, bonnes ou mauvaises : *j'étais sûre de ne jamais entrer dans son monde...* Enfin, sa *charité* est ensorcelée, et j'en suis la prisonnière. Aucune autre *âme* n'aurait assez de force — *force de désespoir!* — pour la supporter, pour être protégée et aimée par lui. D'ailleurs, je ne me le figurais pas avec une autre âme : *on voit son Ange, jamais l'Ange d'un autre*, — je crois. *J'étais dans son âme comme dans un palais qu'on a vidé pour ne pas voir une personme si peu noble que vous :* voilà tout...

Tristement dépitée, je lui dis quelquefois : « Je te comprends. » — Il haussait les épaules.

Il veut vivre somnambule. Seules, sa bonté et sa charité lui donneraient-elles droit dans le monde réel? Par instants, j'oublie la pitié où je suis tombée : lui me rendra forte, nous voyagerons, nous chasserons dans les déserts, nous dormirons sur les pavés des villes inconnues, sans soins, sans peine. Ou je me réveillerai, et les lois et les mœurs auront changé, — grâce à son pouvoir magique; ou le monde, en restant le même, me laissera à mes désirs, joies, nonchalances. Oh! la vie d'aventures qui existe dans les livres des enfants,pour me récompenser, j'ai tant souffert, me la donneras-tu? Il ne peut pas. *J'ignore son idéal.* Il m'a dit avoir des regrets, des espoirs : cela ne doit pas me regarder. *Parle-t-il à Dieu?* Peut-être devrais-je m'adresser à Dieu...

S'il m'expliquait ses tristesses, les comprendrais-je plus que ses railleries? Il m'attaque, il passe des heures *à me faire honte de tout ce qui m'a pu toucher au monde*, et s'indigne si je pleure.

...Hélas! il y avait des jours où *tous les hommes agissant lui paraissaient les jouets de délires grotesques;* il riait affreusement, longtemps. —Puis, il reprenait ses manières de jeune mère, de sœur aînée. S'il était moins sauvage, nous serions sauvés! Mais sa douceur aussi est mortelle...

Il va sans dire que l'expression « d'époux infernal », non plus d'ailleurs que celle de « vierge folle », ne doit ici éveiller aucune idée de matérialité, quelle que soit la nudité de style employée. Il en est de même pour les propositions d'apparence

(1) Les mots imprimés ici en capitales sont ceux que Rimbaud a soulignés lui-même.

réaliste, telles que « nous voyagerons, nous chasserons dans les déserts, etc. », qui ne sauraient avoir un sens autre que spirituel ou mystique. Nous sommes en Enfer, c'est-à-dire en un lieu d'où les corps sont absents; et l'auteur, à son grand regret — il l'a dit, — ne peut s'expliquer « sans paroles païennes ». L'apostrophe de l'époux infernal coupant, vers la fin du chapitre, la confidence de la vierge folle :

> Tu vois cet élégant jeune homme, entrant dans la belle et calme maison : il s'appelle Duval, Dufour, Armand, Maurice, que sais-je? Une femme s'est dévouée à aimer ce méchant idiot : elle est morte, c'est certes une sainte au ciel à présent. Tu me feras mourir comme il a fait mourir cette femme. C'est notre sort à nous, cœurs charitables...

viendrait encore souligner, par l'interversion du genre des personnages, cette évidence que, dans ce « drôle de ménage », il n'y eut ni chair, ni sexe, ni rien de matériellement passionnel et que les partenaires y sont uniquement des âmes. A-t-on remarqué aussi, en cette apostrophe, l'angoisse de l'époux infernal (Rimbaud) prévoyant son avenir perdu par la faute de la vierge folle (Verlaine)?

IV

Il est clair que si Arthur Rimbaud avait ainsi exposé au regard du juge d'instruction de Bruxelles la psychologie de cette liaison, de ce « ménage », le magistrat n'y eût rien compris ou aurait compris à rebours de la vérité, comme l'avaient fait les parnassiens et la belle-famille de Verlaine. Il se borna donc, ainsi que nous l'avons dit, à protester, selon la violence extrême de certain côté de son tempérament, contre les suppositions le concernant : sa charité ne perdant point de vue, au demeurant, qu'elle se devait de faire tous les efforts possibles pour sauver le Pauvre Lélian de trop cruelles suites à son inconscient geste de meurtre. Et, lorsqu'il eut porté au Palais de Justice la confirmation écrite de son désistement de toute plainte (on a lu plus haut ce document), il alla prendre le train pour les Ardennes.

Dans l'article intitulé *Rimbaud et Verlaine* (1), nous avons succinctement raconté son retour à Roche. Complétons-en le récit. Lorqu'il entra dans la maison familiale, le 20 juillet, vers

(1) Voy. *Mercure de France* du 16 mars 1910.

midi, on était à déjeuner. Madame Rimbaud, tenue par son fils au courant des événements, l'attendait. En présence de son aspect de désespoir et de souffrance, elle lui demanda s'il se rendait compte enfin du tort qu'il s'était fait en ne suivant pas le conseil, si souvent réitéré,de rompre avec Verlaine. Effondré de chagrin, à travers ses sanglots il jura, avec invectives à l'adresse des auteurs responsables du malheur, que c'en était bien fini désormais, et quoi qu'il arrivât, de cette amitié calamiteuse.

— Et tes papiers, te les a-t-on rendus au moins ?

— Non. Je les compte à présent perdus. Du reste, je ne veux plus tenter de les ravoir.

La journée s'acheva pour lui dans la tristesse la plus morne. Il ne fallait pas songer à le consoler, refermé qu'il était farouchement sur sa peine. On essaya de le distraire. Ce fut en vain.

Dès le lendemain, s'isolant dans son grenier à grains où, au printemps, il l'avait ébauchée, il continua d'écrire et de mettre au point *Une Saison en Enfer*.

L'état d'âme dans lequel nous avons vu Rimbaud à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles ne se modifiait guère parmi l'auguste sérénité de la campagne. « Le combat spirituel aussi brutal que la bataille d'hommes » persistait à faire rage en lui. La nouvelle de la condamnation de Verlaine vint encore exaspérer son dégoût du monde des lettres ; et la sévérité du tribunal brabançon l'affermit dans l'assurance que « la vision de la justice est le plaisir de Dieu seul », que Dieu seul a le pouvoir de découvrir la vérité dans l'âme et le corps. Dieu. S'il ne l'avait nié jadis, il l'avait blasphémé ; il s'était armé d'imprécations contre lui. Aujourd'hui, il ne voulait pas se rendre encore. Son esprit luttait contre son cœur, son sang contre son cerveau — duel de quel cœur contre quel esprit dans quelle âme ! — et c'est de ce fatidique conflit intérieur entre sa nouvelle vision de la divinité et sa révolte, la raison présidant au combat, qu'est sortie *Une Saison en Enfer*.

Nous ne croyons pas que cet ouvrage, de même que les *Illuminations* dont il diffère tant, ait un équivalent dans aucune littérature. Jamais drame de conscience, que nous sachions, ne fut construit, sur des substructions aussi fortes, avec une telle puissance et une telle âpreté de verbe strict,

ne fut conduit avec une telle rigueur de logique dans la mêlée la plus effroyable qu'on puisse imaginer des milices du Bien en rivalité impitoyable avec celles du Mal, — et c'est surtout en cela qu'il est, depuis les cathédrales gothiques, ce livre de quarante-cinq pages, l'affirmation la plus dense, la plus substantielle du christianisme, un témoignage poignant de la réalité catholique. Chaque mot y est un geste; chaque proposition y est une scène; chaque alinéa y est un acte. Tous coups portés par les adversaires semblent mortels ; et cependant les blessés, immortels qu'ils sont comme les lois divines, se relèvent toujours pour frapper sans moins d'énergie ni de fureur.

Ah! il était revenu de bien loin, le poète qui, un an auparavant, avait rêvé la communion des vices et des vertus et avait pensé ramener, par cette fusion, l'humanité à l'Eden, « à l'Orient et à la sagesse première et éternelle » ! Sophisme, cela, « sophisme de la folie » : pense-t-il à présent. Il le voit bien, ce rêve est l'*impossible*. Aussi, chargé du péché d'autrui, dont il se sent, dont il se croit, dont il est solidaire, car « les cadavres des méchants et des fainéants tombent sur le cœur des autres », c'est bien en Enfer qu'il est, « *en bas* », son être de pureté en butte à l'ignominie et à la griffe du monde, lui qui n'en est pas de ce monde, lui qui a vainement exploré ses hérédités et ses atavismes pour y reconnaître quelqu'un de semblable à lui, lui qui a gardé permanent en sa conscience le reflet, le sceau de la dignité édénique !

N'eus-je pas *une fois* une jeunesse aimable, héroïque, fabuleuse, à écrire sur des feuilles d'or, trop de chance! Par quel crime, par quelle erreur, ai-je mérité ma faiblesse actuelle? Vous qui prétendez que des bêtes poussent des sanglots de chagrin, que des malades désespèrent, que des morts rêvent mal, tâchez de raconter ma chute et mon sommeil. Moi, je ne puis pas plus m'expliquer que le mendiant avec ses continuels *Pater* et *Ave Maria*. *Je ne sais plus parler* (1) !

Il ne sait plus parler, maintenant que faible, maintenant que les yeux dessillés à la sombre réalité terrestre, il a vu ce monde méchant, peccamineux, maudit, incitateur de crime et de mort, qui est « bien l'enfer, l'ancien, celui dont le fils de l'homme ouvrit les portes » et qu'il personnifie dans Satan en

(1) *Une Saison en Enfer*, p. 255 des Œuvres de Rimbaud. Les mots en italique sont soulignés par Rimbaud.

lui dédiant son ouvrage. Mais quelle erreur personnelle lui a valu sa chute dans cette nuit? « Je n'ai pas fait le mal », dit-il. C'est donc le péché originel, cette tare adamique, qui, par transmission, en le faisant naître poète, lui obscurcit parfois l'esprit et l'endort; car « s'il avait été éveillé jusqu'à ce moment-ci », son esprit, c'est qu'il n'aurait pas « cédé aux instincts délétères, à une époque immémoriale! ». Pour avoir voulu, comme le premier homme, goûter aux fruits de l'arbre de la science du bien et du mal, le voici identifié avec l'humanité, dont il assume, dès le début d'*Une Saison en Enfer*, les désastres, les forfaits et la démence. Son esprit dort. « S'il était bien éveillé toujours à partir de ce moment », il serait bientôt à la vérité, « qui peut-être nous entoure avec ses anges pleurant! » « S'il avait toujours été bien éveillé », il voguerait « en pleine sagesse !... O pureté! pureté! » Il ne sait plus parler : il ne veut plus parler; car parler comme parlent les autres hommes, à quoi bon? Il le saurait, certes; il l'a fait autrefois, et mieux qu'eux. A présent, il trouve cela stupide :

N'y a-t-il pas un supplice réel en ce que, depuis cette déclaration de la science, le christianisme, l'homme *se joue* (1), se prouve les évidences, se gonfle du plaisir de répéter ces preuves, et ne vit que comme cela? Torture subtile, niaise; source de mes divagations spirituelles. La nature pourrait s'ennuyer peut-être! M.Prudhomme est né avec le Christ.

Sans doute, il y aura des heures où son esprit sera bien éveillé, où il voguera en pleine sagesse, dans la pureté. « Mais l'horloge ne sera pas arrivée à ne plus sonner que l'heure de la pure douleur », et le péché originel reviendra — « déchirante infortune! » — arrêter de nouveau son assomption vers Dieu, vérité, justice, charité, lumière, beauté. Il retombera dans la nuit de l'Enfer, dans ce monde délirant et grotesque qui lui soufflera le doute, l'erreur, la haine, « magies, parfums faux, musiques puériles », l'art, la laideur, la sottise (2); qui lui criera : « Orgueil! », quand il aura des élans mystiques, non plus pour les bizarreries du style et de la pensée, mais vers la perfection morale, le Ciel; qui l'humiliera et essayera de le déshonorer. Ce sera le « sommeil dans

(1) Souligné par Rimbaud.
(2) « Maintenant — a écrit Rimbaud dans une ébauche du chapitre *Délires II* d'*Une saison en Enfer* — je puis dire que l'art est une sottise. »

un nid de flammes » : et il se complaira dans les menteuses délices de ce supplice où « les hallucinations sont innombrables » !Nonobstant, quoique passé maître en ces « fantasmagories », il s'en taira. « Poètes et visionnaires seraient jaloux », déclare-t-il ; « je suis mille fois le plus riche, soyons avares comme la mer ». Et, dans les chapitres intitulés *Délires*, il raille avec une cruauté de « bête féroce » ce à quoi son cœur et son imagination, jusqu'ici, se sont le plus attachés au monde; il est sans pitié pour lui-même, sans pitié pour les créations antérieures de son génie.

De temps en temps,un *éclair* vient sillonner sa nuit : « Tu travailleras à la sueur de ton front ! » C'est la parole de Dieu à Adam après le péché, reprise par « l'Ecclésiaste moderne, c'est-à-dire *Tout le monde* ». Hélas ! il a « horreur de tous les métiers » ; le laboureur, ainsi que l'écrivain, le dégoûte : « la main à plume vaut la main à charrue » ; il n'aura jamais sa main... Et l'éclair s'efface. Le damné retombe dans l'obscurité bientôt resillonnée de la fulgurance qui montre alors le travail dans le sacerdoce ou dans le cloître (1)... La nuit se referme, suggérant l'idée du suicide... — Est-ce l'aube qui pointe :

Non ! Non ! — s'écrie Rimbaud — à présent je me révolte contre la mort ! Le travail paraît trop léger à mon orgueil : ma trahison au monde serait un supplice trop court. Au dernier moment, j'attaquerais à droite, à gauche. — Alors, — oh ! — chère pauvre âme, l'éternité serait-elle point perdue pour nous !...

Le *matin* paraît. Les ténèbres sont dissipées. Comme toujours, ce matin-là, les yeux las du maudit « se réveillent à l'étoile d'argent », au guide qu'est le travail « sans que s'émeuvent les Rois de la vie, les trois mages, le cœur, l'âme, l'esprit ». Pourtant la fraîcheur et la tendresse aurorales lui font entrevoir, au ciel renaissant, une lumière réconfortante d'espoir :

Quand irons-nous, par delà les grèves et les monts, saluer la naissance du travail nouveau, la sagesse nouvelle, la fuite des tyrans et des démons, la fin de la superstition, adorer — les premiers ! — Noël sur la terre ? — Le chant des cieux, la marche des peuples ! Esclaves, ne maudissons pas la vie.

(1) Dans l'ébauche de *Délires II* déjà citée, on lit : « Quel cloître possible pour ce beau dégoût ? »

Et c'est cet espoir même du salut dans l'élaboration d'une œuvre pour laquelle, affranchi des nécessités matérielles et loin des civilisations insanes et inanes, s'émouvront de concert son cœur, son âme et son esprit en puissance enfin de s'élever par un mysticisme vierge vers la perfection divine, vers la pure beauté qu'il sait saluer à présent ; c'est cet espoir même qui le fait renoncer à l'art de la poésie — « point de cantiques », dit-il dans son *Adieu* — et délibérément chercher, par le moyen du travail positif et rémunérateur, à acquérir la fortune qu'il n'a pas et à conquérir par là l'indépendance totale.

Or voici arriver l'automne, la maturité : il n'a pourtant que dix-huit ans ! Mais pourquoi regretterait-il la continuation de sa jeunesse, puisqu'il est engagé « à la découverte de la clarté divine », qui ne s'enclot dans aucune période de temps ? A présent que, par devoir assumé, il est décidé au travail vulgaire, à l'étreinte de « la réalité rugueuse », sa « barque élevée dans les brumes immobiles tourne vers le port de la misère, la cité énorme au ciel taché de feu et de boue » ; il évoque Paris. Et cette évocation ramène à son souvenir la vision de l'essor prodigieux de son génie, condamné aujourd'hui par sa conscience à se taire et dont, avec un dernier regret, il prononce magnifiquement l'arrêt :

Quelquefois je vois au ciel des plages sans fin couvertes de blanches nations en joie. Un grand vaisseau d'or, au-dessus de moi, agite ses pavillons multicolores sous les brises du matin. J'ai créé toutes les fêtes, tous les triomphes, tous les drames. J'ai essayé d'inventer de nouvelles fleurs, de nouveaux astres, de nouvelles chairs, de nouvelles langues. J'ai cru acquérir des pouvoirs surnaturels. Eh bien ! je dois enterrer mon imagination et mes souvenirs ! Une belle gloire d'artiste et de conteur emportée ! — Moi ! moi...

Enfin, — conclut-il dans un sublime mouvement de repentir et de sacrifice, — je demanderai pardon pour m'être nourri de mensonge. Et allons.

...Allons ! — « *En marche* ! » — Quoiqu'il ne se reconnaisse à Paris aucunes relations capables de l'aider à la conquête d'une position d'attente et libératrice, il lui faut y partir. « L'heure nouvelle est au moins très sévère », dit-il. Il n'a pas d'amis. C'est vrai. Mais ne se rit-il pas maintenant des vaines affections, et ce détachement ne serait-il pas plutôt une chance de victoire ? Dans le silence de sa vie solitaire au milieu des

foules bruyantes, durant cette vigile en le labeur machinal qui le laissera s'imprégner « de vigueur et de tendresse réelle », il se préparera du moins, avec « une ardente patience », à entrer aux « splendides villes » de son but idéal, dans les fêtes de sa pensée, où il lui sera enfin loisible de « POSSÉDER LA VÉRITÉ DANS UNE AME ET UN CORPS ».

Nous ne nous targuons point d'avoir, en ces quelques pages, donné une complète explication d'*Une Saison en Enfer*. Ajournant même nos observations sur ce que cette œuvre comporte de prophétique, nous avons essayé seulement, pour rester biographe, d'en indiquer l'arabesque psychologique. L'écriture de Rimbaud, en général, offre par ses racines comme par sa tige et ses ramures, par la pensée comme par l'expression, un tel prolongement, une telle marque d'infini, qu'il faudrait l'attention de plusieurs générations d'analystes pour en mesurer, pour en saisir toute l'étendue. Il y a dans la parole de ce passant parmi nous, et peut-être davantage dans son silence, matière à dissertation, aussi bien pour les théosophes et les théologiens que pour les philosophes et les esthéticiens. Voici qu'on commence à proclamer d'*Une Saison en Enfer* qu'elle est un chef-d'œuvre de la littérature française. Il nous paraît, après y avoir longuement réfléchi, qu'elle est autre chose d'encore plus exceptionnel. Elle est, de même au reste que *les Illuminations*, un fait métaphysique, un miracle. Car Rimbaud, évidemment, fut plus qu'un écrivain, plus qu'un poète. Il est, selon l'expression de Paul Claudel, « un esprit angélique certainement éclairé de la lumière d'en haut » ; il est, selon la définition de Paul Valéry, « un feu, un acte pur de divination ».

Faut-il voir dans le seul ouvrage que cet être extraordinaire daigna faire imprimer, mais dont il détruisit les exemplaires aussitôt l'édition parue, quand il constata que ses contemporains ne le comprendraient point ou que mal ; faut-il voir dans *Une Saison en Enfer* un mouvement de conversion ? Oui. C'est bien une conversion, dans le sens intégral du mot : en ce fait que l'auteur y part de l'esprit pour, par une marche circulaire à travers le monde, en des cyclones de pensée, revenir à l'esprit. Et ce qu'il y a d'énorme dans cet événement, c'est qu'il semble entraîner avec lui l'humanité. « Le monde marche ! s'é-

crie Rimbaud. — Pourquoi ne tournerait-il pas? » Puis : « C'est la vision des Nombres ; nous allons à l'*Esprit;* c'est très certain, c'est oracle, ce que je dis. » Or, « par l'esprit on va à Dieu ».

Si ce n'est des effluves mystiques dégagés par la spiritualité de Rimbaud, d'où viendrait que ses amis les mieux capables tout au moins de le sentir, Verlaine, Germain Nouveau — nous n'osons dire Forain ni nommer Paul Bourget — soient devenus catholiques croyants? d'où viendrait, et ceci est encore plus significatif, que les quelques grandes intelligences de sa génération et de la suivante, qui furent ou sont ferventes de son œuvre, J.-K. Huysmans, dont les livres religieux dans leur ensemble et par leurs données forment en quelque sorte le commentaire d'*Une Saison en Enfer* écrit selon la technique indiquée au sonnet des *Voyelles*, Paul Claudel, Francis Jammes, d'autres, soient revenus à la foi catholique? Nous savons, en outre, que Louis le Cardonnel est le poète de la génération symboliste qui le premier lut *les Illuminations* dans le manuscrit. « C'est à Rimbaud, nous écrit Paul Claudel, que je dois humainement mon retour à la foi. Je pataugeais dans les marécages du rationalisme et je pensais que le monde entier est aussi explicable qu'une machine à battre, quand la petite livraison de *la Vogue* du 6 mai 1886 (1) est venue briser les murs de la prison infecte où j'étouffais et m'apporter la prodigieuse révélation du surnaturel partout présent autour de nous. Aucun livre ne m'a aidé plus que *la Saison en Enfer* dans cette terrible agonie qu'est la reconquête de la vérité perdue. »

Enfin, que signifierait donc la prose parabolique suivante, trouvée parmi des ébauches d'*Une Saison en Enfer* et faisant corps avec elles, si ce n'est que Rimbaud, au moment où il la traça, un jour de mars ou avril 1873, à Charleville ou à Roche, était revenu à l'Evangile? Il s'y évoque, ange et paralytique guéri par Jésus, quittant le monde des infirmes et des damnés de la littérature :

Cette saison, la piscine des cinq galeries était un point d'ennui. Il semblait que ce fût un sinistre lavoir, toujours accablé de la pluie et noir; et les mendiants s'agitant sur les marches intérieures blêmies par ces lueurs d'orages précurseurs des éclairs d'enfer, tu plaisantais sur leurs yeux bleus aveugles, sur les linges blancs ou bleus

(1) Où parurent pour la première fois *les Illuminations.*

dont s'entouraient leurs moignons. O buanderie militaire, ô bain populaire! L'eau était toujours noire, et nul infirme n'y tombait même en songe.

C'est là que Jésus fit la première action grave; avec les infâmes infirmes. Il y avait un jour, de février, mars ou avril, où le soleil de deux heures après midi laissait s'étaler une grande faulx de lumière sur l'eau ensevelie ; et comme, là-bas, loin derrière les infirmes, j'aurais pu voir tout ce que ce rayon seul éveillait de bourgeons, de cristaux et de vers, dans ce lavoir, pareil à un ange blanc couché sur le côté, tous les reflets infiniment pâles remuaient.

L'eau de Mort. Tous les péchés, fils légers et tenaces du démon, qui pour les cœurs un peu sensibles rendaient ces hommes plus effrayants que des monstres, voulaient se jeter à cette eau. Les infirmes descendaient, ne raillant plus ; mais avec envie.

Les premiers entrés sortaient guéris, disait-on. Non ; les péchés les rejetaient sur les marches, et les forçaient de chercher d'autres postes : car leur démon ne peut rester qu'aux lieux où l'aumône est sûre.

Jésus entra aussitôt après l'heure de midi. Personne ne lavait ni ne descendait de bêtes. La lumière dans la piscine était jaune comme les dernières feuilles des vignes. Le divin Maître se tenait contre une colonne ; il regardait les fils du Péché : le démon tirait sa langue en leur langue, et riait.

Le Paralytique se leva, qui était resté couché sur le flanc. Et ce fut d'un pas singulièrement assuré qu'ils le virent franchir la galerie et disparaître dans la Ville, les Damnés.

Lui, Rimbaud, qui, durant les années passées, aurait cru déchoir à s'inspirer d'un art littéraire quel qu'il fût, paraphrase saint Jean, ce saint Jean avec lequel d'ailleurs il a tant d'affinités, ce Jean dont au baptême il a reçu le nom, ce saint Jean à qui l'hôpital de Bruxelles est dédié, ce Jean sous le nom duquel, en l'hôpital de la Conception à Marseille, il préférera mourir !

Une Saison en Enfer terminée, il envoya le manuscrit aux éditeurs Poot et Cie. Ensuite, il se rendit à plusieurs reprises dans la capitale belge — ce qui prouverait qu'il n'en avait pas été expulsé au moment du procès — pour, sans nul doute, y surveiller l'impression de son livre. C'est, croyons-nous, lors d'un de ces voyages qu'il fit porter à Verlaine, détenu aux Petits-Carmes, l'exemplaire possédé actuellement par M. Louis Barthou.

Aussitôt l'édition confectionnée, Rimbaud, ne voulant pas apparemment qu'elle fût mise en vente, la rapporta tout entière à Roche. Quelques jours après, il fit parvenir à son ami J.-L. Forain un lot de trois ou quatre exemplaires destinés — nous écrit M. Jean Richepin — à Ponchon, Forain, un autre et lui, Richepin (1). Puis il partit pour Paris. C'était vers la fin d'octobre de cette année 1873.

Alfred Poussin, le poète des *Versiculets*, nous a dit l'avoir rencontré le 1er novembre, près de l'Odéon, au café Tabourey, fréquenté presque exclusivement par des littérateurs. L'ayant vu à l'écart de tout le monde, et assis devant une table non servie, l'auteur de *la Jument morte*, arrivé récemment de sa province avec le désir de se créer des relations dans le monde des lettres, lui offrit à boire pour la seule raison que le garçon servant avait, non sans dédain, désigné le solitaire comme un poète. Rimbaud était pâle et, de même qu'à l'ordinaire, muet. Son attitude, ainsi que son visage, décelait quelque chose de virilement amer et de redoutable, qui impressionnait. Il ne répondit pas aux propos amènes de son amphitryon imprévu. — et Poussin, le reste de sa vie, devait garder de cette rencontre un souvenir d'effroi. Cependant, à côté, les autres consommateurs causaient de Rimbaud entre haut et bas, sinistrement et avec une bêtise lâche.

A la fermeture du café — aube du Jour des Morts — le calomnié reprit à grandes enjambées le chemin des Ardennes. Arrivé à Roche, il jeta au feu le tas presque intact des exemplaires d'*Une Saison en Enfer*, et il brûla en même temps tout ce qui de ses manuscrits antérieurs se trouvait à la maison.

Et c'est ainsi qu'en pleine adolescence, ses dix-neuf ans venant de sonner, Arthur Rimbaud consomma le suicide, la « trahison au monde », de son esprit. Le poète se naufrageait lui-même. Mais les épaves de son embarcation, recueillies, sont à présent des phares.

PATERNE BERRICHON.

(1) N'oublions pas qu'à cette époque MM. Jean Richepin et Raoul Ponchon formaient, avec quelques autres jeunes écrivains, le groupe des *Vivants*, adverse au *Parnasse*.

FROUDE ET CARLYLE [1]

—

On pouvait croire bien enterrée cette très vieille histoire du *remords* de Thomas Carlyle, au moins depuis la *Némésis de Froude* (2), en 1903. Il semble qu'il n'en soit rien. Elle renaît de ses cendres. Les voici aux vents encore une fois, des mains de Mr F. Harris. Dans un article de l'*English Review* (3) de février dernier, qui n'a pas manqué d'être sensationnel, il raconte ses « conversations avec Carlyle », en 1877 (ou 78, ou 79 ?) d'après un carnet de notes prises à cette époque — et les réflexions d'ordre général que ces conversations lui suggérèrent.

Eminemment pittoresques, évocatrices du vieillard dolent et passionné, ces pages retentissent de ses boutades sarcastiques et de ses éclats de rire héroïques, soit à propos de Turner, de Ruskin, de Gœthe, de Heine « sale cochon juif » ; de Shakespeare « plus grand que Jésus » lequel a le tort « de n'avoir pas en lui de Falstaff », soit à propos de Darwin (« survivance des plus dignes ! Echappatoire ; échappatoire poltron, avec la queue entre les jambes ! »), soit à propos de Keats, le « bourricot crevé parfumé à l'eau de rose » !

Et ces pages retentissent aussi, sourdement, inlassablement, de l'éternelle lamentation de l'époux de Jane Welsh. Mr F. Harris le voit, un jour de pluie, près de Hyde Park Corner s'arrêter, ôter son feutre, et demeurer là, immobile, sa tête grise inclinée, son visage ruisselant de larmes. Mr F. Harris, accablé de surprise, se souvient enfin. C'est là que, douze années auparavant, Mrs Carlyle est morte subitement dans son landau.

Puis Mr F. Harris entend. Les harpies arrachent au misérable qu'il a devant lui des aveux dans des sanglots, toute la cynique confession de ses crimes ; eunuque dès le ventre de sa mère (4), Carlyle, quarante années durant, fut le bourreau de sa femme...

— Ne nous souvient-il pas d'une aventure analogue ? L'historien-romancier Froude ne nous avait-il pas conté quelque chose de semblable ? Froude aussi ne se promena-t-il pas, certains jours de pluie, en compagnie du Vieillard torturé de remords ? Mr F. Harris

(1) Se reporter pour tout ce qui suit à notre article des 15 juin et 1er juillet 1906 du *Mercure*.

(2) *Nemesis of Froude*, by Sir James Crichton-Browne and Mr A. Carlyle.

(3) *Talks with Carlyle*, by Frank Harris.

(4) Saint Mathieu, XIX, 12.

l'ignore; ignore tout de la violente polémique de vingt années qui éclata à la suite des scandaleuses révélations de Froude entre lui-même, ou ses héritiers, et les amis de Carlyle. Impassible et fatal, Mr F. Harris recopie seulement ses notes prises à l'époque, qui malheureusement « ne l'aident pas beaucoup », et s'aide, pour les compléter, de sa mémoire imaginative, qui sans doute l'aide bien davantage.

Mais Némésis veille. Mr Alexander Carlyle (1) s'occupait fort innocemment à ranger, pour une publication future, la correspondance reçue par Thomas Carlyle. Une lettre de Mr Harris lui tombe sous les yeux : elle est datée d'*Allemagne, décembre 1878*. Or, cette lettre — « écrite avec une Affection et une Vénération trop profondes pour que des paroles puissent les exprimer », établit, de la façon la plus péremptoire que Mr Harris avait connu Carlyle en 1877 (2). Humble, fervent et tremblant disciple (il avait à peine plus de 20 ans et Carlyle en avait 82), il avait, cette année-là, rendu visite (*càlled upon*) au Sage de Chelsea, qu'il avait anxieusement interrogé sur l'art de l'écrivain. Elle établit, aussi péremptoirement, toujours de la main même de son auteur, que Mr F. Harris avait passé toute l'année 1878 en Allemagne (loin des bords de la Tamise, où cependant, sans doute cette année même, avaient lieu les intéressantes *Conversations avec Carlyle*.

D'autre part, Mr Alexander Carlyle n'a pas de peine à démontrer que, en 1879, Carlyle était devenu si faible qu'il dut interrompre ses promenades; qu'il ne sortit que deux fois dans tout le cours de cette année ; la première en compagnie de sa nièce, Miss Mary Aitken ; la seconde en celle de Mr Alexander Carlyle lui-même « sans aucune tierce personne en l'une et l'autre circonstance ». Enfin, Mr Alexander Carlyle ayant vécu personnellement avec Th. Carlyle à partir de cette époque jusqu'à sa mort (5 février 1881) atteste de la façon la plus formelle que « personne qui ressemblât à Mr Harris » ne se présenta jamais à Carlyle durant cet intervalle.

Voici donc ruinées les *bases historiques* des « Conversations avec Carlyle ».Elles furent alors purement *imaginaires?* En ce cas, elles manifestent avec d'autant plus d'éclat les facultés pittoresques, et évocatrices du critique anglais. Mais la logique de ses conclusions n'en souffrirait-elle pas quelque dommage ?

Car, si *l'impuissance* de Carlyle, confessée (publiquement, sous la pluie) par ce géant vieillard de quatre-vingt-trois ans à ce très « jeune homme littéraire » est aussi imaginaire que la confession

(1) La Réponse de Mr A. Carlyle, *Frank Harris and his (imaginary) Talks with Carlyle*, a paru en novembre dernier dans l'*English Review*.

(2) « *When in January 1877 I called upon You* »... Dans l'article il y a : « When I knew Carlyle in 1878-9. »

même, on n'y peut donc fonder la raison secrète de ses incompréhensions de la Beauté? Alors, que reste-t-il?

« La même incapacité physique (1) », déclare Mr F. Harris, qui égara Carlyle dans la conduite de ses relations personnelles les plus intimes (envers sa femme), dut nécessairement l'aveugler sur le côté artistique de la vie...Carlyle manqua du sens de la Beauté (*All Carlyle 's faults... are sins against the spirit of Beauty*).

Oui, que reste-t-il? — Hé, ceci! Que l'incompréhension de la Beauté, chez Carlyle, soit un témoignage *suffisamment probant* de son *impuissance!* L'inférence n'est-elle pas aisée, aussi aisée que le renversement de la proposition?

Etrange, n'est-ce pas? Les mêmes qui blâment Carlyle d'avoir manqué du sens de la Beauté l'accusent d'avoir fait la cour à au moins trois jolies filles (Aurora Kirkpatrick, Margaret Gordon, Jane Welsh), et à une grande belle dame (Lady Ashburton).

Etrange! il n'a pas eu le sens de la Beauté, celui qui, de ses seules mains, éleva cette « cathédrale d'immensité » qu'est *Sartor;* celui qui, de son burin ardent, de son pinceau de flammes, fit jaillir à jamais dans nos mémoires, et comme nul ne le fit, les scènes hurlantes et les héros sanglants de la Révolution Française.

Etrange! il n'eut pas le sens de la Beauté celui dont un Ruskin, un William Morris s'inspirèrent, et que saluent comme leur patriarche vénéré tous ces jeunes artistes d'une école d'art qui cisèle dans l'or le plus fin, se pare des joyaux les plus vifs, et s'avance sur un sol jonché de fleurs de paradis.

Etrange, si Carlyle pèche contre la Beauté, *parce qu'il fut impuissant*, que ses péchés soient, en tant de rencontres, les mêmes que ceux d'un Tolstoï, père d'une nombreuse famille!

Etrange enfin que des vices d'intelligence et de volonté soient imputés à un Carlyle en raison de sa prétendue atrophie du sens sexuel où un Renan trouvait au contraire chez les plus grands chrétiens le secret des actions prodigieuses qu'ils accomplirent!

Quoi qu'il en soit, voici la traduction d'un article (2) qui, bien qu'ancien déjà (il parut en juin 1903) est fort peu connu même en Angleterre. Ces pages sont extraites d'un journal médical (*British Medical Journal*) et visiblement n'étaient point destinées à la littérature. On nous excusera de les y introduire cependant, et nous remercions vivement leur signataire — dont la compétence (3) est d'une autorité incontestable, — de l'avoir permis. Elles ne laisseront plus

(1) *The same physical disability.*

(2) *Froude and Carlyle. The Imputation considered medically*, by Sir James Crichton-Browne, M. D., LL. D., F. R. S., *British Medical Journal* (June 1903).

(3) Sir James Crichton-Browne est Président de l'Institut Royal de Médecine de l'Université d'Edimbourg.

aucun doute, croyons-nous, dans l'esprit des lecteurs, sur cette question fort importante, qui n'est rien moins au fond que celle de la valeur de cette « nouvelle force morale » que fut Thomas Carlyle.

E. M.

Avec son opuscule : *My Relations with Carlyle* (1), qui vient de paraître, James Anthony Froude couronne dignement cette colonne de calomnie que, en qualité d'ami intime et de biographe de Carlyle, il s'est attaché à lui élever, cinq années durant, après la mort de ce grand homme — colonne qui, malgré ses guirlandes de fleurs de rhétorique, demeure hideuse, torse, sans grâce, et au sommet de laquelle l'effigie réelle du personnage échappe aux regards.

On démêlera ailleurs (2) la trame bien nouée des mensongères allégations de Froude. Mais je veux ici soumettre au jugement des gens de profession médicale une de ses imputations cruelles contre Carlyle, au sujet de laquelle eux seuls sont à même de décider avec compétence, mais qu'il n'a pas hésité à porter devant le grand public. Accusé d'indiscrétion, en profanant les retraites les plus sacrées de la vie domestique de Carlyle, et en livrant à l'impression ses pensées les plus intimes et celles de sa femme, Froude et ses amis n'ont point manqué de s'abriter derrière le prétexte le plus habituel — recours si fréquent de la haine — de la biographie sincère. Mais la biographie sincère a ses limites et jusqu'ici n'a point été tenue de s'étendre au récit des relations sexuelles du héros. Il était réservé à Froude de montrer un exemple des plus pernicieux et d'infliger une souillure à la littérature anglaise, en divulgant à tout venant l'existence d'une tare génitale chez l'homme dont il avait été chargé d'écrire la vie, et qu'il affecte de proposer à notre admiration comme un des spécimens d'humanité les plus nobles et les meilleurs. Si cette assertion de Froude avait été comme une étincelle éparse d'un coup de haine, on aurait pu la laisser passer inaperçue, et l'abandonner au souffle du mépris populaire qui l'aurait emportée ; ou bien elle serait tombée d'elle-même, se serait plongée, perdue, dans l'amas immense d'insincérité qu'est l'homme à qui elle a échappé. Mais on en fait la lumière qui éclaire les existences

(1) Paru en mai 1903 (note du traducteur).
(2) Dans *Nemesis of Froude,* réponse à « *My Relations with Carlyle* » de Froude et paru en septembre 1903.

de Carlyle et de sa femme ; et on s'en sert pour expliquer quantité de choses singulières et déplaisantes dans le portrait que Froude a tracé d'eux. Il est donc nécessaire qu'on examine la valeur d'une telle assertion.

L'assertion de Froude, qui est formulée en les termes les plus précis, est que Carlyle fut un de ces hommes qui n'auraient jamais dû se marier ; il portait en effet le poids d'un vice de conformation physique qui rendait impossible la consommation de son mariage, et qui était cause de ses défaillances de volonté, de ses écarts d'humeur et de tenue morale, comme aussi de la triste destinée de sa femme. En un mot Carlyle était impuissant.

Pour vérifier la valeur de cette assertion, il est nécessaire d'abord de s'assurer de l'autorité sur laquelle Froude fait fond en la présentant. Et ici nous découvrons qu'il s'est entièrement fié à la rumeur, à des « dires échappés dans le cercle des gens reçus à la maison de Cheyne-Row » ayant trait « au mariage qui n'était pas un vrai mariage, mais seulement un compagnonnage » et à une communication confidentielle à lui faite par Miss Geraldine Jewsbury, amie intime de Mrs Carlyle.

Pour ce qui est de la rumeur en une question de cet ordre, il est à peine urgent de faire remarquer qu'elle ne mérite pas qu'on s'y arrête un seul instant, et on est surpris que Froude se soit efforcé de l'étayer. Il ne nomme personne, hors lui-même, qui eût entendu ces « dires » mystérieux échappés à Cheyne-Row, et on espère presque qu'il s'est trompé, et que les gens distingués qui se réunissaient là trouvaient d'autres sujets de conversation plus élevés et plus purs que les relations conjugales de leur hôte et de leur hôtesse. Le fait que Mr et Mrs Carlyle, pendant qu'ils habitaient Londres, occupaient des chambres à coucher séparées, et cet autre fait que leur union fut stérile, peuvent avoir mis en branle les langues des commères et les cerveaux malpropres. Mais le premier fait trouve une explication suffisante dans l'extrême susceptibilité aux bruits nocturnes de leur nature respective, et dans l'accablante insommie à laquelle tous deux étaient sujets. Le second fait peut avoir bien des raisons différentes, et la moins probable de toutes était celle que Froude nous rapporte comme étant la raison préférée parmi les bavards de Cheyne-Row. Des gens mariés ayant des chambres à coucher

séparées ont souvent de nombreux enfants, et un vice physique qui empêche la consommation du mariage est fort rarement la cause de la stérilité.

J'incline à croire que Froude a considérablement antidaté l'origine de la rumeur concernant les rapports conjugaux des Carlyle, qu'il a accueillie avidement et qui, indéniablement, a reçu un vaste crédit. Il lui est impossible de montrer le moindre fragment de témoignage que, du vivant de Mrs Carlyle, des soupçons de cet ordre se soient élevés. Toutes les informations dont j'ai pu me rendre maître prouvent que ces rumeurs ne commencèrent à avoir cours à Londres qu'après que lui et Miss Jewsbury eurent comploté leur biographie de Carlyle. Que lui-même ait eu des doutes sur la question, il est impossible de le nier, car il dit qu'il n'était pas sans-être préparé à entendre l'histoire de Miss Jewsbury : « J'avais senti tout le temps qu'il devait y avoir quelque mystère de cette espèce », mais le vraisemblable est que à la réflexion, après la surprise causée par la découverte « fantastique et hallucinante » (« weird and uncanny ») que lui avait confiée cette dernière, son imagination, éprise de mythes, en évoqua la confirmation dans le passé où elle n'avait aucun fondement réel. N'oublions pas non plus que Carlyle blâmait Froude de son goût pour les « révélations scandaleuses ». Mais même si une rumeur du genre auquel il fait allusion avait librement prévalu longtemps avant que Miss Jewsbury lui eût conté son histoire, rien ne l'autorisait à l'ajouter pour soutenir l'assertion définie qu'il a promulguée, car il devait bien savoir que de telles rumeurs ont été mises en cours de temps en temps à propos de bien des gens éminents, dans certains cas en plein démenti des événements, qu'elles sont faciles à répandre mais malaisées à anéantir, et qu'elles n'ont jamais d'elles-mêmes la moindre valeur.

Il faut écarter d'une façon péremptoire la rumeur anonyme sur laquelle Froude s'appuie plusieurs fois ; et, par conséquent, l'unique fondement de sa basse imputation est la communication à lui faite par Miss Geraldine Jewsbury. Tout l'édifice qu'il a élevé avec tant d'ingéniosité et d'apparente ingénuité repose sur la véracité de ce témoin.

Il n'échappa naturellement point à Froude qu'il était de nécessité première, pour sa théorie de l'impuissance de Carlyle,

et de ses autres fautes, que Miss Jewsbury fût crue, et il a, en conséquence, pris la peine de montrer qu'elle avait eu les occasions les plus favorables de savoir de quoi elle parlait, et qu'elle était une âme digne de foi, et sincère. Et pour ce faire, il a eu recours à des moyens que je suis contraint de stigmatiser comme déloyaux. Mrs Carlyle, nous raconte-t-il, parlait et écrivait de Geraldine Jewsbury comme de sa Consuelo. Mais si elle le fit, ce doit avoir été dans un sens ironique, car leur correspondance prouve clairement qu'elle n'usa jamais du moindre avis offert par Miss Jewsbury, et qu'elle la rabrouait impitoyablement quand cette dernière s'aventurait à exprimer une opinion. Qu'elles aient été sur un pied d'étroite intimité, c'est là un fait indubitable ; mais l'intimité n'était point de l'espèce que Froude voudrait nous faire croire, et qu'il caractérise de ce trait controuvé que Miss Jewsbury était à peu près de l'âge de Mrs Carlyle, la vérité étant que onze années les séparaient, Mrs Carlyle étant née en 1801, et Miss Jewsbury en 1812. Miss Jewsbury ne fut jamais reçue dans le sanctuaire des pensées et des sentiments de Mrs Carlyle, mais fut tenue en respect et à l'écart dans les cours extérieures du temple ; et l'attitude de Mrs Carlyle à son égard fut empreinte de quelque patronage et de quelque protection. Mrs Carlyle était flattée du culte qu'elle recevait d'elle et reconnaissante de bien des attentions délicates qu'elle lui prodiguait ; mais du commencement à la fin, elle la traita comme un être faible et fantasque, pauvre de raison et de sens, et le fait est à coup sûr significatif que Froude délibérément ait supprimé toutes les lettres de Mrs Carlyle dans lesquelles Mrs Carlyle exprimait franchement son opinion sur elle. Dans les « Lettres et Mémoires (1) » que Froude choisit et édita, on ne trouve aucune remarque qui jette quelque défaveur sur Miss Jewsbury, tandis que dans les « Nouvelles Lettres et Mémoires (2) » il est des preuves abondantes de l'estime légère en laquelle Mrs Carlyle la tenait. Elle la représente comme une femme tracassière, romanesque, névrosée, passablement toquée, la tête pleine de choses absurdes. « C'est son péché mignon, dit-elle, et son métier de romancière l'a aggravé, le besoin d'éprouver

(1) *Letters and Memorials*, édition Froude.
(2) *New Letters and Memorials*, édition de Sir James Crichton Browne et A. Carlyle.

et de produire des émotions violentes. » Les intrigues de Miss Jewsbury et ses affaires d'amour, Mrs Carlyle y fait de fréquentes et dédaigneuses allusions. « Géraldine, écrivait-elle, a un faible. Elle n'est jamais heureuse que quand elle a une *grande passion* en train ; et, comme les hommes non mariés redoutent ses façons impulsives et démonstratives, elle a passé toutes ses *grandes passions* depuis trente ans sur des hommes mariés. » Ailleurs elle cite le fait que Mrs Jewsbury « faisait la cour la plus folle à un homme » qui allait se marier ; et ailleurs encore qu'« une lettre de son amoureux déclaré, un Egyptien, lui faisait perdre la raison ». Et par-dessus tout, les sentiments de Miss Jewsbury pour Mrs Carlyle elle-même, qui étaient bien connus de Froude, étaient de nature à le faire réfléchir, avant d'écouter ses révélations sur des sujets délicats. Ces sentiments étaient des plus extravagants, et à un certain degré hors nature. Parce que Mrs Carlyle avait manifesté sa préférence pour une autre femme, elle provoqua chez Miss Jewsbury un accès furieux de ce qu'elle appelait elle-même « jalousie de tigresse », tel, dit Mrs Carlyle, qu'« il n'était jamais entré dans mon esprit qu'une femme pût en éprouver pour une autre femme. Je ne suis pas du tout sûre qu'elle ne devient pas folle. » D'autres exemples de troubles émotifs aigus à l'endroit de Mrs Carlyle sont rapportés, et les lettres adressées à Mrs Carlyle par Miss Jewsbury, conservées par Mrs Ireland, sont d'un style souvent passionné et érotique. Il n'est pas ordinaire pour une femme de trente-deux ans d'écrire à son amie de onze années plus âgée dans des termes comme ceux-ci : « Vous n'êtes jamais absente de mes pensées une heure entière. Je pense à vous bien plus que si vous étiez mon amant. — Je ne puis exprimer mes sentiments même à vous, — ce sont de vagues, d'indéfinis besoins d'être à vous d'une façon ou d'une autre. » De constitution frêle, nerveuse, extrêmement sensible, Miss Jewsbury devint maladive, bizarre, irritable ; elle se plaignait constamment de maux de tête, et de misères, et souffrait de dépression mentale. Car elle raconte d'elle-même : « Deux ans durant, cette noire désespérance ne m'a laissé que de courts répits. Ce n'est pas du chagrin, on peut supporter cela. Oh ! c'est trop affreux pour en parler. La dépression qui vous envahit à un moment donné, qui vous prend corps et âme pendant des heures et des jours, et l'horrible in-

tervalle de lucidité qui se passe à craindre le retour de la crise quand on sait bien qu'elle va revenir. » Tous les détails biographiques que nous possédons sur Miss Jewsbury, et ils sont nombreux, témoignent que, en dépit de sa personnalité intéresssante, de ses facultés brillantes de conversation, et de son beau talent littéraire, elle n'inspirait aucune confiance, et qu'elle manquait de bon sens, ou que, comme Carlyle en a conclu, « c'était une folle guenille de créature » !

Et voilà l'unique témoin invoqué par Froude pour défendre sa cause et pour stigmatiser Carlyle. Dans l'unique intérêt de la biographie sincère, cette femme non mariée vint trouver Froude, qui n'était pas médecin, et discuta avec lui de la question de l'incapacité maritale de l'homme pour qui elle avait professé une éternelle gratitude, — et des causes de la stérilité de la femme qu'elle appelait sa plus chère amie. Point n'est besoin de supposer que la pudeur de Miss Jewsbury dût souffrir quelque embarras, ou que son visage fût couvert de confusion durant le temps de son entrevue avec Froude, car nous savons, sur l'autorité de Mrs Carlyle, qu'elle avait avoué n'avoir « absolument aucune pudeur ». Elle chercha une entrevue là où une lettre aurait suffi parfaitement, et elle et Froude semblent s'être étendus à des « détails » considérables, et, comme il dit, « curieux », car nous apprenons que ce fut la première nuit de ses noces que Carlyle découvrit son infirmité ; que ce fut le désir déçu de Mrs Carlyle d'avoir des enfants qui était au fond de leurs querelles et de leur malheur, et que, une fois, Mrs Carlyle résolut de s'en fuir et même d'épouser une autre personne. Pas une seule ligne, ou un seul mot, — qu'on le remarque, — n'existe, que Miss Jewbury pût indiquer soit dans toute sa correspondance confidentielle avec Mrs Carlyle, s'étendant sur une période d'un quart de siècle, soit dans le Journal intime de Mrs Carlyle ou dans ses entretiens les plus secrets avec elle-même, au temps où son humeur amère contre son mari était le plus aiguë, qui puisse donner la moindre apparence de vérité à une telle révélation.

Elle s'en est fiée à ses souvenirs de prétendues conversations avec Mrs Carlyle, au sujet desquelles elle n'a pu fournir aucun témoignage parallèle, et pourtant, sans une ombre de preuve, Froude a reçu comme l'évangile ses paroles d'égarement et de vertige. Il n'a pas non plus jugé bon de vérifier en aucune

façon l'assertion de Miss Jewsbury, bien qu'il la jugeât non comme un simple bavardage, mais comme une chose d'importance vitale, et qu'il lui fit donner le ton à toute sa biographie. Carlyle était vivant, Froude pouvait voir plusieurs des médecins qui avaient soigné Mrs Carlyle, pouvait en appeler à quelques-unes de ses amies les plus judicieuses, telles que Mrs Russel, de Thornhill, qui avait eu avec Mrs Carlyle des rapports bien plus intimes que Mrs Jewsbury ; mais Froude ne fit pas une seule démarche pour une contre-épreuve qui était à sa portée. Il accueillit la découverte de Mrs Jewsbury avec empressement. Il était prêt à l'entendre ; il avait flairé de loin un mystère. Il avait eu des « lettres anonymes » sur la question, nous dit-il. Des « lettres anonymes ! » Dieu le bénisse ! Et pourquoi les misérables anonymes lui auraient-ils écrit à lui plutôt qu'à aucun autre parmi les nombreux amis de Carlyle ? Froude s'appropria la calomnie, tout simplement ; il la dilua dans tous ses écrits sur Carlyle et il l'a laissée comme un legs embaumé à ses enfants. Il souhaitait vivement écrire une vie « populaire » de Carlyle, nous dit-il, et « populaire » veut dire qui se vend, et il n'est pas douteux que l'élément tragique et que la matière litigieuse qu'il a introduits dans les volumes dont il prenait responsabilité, ainsi que les discussions auxquelles ils donnèrent lieu, n'aient ajouté considérablement à leur attrait et n'aient accrû leur vente.

Le même confidence faite par Miss Jewsbury à Froude nous offre un autre exemple de l'extraordinaire et de la constante inexactitude du personnage. Il nous dit que Miss Jewsbury vint le trouver avec son secret quand elle entendit dire qu'il avait été choisi pour écrire la vie de Carlyle. Cela se passait, d'après lui, en 1873. Mais voilà que deux pages plus loin, oubliant évidemment ce qu'il avait écrit, il nous conte que Miss Jewsbury mourut tôt après, — c'est-à-dire après lui avoir communiqué ces soi-disant faits. Or la vérité est que Miss Jewsbury ne mourut qu'en 1880 et donc vécut encore sept années après la communication faite à Froude, qui pense que « tôt après » indique avec exactitude la succession de deux événements qu'un dixième de vie humaine sépare. Cette étrange Miss Jewsbury semble n'avoir pas seulement été une singulière conteuse elle-même, mais la cause constante de singulières histoires chez les autres, car voici Mrs Ireland, sa biographe, qui nous dit que

« le court espace de temps qu'elle passa au chevet du lit de l'Hôpital Saint-Georges (où reposait le corps de Mrs Carlyle) avait enlevé à son esprit curieux et ardent beaucoup de l'élasticité qui lui restait. » — « Un ébranlement profond avait été donné à ces liens mystérieux qui rattachent hommes et femmes à la vie. » C'est alors que commença l'œuvre qui consiste à cesser de vivre. Mais la vérité est que Miss Jewsbury survécut quatorze années à sa visite à l'Hôpital Saint-Georges, et qu'elle mourut d'un cancer, ce qu'il serait aussi censé de rapporter à un repas de tomates qu'à l'ébranlement causé par la mort subite de son amie.

Miss Jewsbury devait fort bien savoir qu'il ne pouvait être question d'attribuer l'impuissance de Carlyle à quelque déformation physique qu'il eût connue avant son mariage. Qui aurait cru que cet homme à l'âme noble, d'honneur impeccable, aurait brisé la vie d'une jeune femme en l'induisant à un mariage qui n'en était pas un ? Non, non ! Cela était impossible, et en outre, toute allégation de ce genre aurait pu être aisément réfutée. Il y avait des gens qui avaient vu Carlyle au bain. Aux dernières années de sa vie, il souffrait d'une hernie inguinale, et la personne qui bien des fois ajusta son bandage est encore en vie, et est prête à témoigner qu'il était en tous points de conformation normale. On ne pouvait évoquer une cause d'impuissance physique visible et, par conséquent, Miss Jewsbury et Froude se rejetèrent sur un état occulte de son organisme, ou « sa constitution physique », dont Carlyle n'était pas averti quand il se maria, mais qui se manifesta promptement à lui : « Le matin qui suivit le jour du mariage », dit Froude, sur l'autorité de Miss Jewsbury, « il saccagea le jardin de fleurs de Comley Bank, dans un accès de fureur indomptable. » Mais, malheureusement pour Miss Jewsbury, il n'y avait point de jardin de fleurs à Comley Bank, seulement un bout de terrain où il n'est guère vraisemblable qu'il pût y avoir eu beaucoup de fleurs, en Ecosse, le 18 octobre, lendemain du mariage, et dont la lacération furieuse dut avoir été exécutée sous les yeux des voisins, sans doute aux aguets, prévenus du fait qu'un couple de nouveaux mariés avait, la veille, pris possession de cette maison faisant corps avec d'autres. Supposer qu'un homme de caractère, et d'esprit avisé, comme Carlyle, se découvrant incapable de coït normal, la première

nuit de son mariage, se soit conduit comme un dément furieux en public, est trop absurde pour qu'on y pense un seul instant. Les médecins, — et particulièrement ceux qui exercent dans les endroits fréquentés par des gens en voyage de noces, ont l'habitude des effets de ces insuccès de premières nuits, et je suis convaincu qu'ils n'y trouveront pas de ces accès de fureur indomptable. Ils peuvent ainsi constater de la prostration, de l'angoisse, des tremblements, des frayeurs et même le suicide, mais la fureur dans un jardin de fleurs, je ne l'imaginerai jamais ! Si Carlyle s'était découvert impuissant la première nuit de son mariage, — ce dont il n'existe pas une seule base de preuve, hors des souvenirs que Miss Jewsbury avait de ses conversations avec Mrs Carlyle, — il aurait mis en pratique cette épreuve de patience grâce à laquelle des troubles de ce genre, dus à des impressions mentales, disparaissent si souvent ; ou bien, il aurait consulté quelque membre de la Faculté d'Edimbourg, ou peut-être son frère John, qui était un praticien diplômé.

J'ai examiné toutes les raisons qu'avait Froude de dire, pour soutenir son allégation, que Carlyle était impuissant. Et à quoi aboutissent-elles ? à rien ; et cependant sur rien, sur la fiction due à l'imagination enflammée de Froude et sur les billevesées dues à celle, prolifique, de miss Jewsbury, on a fondé la diffamation la plus féroce à l'égard de Carlyle et de sa femme. Miss Jewsbury a semé, Froude arrosé, et la calomnie a crû en tous lieux, à tout le moins dans la métropole, sol fertile à ces potins allèchants et libertins concernant des gens éminents, qu'une haute civilisation ne manque jamais d'engendrer. J'ai entendu affirmer dans la société londonienne, bien des fois, avec ou sans commentaires facétieux, que Carlyle était impuissant, et que c'était la clef de l'histoire de sa vie ; et j'ai invariablement demandé les autorités ou les preuves de l'affirmation, et les réponses que j'ai reçues se sont toutes résumées en les quatre que voici :

1) C'est ce qu'on raconte ;

2) Froude l'a dit ;

3) Sir Richard Quain l'a dit ;

4) Le chef de clinique de l'hôpital Saint-Georges, qui a examiné le corps de Mrs Carlyle, a déclaré qu'elle était *virgo intacta*.

Quant à ce qu'on raconte, point n'est besoin de rien ajouter. Cela, considéré à part de son lien d'origine défini et saisissable, n'est que du vent, et le comble de la démence serait d'y prêter attention.

Quant à Froude, je ferai seulement remarquer que le fait qu'il a dit une chose est la raison la meilleure de ne pas la croire.

Quant à sir Richard Quain (1), j'ai à peine besoin de rappeler à mes confrères que lui attribuer cette rumeur est un mensonge palpable. Sir Richard (alors docteur) fut consulté par Mrs Carlyle ; il la soigna pendant nombre d'années, et ce fut lui qui signa son certificat de décès. Président du Conseil général de médecine, il n'était pas homme sans doute à commettre un acte infâme sous le rapport professionnel, en divulguant un secret à lui confié par un malade, en l'exercice de sa profession. Personne qui l'a connu ne croira qu'il ait agi ainsi : et, qu'il n'ait point agi ainsi, j'ai, moi-même, la raison la plus sérieuse de le croire, car, en une certaine circonstance, où je dînais avec lui, à la table de Woolner le sculpteur, comme notre hôte exposait la théorie de l'impuissance de Carlyle, Sir Richard en rit de mépris, comme d'une mauvaise plaisanterie. Je sais aussi que, quand Sir Richard soignait Mrs Carlyle, aux environs de 1860, il eut, à une de ses visites, après avoir quitté le chevet de Mrs Carlyle, une entrevue dans le salon avec Mrs Venturi (sœur de l'hon. Mrs Stansfeld), qui était là en tant qu'amie de Mrs Carlyle, et qui se chargeait de ses prescriptions; il ajouta à celles-ci : « Vous pouvez dire à Mr Carlyle qu'il peut reprendre ses rapports conjugaux avec sa femme. » A quoi Mrs Venturi répondit : « J'aimerais mieux que vous le lui disiez vous-même. »

L'anathème dernier jeté par Froude sur Carlyle est si tard venu que plusieurs des témoins à qui on pouvait en appeler pour en démontrer l'injustice ont maintenant disparu. Le docteur T. J. Maclagan qui a soigné Carlyle pendant deux ans et durant sa dernière maladie, qui lui soutenait la tête quand il est mort, vient, à nos regrets à tous, de disparaître à son tour. Il devait avoir eu des

(1) Mrs F. Harris invoque ce témoin, mais toujours d'après ses notes qui malheureusement ne l'aident pas beaucoup, car il dit : « Le nom, d'après mes souvenirs est : Dicky Quain, mais j'ai noté seulement « le docteur », et une lettre ensuite qui est illisible » (Note du traducteur.)

occasions particulièrement favorables de s'informer, et je l'ai entendu déclarer que cette rumeur concernant l'impuissance de Carlyle était un ignoble mensonge. Je suis allé trouver Mrs Maclagan, pensant qu'il pouvait avoir laissé quelques notes biographiques, mais on n'en a trouvé aucune. Mrs Maclagan m'a cependant autorisé à dire qu'elle a entendu, à différentes reprises, son mari parler de Carlyle dans les termes les plus affectueux et les plus respectueux possibles. Il disait souvent : « Si jamais un mot vif échappait aux lèvres de Carlyle, il était immédiatement suivi d'une bonne parole, ou d'un bon regard qui en émoussait la pointe. Sa vie fut belle et pure. » En parlant de la mort de Carlyle, il dit à Mrs Maclagan : « Ce fut la fin d'un homme grand et bon, que le monde en dise ce qu'il voudra ! »

Quant à l'assertion que le chef de clinique de l'hôpital Saint-Georges aurait déclaré Mrs Carlyle *virgo intacta*, il est presque superflu d'y prêter la moindre attention. Mrs Carlyle mourut subitement dans son landau le 21 avril 1866, vers quatre heures de l'après-midi. On s'aperçut de sa mort à un certain endroit de Hyde Park, juste en face de la statue d'Achille, et son corps fut immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Georges qui se trouve à deux cents mètres de là. Deux heures ne s'étaient pas écoulées que Miss Jewsbury et Froude se présentèrent. Ce dernier raconte ainsi ce qu'il vit : « Là sur un lit, dans une petite chambre, nous trouvâmes Mrs Carlyle. Elle était admirablement mise, mise comme toujours avec un goût parfait et simple. Rien n'avait été touché. Sa coiffure n'avait pas été enlevée. On aurait dit qu'elle s'était assise sur le lit, après être descendue du landau, et qu'elle s'était inclinée en arrière pour dormir. » Le secrétaire de l'hôpital se souvient que le corps de Mrs Carlyle fut étendu sur un lit, non, pas, comme le dit Froude, dans une petite chambre, mais dans une des grandes salles, où elle était cachée par un paravent. Mais laissons cela. « Il fallut tout de suite considérer deux choses, continue Froude, à savoir : comment communiquer la nouvelle à Carlyle (1), et comment empêcher une enquête et une autopsie, ce qui, disait Forster, le tuerait. Forster prit sur lui de s'occuper de cette dernière question. » Et

(1) Carlyle était à Edimbourg, où il venait d'être acclamé Recteur de l'Université (note du traducteur).

Forster fit si bien qu'il n'y eut point d'enquête du « Coroner » (1) ni d'autopsie, et le corps fut ramené à Cheyne-Row le même soir.

Or peut-on concevoir que, dans un de nos grands hôpitaux publics, on commettrait un outrage tel que l'examen médical du corps d'une dame qui y est déposé temporairement, — du point de vue de sa virginité ? Qui aurait conçu une aussi absurde idée ? Voilà une misérable diffamation qu'on doit repousser avec indignation. Et si, par quelque occurrence diabolique, il s'est trouvé, en 1866, quelque gredin de jeune étudiant en médecine ou de jeune médecin à l'Hôpital Saint-Georges pour entreprendre un tel examen, son rapport sur le résultat aurait été absolument sans valeur. Je crois qu'aucun gynécologiste ne me contredira si j'affirme que, dans le cas d'une femme de soixante-cinq ans, qui n'a jamais eu d'enfant, une contraction extrêmement forte peut avoir résulté des changements survenus après la ménopause, et que cependant le sujet peut avoir eu des relations sexuelles complètes pendant bien des années. Un spécialiste même n'ose pas, dans de telles circonstances, risquer une opinion positive ; que dire d'un étudiant inexpérimenté ? Habrida, le professeur de médecine légale de Vienne, a récemment établi que, dans au moins cinquante pour cent des cas examinés par lui, il n'a pas formulé une conclusion positive sur cette même question. On a enregistré de nombreux cas de grossesse sans rupture de l'hymen. Achenlach a enregistré vingt-cinq cas, et Kanony en a recueilli quarante-trois dans des travaux sur cette question.

Mais je suis en mesure d'établir de la manière la plus positive qu'aucune autopsie du corps de Mrs Carlyle n'a eu lieu. Le docteur Ridge-Jones, qui était Officier-Médecin Résident à l'Hôpital Saint-Georges le 21 avail 1866, m'écrit ce qui suit : « Je me rappelle nettement avoir été près feue Mrs Carlyle quand elle fut transportée de Hyde-Park à l'Hôpital Saint-Georges dans son landau, en 1866. Elle était morte quand je l'ai vue, et on ne procéda, ni ne songea à aucun examen. Comme j'étais là l'Officier Médecin Résident permanent et payé (je remplissais cet office depuis six ans), à cette époque, personne n'aurait pu faire un examen du corps, d'aucune espèce, sans

(1) Magistrat chargé de mener les enquêtes en cas de mort accidentelle ou subite.

mon autorisation. Vous pouvez donc recevoir de moi *comme un fait*, qu'on n'a procédé à aucun examen. Feu Mr Froude vint à l'Hôpital quelques instants après que Mrs Carlyle y avait été portée et j'ai longuement causé avec lui. Il n'y a pas eu d'enquête judiciaire, et je ne me rappelle pas avoir délivré de certificat de décès. »

Je crois avoir écarté tout ce qu'on a présenté en faveur de l'hypothèse de l'impuissance de Carlyle. Qu'on me permette quelques réflexions sur l'autre côté de la question. Compte-t-on pour rien la magnifique virilité de ses écrits? Y eut-il dans son style, dans ses manières, sa voix, son aspect, sa conduite, un seul trait que nous rapportions à une virilité atrophiée ? Absolument l'inverse. Il fut en tout point un homme. Et Mrs Carlyle, que penser d'elle? S'il y eut quelque froideur dans cette union, elle vint d'elle. Dans la période des fiançailles, elle lui écrit, un an avant leur mariage: « Je vous aime(1), mais je ne vous aime pas d'*amour*. C'est-à-dire mon amour pour vous n'est pas une passion qui trouble mon jugement et qui absorbe tout mon respect pour moi-même et pour les autres. C'est une affection simple, honnête, sereine, faite d'admiration et de sympathie. » Mais après quelque temps, et surtout à Hoddam-Hill, ses sentiments deviennent plus chaleureux : « Je vous aime, écrit-elle, tendrement, pieusement. Je suis à vous. Oh ! que ne savez-vous combien absolument à vous ! » En réponse à quelque ardente expression de Carlyle dont les aspirations matrimoniales étaient assez normales. « Voici, écrit-il de Scotsbrig, deux hirondelles dans le coin de ma fenêtre, qui ont pris logis cet hiver, et, malgré la disette et la mauvaise récolte, elles élèvent une famille dans la satisfaction la plus haute et l'union des âmes. Sûrement, sûrement, Jane Welsh et Thomas Carlyle, ici, tels qu'ils sont, ont en eux autant de sagesse que bien des hirondelles. Qu'ils la pratiquent donc, au nom de Dieu, et vivent heureux comme le font ces oiseaux de passage. » Les lettres de Mrs Carlyle après le mariage, et, en fait, à toute période de leur existence conjugale, ne portent aucune trace de déception sexuelle. Six semaines après son mariage, elle écrit à sa belle-mère : « Nous sommes réellement heureux : et quand il lui arrivera quelque ouvrage,

(1) Cf. *Lettres d'amour de Thomas Carlyle et de Jane Welsh* (Mercure de France, tome II, page 65, 23 janvier 1825).

nous serons encore bien plus heureux. Vraiment, je serais stupide, ou bien ingrate, si je ne me félicitais pas à chaque heure du jour du sort qu'il a plu à la Providence de me départir. Mon mari est si bon ! à tous égards selon mon cœur ! »

Durant le temps de l'une de leurs premières séparations, pendant qu'elle était chez sa mère à Templand, elle lui dit : « Toi le plus cher et le meilleur des maris, crois-tu que tu ne reverras plus jamais mon visage? Je voudrais être de retour, et te donner un baiser pour chacun des moments où j'ai été absente... Mon Bien-aimé, je t'aime tant ! Dieu te bénisse, mon chéri ; à jamais, à jamais entièrement ta Femme. » S'attendrait-on à quelque chose de ce genre, d'une jeune femme que Miss Jewsbury dépeint comme une victime mélancolique et blessée d'un mariage non consommé ! Mrs Carlyle n'était pas une bête, ni une écolière fruste et non initiée. Elle avait vingt-cinq ans à son mariage. Fine, pratique, et. comme le montrent ses lettres de fiançailles, fort avertie des devoirs et des responsabilités conjugales pour les deux parts. Elle aurait sûrement fait part à sa mère de la faillite de ses raisonnables espoirs, et sa mère, d'abord assez mal disposée pour Thomas Carlyle, serait sûrement intervenue, ou bien aurait consulté son médecin fidèle, le docteur Russel. — « tête solide, et cœur droit », comme l'appelait Carlyle. Mais pas l'ombre d'une plainte n'échappe jamais à Mrs Welsh et, avec le temps, ses sentiments pour son beau-fils devinrent de plus en plus cordiaux.

Les lettres de Carlyle à sa jeune femme, avec plus de force encore que ses lettres à elle, réduisent à néant le reproche monstrueux de Froude. Voici un passage de sa réponse à la première lettre qu'elle lui écrivait, six mois après leur mariage, comme il était à Dumfries pour affaires : « Quelque chose comme ce qu'aurait pu être pour le Mauvais Riche dans les flammes la goutte d'eau du doigt de Lazare, fut la lettre de ma très chère Goody à son mari hier après-midi. Non, je ne t'aime pas le moins du monde ; seulement un peu de *sympathie*, et d'*admiration*, et une certaine *estime* ; rien de plus. O ma chère Petite, la meilleure des Femmes. Mais je ne veux pas en dire un mot de plus, jusqu'à ce que je te le chuchote à ton oreille, avec mes bras autour de toi. » Est-ce ici le langage de l'eunuque, ou de l'homme parlant à la femme en-

vers qui il a un tort grave dont elle éprouve le ressentiment amer ?

A Comley-Bank et à Craigenputtock, c'est-à-dire durant les huit premières années de leur mariage, Mr et Mrs Carlyle occupaient la même chambre à coucher, et ce ne fut qu'ensuite qu'ils eurent des appartements séparés. Mrs Carlyle note expressément que leur installation, quand ils furent à Londres, pour la première fois (ils habitaient dans un garni d'Ampton Street, Gray's Inn Road), consistait en un salon, avec une petite chambre à coucher, qui s'y ouvrait par une porte à deux battants. Les assertions de Froude, relatives à leur système de double chambre-à-coucher, sont absolument fausses et, comme à l'ordinaire, empreintes de malveillance.

Il prétend que cet arrangement fut adopté pour le plaisir de Carlyle, qui voulait une chambre à coucher pour lui tout seul, et que cela faisait partie de sa commune négligence de sa femme. La vérité est que ce fut Mrs Welsh, belle-mère de Carlyle, qui eut cette idée, durant une de ses visites à Cheyne Row, simplement à cause de l'état de santé de sa fille à cette époque, — fait assez significatif. Que ce soit Mrs Carlyle qui ait souhaité coucher seule, voilà qui est certain. Carlyle a raconté à sa nièce, Miss Mary Aitken, qu'en une certaine occasion, alors que lui et sa Jane étaient allés à Addiscombe, ils trouvèrent qu'il n'y avait qu'une chambre-à-coucher pour eux deux, de sorte qu'il lui fallut retourner à cheval à Chelsea, après 11 heures du soir, pour y coucher. Miss Mary Aitken dit : « Tout de même, vous auriez pu coucher tous deux dans le même lit pour une nuit ! » A quoi il répliqua d'un air surpris : « Ce n'est pas moi qui ai refusé ! »

Mais en outre des présomptions qu'on peut induire des relations conjugales de Carlyle, on possède un témoignage direct. Miss Annie Aitken et Miss Margaret Aitken, qui habitent maintenant Dumfries (1), m'informent que, à deux reprises différentes, Mrs Carlyle, alors à Craigenputtock, confia à leur mère, feue Mrs Aitken, qu'elle était enceinte, et qu'elle la consulta sur les préparatifs. Carlyle, ajoutait toujours Mrs Aitken, prit fort tranquillement la chose, et parut attristé, quand rien ne vint. Lorsque Miss Mary Aitken, plus tard Mrs Alexan-

(1) Nièces de Thomas Carlyle. Elles habitent encore aujourd'hui à Dumfries (note du traducteur).

der Carlyle, à la mort de sa tante, vint tenir la maison de son oncle, elle fut très émue de trouver dans un tiroir de Cheyne-Row un petit paquet de vêtements d'enfants, faits par les mains mêmes de Mrs Carlyle. Ceci nous rappelle l'allusion pathétique et significative que Carlyle fait dans les *Reminiscences* (1) à la chaise d'enfant dont sa femme s'était elle-même servie autrefois, et qu'elle gardait dans sa maison, avec des sentiments qu'aucune femme ne peut manquer de comprendre. « Sa mignonne petite chaise, ses petits bras, etc... que je vois encore en ce moment dans le cabinet, se trouve toujours ici, et y a toujours été. Je l'ai regardée des centaines de fois depuis des années, avec bien des pensées. Ni une fille, ni un fils à elle ne devait jamais s'y asseoir, ainsi en avait-il été décidé pour nous, ma Chérie. Je n'ai pas un livre qui vaille la millième partie de *toi* ; mais ces livres furent nos seuls enfants, et, en un sens vrai, ils sont réellement *nôtres*, et ils vivront peut-être quelque temps en ce monde, après que nous l'aurons quitté, sans faire aucun tort à cette pauvre brute chaotique de monde, espérons-le. Que la volonté du Suprême soit accomplie, amen !... »

Comme j'ai fait remarquer dans mon Introduction aux « Nouvelles Lettres et Mémoires », s'il était vrai que le bonheur ne fût point absolument sans mélange à Cheyne-Row — et le jugement de Froude est entaché d'une exagération énorme et d'une incompréhension totale, en rendant l'égoïsme et la cruauté de Carlyle responsables de tout, — le fait que Mrs Carlyle demeura sans enfant fournit une explication suffisante. Il y eut un vide dans la vie de Mrs Carlyle qui dut lui être d'autant plus douloureux qu'elle avait conscience qu'elle même en était responsable. L'histoire des familles Carlyle et Welsh laisse peu de doute que l'infécondité provenait de son côté. Tous les frères et les sœurs de Carlyle qui se marièrent eurent des enfants ; et la plupart d'entre eux de nombreux enfants. Mrs Carlyle était enfant unique, née avant terme, et de son vivant sa famille s'éteignit, en sorte que quand Carlyle eut à faire son testament, il n'y avait plus de Welsh vivant à qui il pût léguer Craigenputtock. Dans la dernière année de sa vie, Mrs Carlyle écrivait : « On trouve triste de voir sa famille s'éteindre. Et pour-

(1) « *Les Souvenirs* » de Thomas Carlyle, « Jane Welsh Carlyle », paraîtront prochainement au *Mercure* (note du traducteur).

tant peut-être cela vaut-il mieux. Et que dis-je! sûrement cela vaut mieux, puisque Dieu l'a ainsi voulu, qu'une famille frappée d'une maladie mortelle héréditaire s'éteigne et cède sa place dans l'univers à des gens plus sains et plus heureux. » Darwin a remarqué que les derniers survivants d'une famille qui s'éteint sont généralement stériles.

Mrs Carlyle fut maladive dès l'époque de sa puberté. Froude, avec sa coutumière duplicité, n'a pas manqué de faire remonter l'origine de sa mauvaise santé aux rigueurs qu'elle subit à Craigenputtock, où, en fait, elle vécut les jours les plus heureux et les plus sains de sa vie. Les sources réelles de tous ses maux on les trouve dans une faiblesse héréditaire de constitution, dans une éducation peu judicieuse, et dans le chagrin qu'elle conçut de la mort de son père. Elle était précoce, et sa précocité fut excitée. Elle était laborieuse, et on lui permit d'étudier avec excès. Elle fit tout pour ruiner sa santé, travaillant souvent une grande partie de la nuit à douze ans. Trois ou quatre années avant son mariage, sa santé fut endommagée pour toujours. Elle souffrait de constantes migraines, qu'elle appelait « attaques de bile », au sujet desquelles elle écrivait en 1825 à Miss Stodart : «Voilà maintenant plusieurs années que je livre cette même bataille; je n'ai jamais pu arracher plus que quelques semaines de trêve. »

Un peu plus loin elle écrivait : « Un jour je suis malade, et au lit, le lendemain me voilà tout en l'air, prête à m'amuser. » Point n'est besoin de ré-énumérer tous les symptômes que j'ai donnés ailleurs qui s'unissent pour montrer que Mrs Carlyle devint nevrosée à l'extrême, que les bizarreries de son état infligèrent à Carlyle des chagrins nombreux et prolongés, qu'il endura avec une noble patience et avec commisération. Quelle différence, si Mrs Carlyle avait eu un bébé à câliner, et un enfant à élever! Mais le vide de sa petite chaise doit, je crois, tenir à sa stérilité, et non, comme Froude, sans une ombre de raison, l'a prétendu, à l'impuissance de son mari.

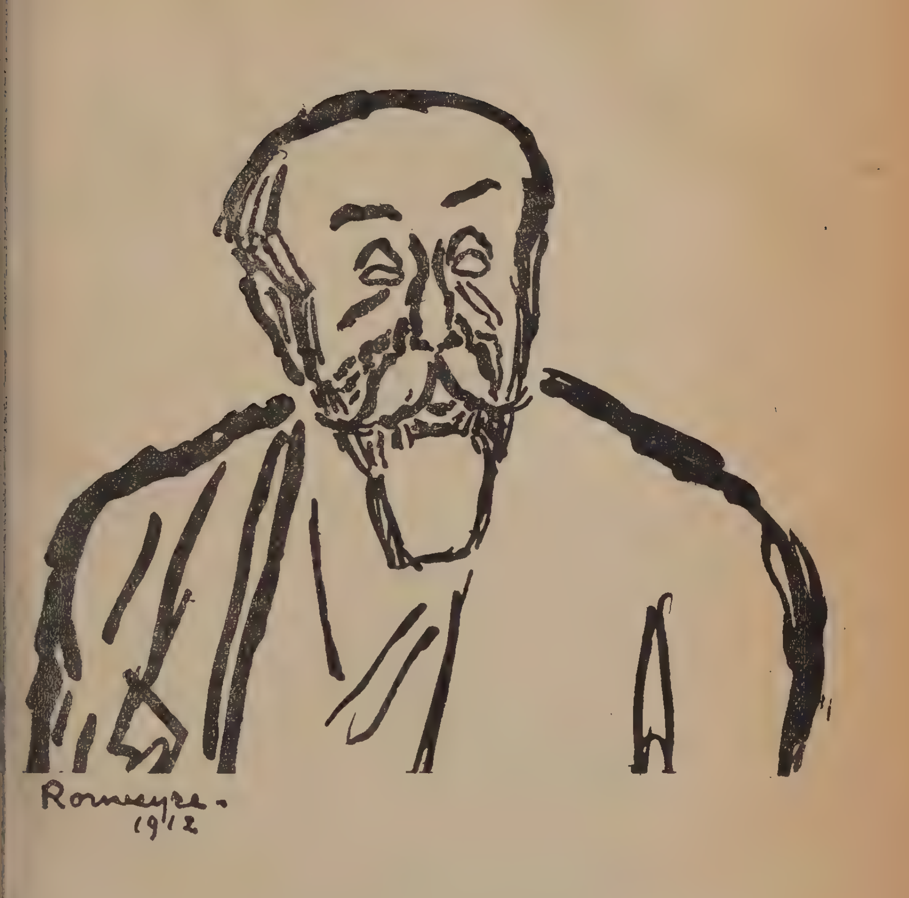
Des assertions audacieuses, viles et grossières, comme celles de Froude, concernant l'impuissance de Carlyle, peuvent égarer les gens sans circonspection et non informés; et l'empressement aveugle à les recevoir dont a fait preuve une certaine presse est stupéfiant; mais elles ne sauraient égarer ceux qui ont le privilège d'être instruits en science médicale. Dans

l'épitaphe du cimetière de Haddington, Jane Welsh est représentée non comme « la compagne fidèle », mais comme : « l'épouse de Thomas Carlyle ». « Quarante années elle fut unie à son mari fidèlement et affectueusement. » Carlyle était un homme franc, non un hypocrite, esclave des conventions, et il ne se serait pas servi de ces mots si Jane Welsh n'avait jamais été son épouse au sens vrai, mais sa serve maltraitée qui avait été sur le point de le quitter. Pour quiconque possède la moindre connaissance de la nature humaine, le long regret, le regret passionné de Carlyle pour sa femme, ses visites solitaires à sa tombe, quand il s'y agenouillait et baisait avec vénération le tertre vert, sont des gages d'un lien plus tendre qu'un simple compagnonnage platonique.

SIR JAMES CRICHTON BROWNE.

(Traduit de l'anglais par ÉMILE MASSON.)

[Décembre 1911.]



WILLY

POÈMES

—

I

En ce jour de ma belle aventure, accoudé
sur le pont, je regarde
les coteaux surgir, tel un mur de plomb, soude
à l'immense clarté blafarde.

Peu à peu le brouillard oscille, un vif éclair
s'injecte et se colore
à l'iris des sommets. — On voit palpiter l'air,
l'espace redevient sonore.

... Mon cœur, n'es-tu pas cet oiseau couleur du temps
où se glace l'eau vive,
mais qui, l'azur fondu sous les bois grelottants,
croit découvrir enfin sa rive ?

Mon cœur, n'es-tu pas ce rayon posé sur
les rubis de la neige,
n'es-tu pas cet oiseau, n'es-tu pas cet azur
et toi-même ton propre piège ?

La clarté sur les monts où passe la douceur
flottante de la vigne
d'un bord à l'autre, ainsi qu'un geste exquis de sœur,
en rapproche la double ligne.

Lendemains de jeunesse et de sérénité,
et de forces divines,
noirs faucons tournoyants qui clamez l'âpreté
de ma joie aux vieilles ruines.

Garde tes rochers, fleuve ; et tes vallons silents,
elfe des clairs de lune,
ô navire, aujourd'hui tu portes dans tes flancs
plus que César et sa fortune.

L'ardeur d'un sang latin et du dément amour,
voilà ce qui recrée
le mirage ébloui qui se déroule autour
de ta proue antique et sacrée.

II

FONS RAGONDÆ

Verna semper.
PLINE.

A toute heure du jour, soit qu'un soleil aride
s'aplanisse sur la splendeur du lac sans ride,
soit que la lune ayant rajeuni son éclat
fasse surgir la pépinière des villas,
le chemin vert roulé comme une immense feuille
avec tout son silence en sa fraîcheur l'accueille.
L'ombre est légère à tes épaules, on dirait
que le mont tout entier s'évapore en forêt.
J'ai suivi ce chemin plus d'une fois, suis-le
quand le jour est diffus ou que la nuit est bleue.
Un asile est au bout peuplé d'enchantement
et tu seras surpris d'y voir à tel moment
la source au front brillant sortir de la montagne
et courir les pieds nus comme une paysanne
t'offrant après la saine épreuve du chemin
la fleur de son breuvage exquis et souterrain.

III

C'est une vision d'Orient qui s'efface...
Ami, le soir vibrait au pavé de la place.
Saint-Marc s'érigeait d'or, et de son bleu cadran
l'horloge regardait la mer, limpide écran
sur qui le noir lion bisailé se découpe
à côté du lézard portant son saint en croupe.
Baissons la lampe aux souvenirs, avec l'adieu
de ce soleil.— La nuit baise le sein en feu
de la lagune argentée et plus imprécise
où se recule et se décolore Venise.
Et d'ici l'on dirait, tant est mystérieux
le charme de Venise ouverte au bord des cieux
comme en un coquillage où l'onde en pleurs déferle,
qu'elle meurt lentement de la mort d'une perle.

IV

DONNA PORTIA

Dans la boutique du fondeur
le grand vase de pure corynthe
en sa svelte et fauve splendeur
de Cellini porte l'empreinte.

Et la donnà Portia, du haut
de son balcon à jalousie,
voit les fenêtres du Borgo
sur la place au soleil roussie.

En se penchant elle peut voir
la loge où le pilier s'adosse;
sur le pont plus rare en le soir
le trot titubant d'un carrosse.

Du premier angelus l'ave
tinte au couvent de Saint-Onouphre,
par-dessus le Tibre enclavé
où l'ardent sirocco s'engouffre.

Elle voit de mars à l'hiver
s'abattre les colombes grasses
sur les bassins de bronze vert
et le granit blanc des terrasses.

Ainsi songeant, donna Portia
devant le soir venu frissonne
et répond : Sancta Maria
aux neuf coups que l'angelus sonne.

Mais on dirait qu'a retenti
sous le manteau joyeux la porte.
Elle pâlit — c'est l'apprenti
avec le vase qu'il rapporte.

Sa voix murmure : « Bienvenu »
effleurant le métal de l'anse
où la chimère au col ténu
s'abreuve de songe en silence.

Et tandis que l'adolescent
rougit du sein sous la dentelle,
en un geste qui condescent
et congédie : « Adieu, dit-elle,

Vous serez grand. » — Sur l'escalier
le pas de Bienvenu s'arrête ;
et toute en pleurs, sous l'oreiller,
Donna Portia cache sa tête.

J. CHUZEWILLE.

LA PHILOSOPHIE DE LAMARTINE

LES SOURCES NÉO-PLATONICIENNES DU ROMANTISME

L'ouvrage de M. Pierre Lasserre sur le Romantisme français a dressé un sévère réquisitoire contre l'individualisme à outrance, déjà combattu par Brunetière, et contre la métaphysique nébuleuse qu'envelopperaient les poèmes d'un Hugo ou d'un Lamartine. A la suite de cet ouvrage, plusieurs journaux ou revues à tendances nettement traditionalistes ont mené une campagne vigoureuse, et peut-être un peu excessive, à notre avis, contre le subjectivisme et l'influence de l'esprit allemand (1). Il était inévitable que l'harmonieux auteur des *Méditations*, dont la pensée et le style ne répondent guère, en général, à l'idéal de précision sobre et lumineuse du classicisme, et dont l'inspiration a été imprégnée par tous les courants contemporains, fût impliqué dans cette condamnation globale. Nous verrons dans quelle mesure, en se plaçant au point de vue même de ces critiques, il l'a mérité réellement. Il faut constater, en revanche, que la renaissance spiritualiste dont témoignent les mystiques et fervents poèmes de MM. R. Vallery-Radot, Mauriac, Noël Nouet, André Lafon, de Pomairols, Caillard, A. Fleury, etc., se rattache, par delà Jammes et Verlaine, à Lamartine dont la plupart des recueils lyriques sont justement des « élévations ». La simplicité mélodieuse et la sincérité émue de ce romantisme, beaucoup moins empanaché et olympien que celui d'Hugo, prédisposent à une naturelle sympathie la génération présente. D'autre part, bien que Lamartine n'ait pas écrit *le Mage* ou *Ibo*, bien qu'il n'ait pas affiché avec autant de solennité que l'auteur des *Contemplations* le goût des problèmes de haute métaphysique (2), on retrouve sans peine chez lui l'esquisse d'une philosophie dont les éléments se sont peu à peu groupés et dont certaines affirmations se sont progressivement définies avec plus de clarté. Loin de le considé-

(1) Cf. surtout *l'Action française* et *la Plume politique et littéraire*.

(2) Cf. aussi, les définitions de la poésie données par Ballanche (article de M. Prat, *Quinzaine*, 16 mars 1902). Je cite la plus caractéristique dans mon *Essai sur l'Apologétique* (page 141).

rer uniquement comme un musicien prestigieux, ses contemporains immédiats découvraient, sous la fluidité d'un style qui semblait effleurer et bercer, une pensée de plus en plus consciente d'elle-même; à tel point que, dès l'apparition de *Jocelyn*, Lamartine dut subir, dans *le Semeur* et dans *l'Université catholique*, les attaques de Vinet et de l'abbé Gerbet (1), qui lui reprochaient son panthéisme et son orientation de plus en plus marquée vers le christianisme symbolique. Sous la plume de ces juges, dont l'autorité était alors assez grande, de pareilles accusations ne manquaient pas de gravité; nous y reviendrons tout à l'heure et nous citerons la réponse de Lamartine qui estima nécessaire d'insister sur sa défense. Cette sorte de polémique nous fournira l'occasion d'élucider quelque peu, en même temps que la métaphysique du poète et l'évolution de ses idées religieuses, plusieurs questions relatives aux sources intellectuelles du Romantisme.

Sous ses mains, écrit Vinet, nous voyons Dieu se dissoudre dans l'espace, se fondre dans l'immensité; il est partout et nulle part ; il est tout et il n'est rien. Pour le faire infini, le poète l'a fait inaccessible. Ame de la nature, sève de la végétation, vie de ce qui respire, raison de toute existence, vérité de toute idée, je le trouve partout, je ne puis le trouver nulle part. Il n'est pas homme et j'ai besoin d'un Dieu-homme! L'éternelle essence s'est assujettie, par amour, aux conditions du temps et de l'espace. Disons tout : une idée est devenue une personne.

Lamartine est donc soupçonné d'instaurer un panthéisme qui ne s'accorde guère avec la conception d'un Dieu rédempteur. L'abbé Gerbet ajoute :

Suivant les passages auxquels je fais allusion, on considérerait tous les symboles de foi, sans exception, comme des formes corruptibles et périssables de la pensée religieuse. Ils ne seraient tous, à des degrés variés, que des phénomènes transitoires qui limitent, d'une manière déterminée à chaque époque, la substance indéterminée de l'esprit humain; de même que, pour les panthéistes, tous les êtres ne sont aussi que de purs phénomènes se renouvelant sans cesse dans le sein d'une substance immuable et inconnue.

Contre ce double grief, Lamartine proteste avec énergie dans le post-scriptum des nouvelles éditions de *Jocelyn* (29 mars 1836).

(1) Sur Vinet et sur l'abbé Gerbet, lire Sainte-Beuve (*Portraits littéraires*, t. III, et *Causeries du Lundi*, t. VI, éd. Garnier).

On m'a accusé ou loué, dit-il avec une noble franchise, de panthéisme : j'aimerais autant qu'on m'accusât d'athéisme, cette grande cécité morale de quelques hommes, privés, je ne sais par quelle affliction providentielle, du premier sens de l'humanité, du sens qui voit Dieu. Parce que le poète voit Dieu *partout*, on a cru qu'il le voyait *en tout*. On a pris pour du panthéisme aussi le mot de saint Paul, ce premier commentateur du christianisme : *In illo vivimus, movemur et sumus*. C'est le mien. Mais refuser l'individualité suprême, la conscience et la domination de soi-même à celui qui nous a donné l'individualité, la conscience de nous-mêmes et la liberté, c'est refuser la lumière au soleil et la goutte d'eau à l'Océan. Non! mon Dieu est le Dieu de l'Evangile, le P*ère qui est au Ciel*, c'est-à-dire qui est partout.

Il revient à la charge dans l'avertissement des nouvelles éditions de *la Chute d'un ange*, parce qu'on a continué à le représenter sous le même jour et qu'il lui déplaît de passer pour un mécréant ou un hérétique (1) :

Des critiques religieux et sincères croient voir en moi une tendance croissante à matérialiser l'idée de Dieu, à confondre le Créateur et la création dans une vague et ténébreuse identité qui, en détruisant l'individualité de l'homme, anéantirait à la fois l'homme et Dieu.

Il attribue cette méprise fâcheuse à l'imprécision de la langue poétique qui convient mal à ces problèmes et, dans un développement plein de chaleur et d'éloquence, il proclame sa foi en un Dieu personnel, se réfléchissant dans la nature et la faisant subsister grâce à sa providence. Il pose comme incontestable notre liberté morale, dont la conscience est le témoin et la vertu la traduction évidente; il y rattache comme conséquence nécessaire l'immortalité de l'âme, qui sera récompensée ou punie selon ses mérites ou ses fautes; il déclare que l'humanité entière a pour unique tâche de graviter vers Dieu en s'en rapprochant chaque jour davantage et que l'univers entier est pénétré du rayonnement de la Cause suprême.

Je me sens homme surtout par le sens qui adore.

(1) Les maîtres de l'Université cousinienne batailleront à leur tour contre le panthéisme, dont ils découvriront des traces ou des germes dans les systèmes les plus divers. Cf. Saisset, *Essai de philosophie religieuse*, 1862. — Il y a une dizaine d'années, sous prétexte d' « infiltrations kantiennes », l'apologétique de M. l'abbé Denis, du P. Laberthonnière, de M. Le Roy, a été vivement critiquée (Cf. les livres du P. Fontaine) et finalement condamnée.

Plus loin, il réplique d'une façon plus directe aux accusations de l'abbé Gerbet, d'après lequel il aurait essayé de transformer la religion en un déisme inconsistant, dépouillé des formules et des dogmes étroits, et subissant l'influence du milieu. Non sans un certain courage, il résume ainsi son point de vue :

Je regarde le christianisme comme la plus vaste et la plus pure émanation de révélation divine qui ait jamais illuminé et sanctifié notre esprit... Mais l'idée religieuse, quelque divine qu'elle soit dans son principe, lorsqu'elle devient culte et institution humaine, devient susceptible de participer à l'action des temps... Pour que ces institutions soient puissantes, la religion et la raison doivent concorder... La conscience obéit mal lorsque l'esprit doute... C'est pour assister l'intelligence et non pour s'interposer comme des nuages entre Dieu et nous que sont faits les symboles... Une religion rationnelle, c'est le seul moyen de préparer au christianisme un règne unanime et absolu.

Bref, à prendre telles quelles les affirmations de Lamartine, de ses œuvres se dégagerait un spiritualisme intégral qui maintiendrait dans leurs justes limites les droits de la raison et s'efforcerait de rester orthodoxe : si parfois certains dogmes paraissaient un peu oubliés ou modifiés, il conviendrait d'incriminer seulement le caractère fuyant et imprécis de la langue poétique ; Lamartine n'aurait donc versé consciemment dans aucune opinion hérétique ou même suspecte.

La critique ne peut se contenter d'enregistrer ces déclarations sans les confronter avec le mouvement général des idées, avec les œuvres mêmes du poète. Comme, chez lui, la conception de la nature est si intimement liée à celle de la Divinité qu'elles s'expliquent et s'enrichissent l'une l'autre, il y a intérêt à serrer le problème de plus près. Or, il ne nous semble pas que cette question très nette ait été discutée d'un point de vue assez historique et objectif, sauf, peut-être, dans la thèse de M. Citoleux (Plon, 1905) ; encore reprocherons-nous à cet ouvrage, cependant nourri, de négliger entièrement l'influence plotinienne. C'est sous d'autres aspects que la plupart des critiques ont envisagé le génie et l'art de Lamartine ; ou du moins, sur ce point spécial, nous ne trouvons chez eux que quelques jugements épars. Brunetière démêle à travers l'inspiration de Lamartine une tendance au

panthéisme ; MM. Faguet et Lanson estiment que sa religion, d'essence sentimentale, et par cela même assez étrangère à tout ce qui est défini, penche spontanément vers le même terme ; Nisard, Planche et Jules Lemaître donnent quelques indications sur ce sujet, mais concluent en des sens différents ; MM. de Pomairols, Gonnard (1) et Desjardins (2) défendent l'orthodoxie du poète, ou ne veulent voir dans ses formules panthéistiques que des expressions équivoques, des lapsus. Quant à M. Zyromski, dans sa thèse si délicate qui reconstitue le « paysage intérieur » de Lamartine, il n'aborde pas de front le point qui nous occupe. En somme, on a plutôt signalé l'*orientation* qu'on n'en a marqué l'*origine* ou suivi les *oscillations*. Il resterait donc à en faire, à proprement parler, l'histoire à l'aide des documents.

Il importerait tout d'abord d'examiner *comment* Lamartine a pu être conduit au panthéisme. A ce propos, rappelons quelques faits capables d'éclairer son développement religieux. Son enfance s'écoule à Milly, auprès d'une mère très pieuse qui lui fait aimer la prière. Il a pour précepteur l'abbé Dumont, prêtre assez indépendant, assez peu mystique, imbu de philosophie à la Jean-Jacques Rousseau, et toujours prêt à satisfaire un tempérament ardent par la chasse et les longues promenades. La foi qui naît dans l'âme de Lamartine est une foi simple, naïve et instinctive qu'aucune instruction un peu approfondie ne vient fortifier. Voici l'adolescence et l'éveil des passions : c'est toute une fermentation dans cette nature généreuse. Consultons la Correspondance et nous verrons qu'entre 1808 et 1819, la religion pèse comme une assez lourde contrainte sur la révolte des instincts (3) : la sensibilité s'en accommoderait assez aisément ; la sensualité, beaucoup moins : phénomène trop habituel pour qu'il puisse apporter un détail original à notre analyse. Puis, l'esprit de Lamartine mûrit par la réflexion et l'étude : durant quelques années, il va subir le rayonnement des doctrines de Bonald et de Joseph de Maistre

(1) Cf. *Quinzaine* (16 mai et 1er juin 1903).

(2) Conférence faite sous les auspices de la Ligue contre l'athéisme, Paris, André, 1899.

(3) Sur la foi chancelante de Lamartine qui sent le besoin d'un appui et d'une autorité extérieure, sur l'influence dangereuse du monde et des salons où il est accueilli avec faveur, cf. lettres à de Virieu, 18 déc. 1811 et 31 octobre 1812, à la marquise de Raigecourt, 29 octobre 1819, et, d'une façon générale, l'article, plus haut cité, de M. Gonnard.

sur le fondement de l'autorité, sur l'ultramontanisme, sur la providence, etc. Le 17 mars 1820, il écrit à J. de Maistre :

M. de Bonald et vous, vous avez fondé une école impérissable de haute philosophie et de politique chrétienne ; elle portera ses fruits.

Dans ses *Nouvelles Confidences*, il fait un magnifique éloge de ces deux penseurs dont l'un a plus de sérénité et de logique, l'autre une fougue plus paradoxale et plus pressante. Il lit aussi avec ravissement l'*Essai sur l'Indifférence*, où il retrouve un mélange de Bossuet et de Rousseau ; il salue en Lamennais (1) « l'apôtre qui rajeunit la foi ».

Mais, au fur et à mesure qu'il se mêle à la politique, et surtout après son voyage en Orient où il est sans doute initié à des religions nouvelles, son spiritualisme, d'abord fermement traditionnel, s'élargit, s'affranchit de plus en plus des dogmes et des rites et aboutit à un idéalisme à la fois moral et social qui, pour dire vrai, légitime assez les inquiétudes de l'abbé Gerbet. Les citations suivantes montrent en Lamartine un croyant sincère, mais qui n'est pas nécessairement un catholique ; elles pourraient être signées, somme toute, d'un platonicien, d'un déiste plus proche de Jean-Jacques que de Voltaire, ou, si l'on veut, d'un protestant pratiquant sans intention agressive le libre examen. Le 15 juillet 1838, Lamartine écrit de Saint-Point au baron Carra de Vaux :

Tu partages donc l'erreur commune, qui m'attribue l'intention d'hostilité envers le christianisme dans ceci ou dans *Jocelyn*. Je suis chrétien, *à peu d'interprétation près*. Le peu de bien qui est en nous vient de là, et je vénèrerai toujours la source où nos âmes ont tout puisé. Maintenant, le christianisme à la lettre est-il le christianisme en esprit ? Le christianisme qui a traversé, en s'en imprégnant, les ténèbres des âges les plus honteux de l'esprit humain, est-il le christianisme de ses âges de développement et de lumière ? Là est la question. Là nous différerons, sans doute, mais toujours en glorifiant la même doctrine. Du reste, mon poème futur n'a nullement cela pour objet. *Je veux le laisser soigneusement en dehors des dogmes.*

Dans la huitième vision de *la Chute d'un Ange*, il traite ainsi des miracles :

(1) Il dédie le *Génie* à de Bonald et *Dieu* à Lamennais. Cf. *Premières Méditations*, édit. 1866, une curieuse note ajoutée au *Génie*, où il avoue avoir rejeté assez vite les conclusions de Bonald. Plus tard, dans ses *Entretiens*, il relèvera les démentis infligés par l'histoire aux prophéties de J. de Maistre.

Mais si quelqu'un de ceux que vous écouterez
Prétend vous éblouir de prodiges sacrés,
S'il vous dit que le ciel, dont il est l'interprète,
A mis entre ses mains la foudre et la baguette,
Que la marche des cieux se suspend à sa voix,
Que la sainte nature intervertit ses lois,
Que la pierre ou le bois lui rendent des oracles,
Et que, pour la raison, il est d'autres miracles
Que l'ordre universel, constant, mystérieux
Où la volonté sainte est palpable à nos yeux...
S'il attribue à Dieu l'inconstance de l'homme...
Etouffez dans son cœur cette pensée immonde :
La raison est le culte et l'autel est le monde.

Enfin, dans le douzième *Entretien de littérature*, il ne craint pas d'affirmer :

L'intelligence peut se tromper, le sentiment peut s'égarer, la conscience ne peut fléchir : c'est l'instinct absolu et incorruptible du juste et de l'injuste, du bien et du mal, du crime ou de la vertu, — instinct supérieur à nos passions mêmes et à nos fautes. *Le dogme varie*, les mœurs changent, la conscience est innée et universelle.

On voit la courbe que décrivent ses idées religieuses. Dans quelle mesure la philosophie que nous appellerions volontiers laïque a-t-elle agi sur cette évolution et comment s'est-elle combinée avec les croyances de Lamartine ?

Certes, il semble bien que, durant sa jeunesse, le futur auteur des *Méditations* ait éprouvé peu d'enthousiasme pour cette partie du « programme » ; l'ancien élève du séminaire de Belley et du lycée impérial de Lyon n'a-t-il pas caractérisé ainsi l'année qui est consacrée à ces études : « Celle pendant laquelle on torture par des sophismes stupides le bon sens naturel ? » Jugement sévère qui, d'ailleurs, n'étonnerait point chez un adolescent si, plus tard, une application sérieuse aux questions philosophiques l'avait fait excuser. Comme nous l'avons dit plus haut, peu à peu, Lamartine a ajouté quelques lectures de penseurs plus austères à celles qu'il avait faites de Pétrarque, d'Ossian, de Bernardin de Saint-Pierre, de Chateaubriand, etc. ; de Maistre, Lamennais (1) et quelques autres ont tourné sa

(1) Cf. C. Maréchal, *Lamennais et Lamartine*, Paris, Bloud, 1907.
Le poète ne tarda pas à se détourner du « prophète des temps nouveaux », qu'il trouva bientôt trop « violent ». Il est certain que Lamartine « siégeant au plafond », l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, l'ancien rédacteur de *l'Avenir* aurait plutôt siégé *à gauche* — si l'on nous permet l'expression !...

curiosité un peu nonchalante vers les problèmes métaphysiques. Ce qui est assez difficile pour nous, c'est de fixer une date précise où Lamartine se serait concentré sur de tels sujets, car, d'une part, voici ce qu'il dit dans une lettre à de Virieu (Saint-Point, 19 octobre 1834):

Je suis dégoûté au dernier point de tout ce que nous avons sur ces matières, et cela me rejette dans la seule vérité incontestable : l'instinct. On frémit quand on voit tout ce qui est de fausse logique et de vérité convenue, faites pour un temps, un peuple, une opinion, une tyrannie ou une autre. Dieu n'est pas là, il est dans la nature. Je me suis mis à étudier *depuis trois ans* avec sincérité, et tout ce que cette étude, face à face avec les choses, a fait écrouler en moi est immense. Dans quelques années, j'aurai certainement une philosophie ; mais, ne voulant pas écrire à la légère sur des sujets si divers, j'attends et je mûris mes réflexions.

Mais, d'autre part, dans une lettre adressée au même correspondant, de Saint-Point, le 28 juillet 1838, il prétend « que lui aussi il vit depuis *dix ans* dans la philosophie ». Ces deux lettres renferment une contradiction évidente : d'après l'une, ce serait en 1831, d'après l'autre en 1828 que Lamartine se serait adonné pour la première fois aux spéculations philosophiques. Très probablement, aux yeux du poète, les dates n'ont qu'une importance infime : calculons largement et concluons qu'il s'est plus vivement intéressé à ces questions à partir de 1830 environ. Quoi qu'il en soit, l'essentiel est de savoir quels penseurs ou quelles doctrines ont exercé sur lui une influence plus particulière, abstraction faite de Bonald, de Joseph de Maistre et de Lamennais dont les ouvrages, cités par lui, portent réellement trop l'empreinte de l'orthodoxie religieuse pour avoir fait courir à sa foi le moindre danger.

Lamartine a sûrement connu Victor Cousin. Il l'a rencontré chez Mme de Saint-Aulaire. Lui, l'auteur de la *Mort de Socrate*, il a lu sa traduction de Platon (1822-1840). Il a été frappé du prestige merveilleux dont jouit auprès de la jeunesse cet éloquent vulgarisateur qui, placé au plus haut rang de la hiérarchie, va bientôt régenter en France la philosophie officielle.

Un concours pareil à celui qui entourait jadis Abailard inonde les portiques des écoles, nous raconte-t-il dans les *Nouvelles Confidences*. On n'en sort pas éclairé, mais enivré... La parole de Cousin

promettait toujours ; c'était l'éternel crépuscule d'une éminente vérité. On espérait sans cesse la voir éclore plus complète de ses discours ou de ses pages.

Ces lignes paraissent bien traduire une impression ressentie par un auditeur : il serait curieux, en tout cas, de savoir si Lamartine a *entendu* ou *lu* les cours professés par Cousin, car, selon M. Barthélemy Saint-Hilaire, la tendance de ces leçons publiques varierait avec les rédactions : tantôt la doctrine de Cousin serait orientée vers le panthéisme par l'influence hégélienne ; tantôt, lorsqu'elle serait appelée à se répandre par le livre, elle serait adroitement expurgée et à peu près conforme au spiritualisme orthodoxe (1). Que ce soit par l'intermédiaire de Cousin qui lui aurait révélé, l'ayant rapportée d'Allemagne, une élégante transposition du système de Hégel sur l'Absolu en continuel devenir ; que ce soit par toute autre voie, il est manifeste, à notre avis, que Lamartine a été initié d'une façon plus ou moins approfondie au panthéisme d'outre-Rhin. Poète et romantique, ne l'aurait-il pas entrevu à travers certains poètes allemands, mieux qualifiés que des logiciens abstraits pour le séduire ? Par exemple, on n'ignore pas que, d'accord en cela avec Lessing, Schiller regardait, tout au moins avant sa conversion au Kantisme, l'univers comme une pensée de Dieu : selon lui, Dieu se pense éternellement aussi bien dans l'unité de son absolue perfection que dans la multiplicité des perfections particulières ; et, cette pensée étant créatrice, le monde *devient* peu à peu d'après l'ordre de ces perfections. Quant à Novalis, il estime que le but de l'art est de saisir le passage de l'infini au fini, de décrire cette naissance du fini à la vie, de reconnaître Dieu dans le monde créé. Car la réalité vraie est infinie, et tout ce qui n'est pas tel, comme la vie humaine, s'écoule dans l'illusion.

Mais ce ne sont là que des hypothèses vraisemblables. Nous sommes, en revanche, assurés que Lamartine a connu Herder

(1) Le Cours d'histoire de la philosophie paru en 1826 a été revu en 1840 et en 1863. — Porté au pouvoir par la Révolution de 1830, V. Cousin, dit M. Lanson, expurgea bravement ses cours et sa doctrine et organisa le spiritualisme en philosophie d'Etat, après avoir jadis inventé l'éclectisme et révélé à la France le panthéisme des Hegel, des Schelling avec qui il avait lié connaissance durant son voyage en Allemagne (1817-1818). — Lamartine, du reste, finit par apprécier plus sainement ce jongleur d'idées, tour à tour élégant et solennel. Ayant été témoin de sa mimique, il dit : « Mais il y a du Bergamasque dans cet homme là ! » — Cf. Sainte-Beuve (*Causeries*), t. XI, p. 502, et *Ibid.*, une note, p. 469).

par cette lettre qu'il a adressée de Saint-Point, le 28 juillet 1838, au comte de Virieu :

A propos de philosophie allemande, voici Edgar Quinet qui débarque chez moi de Heidelberg et qui vient passer huit jours à parler de Herder et de Strauss, du panthéisme et du symbolisme.

Ne serait-ce point la source des deux tendances signalées par Vinet et l'abbé Gerbet (1)? Au point de vue métaphysique Herder oscille précisément entre le providentialisme et le panthéisme. A ses yeux, Dieu est la force infinie qui agit en créant les êtres finis. Le monde prouve Dieu en le manifestant. Cette création se fait dans le temps, et l'histoire du monde n'est que la réalisation progressive de la raison divine; les lois de l'histoire expriment l'ordre divin aussi bien que les lois célestes; elles ont une fin immanente qui est la perfection de la nature humaine. Nous citerons une page de Herder où l'on retrouve peut-être l'origine des idées de Lamartine : même attitude à l'égard d'un Dieu trop anthropomorphique ; même défiance à l'égard des miracles ; même propension à assimiler Dieu à des lois souveraines :

Celui qui, s'arrêtant dans la contemplation de l'histoire au sens extérieur, vient à perdre les traces de Dieu et à douter de la Providence, ne tombe dans cet excès de misère que parce qu'il se borne à une vue superficielle de son objet, ou plutôt qu'il n'a pas une juste idée de la providence. Car s'il voit en elle un fantôme que chaque instant fait apparaître, qui ne tend qu'à briser le cours des actions humaines, toujours flottant, toujours changeant, au gré de sa volonté et de son caprice, l'histoire, il faut l'avouer, est le tombeau d'une telle providence, mais un tombeau d'où sort la vérité. Que serait, en effet, une Providence dont chacun pourrait se servir comme d'un magique talisman dans l'ordre universel des choses, pour exécuter ses aveugles projets ou ses vœux insensés, — laissant ainsi l'univers entier sans maître, sans règle, sans loi ? Le Dieu que je cherche doit être le même dans l'histoire que dans la nature, car l'homme n'est

(1) Déjà, en juillet 1818, Lamartine écrivait à de Virieu : « Tout considéré, il n'y a plus que cette nation (l'Allemagne) qui pense... Ils fondent tout sur un principe sublime : Dieu et l'infini. » — Cet engouement pour le génie spéculatif des Allemands n'avait pu qu'être préparé et favorisé par le livre enthousiaste de Mme de Stael, qui justement avait été une admiratrice de Herder. D'autre part, Edgar Quinet devait publier, en 1827, une traduction des *Idées de la Philosophie de l'histoire* du même auteur. Enfin, n'y-a-t-il pas d'éloquentes analogies entre son *Ahasverus* (1833) et *la Chute d'un Ange* (sur ce point, Cf. Citoleux, pp. 219 et sq.)? Mme Edgar Quinet raconte que « son mari s'arrêtait tous les automnes à Saint-Point, quand il allait à Charolles ». (Cf. Œuvres complètes, XX, p. 437. Germer-Baillère, Paris).

qu'une petite partie du tout, et son histoire comme l'histoire de l'insecte, est intimement unie à ce tissu où il passe ses jours. Il faut donc qu'il y prévaille *un système de lois inhérentes à l'essence même des choses, et dont la divinité est si loin de pouvoir s'affranchir que c'est en elles et par elles qu'elle se révèle* (1) dans tout l'éclat de sa puissance, avec une bonté, une sagesse, une beauté toujours égales. Tout ce qui peut se produire sur la terre s'y produit selon des règles qui portent en elles leur propre perfection. Au caractère d'une bonté suprême, d'une beauté idéale, elles joignent celui d'une *nécessité absolue*.

Et plus loin il ajoute :

Toutes les œuvres de Dieu portent en elles-mêmes leur consistance et leur sublime enchaînement, puisque, dans les limites où elles sont contenues, elles reposent toutes sur un système de forces opposées qu'une *énergie intérieure* fait concourir à l'ordre et tient en équilibre (2).

Il n'est donc pas téméraire de dire que, par l'intermédiaire d'Edgar Quinet, Herder, dont l'influence devait être si profonde sur Michelet, a, pour une bonne part, révélé à Lamartine ce qui, alors, était bien plutôt une orientation spéculative vers l'idéalisme moniste qu'une doctrine fermement délimitée.

Il n'est pas plus arbitraire d'attribuer à l'auteur de *la Chute d'un ange* quelques notions sur la philosophie indoue qui, déclare-t-il à de Virieu, éclipse pour lui toutes les autres. « C'est l'océan, continue-t-il ; nous ne sommes que ses nuages » (il veut dire : ses émanations) (3). On ne s'étonnera pas que son attention ait été attirée de ce côté, si l'on songe que de 1818 à 1838 s'échelonnent les travaux ou les traductions des frères Schlegel, de Loiseleur de Longchamp, de Cousin (2e leçon de philosophie moderne), de Burnouf, etc... Toutefois, il conviendrait d'établir quelques distinctions entre les nombreuses formes de cette philosophie symbolique et mystique. C'est ainsi que la tendance panthéistique se constate surtout dans

(1) C'est un peu le dieu de Leibnitz, lié par des lois qu'il ne peut défaire : car' écrit Weber, « la puissance suprême, selon Leibnitz, ce n'est pas la *seule* volonté de Dieu, c'est sa volonté régie par les lois éternelles de son intelligence, qui déterminent son action sans lui faire violence, puisqu'elles constituent le fond même de sa nature » (*Histoire de la philosophie*, p. 355).

(2) Cf. *Philosophie de l'histoire*, livre XV, chapitres 4 et 5.

(3) Cf. Lettre à de Virieu, Saint-Point, 28 juillet 1838. Notons que la traduction anglaise du Bagavagita, par Hastings et Wilkins, avait été elle-même traduite par Perraud, en 1787, et que celle du Sakountala par M. de Chézy devait être publiée en 1830. Ce fut surtout le baron d'Eckstein qui révéla les Védas à Lamartine, émerveillé mais un peu déconcerté (Cf. *le Catholique* 1826-1829, *le Brahmane infortuné, Nala et Damayami*, dont l'idée générale fait songer à *la Chute d'un Ange*, etc.)

une des écoles qui se relient au brahmanisme : celle de la Vedantâ. C'est là précisément une sorte de monisme idéaliste, tandis que deux autres modalités du brahmanisme, le Sankhya et le Joga, nous offriraient un monisme matérialiste et un dualisme favorable à la rêverie et à l'extase religieuse. De même, dans le bouddhisme, c'est plus spécialement l'école Mahâyâna qui se rapprocherait de la forme panthéistique. Quoi qu'il en soit, on suppose bien que Lamartine n'a pas poussé très loin l'analyse de tous les mythes assez obscurs qui enveloppent toutes ces doctrines, d'où il a simplement dégagé l'idée essentielle. Il est même probable qu'il n'en a pas saisi toute la vertu d'évocation poétique au même degré que Leconte de Lisle. Du reste, il faut bien l'avouer, l'aspiration qui, selon Lamartine, pousse le monde créé à s'élever vers Dieu ne ressemble guère à l'absorption dans le sein du Brahman ni au renoncement passif du Nirvana, où l'être se fond dans la substance universelle. A ce point de vue, comme à quelques autres, c'est plutôt aux néo-platoniciens que s'apparenterait Lamartine ; nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

On le voit : Lamartine n'a pas ignoré les systèmes ou les philosophies qui flottaient dans l'atmosphère de son temps, et qui, pour la plupart, tournaient son esprit dans une seule et même direction. Il s'agit, malgré tout, de savoir si, *effectivement*, le poète a cédé à ces influences, et si dans ses œuvres l'on découvre des traces évidentes de panthéisme. Sans doute, il a toujours hésité et balancé plus ou moins entre ce terme extrême et le providentialisme traditionnel. Nous l'avons dit : sa foi sentimentale, sa religiosité prompte à l'adoration se souciaient fort peu des définitions rigoureuses et dogmatiques ; les élans de son cœur se traduisaient par des expressions approximatives et infiniment variées. Aussi, dès ses premières œuvres, rencontrons-nous presque côte à côte des vers qui sont inspirés par une conception providentialiste et d'autres qui paraissent dévier vers le panthéisme, ou même explicitement y aboutir. Comme certaines de ses déclarations prouvent qu'il distinguait les deux systèmes, faut-il donc admettre qu'il ne s'est pas préoccupé de corriger ces contradictions ou de dissiper ces ambiguïtés ? Nous renvoyons, en tout cas, aux nombreuses citations faites par M. Jules Lemaître. Les œuvres du poète étant très répandues, nous nous bornons à signa-

ler, mais d'une manière particulière, l'*Hymne au soleil*, la pièce, *A un curé de campgne*, *Jéhovah* dans *les Harmonies* (1), le fragment de *Jocelyn* contre les miracles, la *Prière*, enfin certains passages de *la Mort de Socrate* où il proclame que :

> ... dans le ciel, sur la terre, en tout lieu,
> Tout est intelligent, tout vit, tout est un dieu.

On lira également avec intérêt, dans un *Dialogue sur la nature et sur Dieu* qui est tiré du *Tailleur de pierres de Saint-Point*, la riche série d'images par lesquelles Lamartine tâche de se représenter l'Eternel. Il prend « tantôt l'une, tantôt l'autre, qui le contente un petit moment et lui soulage l'esprit, comme une planche soulage un naufragé ». Mais, ainsi que nous allons essayer de le démontrer, à une époque déterminée de sa vie, aux environs de 1838, date de *la Chute d'un Ange*, il a pris *plus nettement* conscience de ce panthéisme virtuel qui déjà s'annonçait çà et là dans les premiers recueils ; de plus en plus, il s'est éloigné du spiritualisme strictement catholique. Simple différence de degré, objectera-t-on peut-être. Or, ce degré, c'est justement ce qui constitue la limite de l'orthodoxie ! Il ne sera donc pas indifférent de dessiner, avec quelque minutie, cette évolution intellectuelle de Lamartine.

Si, par exemple, on considère la note *dominante* de chaque ouvrage, on peut affirmer que *Jocelyn* (1836) se réfère encore à une conception providentialiste. On y trouve l'expression catégorique de la croyance en un Dieu personnel, en un premier moteur, en un créateur suprême, en un ordre universel qui est soumis aux causes finales, en la responsabilité morale de l'homme qui postule la liberté intérieure, etc... Sur ces pages persiste le rayonnement de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand, qui ont célébré, en des tableaux à la fois colorés et lyriques, les merveilleuses harmonies de la nature. C'est la lecture assidue de ces auteurs qui a fait entrer dans l'âme de Lamartine un peu de poésie :

(1) Et aussi, *l'Occident :*

> ... Où donc allons-nous tous ?
> A toi, grand Tout, dont l'astre est la pâle étincelle,
> En qui la nuit, le jour, l'esprit vont aboutir !
> Flux et reflux divin de vie universelle,
> Vaste Océan de l'Etre où tout va s'engloutir !

et *Novissima verba*, passim.

J'ai pour ces deux grands génies, qui furent nos pères et nos émules, le respect et le culte filial qui se glorifie même d'une plus humble infériorité. Etre de leur famille, cela suffit à mon orgueil (1).

Dans l'avertissement de la 1re édition, il indiquait nettement ses intentions, et le sujet du Grand poème qu'il projetait :

C'est l'humanité, c'est la destinée de l'homme, ce sont les phases que l'esprit humain doit parcourir pour arriver à ses fins par les voies dé Dieu.

Et il devait insister surcette idée, en ces termes :

Les phases successives que l'âme parcourt pour accomplir ses destinées perfectibles et arriver à ses fins, par les voies de la Previdence et par ses épreuves sur la terre, n'est-ce pas le plus beau thème des chants de la poésie ?

Aussi bien, il est facile de glaner dans *Jocelyn* des citations qui mettent en pleine lumière le point de vue spiritualiste de Lamartine. En voici quelques-unes, extraites de l'édition Hachétte 1858 :

... Des choses d'ici-bas divin enchaînement !
Par quel simple ressort la main de Dieu dirige
Ce sort où l'œil ne voit que hasard et prodige !

(Page 172).

Ce long dessein de Dieu qui mène les humains.

(Page 233.)

Ainsi, Seigneur, tu fais d'un peuple sur la terre
L'outil mystérieux de quelque grand mystère ;
Sans connaître jamais ses plans sur l'univers,
A la trame des temps travaillant à l'envers,
Les nations, de l'œil à leur insu guidées,
Sont dans la main de Dieu des instruments d'idées !

(Page 259.)

Car je trouve en tout lieu
Quelque fragment écrit du vaste nom de Dieu.

(Page 286.)

C'est ainsi que ta Providence
Sème et cueille l'humanité,
Seigneur, cette noble semence
Qui germe pour l'éternité.

(Page 299.)

(1) Nouvelle préface de *Jocelyn*, pages 16 et 17. Nous nous reportons à l'édition populaire Hachette, 1658. — Le mot de Vigny, cité par Sainte-Beuve (*Causeries*, t. XI, p. 448) : « Jocelyn, ce sont des îles de poésie noyées dans un océan d'eau bénite » est plus amusant, que juste !

Jusqu'à présent, on croirait lire du Bossuet (1).

De la page 309 à la page 315, s'étend tout un riche développement sur le finalisme, qui ferait songer à Fénelon et à Bernardin :

Honte au Dieu trois fois saint prouvé par l'imposture
(des faux prêtres).
Son témoin éternel, à nous, c'est sa nature !
Son prophète éternel, à nous, c'est sa raison !
Les cieux sont assez clairs pour y lire son nom !
Avec eux, chaque jour, je déchiffre et j'épelle
De ce nom infini quelque lettre nouvelle ;
Je leur montre ce Dieu, tantôt, dans sa bonté,
Mûrissant pour l'oiseau le grain qu'il a compté ;
Tantôt dans sa sagesse et dans sa providence,
Gouvernant la nature avec tant d'évidence.
(Page 309.)

L'œuvre de chaque globe à son appel monté
Est de glorifier sa sainte volonté,
De suivre avec amour le sentier qu'il lui trace
Et de refléter Dieu dans le temps et l'espace.
(Page 313.)

A ce point de vue, *Jocelyn* se relie à beaucoup d'autres poésies antérieures de Lamartine. C'est comme l'aboutissement d'un seul et même courant. Il serait aisé de citer de nombreux fragments qui renferment, plus ou moins amplifiée, la même profession de foi. Bornons-nous à mentionner l'*Ode au malheur* (1818), ce passage d'une lettre à Mlle de Canonge (14 mars 1819) : « Je crois que tout est soumis, dans l'univers « physique et moral, à une toute-puissante Providence que je « nomme quelquefois « fatalité ». Elle nous perd et nous « sauve par des moyens que nous ne prévoyons jamais, parce « qu'ils sont au-dessus de notre prévoyance », — ces vers tirés des *Nouvelles Méditations* (stances XIX) et dont nous soulignons certains mots très significatifs :

(1) Lamartine a composé un livre sur Bossuet (1864, Calmann-Lévy), comme il en avait publié un sur Fénelon (Hachette, 1853). Témoignages naturels d'admiration pour ces deux grands écrivains religieux, pour ces deux *finalistes*, pour ces éloquents apôtres de la Providence, et non pas seulement, comme en d'autres cas, travaux de vulgarisation imposés par la gêne dont il souffrit vers cette époque. — Il avait déjà publié dans *le Civilisateur* (1854) un *portrait* de Bossuet où Sainte-Beuve a signalé bien des inadvertances (Cf. *Causeries*, t. X, pp. 185 et 196, éd. Garnier). On y remarquera cette phrase : « L'âme, évidemment, dans ce grand homme était d'une trempe, et le génie d'une autre : la nature l'avait fait tendre, le dogme l'avait fait dur. » — Antithèse inexacte et commode, mais qui paraîtra significative sous la plume de Lamartine, dans la seconde partie de sa carrière !

... *Non, ce second chaos qu'un panthéiste adore,*
Où, dans l'immensité, Dieu même s'évapore,
D'éléments confondus pêle-mêle brutal,
Où le bien n'est pas bien, où le mal n'est pas mal...

la *Providence à l'homme*, où il répond aux objections inspirées par le problème du mal; dans les *Harmonies*, *Jéhovah* et surtout les *Stances* :

O Providence, ô vaste aumône,
Dont tout être est le mendiant,
Vœux et grâce autour de ton trône
Montent sans cesse en suppliant.
Quelles fleurs, quels parfums répandre?
... Reçois de toute créature
Le Te Deum de la nature.

Au contraire, la *Chute d'un Ange* (1838), quoique assez voisine de *Jocelyn* par la date, marque une nette orientation vers le panthéisme. Ou, si l'on préfère, c'est surtout dans cette œuvre que Lamartine a forcé la « dose » et aggravé son cas aux yeux des théologiens méticuleux. L'immanence de l'Absolu, le monisme métaphysique, le devenir universel, voilà les théories qui y sont présentées sous une forme évidemment lyrique mais singulièrement précise, avec une vigueur d'abstraction et une fermeté de style qui étonnent presque chez Lamartine. Par exemple, arrêtons-nous sur ce fragment de la 8e vision :

Et la création, force intime de Dieu,
N'a *ni commencement*, ni terme, ni milieu.
... Mais Dieu, qui produit tout, rappelle tout à soi.
C'est un flux et reflux d'ineffable puissance,
Où tout emprunte et rend l'inépuisable essence,
Où tout rayon remonte à ce foyer commun,
Où l'œuvre et l'ouvrier sont deux et ne font qu'un,
Où Jéhovah s'admire et se diversifie,
Dans l'œuvre qu'il produit et qu'il s'identifie.
..... Je suis celui qui suis.
Par moi seul enfanté, de moi-même je vis;
... Rien ne m'explique et seul j'explique l'univers,
On croit me voir dedans, on me voit au travers.
... Celui d'où sortit tout, contenait tout en soi.
Ce monde est mon regard qui se contemple en moi.
Je franchis chaque temps, je dépasse tout lieu.
Hommes, l'Infini seul est la forme de Dieu.
... Or le ciel et la terre et ce que Dieu renferme,
Dans un jour éternel, tout est *né d'un seul germe*,

Et ce germe est de Dieu la pensée et la loi
Qui porte toute chose avec sa forme en soi.
De ce germe divin que le temps ramifie,
Tout sort, tout se nourrit et se diversifie...
... Chaque existence est une apothéose
Où l'être produit l'être en se décomposant,
Où tout se perpétue en se divinisant !
Et l'homme est ainsi né, fruit vivant de la terre ;
Non, comme Jéhovah, complet et solitaire,
Mais de deux composés : mâle et femelle, afin
Que sa dualité lui révélât sa fin,
Et que cette union de l'homme et de la femme
Qui féconde le corps et qui complète l'âme
Fût le symbole en lui de la divine loi
D'amour et d'unité qui doit tout fondre en soi...
Trouver Dieu ! *Son idée* est la raison de l'être,
L'œuvre de l'univers n'est que de le connaître.
Vers celui dont le monde est l'émanation,
Tout ce qu'il a créé n'est qu'aspiration.
L'éternel mouvement qui régit la nature
N'est rien que cet élan de toute créature
Pour conformer sa marche à l'éternel dessein
Et s'abîmer toujours plus avant dans son sein (1).

Il nous semble que la plupart de ces vers, dont chaque terme a été sans doute pesé avec attention, accusent manifestement une tendance à ce panthéisme que le poète avait jadis l'air de réprouver.

Lamartine déclare, en somme, que tous les phénomènes procèdent d'une seule et unique substance, source de l'être, éternellement féconde, dont la nature vivante traduit la continuelle activité, et dont les modes évoluent sans qu'elle s'épuise ou s'altère en son fond. L'Infini en est la forme, — cet Infini qui, de toutes parts, dans l'espace et dans le temps, nous déborde, et dont notre pensée contient *l'idée*, sans d'ailleurs être capable de se le *représenter* pleinement. Principe supra-sensible de notre vie morale, terme de l'aspiration universelle, centre de force d'où tout émane, où tout retourne selon un rythme harmonieux, ce Dieu, Lamartine n'ose point dire —

(1) Cf. aussi, dans la 1re vision, ces vers appliqués à Dieu :

... Qu'il vive *à jamais renaissant*,...
... Qu'il vive et *qu'il se renouvelle*...

M. Citoleux avoue que Lamartine ne supporta pas longtemps le Dieu « *immuable* » : il le jugeait inadmissible dans la foi de son ami Virieu. (Cf. lettre du 3 juin 1837). Comme il aurait souhaité faire entrer dans la notion de la Divinité celle du Progrès !

comme le feront certains modernes — qu'il est une création progressive de notre raison, car il n'est pas constitué d'éléments ou de concepts surajoutés: il se découvre à nous en une intuition synthétique et s'impose par l'évidence même de son règne et de sa nécessité. Mais si le poète ne lui enlève pas toute « personnalité », s'il ne le résorbe pas dans le système du monde, s'il ne le ramène pas une pure abstraction, si nous n'aboutissons pas encore à la « catégorie de l'Idéal », combien ce Dieu diffère de la Providence anthropomorphique, du Père trop « humain » et trop fait à notre image, que certaines hymnes célébraient! Oui, c'est bien la Force intelligente et sage qui a engendré l'Univers et tous les êtres, et qui préside à la conservation du monde, le mécanisme des lois physiques n'étant que l'expression objective du plan immanent, de la Nature divine. Au surplus, la notion de cette substance active et bienfaisante, loin d'être immuable et figée comme une donnée mathématique, se complète et s'épure au fur et à mesure que notre conscience s'éclaire et que notre moralité grandit: entre ces deux développements il existe un étroit parallélisme. C'est ainsi que, peu à peu, l'Humanité se divinise; elle tend vers Dieu, d'où elle est issue, et dont le rayonnement l'anime sans cesse. Curieuse métaphysique, qui, successivement, rappelle celle de Hegel ou de Herder, annonce celle de Vacherot ou celle de Renan, mais surtout, — nous y insisterons plus loin, — trahit une inspiration néo-platonicienne! Aussi bien, plusieurs des philosophes que nous venons de nommer n'ont-ils pas reconnu leur dette envers l'école d'Alexandrie?

Pourquoi, à un moment de la vie de Lamartine, ce crescendo panthéistique qui ne peut manquer de frapper? Comment expliquer cette différence entre *Jocelyn* et *la Chute d'un Ange*? Dépend-elle de la fable, de la pression extérieure du mythe, de ce que, par exemple, il y aurait dans *Jocelyn* plus de drame et moins de symbolisme que dans *la Chute d'un Ange?* Provient-elle de ce que le héros du premier poème est un prêtre; en sorte que Lamartine, par le choix même de son personnage, aurait été tenu d'observer l'orthodoxie providentialiste? Ces raisons nous semblent insuffisantes. D'autant que les passages cités plus haut n'appartiennent ni à un récit merveilleux, ni à un développement d'un caractère allégorique : ils sont tirés d'un « Discours du livre primitif », esquisse d'une

synthèse philosophique à laquelle Lamartine faisait allusion dans une lettre à de Virieu, 19 août 1838 : « Je fais tenir à mon sage le langage que, dans cet état primitif du monde, il devait, selon mes idées, tenir pour rendre à Dieu *le culte en esprit et en vérité, c'est-à-dire le culte d'adoration rationnel* et non symbolique. » L'explication véritable, selon nous, c'est que, comme nous l'avons démontré, Lamartine a eu, *dans l'intervalle*, la révélation de plus en plus nette de diverses formes historiques du panthéisme ; il en est redevable à ses lectures (1), d'ailleurs un peu hâtives, mais assez étendues, et à son ami Edgar Quinet. Dans la proportion où il s'écarte de Rome il se rapproche de l'Allemagne. Rappelons-nous son aveu (juillet 1838) : « Je suis chrétien *à peu d'interprétation près.* » Au surplus, si — comme l'insinuait Vinet — la preuve *morale* de l'existence de Dieu conduit à l'idée d'une Providence personnelle, d'un Juge suprême, d'un Dieu rémunérateur et vengeur, celle qui se fonde sur la contemplation des beautés naturelles, de l'admirable régularité qui préside à la vie universelle, peut aisément aboutir à une sorte de panthéisme. Et dès lors, selon qu'il s'est appuyé sur l'une ou l'autre de ces preuves, Lamartine a penché dans l'un ou l'autre sens. Le même phénomène s'est produit notamment chez Pope : pour s'en convaincre, il suffit de lire tour à tour « la Prière universelle » et « l'Essai sur l'homme », chant I (2).

Or, il faut reconnaître que ces deux conceptions sont également favorables à l'inspiration poétique, quoique la seconde, moins précise, d'un contour plus flottant, paraisse s'accorder mieux avec le génie un peu nébuleux de Lamartine. De fait, et pourvu que l'on n'exagère pas trop ces nuances, on peut observer que, tout en restant fidèle à son originale manière d'envisager et de sentir la Nature, Lamartine, dans la

(1) Le vers de Sainte-Beuve :

« Lamartine *ignorant*, qui ne sait que son âme »

nous paraît très contestable. Qu'il ait aimé à « entrer d'un air cavalier dans tous les sujets », tranchant sur tout à la légère ; qu'il ait abusé de sa facilité et qu'il se soit trop souvent » enivré de brillantes improvisations », nous ne le nions pas. Mais est-ce un motif suffisant pour lui refuser toute *culture ?*

(Cf. Sainte-Beuve, *Causeries*, t. XI, pp. 449, 460 etc.) Il n'est pas indispensable que l'érudition d'un poète vaille celle d'un critique. Peut-être même serait-ce dangereux pour la « fraîcheur » de l'inspiration !...

(2) D'après M. Michel (étude citée par M. Citoleux), Quinet lui-même se piquait d'avoir échappé — grâce à sa théorie de la conscience individuelle qui reste indépendante, pour travailler sur soi — à l'espèce d'ivresse panthéistique où l'entraînait son enthousiasme pour Herder. »

seconde moitié de sa carrière poétique, laisse percer à travers ses descriptions ou ses méditations lyriques la tendance au panthéisme qui s'accentue en son esprit. Sans doute la nature demeure pour lui une consolatrice ; c'est pour l'auteur du *Vallon* le refuge où l'âme endolorie se plaît à oublier le monde avec ses bassesses et ses trahisons, et goûte dans le songe solitaire une mélancolie qui est à la fois un « divertissement » salutaire et une rare volupté. Sans doute aussi, l'univers lui apparait comme une manifestation éclatante de la Divinité (1) ; à tel point que Lamartine, dans l'épisode des « Laboureurs » de *Jocelyn*, fait alterner avec l'évocation des paysages alpestres et agrestes de ferventes hymnes au Seigneur : le tableau n'est chez lui que l'occasion du lyrisme. Nous montre-t-il les laboureurs qui se désaltèrent à une source ? Aussitôt, il compare cette eau matérielle à l'eau surnaturelle de la grâce qui nous vivifie et nous purifie. Il y a là un symbolisme poétique qui est comme la naturelle transposition d'une pensée religieuse qui cherche, spontanément, à donner de la beauté des choses une interprétation métaphysiqne. Pour Lamartine, ainsi que l'a finement remarqué M. de Pomairols, « tout, les plantes, les insectes, les organismes divers, cet esprit du globe terrestre que l'on nomme la nature, les astres du ciel qui doivent être probablement animés d'une intelligence proportionnée à leur masse et à leur lumière, tout vivait, tout sentait, adorait Dieu ».

Mais justement, à force d'animer la nature et de la regarder comme la source jaillissante de la vie (2), tout en la pénétrant de divinité, Lamartine risquait de ne plus conserver sa personnalité à l'Etre suprême et de le fondre dans le grand Tout comme un simple principe d'énergie intérieure : c'est ce qui est arrivé dans certaines parties, plus spécialement descriptives, de son œuvre ; c'est ce qui est arrivé aussi et peut-être plus encore à Victor Hugo (3). Le contemplateur de la

(1) Cf. Raphaël : « La nature est le grand prêtre, le grand décorateur, le grand poète sacré, le grand musicien de Dieu. » — « Quelle qu'ait été, qu'elle que puisse être encore, la diversité de ces impressions jetées par la nature dans mon âme et par mon âme dans mes vers, le fond en fut toujours un profond instinct de la Divinité en toutes choses, une conviction inébranlable que les religions, les poésies n'étaient que des manifestations plus ou moins complètes de nos rapports avec l'Etre infini. » (Les destinées de la Poésie ; datée du 11 février 1834 et publiée avec les Premières Méditations dans l'édition Hachette de 1866, page 72.)

(2) Cf. Le Pèlerinage de Childe Harold, le Désert (1856), etc.

(3) Cf. le livre de Renouvier sur V. Hugo, philosophe ; ma brochure sur la « Philosophie symbolique de V. Hugo », Féret, Bordeaux.

Bouche d'Ombre, « l'auteur de la Fin de Satan », le rêveur prestigieux et parfois apocalytique qui avait écrit les poèmes sur le Satyre, le Crapaud, etc..., a souvent oscillé entre les deux points de vue et, dans le Post-scriptum de ma Vie qui est une sorte de testament philosophique, nous a légué ces formules : « Quant à l'Etre qu'on nomme Dieu, et qu'on peut aussi appeler centre, il participe des deux natures dont il est le point d'intersection. Il est l'âme-force... L'idée de nature résume tout. Elle existe seule et contient tout. Tout est. Il y a la partie de la nature que nous percevons et celle que nous ne percevons pas. Pan a un côté visible et un côté invisible. La nature sécrète la notion de Dieu. (Pages 194, 244 et 258.) Cette attitude, d'ailleurs, se concilie à merveille avec l'optimisme de Lamartine et d'Hugo qui croient fermement au triomphe final du bien. En particulier, « l'auteur des *Méditations* et de *Jocelyn*, a dit M. Lanson, imprègne la nature et l'humanité des couleurs splendides de son âme. Rien ne le blesse : il aime, il admire, il croit; à ses yeux, tout est harmonie et beauté. » Cet optimisme confiant ne saurait que gagner à rapprocher le plus possible Dieu de nous en le mêlant étroitement à l'univers.

De cette étude il résulte, pensons-nous, que Lamartine a toujours plus ou moins balancé entre le providentialisme et le panthéisme, mais que, à une certaine époque de sa vie, sous des influences déterminées, il s'est orienté *beaucoup plus explicitement* vers cette seconde doctrine. Il a eu conscience de l'évolution qu'il subissait. Il ne paraît pas en avoir éprouvé de scrupule ou de remords. Bien plutôt : on dirait qu'il la considère comme un progrès intellectuel. L'accuser d'hérésie serait cependant quelque peu excessif : assez indifférents à l'égard des systèmes et des écoles, exprimant des aspirations, des inquiétudes morales qui, le plus souvent, répondaient à celles de leurs contemporains, traduisant des états d'âmes successifs sans se piquer d'une stricte logique, les poètes romantiques ne prenaient pas position sur le terrain théologique. Inaptes aux définitions qui postulent une rigoureuse analyse, ils procédaient par synthèses sentimentales, que nous devons, pour être justes, apprécier, en quelque façon, d'un point de vue panoramique, sans chicaner sur tel ou tel vocable. Cela n'empêcha point, du reste, Hugo et Lamartine en particulier d'accom-

plir, après Chateaubriand, une œuvre équivalente à celle des meilleurs apologistes : ces aèdes merveilleux, en orchestrant des thèmes métaphysiques avec toutes les ressources de leur harmonieux génie, convertirent par persuasion des générations entières de sceptiques ou de matérialistes, imbus des idées de Voltaire, d'Helvétius ou du baron d'Holbach, et que les raisonnements moins éloquents des apologistes professionnels n'avaient point convaincus. Qu'importe, après cela, que leur point de vue ait été trop exclusivement « esthétique » ou qu'ils aient semblé voir, dans les religions, sans se préoccuper de les hiérarchiser entre elles, des *signes* extérieurs et également vénérables d'une réalité unique et profonde : l'élan du cœur vers Dieu (1) ? Qu'importe qu'avec Lamartine ils aient déclaré : « Les dieux s'épurent au fur et à mesure que la conscience humaine elle-même s'épure et s'illumine » ? En définitive, c'est encore la religion, c'est, en tout cas, le spiritualisme qui a profité du magnifique réveil que leurs œuvres ont suscité dans les âmes de leurs contemporains. L'orientation métaphysique qu'ils ont imprimée à la pensée moderne, loin d'avoir été anéantie par le positivisme scientifique, a persisté jusqu'à nos jours et se retrouve, ainsi que nous l'indiquions au début de cette étude, chez de nombreux poètes. Aussi bien, comment s'indigner de ce que Lamartine ait, à partir d'un certain moment, plus ou moins adopté la mentalité panthéistique, quand on a vu certains Pères de l'Eglise encourir le même grief : faisant de fréquents emprunts au stoïcisme qui, sur les questions de morale pratique, leur paraissait un allié précieux, ils n'ont pas toujours pris garde que la divinité stoïcienne était diffuse dans la matière, immanente au monde et non transcendantale (2). Ne s'est-il même pas rencontré des esprits paradoxaux qui, abusant de la fameuse maxime de saint Paul : « In ipso vivimus, movemur et sumus », ont soupçonné l'apôtre d'avoir effleuré l'hérésie, comme l'a ironiquement remarqué Lamartine (3) ?

(1) Nous l'avons dit : c'est surtout après *le Voyage en Orient* que Lamartine adopte ce « libéralisme » extra-confessionnel qui alarme les orthodoxes. (Cf. Citoleux, p. 295.) Même dans *Jocelyn*, il est prêt à admettre toutes les accommodations :

« Si, pour vos soifs sans eau, l'esprit de l'Evangile
Est un baume enfermé dans un vase d'argile,
Hommes, sans le briser, *transvasez* la liqueur !... »

(2) Cf. mon Essai sur l'apologétique littéraire du XVIIe siècle à nos jours (Paris, A. Picard, rue Bonaparte), pp. 49-52, note.

(3) Le poète, au fond, eût été assez embarrassé pour donner du panthéisme au

Au cours de son article de la *Grande Encyclopédie* (1) M. Apt nous livre peut-être la clé du problème que soulève la présente étude :

Ce qui engendre le panthéisme, dit-il, c'est la contradiction du fait de la dualité et du besoin de l'unité. Cette dualité n'est résolue que par une distinction de points de vue. Dans l'être, elle n'est jamais exprimée, mais elle est conçue de telle manière que, dans le sentiment et dans l'intuition, l'unité puisse se réaliser.

Ne serait-ce point précisément le cas de Lamartine ? Il n'aurait jamais versé dans le monisme absolu ; il n'aurait jamais ramené à une seule substance l'esprit pur et la matière ; il aurait seulement conçu, par une sorte d'intuition poétique, la *possibilité* d'une plus intime fusion entre l'univers matériel et son principe supérieur d'activité et d'harmonie, mais sans l'affirmer comme fait actuel. Toutefois, une autre interprétation nous séduirait davantage : elle aurait le mérite d'être plus simple, plus historique et, en même temps, de laver Lamartine de l'accusation de Vinet ; elle nous est suggérée par les intéréssantes et pénétrantes pages que M. Picavet a consacrées dans son Esquisse de la philosophie du Moyen-Age à Plotin et à l'influence de la doctrine plotinienne.

On n'ignorait pas que l'auteur de *la Mort de Socrate* s'était inspiré des idées de Platon avec lequel, d'ailleurs, son propre génie offrait tant d'affinités (2). L'identité est si frappante que les déclarations un peu contradictoires (3) du poète à ce sujet n'ont guère d'importance : en 1821, il se plaignait d'être « égaré dans les cieux, sur les pas de Platon, et cherchant par sa propre vertu, aux douteuses clartés de l'humaine raison, à percer le problème de l'origine de l'âme » (4) ; ailleurs, dans une lettre à de Virieu du 1er août 1829, il regardait la doctrine de l'auteur du Phèdre et du Phédon comme « un portique qui conduit au christianisme ». A vrai dire, c'est

thentique une définition rigoureuse. Selon lui, Gœthe en est également « innocent ». « Car, écrit Lamartine, « l'auteur du *Faust* adorait la Divinité dans toutes ses œuvres sans la confondre avec elles. » (Cours, p. 230.) Ne voilà-t-il pas une *vraisemblance* de plus en faveur de notre explication par le Néo-platonisme ?

(1) Grande Encyclopédie, p. 961-2.

(2) Il y avait été initié par la traduction de V. Cousin et par M. de Fréminville, théocrate et hellénisant.

(3) « Lamartine, sur tous les points, est convaincu, chaque jour, de contradiction et d'incohérence », — écrit Sainte-Beuve (*Causeries*, t. XI, pp. 463-4), qui appuie cette affirmation sur plusieurs exemples.

(4) Cf. Philosophie (Premières Méditations, édition, 1866), page 237.

beaucoup moins à Platon qu'aux néo-platoniciens et à Plotin en particulier que fait songer Lamartine écrivant certains passages de *la Chute d'un Ange*. La tradition s'en était conservée d'une manière ininterrompue dans l'enseignement théologique, comme l'a démontré M. Picavet. La doctrine des Ennéades, magnifique essai de synthèse de la spéculation antique, après avoir imprégné un saint Basile, un saint Grégoire de Nysse, un saint Grégoire de Nazianze, un Cyrille d'Alexandrie, un saint Augustin et d'autres encore, avait traversé tout le Moyen-Age, traduite par Marcile Ficin, après l'avoir été par Victorinus. D'autre part, la Préparation évangélique d'Eusèbe (1), si répandue dans les bibliothèques ecclésiastiques, les Dogmes théologiques du père Thomassin (2) et, d'une façon plus générale, l'enseignement de l'Oratoire qui, justement, empruntait beaucoup à saint Augustin, les ouvrages de Malebranche que Mairan va jusqu'à soupçonner de panthéisme (3), certaines pages de Bossuet dans les Méditations sur l'Evangile ou les Elévations sur les Mystères, certaines pages de Fénelon dans le Traité de l'Existence de Dieu, dans les Lettres et les Maximes des Saints (4), constituent un courant de transmission fidèle de la pensée néo-platonicienne qui va encore être mise en relief par la traduction de Wyttelbach, Mosser et Creuzer, par les cours et les travaux de Victor Cousin, de Jules Simon, de Bouillet, de Vacherot, etc. Sans doute, ces tout derniers secours n'ont pu être utilisés par Lamartine sous forme de lectures, mais, déjà enveloppé de cette influence depuis le collège et grâce à toute la tradition religieuse que nous avons indiquée, il a trouvé dans la communauté des préoccupations intellectuelles de ses plus illustres contemporains, une sorte de stimulant à s'orienter du même côté. Quelle est donc, en résumé, l'attitude de Plotin ?

(1) Cf. Edition Viger, Paris, 1628.

(2) Cf. Editions latines, 1er tome en 1680, 2e tome en 1684, 3e tome en 1689, suivi de nombreuses traductions françaises, Sur le P. Thomassin éclectique et conciliateur, sur les relations intellectuelles entre Bossuet et le P. de Berulle, sur le libéralisme philosophique de l'Oratoire, cf. l'ouvrage de Monseigneur Perraud (*l'Oratoire de France*), pp. 335, 78 et sq., 488 et sq.

(3) Cf. La Recherche de la Vérité (livre III, 2e partie, de l'Entendement] pur, chap. 6 et 7, et livre V, des Passions, chapitre 5). Nous renvoyons au livre de M. de Joly sur *Malebranche* (Alcan, 1901, notamment au chapitre qui concerne la métaphysique (pp. 60-147). Le cours du Père Fournenc (1655), cité par Bouillier, et, celui du P. André Martin remontaient jusqu'à Plotin, à travers saint Augustin.

(4) Lamartine déclare les avoir connues et admirées, au collège.

« Il soutient, dit M. Picavet, que Dieu est présent partout (ch. v) (1), que les trois hypostases sont distinctes et cependant restent unies, que l'Intelligence embrasse toutes les intelligences particulières, l'Ame universelle les âmes individuelles, mais que l'âme et l'intelligence de l'individu ont leur existence propre, qu'il y a providence et liberté. Il faut qu'il en soit ainsi pour maintenir la perfection divine et pour permettre à l'homme d'atteindre, par la culture de sa raison et de sa volonté, par la vertu, par la science et par l'extase, la béatitude suprême. On peut ne pas l'admettre et refuser de suivre Plotin sur ce terrain; *on n'a pas le droit de lui adresser des objections qui ne vaudraient que dans le cas où il eût fait entrer le monde intelligible dans les catégories d'Aristote, où il l'eût soumis aux principes de contradiction et de causalité.* D'ailleurs, les comparaisons dont il use sont caractéristiques : les âmes particulières sont dans l'Ame universelle, comme la science est tout entière dans chacune de ses parties, sans cesser d'être tout entière en elle-même, comme les vers se produisent dans un animal qui se putréfie, comme les centres de tous les grands cercles concordent avec celui de la sphère, comme les chants se confondent harmonieusement lorsque les choristes sont tournés vers le chef de chœur et attentifs à suivre sa direction. Surtout il reprend et développe les comparaisons que Platon tirait déjà de la lumière. L'Un est comme le soleil du monde intelligible; l'Intelligence est comme un cercle lumineux concentrique au soleil; l'Ame comme un second cercle concentrique au premier; l'une et l'autre sont lumière de lumière, φῶς ἐκ φωτός. Toutes ces lumières se confondent sans cesser un instant d'avoir leur existence propre. De même, l'âme humaine, l'âme individuelle est représentée par un cercle lumineux. Si des obstacles l'entourent, elle est séparée du soleil central, dont la lumière n'arrive plus jusqu'à elle. S'ils sont supprimés, sa propre lumière et celle des hypostases se fondent, sans qu'on puisse dire que l'une ou l'autre disparaisse. » C'est de l'Un, du Simple, de l'Absolu, de l'Infini, de Dieu en un mot que, par procession, émanent toutes choses, à commencer par les trois hypostases ou degrés

(1) Cf. *Die Lehre Plotins von der Allegegenwart des Göttlichen*. Karl Alvermann, Druck von Ant. Kämpfe, in Iena, 1905 : particulièrement pp. 34-35, où l'auteur distingue le point de vue plotinien de ceux de Spinoza et de Hegel.

de l'Etre qui s'engendrent l'un l'autre ; c'est aussi vers lui que, par conversion, tout doit faire retour comme à sa source : ainsi, l'âme humaine, en se débarrassant de ses souillures, en se purifiant, en s'arrachant à la matière par la méditation et par l'art, peut, dans l'extase totale, sortir en quelque sorte d'elle-même et s'unir intimement à Dieu pour trouver en cet état, soustrait aux contingences et aux nécessités d'ici-bas, l'idéal repos. Mais, jusque-là, nous ne pouvons ni connaître pleinement, ni définir complètement, ni même vraiment désigner Dieu ; car la science d'un objet implique le raisonnement qui comporte lui-même multiplicité. A plus forte raison, l'Un ne peut-il être révélé par la sensation ou par l'opinion, sa compagne, qui ne sauraient le représenter que comme une grandeur, une figure ou une masse. « Aussi ne peut-il prendre place dans aucune des catégories établies par Aristote ou ses successeurs : n'étant relatif à rien, il n'est ni une certaine chose, ni quantité, ni qualité, ni âme, ni intelligence, ni ce qui se meut, ni ce qui est stable ; il n'est ni dans le lieu, ni dans le temps, car il les a « précédés » ; il est sans forme et c'est la raison pour laquelle il échappe à la science, puisque notre connaissance est fondée sur les formes, γνῶσις εἴδεσιν ἐπερειδομένη. Enfin, ce qui répond déjà par avance aux accusations de panthéisme, l'Un n'est point toutes choses, τὰ πάντα, car, de cette manière, il ne serait plus l'Un ; il n'est point davantage l'Intelligence, car alors il serait encore toutes choses, puisque l'Intelligence englobe toutes choses ; il n'est point non plus l'Etre, puisque l'Etre est aussi toutes choses. » Il est le principe d'activité, au sommet du monde intelligible, d'où tout s'écoule à travers des degrés successifs et où tout retourne en remontant la hiérarchie en sens inverse. C'est comme un mouvement de vie ininterrompu dont Dieu serait à la fois l'origine et le terme. M. Picavet insiste encore sur le point de vue original de Plotin et sur l'ingénieuse *distinction* qui lui permet d'éviter à la fois le dualisme manichéen et le panthéisme des époques ultérieures et qui, conservant à l'homme sa personnalité et sa liberté, rend aussi possibles son immortalité et son union avec Dieu. S'il restreint exclusivement au monde sensible le principe de contradiction et celui de causalité, l'auteur des Ennéades, par contre, a soin *de garder pour le monde intelligible le principe de perfection qui*

réclame à la fois la persistance de Dieu tel qu'il était avant la production des choses, et l'existence séparée des choses après la procession (1). « Si toutes les âmes forment une unité générique, elles ne forment pas, dit le livre VIII, une unité numérique ; comme les mêmes puissances engendrent des actes variés, les âmes particulières sont capables d'éprouver des affections diverses et, par exemple, jouissànt de la liberté, elles peuvent soit demeurer unies à l'Intelligence divine en s'affranchissant des choses extérieures, des passions troublantes, de l'attrait des biens terrestres, de tout ce qui les obscurcit et les alourdit, soit s'écarter de Dieu en se laissant accaparer par les choses périssables qui peuvent procurer le plaisir, mais non la complète béatitude. »

Cette métaphysique est magnifiquement illustrée par *Novissima verba*, par l'*Hymne à la mort*, par l'*Hymne de l'Ange de la Terre* (*Harmonies*, édit. Hachette, 1859, pages 367, 371, 300-306, 335, etc.)

... Ah ! si vous paraissiez, sans ombre et sans emblème,
Source de la lumière, et toi, lumière même,
Ame de l'Infini qui resplendit de toi !
Si, frappés seulement d'un rayon de la foi,
Nous te réfléchissions dans notre intelligence
Comme une mer obscure où nage un disque immense,
Tout s'évanouirait :
La matière, et l'esprit, et les formes...
Tout serait pour nos yeux, à ta pure clarté,
Ce qu'est la pâle image à la réalité...

Il (Dieu) puise, sans compter les êtres et les jours,
Dans un être et des temps qui débordent toujours,
Puis les rappelle à soi comme une mer immense
Qui retire sa vague et de nouveau la lance ;
Et la vie et la mort sont sans cesse et sans fin
Ce flux et ce reflux de l'océan divin.

Graviter est la loi de ces globes de flamme ;
Souffrir pour expier est le destin de l'âme.

Oublie un monde qui s'efface,
Oublie une obscure prison !
Que ton regard privé d'espace
Découvre enfin son horizon !...
Encore un douloureux adieu ;

(1) Cf. Picavet, *loc. cit.*, pages 50-52, 100-110, 217 et passim. — Grandgeorge : Saint-Augustin et le néo-platonisme (bibliothèque des Hautes-Etudes).

Puis, endors-toi dans l'espérance,
Pour te réveiller dans ton Dieu.
Tel, sur la foi de ses étoiles,
Le pilote pliant ses voiles
Pressent la terre sans la voir...
Et trouve, en s'éveillant, des plages
Plus sereines que son espoir !
...C'était ce grand esprit, cette âme universelle...
Etre presque divin dont elle (la terre) était le corps,
Qui de sa masse inerte agitait les ressorts,
Dont l'homme avait nié l'intelligence obscure
Ou que, sans la comprendre, il nommait la Nature.
...Et quelle vaste conscience
S'élevait par degrés de la terre au Seigneur,
Depuis l'instinct grossier de la brute existence,
Depuis l'aveugle soif du terrestre bonheur,
Jusqu'à l'âme qui loue, et qui prie, et qui pense,
Jusqu'au soupir d'un cœur
Qu'emporte d'un seul trait l'immortelle espérance
Au sein de son Auteur !...

Dans *la Mort de Socrate*, nous lisons :

L'Amour est le lien des dieux et des mortels.

Plus loin :

Tant qu'il vit accablé sous le poids qui l'enchaîne,
L'homme vers le vrai bien languissamment se traîne...

On a pu relever, dans les fragments de *la Chute d'un Ange* que nous avons donnés plus haut, beaucoup de pensées et d'expressions plotiniennes. Joignons-y cet autre extrait :

La Matière, où la mort germe dans la souffrance,
Ne fut plus, à ses yeux, qu'une vaine apparence,
Un mode d'existence à l'autre contrasté,
Où la Nature lutte avec la Volonté...

Enfin, l'auteur des *Recueillements* proclame que l'âme humaine a pour raison d'être et pour but ultime de « se fondre dans l'universelle unité ». (Cf. *Utopie*, août 1837.) — Qu'il s'agisse de l'amour, de l' ἔρως platonicien et plotinien qui, supérieur au raisonnement dialectique, nous élève, par un élan joyeux de notre volonté morale, à l'illumination intuitive, à la contemplation et à la possession de Dieu ; — qu'il s'agisse de la doctrine métaphysique sur les rapports de l'Idée, réelle et féconde par soi, et de la matière (ὕλη) que l'Idée tire du néant pour en façonner le monde visible et perceptible, en lui impo-

sant par sa vertu plastique les formes et les déterminations nécessaires (1); — qu'il s'agisse de la doctrine de l'expiation, chère au mystique des *Ennéades*, fondamentale dans le christianisme, remise en vogue par Ballanche : l'âme déchue, déployant ses forces cachées pour s'évader de la matière après avoir brisé les contraintes charnelles et s'être purifiée dans les épreuves, doit, malgré tous les obstacles, tendre toujours, d'un essor confiant, vers sa fin, jusqu'à ce qu'elle dépouille les contingences et s'unisse profondément à l'Intellect divin (ἕνωσις); — tout cela, nous le retrouvons chez Lamartine, peut-être un peu modifié par la philosophie personnelle de saint Augustin (2), manifestement *dominé*, en tout cas, par la distinction de deux ordres (comme aurait dit Pascal), d'ailleurs en perpétuelle relation quoique soumis à des principes et à des catégories différents : le monde intelligible et le monde sensible.

Tout bien pesé, nous nous arrêterons à la conclusion suivante : parvenu à une certaine époque de sa carrière poétique que nous avons indiquée, Lamartine a sensiblement *accentué* dans son œuvre ce qu'on pourrait appeler son panthéisme latent; mais, non content de flotter comme Herder entre cette doctrine et le providentialisme traditionnel, il a cru échapper à tout sérieux grief d'hétérodoxie en maintenant au fond de sa pensée et même en certaines de ses formules la distinction qu'avec M. Picavet nous venons de souligner chez le maître des néo-platoniciens (3). Faut-il donc se montrer aussi sévère envers lui que l'ont été non seulement Vinet et l'abbé Gerbet, mais encore les critiques traditionalistes auxquels le début de cet article faisait allusion? Il ne le semble pas. En effet, comment attaquer une inspiration métaphysique qui, bien plutôt encore que des philosophes d'outre-Rhin, provient en droite

(1) Cf. l'excellent résumé de Weber (Histoire de la phil., pp. 80-85), τὸ ἓν et μὴ ὄ...

(2) Justement, après bien d'autres, une édition des œuvres de saint Augustin venait d'être publiée à Paris en 1835 .. Une édition de Malebranche, par Genoude, suivit, en 1837 (*ibid.*), cinq ans avant celle que donna Jules Simon. (Cf. Bibliographie des œuvres de Malebranche, par un Anonyme. *Polybiblion*, 1876.)

(3) M. Citoleux semble attribuer à J.-J. Rousseau et, spécialement, à la Profession de Foi du Vicaire Savoyard, une influence sur la philosophie « indépendante » de Lamartine, qui n'est certes pas contestable, *surtout* dans *les Harmonies* et *Jocelyn*, puis, après *les Recueillements*. Mais c'est, selon nous, entre ces deux termes que l'analyse constate *ce crescendo panthéistique*, déterminé par Herder et l'idéalisme allemand, heureusement maintenu dans une certaine tonalité par le néo-platonisme, substance profonde de la pensée lamartinienne.

ligne de l'antiquité hellénique, après avoir passé par les Pères de l'Eglise les plus respectés? A moins qu'on ne veuille envelopper Platon et tous ses disciples plus ou moins immédiats dans la même condamnation que les Fichte, les Schelling, etc...?

Ce serait là un ostracisme presque terrifiant! Il est du reste assez piquant de constater que bien des poètes spiritualistes qui, en se réclamant ostensiblement de Lamartine, acquittent une simple dette de gratitude, n'hésitent point, malgré tout, à conserver les liens les plus étroits avec des revues où le romantisme, sous tous ses aspects, est journellement malmené. Il serait donc bien plus simple de reconnaître que, même de nos jours, le romantisme est un élément littéraire (1) qui fait partie intégrante de notre mentalité; il serait plus exact d'y voir, avec Jules de Gaultier, un principe de suggestion d'une singulière richesse, une étape nécessaire dans l'invention lyrique (2); il serait plus juste d'avouer qu'il a suscité, après le rationalisme sèchement déductif et ironique du XVIIIe siècle, ce réveil de religiosité mystique qui a exalté toutes nos facultés de rêve et qui caractérise beaucoup de nos contemporains, même parmi ceux qui semblent le plus détachés de toute croyance positive. Si l'on s'en tient à la forme et au style, comment nierait-on que, dans les parties philosophiques de son œuvre et principalement dans certains passages de *la Chute d'un Ange* que nous avons cités, Lamartine a, par une sorte de réussite exceptionnelle chez lui, atteint à une fermeté et à un bonheur dans les formules, a révélé des aptitudes à l'abstraction qui le mettent au rang de Vigny et de Sully-Prudhomme, peut-être même un peu au-dessus: ce que M. Lanson a nommé le stoïcisme actif et finalement attendri du poète des *Destinées*, ces nobles pièces symboliques sur l'impassibilité de la nature, sur l'isolement douloureux du génie, sur l'indifférence de Dieu à l'égard des hommes, sur le mensonge fatal de l'amour, sur l'avenir de la pensée et de la science, tout cela, en effet, quoique très pénétrant au point de vue moral et psychologique, n'agite pas en son fond essentiel le problème ontologique, mais, plutôt que la création et l'organisation première de la vie uni-

(1) Le mot est de J.-M. Bernard, directeur des *Guêpes*, une des revues les plus mêlées aux récentes polémiques.

(2) Cf. mon article sur le Romantisme et le Classicisme, considérés comme deux phases nécessaires de la création esthétique (*Akademos*, octobre 1909, pp. 577 et sq.).

verselle, éclaire de lueurs pessimistes la situation *actuelle* de l'homme dans le monde dont les lois nécessaires tentent de le broyer, forces brutales ou hostiles... Surtout, le style n'a pas l'ampleur expressive et parfois imagée de celui de Lamartine. Très souvent, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, ce dernier fait songer par la spontanéité de son lyrisme et le mouvement à la fois large et sûr de sa phrase, au Bossuet des *Elévations sur les mystères*. Est-il, même aux yeux d'un « classique », un plus bel éloge? La philosophie n'aurait-elle pas eu l'heureux privilège de contraindre Lamartine à surmonter sa nonchalance et à faire « plus difficilement des vers faciles »?

J.-ROGER CHARBONNEL.

L'EXPANSION COLONIALE ET LES LETTRES FRANÇAISES

Les Sauterelles, la pièce que M. Emile Fabre a fait représenter au Vaudeville, et qui fut accueillie par des jugements passionnés et divers, éclairent d'une lumière toute spéciale les qualités et les défauts natifs de cette littérature nouvelle et un peu confuse, qu'on appelle volontiers, et en style un peu commercial : *la littérature coloniale française.*

Si l'on en croyait les critiques, plutôt amères, des coloniaux, telles qu'on peut les lire dans *le Courrier de Haïphong*, où fut menée, contre Emile Fabre, une violente campagne préventive, et celles, non moins nettes, des métropolitains, telles que M. Abel Hermant les précisait, l'autre jour, dans un article fort remarqué du *Journal*, il vaudrait mieux s'abstenir de parler, pour en dire quoi que ce soit, des Frances lointaines et de ceux qui les habitent.

Les Français des colonies, que l'éloignement du pays et l'accoutumance des pays tropicaux ont faits susceptibles et nerveux, craignent, si l'auteur ne les connaît pas, qu'il les haïsse, et, s'il les connaît, qu'il ne les comprenne pas. Et ils disent cela indifféremment d'Emile Fabre, qui n'est jamais allé aux colonies, de Brieux, qui y a voyagé quinze jours, et de Claude Farrère, qui y a demeuré quinze mois.

Les Français de Paris, pour lesquels tout ce qui est de leurs colonies est étranger, craignent *à priori* que les sujets exotiques soient vides de vraisemblance et pleins d'ennui.

A l'énoncé de ces griefs, il apparaît que ce n'est pas tant l'expérience personnelle des auteurs qui est ici en cause, que le genre même, théâtre ou roman, qu'ils ont choisi pour exposer leurs idées ou plaider leurs causes, et que le théâtre, bien plus que le roman, se heurte à des difficultés de premier ordre, lesquelles s'opposent victorieusement à la possiblité d'un succès complet.

On le voit à l'examen des deux seules pièces coloniales qui,

pour l'heure, réellement existent : *Une Blanche*, de Gleizes, et *les Sauterelles*, d'Emile Fabre (car on ne saurait ranger dans le théâtre colonial, ni *le Métis*, de Fernand Ganesco, qui est inédit, ni les admirables féeries de Loti et de Judith Gautier, ni les adaptations du Grand Guignol, telles que *la Dernière torture* et *l'Alouette sanglante*). Toute pièce coloniale est une pièce à thèse : et ici, qui dit : pièce à thèse, dit aussi : pièce à synthèse. Les théories coloniales, larges mais composites, que l'on présente au spectateur français, n'ont chance d'être admises et comprises que si elles ne sont pas détaillées, ni différenciées en autant de morceaux qu'il y a de territoires dans notre domaine colonial. Donc les idées que l'on exprime, les passions qui déterminent l'action, les personnages qui s'y agitent, doivent être généralisés, au point d'être « interchangeables » entre toutes les colonies. Ils doivent vivre hors du lieu, et aussi hors du temps. C'est là une synthèse totale ; c'est aussi l'écueil où toute tentative loyale vient échouer. Car les décors, les gestes des acteurs et les costumes, tout ce qui frappe les yeux des spectateurs, vient à chaque instant *situer* la pièce dans une époque et dans un pays, et restitue à l'action cette précision, dont l'auteur voulait, et devait, pour réussir, la dégager. Et le malentendu est ainsi perpétuel, involontaire et inévitable, entre ce que l'auteur écrit et ce que la scène représente.

Les Sauterelles en apportent un exemple tout récent, dont je sais par le menu tous les détails, ayant assisté à leur défilé, et sur lequel il convient d'appuyer pour mieux marquer la valeur de l'argument.

Dans l'idée de l'auteur, de qui l'on connaît l'extrême probité de métier, aucuns individus, aucunes colonies ne sont visés particulièrement. *Les Sauterelles* sont un drame synthétique. Etant un drame colonial, il fallait le situer en Asie ou en Afrique. Un souci bien naturel d'esthétique ne permettant guère de présenter, sur la scène, des acteurs et des foules nègres, l'Afrique n'était pas possible. Nous avons donc une pièce asiatique.

Mais elle n'est pas indo-chinoise ; elle n'a, suivant la volonté de l'auteur, ni temps, ni lieu déterminés. Dans une capitale au vocable chinois, s'agite, sous la domination française et sous des costumes annamites, un peuple de race rouge, qui est

mort historiquement depuis plus de cinq cents années. Ce bariolage est volontaire : il marque impérieusement, suivant l'idée de l'auteur, la synthèse impersonnelle qu'il a bâtie, hors de toute notion d'espace et d'époque, d'une race conquérante, d'une race conquise, et des rapports politiques et sociaux qui s'établissent entre elles, au détriment de la moins forte, sans même que la plus forte en ait nécessairement conscience. Et pour corser ce bariolage, l'artiste qui tient le rôle du Gouverneur Général s'était d'abord fait la tête de M. Charles Floquet, lequel, si mes souvenirs d'enfance sont fidèles, ne fut pas précisément un colonial.

Pourtant les Indo-chinois, avant la première représentation, et semblables en cela à l'anguille de Melun, ont crié qu'Emile Fabre les écorchait. Et, à la vérité, le soir de la première, tous ceux qui, connaissant la volonté de l'auteur, savaient qu'il n'avait pas localisé le drame, se retrouvaient, malgré tout, en Indo-Chine à chaque instant. Penser autre chose eût été impossible. Nous avions sous les yeux des costumes de la race jaune et, presque tous, évidemment annamites. Les décors, soit d'intérieur de palais, soit de vues sur la campagne, avaient les formes, les ornementations, les coloris indo-chinois.

Et les incidents mêmes de l'action, sinon l'action principale ! La loyauté d'Emile Fabre s'étant refusée justement à l'inventer de toutes pièces, il en avait trouvé tous les éléments dans la documentation officielle, ou officieuse, ou publique, ou privée. Or, il n'y a, en Asie, qu'une colonie qui compte : c'est l'Indochine. Et les détails, secondaires ou non, de l'action, nous les avons reconnus au passage. C'est dire que s'ils sont cruels, ils sont exacts : la déposition du roi ; l'emploi et la répartition des fonds d'emprunts ; les à-coups de l'administration ; les rêves de l'assimilation ; les indigènes électeurs et citoyens français ; les nécessités militaires soumises aux calculs de la politique ; l'application des codes français à une race étrangère ; l'hostilité envieuse des directions et des services, qui demeurent incoordonnés, pour ne pas avoir l'air d'être subordonnés les uns aux autres.

J'ai dit cette documentation exacte. Où l'auteur l'a-t-il puisée ? à des sources indo-chinoises.

Elle comprend non seulement les rapports parlementaires (Messimy, Noulens, Viollette, etc.), mais les gros volumes, les

fameuses situations de MM. Doumer, Beau et Klobukowski, et aussi, et surtout, les articles les plus nombreux, les plus ardents, les plus divers, de la presse locale. *Le Courrier Saïgonnais*, *l'Opinion*, *le Courrier de Haïphong*, *l'Avenir du Tonkin*, n'ont plus de secrets pour Emile Fabre. Et quand l'un de nous, auditeurs préventifs, nous nous récriions sur l'excès ou la hardiesse d'un détail, toujours l'auteur nous « collait » avec une coupure d'un journal asiatique, extrait d'une serviette inépuisable. En sorte que la presse indochinoise, qui fait grief par avance à Emile Fabre d'avoir écrit *les Sauterelles*, est précisément la source la plus abondante où il ait puisé.

Cette constatation est à la fois la justification de l'auteur et la condamnation du procédé. Car nous sommes ici inévitablement dans le cadre restreint de l'Indo-Chine. Et, ainsi déterminées, précisées, enfermées dans de strictes limites, la thèse et la synthèse, dont on escomptait l'ampleur impartiale, dégénèrent en pamphlet direct.

Ainsi le *spectateur reçoit*, malgré tous les efforts possibles, *une impression déformée des intentions et de la création de l'auteur*.

Il y a pire. Une pièce de théâtre, pour être loyale, doit montrer le bien à côté du mal, et mêler l'éloge à la critique. Ni Emile Fabre, ni Gleizes n'y ont certes manqué. Mais ils n'ont pas manqué non plus, pour frapper davantage les imaginations, de choisir des épisodes extraordinaires et des situations spéciales. Or, à la scène, ces incidents de la vie coloniale prennent une ampleur et une cruauté déconcertantes. De ces incidents, justes et véridiques chacun en leur particulier, le total est injuste et n'est pas vrai.

Et, aussi, ces épisodes et ces personnages exceptionnels, évoluant dans l'existence conventionnelle, mais ardente, des planches, représentent, aux yeux du public intéressé et complaisant, la vie habituelle et les incidents de tous les jours aux colonies. Et l'auditeur conclut du particulier au général. Voilà encore un écueil. Mais c'est l'écueil de toute tentative théâtrale. Dans quelque partie du monde que se passe l'action, a-t-on jamais mis à la scène autre chose que les plus rares, et parfois les plus tragiques exceptions de la vie ?

Seulement, dans les actions qui se passent près de nous,

notre expérience de tous les jours nous indique ce que l'auteur, en le grossissant, a voulu nous faire saisir; et nous remettons, par un jeu inconscient de notre personnelle expérience, l'exception à sa place d'exception. Dans une pièce d'action coloniale, nous manquons de ce contrôle, et nous prenons, à la lettre, ce qu'on nous dit pour ce qui se passe et pour ce qui est.

Enfin l'atmosphère exotique manque : ce que, au théâtre comme en psychologie, on appelle l'*ambiance* fait défaut. Au cas particulier des *Sauterelles*, M. Abel Hermant attribue cette absence d'ambiance au fait que l'auteur n'a jamais été aux colonies, et qu'il a reçu ses renseignements de seconde main. Et pourtant les maquettes des décors ont été dessinées par un peintre d'Extrême-Orient; les attitudes et les jeux de scène des acteurs ont été indiqués par un Tonkinois ; et, en réalité, Mlle Polaire et M. Lérand ont fait deux créations d'un asiatisme profond et fort émouvant. Il n'est pas jusqu'à certains costumes de mandarins qui ne soient venus du pays jaune. La raison de M. Abel Hermant est donc insuffisante. En réalité « l'ambiance » d'un pays ne s'exporte pas. Un sculpteur, avec un gabarit sous les yeux, traitera-t-il un bois comme un sculpteur chinois ? Un costumier du boulevard, modèle en main, fera-t-il un kimono comme un tailleur japonais ? Un acteur français pourra-t-il, après quinze jours d'exercice, faire des gestes annamites, que ses habitudes et même son système musculaire et nerveux lui interdisent ? et croit-on, sous prétexte que les asiatiques vivent dans une quasi complète immobilité, croit-on qu'il soit bien possible de faire tenir Mlle Polaire tranquille? Réellement, il n'y a d'ambiance asiatique qu'en Asie, et d'ambiance africaine qu'en Afrique.

L' « ambiance » d'une collectivité humaine, surtout quand elle est le résultat d'une très ancienne et affinée civilisation, l'ambiance est un arôme si délicat et subtil qu'il ne résiste pas à l'expatriation, et que, de l'autre côté des mers, ce n'est plus qu'un liquide vulgaire, sans couleur et sans parfum. Un auteur, fût-il Chinois, ne réalisera jamais, sur une scène française, l'ambiance chinoise, pas plus qu'un auteur français ne pourra réaliser l'ambiance française sur une scène de Pékin, de Hanoï ou de Tokio.

Ainsi, deux déformations inévitables : l'une entre le sujet

et l'auteur, l'autre entre l'auteur et le spectateur : et l'impossibilité absolue de transporter ici l'atmosphère physique, psychologique et morale d'une autre race : voilà, ce me semble, des raisons — suffisantes et suffisamment démontrées — pour condamner le théâtre, de comédie ou de drame, en tant que moyen valable de manifestation de la littérature coloniale.

Il n'en est pas ainsi du « livre ». Je ne parle pas seulement ici des œuvres politiques, philosophiques, sociales, économiques, géographiques, scientifiques, historiques : j'entends, aussi et surtout, parler des œuvres où l'observation est la maîtresse et le guide de l'imagination, et où la documentation expérimentale sert de base à tout cet édifice psychologique ou sentimental, que la faculté créatrice de l'écrivain élève à la gloire ou à la critique de nos Frances lointaines. Et de cette nomenclature, il ne faut pas du tout exclure les œuvres poétiques.

Mais c'est certainement le roman qui tente le plus souvent nos écrivains férus d'exotisme; par sa forme facile et par la faveur populaire qui s'attache à ce mode de production, c'est le roman qui est l'arme la plus puissante de notre arsenal d'investigations et de vulgarisation. Il en est aussi, — comme Esope le disait de la langue — à la fois, et suivant l'occasion, la meilleure et la plus dangereuse.

Roman à thèse, roman psychologique, roman de mœurs, roman purement descriptif, roman historique, roman à clefs, roman d'aventures, roman tout court : et aussi les formes atténuées ou raccourcies du roman, contes, nouvelles, légendes, folk-lore, etc. ; voilà la littérature coloniale la plus fréquente : c'est celle qui a le plus de chances (c'est même la seule, peut-on dire, qui ait quelque chance) d'intéresser le public, et de lui donner, avec la satisfaction de sa curiosité, un aperçu exact et le goût des natures et des sociétés exotiques.

Œuvre de plus longue haleine, de labeur plus soutenu, le roman, qui n'est pas, comme le drame, pendant deux heures, mais qui est tout le temps sous l'œil et sous le jugement de son public, le roman exotique — s'il veut être honnête au sens le plus strict du mot — veut un auteur colonial, au sens également le plus étroit, c'est-à-dire un auteur qui ait habité, vu,

compris et aimé les hommes et les choses qui composent son sujet.

Par ainsi s'éliminent d'eux-mêmes les fantaisistes, et ceux-là qui décrivent « de chic », et par intuition, ce qu'ils n'ont point vu, sauf en photographie, ou ce que d'autres leur ont raconté. On ne supporterait pas aujourd'hui l'exotisme romantique de la deuxième moitié du XIXe siècle, établi seulement sur la grandiloquence du verbe et sur l'étrangeté des qualificatifs. Il y a, inévitablement et par nécessité de métier, chez les écrivains modernes exotiques, une façon de probité professionnelle, à quoi le public même, plus difficile à satisfaire que jadis, le contraint impérieusement. Nous devons nous en féliciter.

Par une naturelle conséquence, le roman colonial n'est pas, comme est d'habitude le drame, le fruit d'une simple volonté, bien arrêtée un jour par l'auteur, de faire œuvre de lettres : le roman est le résultat d'une poussée de l'ambiance exotique, poussée irrésistible sur les esprits prédisposés à l'invention, et d'autant plus irrésistible qu'elle est elle-même plus neuve et plus inattendue.

Ainsi se détermine, par certaines époques et par certains mouvements de l'histoire nationale, l'éclosion de la littérature exotique dans la forme picturale qu'est le roman. Notre expansion coloniale devait faire, et a fait pousser un arbre lointain dans la forêt touffue de l'intellectualité française. Cet arbre a poussé, d'une sorte imprévue, d'une graine folle apportée par le vent capricieux des batailles : nul ne s'est aperçu de sa naissance ; nul ne l'a soigné ; aucun promeneur du bois sacré n'a constaté sa croissance. Et, aujourd'hui, on est tout surpris de voir qu'il s'illustre de fleurs parfumées, et qu'il porte des fruits savoureux.

Peut-être aussi faut-il attribuer à une autre cause, concomitante à la première, l'éclosion de notre littérature exotique. Claude Farrère, qui est bien placé pour voir juste en la matière, dit que :

Tant vaut une nation, tant vaut sa littérature. Celle-ci n'est que le reflet de celle-là. L'évidente décadence de la nation française entraîne donc une décadence égale de sa littérature. Or, de même que c'est dans une expansion au-delà des mers que la nation doit chercher le remède à son anémie actuelle, de même la littérature con-

temporaine, quasi fossile, doit chercher hors du vieux sol natal les éléments qui la reconstitueront.

Il ne s'ensuit pas du tout que ces éléments se trouveront dans les colonies françaises, à l'exclusion du reste du monde. Bien au contraire : le Français, partout où il va, emporte une masse pesante de préjugés, d'habitudes et de routines originelles. Par conséquent c'est plutôt hors des possessions françaises que nous découvrirons les mines à fouiller. L'Amérique déjà, et l'Océanie, et l'Afrique, et surtout la Chine éternelle ont inspiré les plus personnels de nos jeunes écrivains.

Il n'est donc point à douter qu'il y ait, sur l'esprit littéraire français, une influence coloniale. Il n'est pas à douter que de la plume française ne sorte, ou mieux, ne tâche à chaque instant de sortir une œuvre de cette influence. Qu'il le veuille ou non, le multiforme esprit français a désormais ses facettes asiatique et africaine.

L'expansion de la France a travers les continents n'a pas donné que des généraux illustres, des politiques avisés et des économistes et des colons hardis. L'ardeur française se répand sur tous les plans de l'activité et de l'invention humaine, et produit partout les fleurs étincelantes de son multiple génie : la fleur exotique, dont il convient de protéger et d'augmenter l'ardeur vitale, est la plus littéraire et artistique, en un mot, la fleur intellectuelle.

Mais doit-elle être, cette littérature, uniquement littéraire? et doit-on seulement faire de l'art pour l'art dans une époque comme la nôtre? Telle est la question qu'on a souvent posée. Je crois qu'on ne peut pas congrûment y répondre, surtout parce qu'elle est mal posée.

En matière d'exotisme, et dans le commencement de l'expansion mondiale de la race blanche, l'action à chaque instant coudoie, et souvent prime le rêve, et même l'observation. Nous ne sommes pas, dans ces lointains pays d'où nous vient une inspiration neuve et toute merveilleuse, libres absolument d'agir et de penser comme nous le voudrions. Et c'est pourquoi notre littérature coloniale est d'abord une littérature d'action, et que nos premiers écrivains notoires furent des officiers et des explorateurs. Ils ont, au moins dans leurs premières productions, apporté la marque de l'esprit d'initiative, de décision, de gai courage, de toutes les qualités qui leur étaient indispen-

sables dans leur vie quotidienne. Et ils ont ainsi créé un genre neuf, original, primesautier, tout parfumé d'impressions vécues, non amendées, non amoindries par l'observation et le raisonnement. Les psychologues, qui se trouvent au large sur la pointe d'une aiguille, pourront dédaigneusement philosopher sur cette libre, et franche, et naturelle expansion de notre génie français : ils n'y trouveront rien de ce qui ravit d'ordinaire les esprits blasés et critiques, et les amateurs de quintessence. Il n'en est pas moins vrai que ce sont là, jetés, pêle-mêle et sans l'art conventionnel qui nous tient tant — et si malheureusement — au cœur, des joyaux inestimables, des trésors précieux, où ceux qui viendront par la suite pourront largement s'approvisionner, sans craindre, de longtemps, l'épuisement de tant de richesses amoncelées.

Mais il ne s'agit pas seulement d'exprimer les sensations que l'Afrique et l'Asie peuvent faire éprouver à un Français qui débarque. La tâche esthétique d'un peuple comme le nôtre, qui cherche à comprendre et qui sait aimer ceux qu'il domine ou qu'il protège, est plus belle et plus délicate.

Il ne s'agit pas du tout, comme on a l'air de le croire, d'amalgamer l'acquit de notre séjour et de notre observation exotiques avec des raisonnements issus de notre héritage latin et français : il s'agit principalement, au contraire, de déformer le moins possible les impressions que nous recevons des races étrangères. C'est pourquoi il faut dénier tout de suite la qualité de littérature coloniale à tous les ouvrages, quels qu'ils soient, destinés à nous faire connaître ou apprécier par les indigènes. Cela, c'est de la littérature française, dans ce qu'elle a, si l'on veut, de plus louable et de plus utilitaire. Je ne crois pas que, à moins de prendre les mots pour ce qu'ils ne veulent pas dire, nous puissions trouver à ces tentatives quelque chose de vraiment exotique, comme souci et comme tenue. C'est, si l'on y tient absolument, un adjuvant à la politique de nos possessions. Je crois que nous pouvons faire cela; mais nous pouvons faire autre chose, et mieux.

Toute la chose indigène nous est encore à peu près abstruse. Toute cette intellectualité traditionnelle est en tout cas parfaitement inconnue de l'Occident et de la France, qui a pourtant la garde de cette intellectualité et de son expansion. Tout cela est un trésor caché, rare et pour ainsi dire inappréciable. Les

indigènes ne nous en démontreront pas les splendeurs. Il faut que nous nous initions nous-mêmes à leur héritage merveilleux.

Mais ce n'est pas tout. Ce trésor, parvenu jusqu'ici intact, en passant par les mains pieuses de cent générations, menace aujourd'hui de disparaître. Il va disparaître véritablement. comme disparaît un parfum dont on débouche le flacon jusqu'ici fermé jalousement, et dont on respire l'arôme. Il va disparaître, au moins en Asie, surtout parce que ceux qui avaient la charge de sa transmission se désintéressent de lui, et trouvent qu'il n'a pas la valeur que lui attribuaient les Ancêtres.

L'évolution qui les saisit présentement ne se contente pas de les pousser vers les choses modernes : elle les induit au dédain des choses passées, impuissantes, sans forces, sans violence, et ayant seulement de la science et de la beauté. Les Jaunes aussi sentent, au sang de leur race, le ferment agité de la seconde jeunesse, celle où l'on fait les actes les plus splendides, ou les sottises irréparables. Il y a cent vingt ans que nous, Français, nous sommes passés par ce retour d'âge. Notre histoire en a revêtu un incomparable lustre : mais nos arts, nos traditions, nos architectures, nos musées et nos églises, toute la trace illustre et héroïque du passé en est morte.

Ne discutons pas si c'est un bien ou un mal. Mais cela fut ainsi pour nous. Sous l'action des ferments que, malgré nous, suscite notre présence, il en sera ainsi demain pour le peuple indo-chinois, et pour les Arabes, et pour les Maoris, et pour d'autres en Asie et en Afrique.

Or, ne mettrons-nous pas, nous, littérateurs de France, venus en Asie et en Afrique sous un prétexte ou par une fonction quelconque, ne mettrons-nous pas, aux musées de nos livres, ces précieuses reliques, qui, demain, ne seront plus, si nous n'y prenons garde ? Ne montrerons-nous pas aux Français, ne garderons-nous pas pour eux, dans nos œuvres, l'image des fastes illustres qui ne renaîtront plus jamais à cause de nous ? Ne serons-nous pas les collectionneurs attendris des merveilles auxquelles nul ne fera plus attention demain ? Et, après avoir été les brusques conquérants d'une race, serons-nous seulement les fossoyeurs indifférents de ses annales, de ses arts et de ses gloires révolues ?

Je ne saurais le croire. Il ne me plaît pas de croire que le Français, descendant des Grecs et des Latins, prenne en riant la disparition d'une civilisation et d'une esthétique, dont il aurait pu conserver la mémoire.

Il faut le dire tout net, aussi net que le peuvent les Français d'Asie et d'Afrique: cette littérature exotique existe au cerveau du conquérant par la contemplation du conquis. Cette propagande des conceptions et des visions les plus lointaines par le moyen du roman, genre particulièrement national, ce résultat, disons-le avec le plus légitime orgueil, semble être une caractéristique exclusive de la domination française. L'Allemand, impérialiste territorial, s'empare d'un sol, opprime les âmes qu'il dédaigne trop pour perdre du temps à les comprendre : la conquête lui sert à agrandir le domaine effectif germain. L'Anglais, impérialiste de négoce, annexe ou régit un sol, et presse à fond les possibilités commerciales de ce sol et la faculté mercantile de ses habitants : la conquête lui sert à étendre l'hégémonie économique de la Grande-Bretagne. Le Français conquiert un sol, pour le succès d'abord, et protège, autant que les circonstances le permettent, les traditions et l'intelligence autochtones de la nation qu'il administre ; la conquête lui sert à augmenter son patrimoine de gloire, et à ajouter, s'il le peut, des notions à ses connaissances, et d'utiles cellules à son activité cérébrale.

C'est pourquoi, hors la France, il n'est pas au monde, au monde moderne surtout, un peuple colonisateur qui ait su illustrer sa conquête par des œuvres de l'esprit et bénéficier lui-même de l'apport intellectuel de ses sujets nouveaux.

Parmi les nations colonisatrices qui nous valent, qui même nous sont supérieures, j'ai beau chercher : je ne trouve pas. Je vois, au Portugal, un seul Camoëns, de qui l'inspiration, toute océane, n'a pris son essor que par hasard dans les contrées lointaines. Je vois, en Néerlande, un Multatuli, dont l'incontestable génie n'est fait, comme son pseudonyme lui-même, que de la rancœur d'un talent méconnu et de l'aigreur d'un fonctionnaire désavoué. Je vois en Angleterre un Kipling, que le snobisme gaulois a décrété souverain dans son genre. Certes, en Grande-Bretagne, cet homme est le premier parce qu'il est le seul. Je ne voudrais pas avoir l'air de jalouser un talent étranger, et je ne voudrais pas contrister un vivant.

Mais il m'est permis à moi, Asiatique, de dire que Kipling n'est pas un Anglais complet, tant s'en faut, et que sa carrière et sa personne sont tels, — et si ressemblantes à la carrière et à la vie d'un de ses héros, que Kipling est désavoué à la fois par les deux sangs qui coulent dans ses veines, et par les deux nationalités dont il pourrait se réclamer. Je n'insiste point, sûr d'être compris par ceux qui ont lu *Kim* sur les lieux mêmes où ce douteux héros évolue. Mais je prétends que cet auteur ne saurait faire figure morale en face de la pléïade d'écrivains de notre nation, qui furent, avant d'être de bons littérateurs, de bons Français, de qui la vie est au grand jour et qui, avant d'écrire leurs livres avec la plume, les vécurent par l'épée. Non; il n'y a pas là de comparaison à faire, à moins qu'on veuille nous faire rougir d'une sorte indigne de nous.

La littérature nationale, celle des vainqueurs, éclose sous l'influence et les traditions des vaincus élevés au rang de collaborateurs et de frères intellectuels, c'est là une fleur bien française, seulement française, et digne de figurer dans ces jardins littéraires à la fois élégants, magnifiques et discrets, qu'illustrent et parfument éternellement nos génies nationaux épars aux siècles passés.

Les livres, nés en Asie et en Afrique de l'aiguë observation française, sont bâtis sur des événements rapides, sur des impressions difficiles à rendre, et à faire saisir du lecteur occidental; les points de jonction des esprits européen, et asiatique, et africain, sont si peu nombreux et si ténus, que la contexture de la trame romantique qui les supporte est infiniment délicate et fragile.

Et il faut, à ceux qui ont eu la chance de pouvoir se livrer à ce sport intellectuel passionnant, la finesse nécessaire pour prendre au sentiment exotique toutes ses caractéristiques, et la fermeté indispensable pour ne pas se laisser envahir et noyer par l'attrait charmant et souvent irrésistible de cette nouveauté.

Du reste, l'œuvre possible de tels esprits, à la fois impressionnables et réfléchis, est essentiellement fugitive ; la communion étroite, et en qualité convenable, de l'esprit français avec l'esprit exotique, n'a pour ainsi dire pas de durée : car, à peine l'écrivain ou l'artiste, arrivé au degré voulu « d'infiltration », est-il rentré en Europe, que la part française reprend le dessus, aux dépens, sinon de la vraisemblance, du moins

de l'intérêt et de l'originalité de l'œuvre à continuer. D'ailleurs l'écrivain n'est plus un observateur, mais un homme de mémoire : et tout en pâtit, depuis la vérité jusqu'à l'émotion et jusqu'au souci du détail. Ainsi le précipité chimique, où les valeurs quantitatives des éléments sont négligées, perd ses propriétés, sa couleur, et ses vertus réactives.

On voit combien ces talents spéciaux sont difficiles à obtenir, et comment ils doivent se réaliser rapidement dans la plus courte des existences ; soyons donc reconnaissants aux lettrés français qui nous ont valu ces sensations et ces arts nouveaux, et songeons à en protéger la fragilité.

L'éclosion de notre littérature exotique romanesque fut toute spontanée, et se manifesta presque aux mêmes temps en Asie, en Afrique et jusque dans les îles océaniennes. On n'attend pas que j'énumère ici tous les noms de ceux qui, glorieux ou plus modestes, mais tous méritoires, ornent aujourd'hui, d'un fleuron tout frais et éclatant, la couronne intellectuelle de la patrie. Il suffira de marquer combien le public français ignorait sa nouvelle richesse, et comment il s'étonna de la lui voir révéler.

Sans m'arrêter à l'anthologie coloniale — peut-être un peu restrictive et professorale — des frères Marius et Ary Leblond, une enquête, menée, l'an dernier, par *la Dépêche Coloniale,* dans les milieux adéquats, réunit sur le même plan, et dans la recherche du même idéal, des écrivains, qui certes ne s'ignoraient pas les uns les autres, mais qui ne se savaient point frères de pensées et d'aspirations. On trouvera aussi cette nomenclature, agrémentée de quelques détails bibliographiques et critiques, dans un livre excellent de Louis Cario et Charles Régismanset, *l'Exotisme.*

Mais il faut noter particulièrement le sentiment profond dont sont possédés la plupart des romanciers exotiques, celui de s'unir et de se sentir les coudes dans la métropole, non seulement pour s'opposer au facile débordement des exotismes de bazar et de sérail, mais pour cultiver en eux la somme rare et si délicate de leurs impressions lointaines. Ainsi ont tenté de s'unir les écrivains des vieilles colonies ; ainsi les « Français d'Afrique » viennent de paraître ; ainsi le groupe des « Français d'Asie », créé sous les auspices de Pierre Loti, réunit

tous les écrivains, artistes, amateurs d'Asie, et fait preuve d'une vitalité merveilleuse.

Ayant eu le mérite, assez audacieux en somme, d'acclimater en France, par leurs œuvres, les choses et les hommes de l'Asie, ils ont la joie, par une juste réciprocité, d'augmenter leur valeur personnelle et française par la compréhension des conceptions les plus ténues et des plus vénérables traditions des Races Jaunes.

Tous, Asiatiques, Africains, Océaniens, pionniers infatigables d'un domaine inconnu, et demeurés, au contact des civilisations lointaines, des Français de « premier rang », ils ont l'honneur singulier d'enseigner à leur pays la voie vers de nouveaux horizons; et avec la même ardeur que leurs pères sur le chemin des conquêtes guerrières, ils battent, sur le chemin de la conquête intellectuelle, la charge de la découverte et de l'aventure.

ALBERT DE POUVOURVILLE.

BLANCS ET NOIRS

CONTE MARIN[1]

—

I

Ils étaient là cinq matelots, cinq fiers gaillards, qui aimaient la bouteille, et la patronne du cabaret ne cessait pour ainsi dire pas de remplacer leurs chopes. A chaque nouveau cruchon qu'elle plaçait devant eux, ils enfonçaient la main dans leur poche profonde, et en retiraient pour payer des poignées de billon. Ils avaient déjà beaucoup bu, mais ils étaient loin d'être gris.

Ils appartenaient au même bateau, mais venaient évidemment des quatre coins du monde, car il y avait parmi eux un Italien, un Allemand aux yeux bleus à fleur de tête, un homme glabre, au teint basané, aux cheveux bruns, au type sémite, un qui avait le type finnois, et un dont il était malaisé de définir la nationalité ou la race.

C'étaient évidemment aussi des gens, sinon très instruits, du moins ayant reçu quelques rudiments, car, sans être moroses, ils riaient peu et causaient volontiers de choses intéres-

(1) L'auteur de cette nouvelle, Alexandre Amphithéatrov, bien qu'il soit l'un des écrivains les plus en vue de la Russie actuelle, n'avait jamais encore, sauf erreur, été traduit en français. C'est là un honneur — on pourra sans doute l'entrevoir déjà par la lecture de ces pages —qu'il méritait mieux que pas un.

Fils d'un archiprêtre de Moscou, où il naquit voilà une cinquantaine d'années, et neveu d'un des professeurs les plus réputés de l'Université de cette ville, le jeune Amphithéatrov, après ses études universitaires, n'embrassa ni la carrière ecclésiastique ni le professorat. Le journalisme l'attirait. Il entra et demeura longemps au *Novoïé Vrémia* où ses chroniques pleines de verve le signalèrent bientôt à l'attention du public. Puis, il fonda un journal, le *Rossia* (qu'il ne faut pas confondre avec le quotidien officieux d'aujourd'hui). Un jour, dans le *Rossia*, il commença un roman où, sous des noms d'emprunt, mais facilement reconnaissables, il avait projeté de peindre la famille impériale. Il n'alla pas plus loin que le premier chapitre. Les autorités, n'ayant pas trouvé à leur goût les portraits du tzar et de sa mère, expédièrent le lendemain (le lendemain, exactement) Amphithéatrov en Sibérie, où il resta plusieurs années. A son retour, il s'établit d'abord a Paris, où il lança un éphémère périodique révolutionnaire, *le Drapeau rouge*, puis en Italie, d'où il dirige actuellement une revue publiée en Russie.

Amphithéatrov, esprit curieux que tentent les problèmes de l'histoire et les aspects nuancés de la vie, est avant tout un romancier qui, dans ses œuvres de longue haleine comme dans ses nouvelles, s'est révélé psychologue profond, créateur de types en relief, conteur émouvant et styliste aussi coloré que mouvementé.

santes, voire philosophiques. Une fois, j'assistai à une sorte de conférence biologique, que donnait l'Allemand Fritz à ses camarades, en leur expliquant la théorie darwinienne sur l'origine de l'homme. Par exemple, il l'expliquait à sa manière, non dépourvue d'ingéniosité, mais sans nommer Darwin, dont il ignorait sans doute jusqu'au nom. Son auditoire se montrait incrédule, mais amusé, à l'idée que l'homme et le singe pouvaient avoir un même ancêtre, lequel n'était ni singe ni homme.

— Alors, qu'est-ce qu'il était, espèce de gros farceur? demandaient à Fritz les camarades, en riant et en lui donnant de fortes tapes sur l'épaule et sur le dos.

Une autre fois, c'était l'homme de nationalité indéterminée qui racontait aux autres ses aventures.

—J'ai connu, moi, une sorte d'Adam avec son Eve, un couple fondateur d'une peuplade, les futurs ancêtres d'une race peut-être...

— Hem ! hem! fit l'Italien sceptique en arrêtant sur la bouteille placée devant l'homme un regard significatif.

— N'aie pas peur, je ne suis pas ivre, fit l'autre, et ce que je vais vous raconter est une histoire parfaitement authentique. Eve, quand j'eus l'honneur de lui être présenté, était déjà complètement décrépite, ne reconnaissait plus personne, et restait, jour et nuit, étendue comme un paquet sur une natte de paille, dans sa hutte. Mais Adam, quoique tout blanc et plus âgé que son Eve, était encore assez vert, si vert même que nous bûmes ensemble quelques bons verres de vin, avant que notre brick quittât leur île.

— Ah bien! il fallait le dire tout de suite, répliqua l'Italien. C'est l'aventure de quelque Robinson... Mais alors, si tu crois nous étonner, tu te trompes. Ces histoires de Robinson, ou, comme tu dis, d'Adam et d'Eve, ne sont point si rares de nos jours.

—Il n'est peut-être pas de marin, déclara de son côté le Finnois, qui n'ait rencontré, au cours de ses voyages, un ou plusieurs de ces Robinsons-là. Le cas est fréquent, surtout dans les mers du Sud. L'histoire, d'ailleurs, n'est pas compliquée : quelque chasseur de phoques choisit, dans l'Océan, une petite île dont il fait sa station. A force d'y revenir tous les ans, il finit un jour par y rester l'hiver au lieu de retourner chez lui.

Il y construit une habitation, puis, l'année d'après, il y amène sa femme et sa famille, ou, s'il est garçon, s'y marie avec une indigène. Et le voilà devenu Robinson.

— Si vous aviez eu la patience et la politesse de ne pas m'interrompre, répliqua l'autre, vous vous seriez évité des monologues inutiles. Mon Adam n'était pas plus marin qu'il n'était chasseur de phoques ; c'était un Anglais, un homme instruit et très cultivé, issu d'une grande famille aristocratique. Il ne m'a jamais dévoilé son vrai nom, car il avait honte de l'état quasi sauvage où le destin l'avait réduit. Dans son île, on l'appelait « Moussié Henry. »

— Diable ! Comment avait-il fait pour échouer dans cette île ?

— Comment avait-il fait ?... Ces choses-là, on ne les fait pas exprès. Le bateau sur lequel il voyageait avait sombré, mais à quelle date précisément ? et dans quelles circonstances ? c'est ce que je ne saurais vous dire, car les souvenirs de « Moussié Henry » étaient des plus confus sur ce point, l'âge ayant affaibli sa mémoire. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce voyage et ce naufrage eurent lieu il y a fort longtemps. J'ai visité cette île il y a douze ans environ. Or, à ce moment-là « Moussié Henry » l'habitait depuis au moins cinquante années déjà. Il ignorait tout de ce qui s'était passé en Europe depuis son départ. Il n'avait jamais entendu parler, par exemple, ni de la guerre franco-allemande, ni même de la guerre de Crimée, et il croyait que les d'Orléans régnaient toujours en France.

— Tiens, c'est drôle !

— C'était un jeune lord ruiné, ou que son père avait laissé sans fortune. Il était parti pour Bombay avec sa sœur. Lui devait occuper un bon emploi dans quelque maison de commerce anglaise, et elle, Miss Lucy, devait ouvrir, dans la même ville, une école pour fillettes. A peine avaient-ils doublé la pointe du Cap — à cette époque-là, comme vous le savez, le canal de Suez n'existait pas encore — à peine, donc, avaient-ils doublé le Cap que la tempête commença à s'acharner sur leur bateau... C'est tout ce que le vieux se rappelait distinctement et put me raconter d'une manière intelligible.

— Comment, fis-je, votre Adam-Robinson n'a jamais tenu de journal ?

— C'est ce que je lui demandai, Monsieur, me répondit le

marin. Il se mit à secouer la tête sans vouloir me répondre quoi que ce fût sur ce chapitre. Mais il y avait là un petit garçonnet, un de ses petits-fils ; il me dit que son aïeul possédait bien un manuscrit, et me proposa de le dérober pour moi, moyennant un canif et un sac de caramels. Ma foi, j'acceptai le marché. — J'ai lu le manuscrit : il est assez intéressant, mais il y manque le commencement et la fin.

— Hé la patronne ! une cruche de votre sacré vin aigre !... Après quoi, mes gars, si vous le voulez bien, nous irons voir des demoiselles.

C'est par hasard que j'étais entré un soir dans le cabaret où j'avais rencontré ces cinq matelots. Ils excitèrent ma curiosité et j'y revins souvent. Peu à peu une espèce d'amitié s'établit entre nous. En apprenant que j'étais un écrivain russe, exilé de mon pays à cause de mes opinions politiques, ils me firent une petite ovation qui me toucha beaucoup. Ils me questionnèrent longuement et à plusieurs reprises sur mon pays, sur sa vie, ses mœurs, son probable avenir.

Alfio, le marin qui avait ébauché l'histoire de « Moussié Henry », n'avait donc été nullement surpris lorsque je lui avais demandé la permission de parcourir le manuscrit dont il venait de parler.

— Comment donc, répondit-il : mais avec plaisir ! Demain je vous l'apporterai et je vous en ferai hommage.

Je le remerciai et fis une allusion discrète à mon désir de le lui payer.

— Pas du tout, me dit-il, pas du tout ; vous me froisseriez. Et puis, que voulez-vous que je fasse de ce manuscrit ? Nous boirons demain ensemble une bouteille et tout sera dit.

Le lendemain, il m'apportait le manuscrit.

II

C'était une liasse de feuillets jaunes, chiffonnés, salis par des doigts pas très propres, et portant çà et là des traces de fumée comme si on les avait tenus au-dessus d'un feu. Un grand nombre en étaient, en outre, abîmés par l'eau, qui en avait délavé l'écriture jusqu'à la rendre illisible.

Les premiers feuillets manquaient. Le manuscrit commençait par une fin de phrase. Voici ce qu'écrivait le vieux Robinson :

« ...... sur le pont. Le ciel et la mer avaient toujours l'aspect d'une immensité d'ouate ébouriffée et gonflée par les assauts furieux et répétés de la rafale; en haut, c'était de l'ouate blanche; en bas, c'était de l'ouate couleur de plomb sale.

Le capitaine m'indiqua d'un geste silencieux la côte qu'on venait de signaler. Ecrasée sous un amas de nuages noirs, elle dessinait au-dessus de l'eau une bande ondoyante et étroite, telle une couleuvre serpentant à l'horizon.

— Une île ?

— Une île, oui !

— Laquelle ?

— Le diable le sait, fut la réponse consolante. Donnez-moi du soleil pour un instant et je vous dirai où nous a jetés cette satanée tempête. Sans le soleil, je n'en sais pas plus long que vous-même. Notre gouvernail est brisé, notre machine ne marche plus ; si nous hissons les voiles, le vent nous chavirera. *L'Ismaël* n'est plus un bateau, c'est une épave. Où que nous débarquions nous devrons dire merci au destin, pourvu que nous débarquions quelque part.

L'Ismaël ne pouvait plus avancer par ses propres moyens; mais, poussé par le vent, il s'approchait de l'île à toute allure. Bientôt, à travers un brouillard assez dense, nous pûmes distinguer cependant les contours d'une partie de la côte; la silhouette conique d'un volcan et, à son pied, entre deux caps noirs et rocheux, autour desquels bouillonnaient furieusement des tourbillons, l'entrée d'une baie spacieuse.

L'équipage de *l'Ismaël* se pressait autour du capitaine. D'aucuns discutaient, cherchant à déterminer le point où nous étions. La majorité inclinait vers cette opinion, que la tempête nous avait refoulés en arrière vers les îles Açores et le Cap Vert. D'autres prétendaient que nous étions en vue de Sainte-Hélène ou de l'Ascension ou de Tristan d'Acunha. D'autres soutenaient que la tempête, quoique elle nous eût apparemment jetés de côté et d'autre, nous avait cependant maintenus dans la bonne direction, et que maintenant *l'Ismaël* approchait de quelque petite et anonyme île volcanique de l'Océan Indien.

Le capitaine, en entendant tous ces propos, haussait les épaules et disait :

— Tout est possible. Moi je sais seulement ceci : que ce

n'est pas l'île de Ténériffe. A part cela, toutes les îles volcaniques se ressemblent comme des gouttes d'eau, et lorsqu'on ne connaît ni la longitude, ni la latitude, le diable seul distinguerait entre elles, en les voyant d'un bateau.

On tira plusieurs coups de canon. Aucune réponse n'arriva de l'île, aucun canot ne s'en détacha. Malgré le gros vent et le furieux roulis, tous les passagers que le mal de mer n'avait pas encore terrassés montèrent sur le pont, pour saluer la ligne de plus en plus nette de l'île.

Ma sœur Lucy et moi, nous nous tenions l'un à côté de l'autre, agrippés au bastingage. Près de nous, vêtu de son manteau couleur de sable, long et mince comme un macaroni, se tenait mister Smith ; ses grandes jambes écartées, il réussissait à garder l'équilibre malgré le tangage, et pouvait même observer dans une longue-vue les brouillards de la côte, à travers lesquels, mêlé au sifflement du vent et au froissement des vagues, arrivait jusqu'à nous le hurlement des tourbillons.

Tout à coup le pont frémit sous nos pieds et se détendi comme un ressort. Lucy et moi fûmes brusquement séparés, tandis que mister Smith, lancé en l'air comme une fusée, allait, par-dessus bord, tomber dans la mer.

Puis *l'Ismaël* cessa tout à coup d'avancer et commença à tourner lentement sur lui-même, gémissant et craquant de tous ses membres, poussant des plaintes qui semblaient sortir de ses entrailles.

M'étant soulevé, je vis ma sœur assise sur le plancher du pont, en train de regarder avec des yeux stupides le canon qui se trouvait en face d'elle et d'essuyer son nez qui saignait. Puis surgit devant moi, je ne sais d'où, la figure du capitaine, blanche comme de la craie, les yeux écarquillés, la moustache rouge hérissée en chiendent. Il y a de cela bien des années. Je me rappelle encore ce visage épouvanté, et je crois que je me le rappellerai toujours. Quelquefois cette vision me hante encore à présent, dans mon sommeil, pendant des nuits entières...

Décrire le terrible remue-ménage qui s'ensuivit serait chose impossible. Tout le monde se démenait, se jetait de-ci, de-là, et criait, sans que personne écoutât, sans que personne comprît ce qui se disait et se faisait autour de soi.

Le capitaine courait, çà et là, à travers la foule des passagers, les bras levés au ciel, ou bien, avec l'index, d'une main

il frappait la paume de l'autre, en hurlant de façon à couvrir le bruit du vent :

— Nous sommes transpercés... Le récif est entré dans le bateau comme une aiguille... Dans deux heures il n'en restera que des copeaux !...

Puis je me revois moi-même assis dans une chaloupe, où l'on m'a précipité, du haut du pont, comme un sac de farine. A mes pieds gît sans connaissance ma sœur Lucy, avec les jumeaux de mistress Murcley sur ses genoux.

La chaloupe titubait sur les crêtes des vagues, comme si elle était ivre, et, à une vingtaine de mètres de distance, les flots déchaînés assaillaient furieusement *l'Ismaël*, immobile et abandonné.

Le bateau était fixé sur le récif qui l'avait transpercé, penché sur le côté droit, et pareil à un éléphant, ou plutôt à une baleine mortellement blessée et échouée sur un banc de sable. Les vagues, dans leur furie, en arrachaient le revêtement de bois; lui, dans son impuissance, frisssonnait et craquait d'une façon horrible, en nous envoyant, à travers la tempête qui se jouait de nous, ses derniers râles d'agonie. Le bois cédait, les planches tombaient comme de la chair arrachée des os, et déjà, par endroits, béaient des plaies qui laissaient voir l'ossature et les entrailles du bateau mort.

—... Mais il faudrait pourtant le retirer de l'eau et le déposer ici.

— Parbleu ! C'était un homme comme un autre.

— Mais où voulez-vous qu'on le dépose, ici ?

— Ceux qui sont vivants s'y trouvent déjà trop à l'étroit.

Tels furent les premiers propos que je perçus distinctement et que j'arrivai à comprendre après la catastrophe.

Il s'agissait de Smith.

Le pauvre homme flottait sur l'eau comme une espèce de poutre du plus vilain aspect, et il semblait encore plus long et plus mince qu'il n'était de son vivant. Sa tête était écrasée et aplatie comme une galette, et lorsque le cadavre tournait vers nous, au hasard des flots, ce cercle d'un rouge sanglant qui lui servait de tête, il était impossible de réprimer un frisson d'horreur et de dégoût. Jamais je n'avais vu un mort aussi répugnant. Incapable de supporter ce spectacle, je fer-

mai les yeux, tandis que, du fond de mon être, montait la nausée...

Le courant nous portait droit vers l'île, mais le vent nous poussait de tous les côtés. Nous avancions au moyen de rames qui pliaient et gémissaient dans les mains des rameurs. Presque à chaque instant, les matelots se relayaient aux avirons, et la sueur ruisselait de leur front.

Il n'y avait même pas un demi-kilomètre jusqu'à la rive. Mais la consolation était mince, car il nous était impossible de franchir cette minime distance. Tout cet espace était couvert de rocs énormes, sur lesquels les lames dansaient sans discontinuer une diabolique sarabande, et le bruit qu'elles faisaient était tellement assourdissant que l'on pensait malgré soi à quelque canonnade acharnée et incessante.

Entre nous et la côte, l'eau était blanche d'écume, et si j'ajoute que la dite côte était déserte, rébarbative et triste comme un cimetière, l'on comprendra que cette île mystérieuse et muette, avec le cône noir d'un volcan qui fumait sous un ciel lourd et bas, nous donnât l'idée, plutôt que d'un refuge, d'un catafalque prêt à nous recueillir tous pour nous transporter, sans atermoiement ni délai, dans une contrée où il n'y aurait plus ni tristesse, ni soupirs.

Nous ne pouvions toujours pas atteindre la baie, qui était comme ensorcelée. Cent fois nous tentâmes de nous frayer un chemin à travers les cataractes, et cent fois elles nous rejetèrent comme si notre chaloupe n'eût été qu'un petit chat.

Les embarcations sont comme les hommes. Lorsque la chance les abandonne, elles semblent perdre leur assurance, elles sont gauches et embarrassées. Bientôt notre chaloupe devint comme stupide. Elle était ballottée par les vagues, comme un morceau de bois inerte et impuissant, tantôt grimpant sur leurs crêtes, tantôt retombant dans des précipices noirs. Tout le monde sentait que ce n'était plus le capitaine qui conduisait la chaloupe, mais la chaloupe qui conduisait le capitaine.

Celui-ci, accomplissant son devoir, et trompant son désespoir et le nôtre, luttait contre les éléments en héros, mais en héros aveugle. Sans carte, sans instrument, comment aurait-il pu se reconnaître dans le trouble bouillonnement de cet abîme inconnu ? Il louvoyait au hasard, cherchant à ne pas laisser la

chaloupe se briser contre les récifs, dont les pointes grinçaient tout le temps contre notre barque.

Un matelot assis en face de moi, à la rame, un homme blanc et tout ridé avec un œil enflé et meurtri d'un coup qu'il venait de recevoir, répétait chaque fois que ce sinistre grincement se faisait entendre :

— La mer a des dents aujourd'hui. Ah ! elle a des dents, la mer, aujourd'hui !...

Et il hochait la tête comme pour dire que notre perte était inéluctable.

L'air n'était pas froid, et l'eau, qui bouillonnait autour de nous, était plutôt tiède au toucher. Mais après avoir passé quelque temps au milieu des embruns, nous tremblions tous comme Judas sur son arbre. Nous étions trempés jusqu'aux os par l'eau dont la mer nous arrosait et que le vent nous lançait de tous les côtés, de droite et de gauche, par devant et par derrière, avec une telle force que chaque gouttelette nous entrait dans les pores comme une longue aiguille, glaçant le sang dans nos veines.

Le sel formait sur nos vêtements comme une écorce, il pénétrait partout dans notre corps ; nous en avions dans les yeux, les narines, la bouche et les oreilles. La danse désordonnée des vagues secouait rudement nos entrailles. Il me semblait que tout en moi s'était troublé et mêlé comme dans une bouteille, que mes intestins avaient pris la place de mon cerveau, que mon estomac s'était tordu comme un tire-bouchon et allait me sortir par la gorge. Mistress Murcley, complètement folle, et presque anéantie par le mal de mer, avait collé sa figure sur ma nuque, et moi-même j'étais à tel point malade que je n'avais ni la force ni même l'idée de repousser loin de moi ce paquet répugnant.

III

« Pour comble de malheur, le cadavre de Smith flottait à côté de nous, et il se heurta même, par deux fois, contre notre chaloupe. Les femmes glapissaient et hurlaient avec des voix absolument démentes, ne sachant ce qu'elles devaient redouter davantage, de la mer en furie, ou de cet immonde cadavre.

Les marins sont superstitieux. Les matelots de notre chaloupe s'imaginèrent que c'était le corps de Smith qui leur

apportait le mauvais vent, et qui les empêchait d'accoster. Ils maudissaient le malheureux cadavre, le menaçaient du poing, le repoussaient avec leurs rames; mais le mort, obéissant aux flots et au vent, n'en continuait pas moins à nous suivre obstinément.

Le vieux matelot assis en face de moi — c'était un Italien — ne faisait que hocher la tête et répéter :

— Oh ! oh ! l'Anglais ne veut pas s'en aller tout seul dans la tombe d'eau. Vous verrez, il nous y entraînera tous avec lui. Vous verrez ! Vous verrez ! Tous ! tous !

— Mais est-ce que tu ne vas pas te taire ? imbécile ! Joé ! flanque-lui donc ton poing sur la figure !...

Un bras, muni à son extrémité d'un énorme poing enduit de goudron, s'allongea entre Mistress Murcley et moi, et vint frapper la figure de l'Italien. Celui-ci ne dit rien, et regarda seulement le poing d'un œil intéressé, comme s'il voyait pour la première fois de sa vie une chose pareille. Puis il cracha du sang dans la mer et appuya plus fort sur sa rame, mais il ne cessa pas de marmotter quelque chose, de hocher la tête et de sourire.

Enfin Smith fut entraîné dans un abîme qui l'engloutit définitivement, nous délivrant ainsi d'un horrible spectacle.

Les matelots se trouvaient à bout de forces. Le capitaine laissa retomber ses bras d'un air accab é.

Sur les flots dansaient des formes sombres et allongées que nos yeux, agrandis par la peur, prenaient pour des requins, mais qui n'étaient en réalité que des poutres arrachées à *l'Ismaël* démembré. Elles couraient tout droit vers les cataractes, tels des béliers, et nous étions obligés de louvoyer pour éviter leur rencontre meurtrière.

La nuit venait et nous n'avions pas avancé d'un seul pas. Le volcan s'enveloppa de brume, la côte se confondit avec les nuages et la mer se couvrit de brouillard. Le vent, sans tomber tout à fait, devenait du moins plus régulier et chassait notre chaloupe vers le large. Les ténèbres qui s'épaississaient rapidement nous jetaient dans le désespoir.

Mistress Murcley et ma sœur Lucy criaient qu'il valait mieux se noyer tout de suite, périr d'un coup que de mourir lentement d'épouvante, torturés par le mal de mer, ballottés

dans cette affreuse chaloupe. Les matelots criaient aussi et le vieil Italien hurlait avec une sorte de joie maligne :

— Quand je vous le disais, que l'Anglais nous entraînerait tous après lui! Tous !

Le capitaine, ayant pu obtenir un moment de silence, déclara d'une voix tonnante :

— Mes amis, ce serait insensé de rester ici dans ces ténèbres et cet opaque brouillard, au milieu de ces furieuses cataractes où nous risquons, nous et notre chaloupe, d'être brisés comme une coquille de noix.... Atten...

Le pauvre homme voulait sans doute dire « attention », mais ce mot, avec le reste de son discours, s'acheva dans l'éternité.

Notre chaloupe craqua soudain d'une manière effroyable, les deux jumeaux disparurent tout à coup ; le banc sur lequel j'étais assis, ainsi que le plancher de la chaloupe, se dérobèrent sous moi, et au même instant j'eus la sensation d'être entouré d'eau et de tomber comme une pierre au fond de la mer. Je ne savais pas nager alors, et l'aurais-je su que cela ne m'aurait servi à rien, si rapide fut ma chute au fond du gouffre noir.

On dit que les noyés, à leurs derniers moments, voient, comme dans un kaléidoscope, défiler tous les événements de leur vie, ou rêvent prairies d'émeraudes, palais de cristal, poissons dorés, belles dames vêtues de robes chatoyantes et autres visions merveilleuses. Si c'est vrai, cela doit se produire chez ceux qui se noient dans l'eau douce. Moi, dans ma descente vertigineuse, je ne sentais autour de moi que la nuit, une nuit dense, froide, noire, sans aucun bruit, sans le moindre filet de lumière, une nuit pareille à cet abîme au fond duquel je tombais lentement, longuement, avec l'impression que je ne cesserais jamais de tomber...

Je cessai pourtant de tomber, et la nuit devint moins opaque. L'impénétrable obscurité fit place à un brouillard épais, que striaient des lignes lumineuses d'un vert pâle, ou d'un rouge de sang... En même temps, je commençais à me distendre, à me gonfler en une sorte d'énorme abcès, rempli d'un pus qui m'étranglait... J'étouffais, je m'agitais, car il fallait, ou que l'abcès crevât, ou bien que je mourusse. Je fis un terrible effort pour éclater, et... je revins à moi.

L'eau ruisselait de toute ma personne, elle me coulait de la bouche, du nez et des oreilles. Je sentais ma figure brûlée par

les rayons ardents du soleil. Mes narines se dilataient délicieusement sous l'afflux puissant des parfums de la terre, le vacarme d'innombrables oiseaux assourdissait mes oreilles, et à travers l'eau qui voilait mes paupières baissées, j'entrevoyais des ombres humaines remuant au-dessus de moi... On me secouait, on me balançait, on me frictionnait. Je compris qu'on s'efforçait de me ramener à l'existence : pris moi-même d'une envie passionnée, folle, de vivre, je fis un effort de toute ma volonté pour renaître, et j'ouvris les yeux.

Trois figures étaient penchées sur moi, l'une blanche, et les deux autres noires. Dans la blanche, je reconnus ma sœur Lucy; et des noires, l'une appartenait à la négresse Célia, la bonne de Mistress Murcley, et l'autre à Thomas, le cuisinier en chef de notre bateau.

— Où sommes-nous ? demandai-je.

— Nous sommes dans l'île et en sécurité

— Et les autres, ceux qui étaient avec nous dans la chaloupe ?

« On ne me répondit que le silence. Nous étions les seuls survivants de *l'Ismaël.* »

IV

Je ne crois pas nécessaire de transcrire tout au long les pages du manuscrit ayant trait au premier établissement des quatre naufragés dans l'île qui les avait recueillis. L'auteur s'étend sur ce sujet avec force détails et une visible prédilection; mais, pour ceux qui ont lu les aventures de l'un des nombreux Robinsons, il est douteux que ces pages présentent un grand intérêt, car l'histoire de nos quatre naufragés est celle de quatre Robinsons réunis.

Après avoir constaté qu'ils étaient les seuls humains vivants dans l'île, ils commencèrent par se désespérer, croyant que c'en était fait d'eux, et qu'il valait peut-être mieux en finir tout de suite, se suicider, plutôt que de s'exposer à la mort lente par la faim ou les intempéries.

Et alors même, se disaient-ils, qu'ils réussiraient à organiser leur existence, que serait cette existence de deux hommes et de deux femmes, perdus au milieu de cet océan ? Et puis quel était cet océan? Ils ne savaient même pas au juste où la mer les avait poussés. Tout à coup rejetés en marge de la

vie sociale et civilisée, ils se trouvaient pour ainsi dire en dehors du temps et de l'espace.

Jusque-là, ainsi que le lecteur peut le voir, l'aventure de nos quatre naufragés ne diffère en rien des romans de Robinsons. Toutefois, il y a entre le manuscrit dont il s'agit et les romans de Robinsons cette différence importante que ces derniers sont des œuvres d'imagination, tandis que le gros cahier de « Moussié Henry » est l'expression scrupuleusement fidèle, la description minutieuse, souvent même beaucoup trop minutieuse, d'une triste réalité.

Généralement, et c'est là le côté faible des romans de Robinsons, leurs héros sont des gens éminemment intelligents, instruits et comme préparés à l'avance, dans une certaine mesure tout au moins, à l'aventure qui les attend et à tous les accidents ou incidents qu'ils vont rencontrer dans leur île déserte.

Tel n'était pas, hélas! le cas de « Moussié Henry », descendant ruiné d'une des plus aristocratiques familles de son pays, obligé, pour vivre et pour faire vivre sa sœur, d'accepter un emploi quelconque dans une maison de commerce. Notre héros était un homme du monde, absolument ignorant de la vie. Il avait appris énormément de choses qui lui étaient d'une complète inutilité dans son île, mais ne savait rien de ce qui eût pu lui être de quelque secours. Il parlait plusieurs langues européennes en perfection, connaissait l'histoire des grandes familles dans les principaux pays, savait à merveille conduire un cotillon, et tirait admirablement l'épée. De plus, avant de s'embarquer pour les Indes, il avait soigneusement appris la tenue des livres. Mais le pauvre garçon n'entendait rien de rien à l'art, peu compliqué cependant, de construire un abri avec des branches d'arbre et des palmes; il ne savait ni disposer des filets à prendre les oiseaux ou les poissons, ni cuire un morceau de viande, ni extraire, de l'eau de mer, du sel pour ses repas.

Sans le nègre et la négresse, qui très heureusement se trouvèrent l'un et l'autre d'excellentes gens, Henry et Lucy auraient certainement succombé presque aussitôt : ils furent sauvés grâce à la complaisance et au travail des noirs, qui s'étaient soumis bénévolement aux blancs, par habitude de voir en eux des maîtres, par esprit de discipline, mais surtout

par pitié pour l'impuissance et la faiblesse où ils voyaient leurs compagnons de misère.

Ils étaient tous jeunes, le plus âgé, Thomas, n'ayant que vingt-huit ans à peine : leur envie de vivre, la richesse et la beauté de la nature, ainsi que les merveilleuses conditions climatériques de l'île, eurent vite fait de vaincre leur désespoir ; et les quatre naufragés finirent par arranger peu à peu leur vie et organiser leurs occupations, uniquement dirigées au début vers la création des moyens de subsistance.

L'auteur du manuscrit décrit, avec force détails, comment les naufragés ramassaient les épaves apportées par la mer jusqu'à leur côte, comment ils enterraient les cadavres des matelots ou des passagers noyés et profitaient de leurs vêtements, comment le nègre réussit un jour à retirer de l'eau, à l'endroit où *l'Ismaël* avait coulé, des vivres et des armes...

Ils avaient d'abord trouvé un abri dans une sorte de caverne volcanique ; puis ils se construisirent des cabanes.

Nuit et jour ils tenaient allumés de grands bûchers sur les montagnes de l'île, dans l'espoir que les flammes et la fumée attireraient l'attention de quelque navire passant dans les parages déserts de ces eaux mystérieuses.

Mais tout cela, encore une fois, a déjà été souvent décrit par les auteurs de Robinsons et avec bien plus d'art et d'habileté que ne pouvait le faire le naïf journal de « Moussié Henry ».

Disons seulement, pour conclure le résumé de cette partie de son manuscrit, que l'espoir d'être aperçus par un navire, espoir unanime d'abord et très vif chez nos quatre naufragés, faiblissait de plus en plus à mesure que les jours se suivaient sans réaliser leur attente.

C'était assez naturel après tout. La catastrophe avait eu lieu en automne et maintenant l'hiver approchait : pas une voile, pas la moindre trace d'une fumée de navire n'animait l'horizon immense, infini, désespérément désert et mort.

Les naufragés commencèrent à s'habituer à l'idée qu'ils étaient maintenant rivés pour jamais à cette île. Les noirs se soumirent tranquillement à leur sort avec ce fatalisme qui est propre à leur race ; mais les blancs subirent bien des tortures morales, bien des colères impuissantes, de violents ou mornes désespoirs.

Laissons maintenant l'auteur du manuscrit reprendre la parole.

V

«... Ainsi passâmes-nous l'hiver, au milieu d'attentes aussi angoissantes que vaines, au milieu de constantes et énervantes inquiétudes.

Vint le printemps.

Le printemps est délicieux sur notre île.

L'air est saturé d'enivrants parfums.

De somptueuses tulipes, des anémones dorées, des narcisses blancs, des jasmins sauvages et des roses poussant au ras de terre, blanches, jaunes, rouges, roses, transforment en épais tapis toute lande sur le rivage, toute clairière dans les bois.

Le jour, au-dessus de ces fleurs, tremblent, s'agitent, bourdonnent, résonnent des nuées innombrables et bariolées de papillons, de scarabées, de mouches, de bourdons, de guêpes, d'abeilles sauvages. Et dès que tombe le crépuscule, passent des tourbillons lumineux de bestioles phosphorescentes, pendant que, dans l'herbe et dans le feuillage des arbres, scintillent d'énormes vers luisants et des lucioles semblables à des lampes allumées pour quelque bal fantastique du règne ailé.

Les insectes sont infiniment variés dans l'île. En faisant faire à notre bras un demi-tour dans l'air, et en refermant le poing, nous en attrapions des dizaines. Il y en avait de tout petits, bleus comme les yeux de ma sœur Lucy, et qui, en déployant leurs élytres éclatants, n'arrivaient pas à couvrir l'ongle de notre petit doigt. Nous prenions aussi des papillons géants et noirs, gros comme des chauves-souris ; généralement ils passaient par bandes comme des oiseaux, et le bruit qu'ils faisaient avec leurs ailes dominait même celui des lames déferlant sur la côte; le vent produit par leur vol inclinait les corolles des fleurs au-dessus desquelles ils passaient.

On a mal aux yeux à regarder les prés animés par cette cohue aérienne, surtout lorsque le soleil darde sur elle ses rayons. On a comme l'impression que toutes les fleurs de l'île sont devenues subitement folles et, s'étant détachées de leurs tiges, dansent quelque féerique sarabande ou jouent à saute-

mouton, font des culbutes, s'étreignent, se lâchent, crient et chantent ; car ces prairies sont pleines aussi de mille bruits qui se fondent en une seule rumeur pareille à une sonnerie de cloches continue et lointaine.

Dans nos bois, l'air est tout aussi embaumé des plus suaves senteurs. Nos magnolias, que la floraison transforme en des espèces de meules blanches, exhalent un tel parfum que la poitrine se serre, la tête tourne et la raison s'en va rien qu'en les approchant.

Dans l'ombre des acacias et des marronniers qui balancent dans l'espace des bouquets de fleurs, blanches, jaunes et mauves, sous les palmiers qu'enlacent de flexibles lianes soutenant des gueules bigarrées d'orchidées, partout, dans ces bois mystérieux, s'épanouissent d'étranges fleurs veloutées ; leurs corolles, d'un rouge sombre bordé de noir, laissent voir un cœur flamboyant comme du feu. Leur odeur est subtile et pénétrante, et quiconque s'abandonne à leur charme perfide est assailli de songes voluptueux.

Il n'y a pas un oiseau de passage qui ne fasse halte dans notre île. Les rochers noirs de la côte deviennent tout blancs de mouettes, d'eiders, d'oies, de cygnes et de poules d'eau. Des pélicans roses et goitreux se balancent, l'air important, dans les baies calmes ; des flamants au plumage rouge, des cigognes en frac noir, des grues aux pattes longues se promènent par myriades sur les sables de la plage, se heurtant les uns les autres, comme les gens dans une foule.

Toutes ces bandes prodigieuses de volatiles faisaient par leurs cris un tel vacarme que, lorsque nous étions sur le rivage, il nous était impossible de nous parler : pour nous entendre, nous étions obligés, bien que nous tenant l'un à côté de l'autre, de nous crier à tue-tête nos propos dans l'oreille.

Souvent un nuage rapide passait sur l'île et la voilait d'une ombre fugitive. Nous levions les yeux et nous voyions avec stupéfaction que ce n'était pas un nuage, mais un immense vol de grives ou de perdrix ; elles passaient comme des sauterelles, et, comme des sauterelles, elles étaient poursuivies par des aigles rapaces et des éperviers : des gouttes rouges et chaudes de sang coulaient, des plumes versicolores tombaient lentement en se balançant dans l'air. Mais la nuée vivante con-

tinuait sa course en avant, toujours en avant, sans arrêter un seul instant son mouvement infatigable.

Les oiseaux et les insectes volaient, aimaient et tuaient.

Un colibri attrapait des moucherons pour en nourrir son amie étincelante d'émeraudes et de rubis, qui couvait entre deux brindilles de sycomore. Un bourdon, velu comme un oisillon et gros comme un poing d'enfant, perçait le colibri de part en part avec son dard acéré comme une épée, mais périssait au même instant lui-même, happé en plein vol par un ennemi ailé.

Le poisson dans la mer abondait tellement qu'il formait de véritables murailles.

On pouvait s'enfoncer dans ces masses, mais non les effrayer ni les diviser, tellement leurs rangées étaient compactes. Glissant au-dessus d'elles dans son canot, Thomas, par manière d'amusement, y fichait une perche, et cette perche restait droite pendant longtemps avant de disparaître dans ce fond composé de corps vivants.

Nous pêchions du poisson avec des filets, des harpons, nous en assommions à coups de gourdins, nous en tuions à coups de fusil, enfin nous en prenions à la main. Nous en faisions des salaisons, nous en séchions, et nous en déposâmes, dans les caves que nous avions pratiquées dans les rochers, des réserves suffisantes pour nourrir pendant un an toute une armée. Nous mangions tellement de poisson qu'après deux ou trois semaines de ce régime printanier nous ne pouvions plus approcher de notre bouche les espèces les plus délicates ni même songer sans aversion aux sardines, aux soles, aux rougets.

Nous n'étions du reste pas les seuls à éprouver cette répugnance pour le poisson. J'ai vu des mouettes tellement repues que leurs ailes ne pouvaient plus les soulever, et qu'elles demeuraient sur le rocher, immobiles, engourdies par leur pénible et lente digestion. J'ai vu une loutre étendue sur une pierre, le museau plongé dans l'eau transparente, pendant que sous son nez passaient des harengs gras : la loutre les regardait avec les yeux d'un glouton gavé et à demi assoupi, et elle avait l'air de penser que même si les harengs lui entraient d'eux-mêmes dans la gueule, elle ne se donnerait plus la peine de les croquer.

VI

« Ce soleil ardent, ces journées chaudes et sonores, ces nuits parfumées et étouffantes, tantôt éclairées par la pleine lune errant dans le firmament sans fond et se reflétant en une colonne argentée et tremblante dans la mer, et tantôt noires, mais piquées d'énormes étoiles vertes et comme voilées par la mousseline délicate de la voie lactée ; et puis cette vie oisive, insoucieuse, satisfaite, une vie comme personne en dehors de nous n'en n'avait jamais connu, depuis que l'Archange avec son glaive de feu avait chassé Adam et Eve du Paradis terrestre : toute cette énorme somme de bien-être et de béatitude nous conduisit justement au même accident pour la punition duquel le dit glaive flamboya jadis sur la tête de nos premiers parents...

Toute l'île, jusqu'au moindre brin d'herbe, jusqu'au plus minuscule oiseau dans la forêt, jusqu'au plus menu poisson dans les cours d'eau ou dans la mer, frissonnait du bonheur d'aimer, de s'accoupler, de créer des existences nouvelles. Comment les humains pouvaient-ils échapper à cette contagion amoureuse, dont le printemps avait répandu dans l'air, dans l'eau et sur la terre, jusqu'à les en imprégner, le subtil et merveilleux poison ?

La pureté de notre petite communauté, jusqu'alors toute fraternelle et comme insexuelle, s'en ressentit fatalement. Le péché de concupiscence s'était glissé dans nos cœurs, et roulait dans nos veines un torrent ardent et impérieux. Lucy et Célia continuaient à porter les mêmes vestes de matelot et les mêmes culottes qu'en hiver, mais en hiver nous ne trouvions à cet accoutrement rien de particulier ni de troublant, ou plus exactement nous n'y faisions pas attention, absorbés que nous étions par notre labeur acharné de tout instant, et par le souci de nous assurer les choses les plus élémentairement nécessaires à la vie : gîte et nourriture. Mais à présent, les vêtements masculins des deux femmes nous troublaient, justement parce qu'ils n'étaient point naturels et, loin de dissimuler leur sexe, le soulignaient au contraire d'une manière d'autant plus distincte.

Les deux femmes, qui jusqu'alors avaient porté leurs vêtements d'hommes sans trop s'inquiéter ni même se rendre

compte de ce qu'ils avaient de singulier, se sentaient maintenant confuses et gênées en notre présence, et s'efforçaient d'en atténuer la bizarrerie, de les rendre plus élégants et plus convenables.

Les femmes savent se parer, même dans le désert. Lucy et Célia s'enjolivaient de couronnes et de guirlandes. Célia tressait même, avec des vignes sauvages, du houblon, du lierre et des lianes, je ne sais quelles jupes feuillues et vertes, et courait ainsi, toute piquée d'odorants magnolias, à travers forêts et montagnes, criant et chantant comme une bacchante noire. L'Africaine était tourmentée par la même folie que nous tous.

Lorsque nous nous réunissions, à nos repas de midi et du soir, nous n'étions plus quatre, mais cinq, et le cinquième était un esprit malicieux et tendre, qui attendait patiemment son triomphe prochain. Si le cinquième convive était invisible, j'en sentais la présence dans ce silence gêné, qui régnait maintenant parmi nous, à la place des tranquilles conversations de naguère; on eût dit que nous redoutions d'ouvrir la bouche, de peur de nous dire l'un à l'autre quelque chose dont nous aurions à nous repentir par la suite. J'en sentais encore la présence dans cette gaîté bruyante et exubérante, mais non pas naturelle, qui s'emparait de nous après nos repas, lorsque nous nous mettions tout à coup à danser, à chanter, à sauter des ruisseaux d'eau chaude et des trous remplis de vapeurs sulfureuses, en jetant des cris perçants, en riant comme des fous, et en imitant les cris des oiseaux et des bêtes qui vivaient autour de nous.

Le petit dieu malicieux se manifestait aussi dans les yeux de Thomas, qui jetaient de furtives flammes rougeâtres, quand ils s'arrêtaient à la dérobée sur la svelte silhouette de Lucy, ou sur les épaules de la négresse à moitié nue; — et dans la douce langueur qui noyait à chaque instant les prunelles rondes de Célia, véritables prunelles de bête; — et dans les sautes d'humeur de ma sœur, tantôt désespérément triste, rongée par l'angoisse et par la nostalgie, irritable, exigeante, impérieuse, tantôt gaie, vive, douce, et plus espiègle qu'un petit chat.

Mais je le sentais surtout en moi-même. Il m'assaillait d'ardentes visions, pendant les sombres nuits, alors que sans sommeil je me tournais et me retournais sur ma couche de feuilles, que la forêt bruissait, que la mer grondait, que les

torrents des montagnes mugissaient, que des milliers de rossignols et d'autres oiseaux chantaient, et qu'à deux pas de moi soupirait Thomas, oppressé par la même insomnie et par les mêmes rêves.

Ces visions faisaient défiler devant moi les belles femmes que j'avais aimées dans l'Europe lointaine, et j'étais prêt à pleurer en songeant que je ne verrais plus jamais aucune d'elles, que je n'en presserais plus aucune sur ma poitrine, que je n'appuierais plus mes lèvres sur leurs lèvres brûlantes...

Et tout à coup, dans ce cortège de fantômes délicats et lointains, faisait irruption l'image grossière, mais proche, de Célia, avec son regard sensuel et son corps noir et velouté.

Honteux de mon rêve voluptueux, dont l'héroïne était une esclave barbare, une femme de couleur, issue d'une race que dès mon enfance j'étais accoutumé à considérer comme une sorte d'échelon intermédiaire entre le règne animal et l'humanité, — je m'efforçais de chasser loin de moi cette image délirante, me reprochant l'humiliation que je m'infligeais là, moi, fils d'une race supérieure, membre d'une société policée et d'une famille aristocratique. Je me raillais moi-même, j'injuriais mentalement Célia, l'appelant sale négresse, guenon noire et la gratifiant d'autres épithètes tout aussi peu flatteuses. Mais à peine refermais-je les yeux que Célia dansait de nouveau devant moi, m'enveloppant de son haleine chaude et des parfums de son corps enguirlandé de fleurs odorantes.

Le matin je me levais la tête lourde, le corps brisé et, tant que je n'avais pas pris mon bain dans la mer, je me sentais l'homme le plus malheureux du monde.

Et ce maudit Thomas, qui me faisait en même temps rire et enrager, avec son invariable antienne, qu'il me récitait ponctuellement chaque matin.

— Ah! Moussié Henry, qu'il ferait bon d'être marié! Pensez donc, à notre âge! Ah! qu'il ferait bon d'être marié!

Depuis quelque temps, Thomas évitait visiblement, et sans doute de propos délibéré, notre société à nous trois; il passait toutes ses journées seul, tantôt en canot sur la mer, tantôt à la chasse, ou encore dans la forêt où il coupait du bois.

Il travaillait avec acharnement, et remplit tous nos dépôts, tous nos hangars et garde-manger de poissons, de gibier et de

fruits, qu'il apportait en quantités formidables des profondeurs de l'île.

Il mangeait et buvait dans la forêt même, ne rentrant dans sa cabane qu'à la tombée de la nuit, pour se coucher. Il commença même à négliger nos réunions pour la prière du soir.

Lorsque je lui fis une observation à ce sujet, il allégua pour son excuse une raison aussi naïve que franchement formulée :

— Voyez-vous, Moussié Henry, lorsqu'on prie on est obligé de s'agenouiller; or, quand je m'agenouille, j'ai droit devant moi la nuque de Mamzelle Lucy, et cette nuque a de si jolies boucles dorées qu'au lieu du pater noster et de la Sainte Vierge, c'est le diable sait quoi qu'on a dans la tête...

VII

« Je dois avouer que le premier péché commis dans notre petite communauté ne le fut point par les noirs demi-sauvages, mais bien par moi, homme blanc et instruit.

Voici comment cela se produisit.

Lucy avait expédié Célia dans la forêt pour chercher des œufs dans les nids d'oiseau, en vue de notre souper. Moi, rentrant de la chasse, je rencontrai la négresse dans un bois de châtaigniers tout en fleurs. Elle était perchée sur un arbre, tout près du sommet, et, de là-haut, elle m'appela par mon nom.

Je levai les yeux.

Célia était au-dessus de ma tête. Comme un acrobate sur son trapèze, elle était suspendue à une grosse liane tendue entre deux gros arbres.

Je lui criai de mettre fin à son jeu dangereux, mais cette sotte se mit à rire, d'un rire long et sonore, qui éveillait des échos dans tous les coins du bois; puis, après s'être balancée comme un singe à bout de bras, elle se dressa sur la liane, et se mit à danser en s'accompagnant de je ne sais quel chant nègre qu'elle scandait de ses rires bruyants.

A moitié nue et dorée par un rayon de soleil traversant la dentelle du feuillage, cette folle, avec ses mouvements sauvages, son regard ardent et ses dents éclatantes de blancheur, semblait être une véritable nymphe noire, un vrai démon de ces forêts tropicales. Une pluie de pétales odorants tombaient de ses

pieds, tandis que, autour de sa tête couronnée d'énormes fleurs de magnolia, voltigeaient en criant, et la crête hérissée, des cacatoës blancs et des perroquets jaunes et verts.

— Descends donc, folle, ou tu te casseras le cou ! Descends, te dis-je ! tout de suite !

La négresse finit par m'obéir, mais quand elle descendit, ce fut pour tomber dans mes bras...

Je suppliai Célia de ne pas dévoiler notre forfait à Lucy et à Thomas. Mais la légère créature ne sut trouver ni assez de dissimulation, ni assez de modestie, pour taire ce qui s'était passé, et sans doute n'y tenait-elle pas. Elle m'avait bien juré solennellement de n'en souffler mot à personne, mais à peine étions-nous de retour dans notre petit village que, oublieuse de sa promesse formelle et de mes avertissements, et avant que j'eusse songé à lui fermer la bouche avec ma main, elle cria de loin à Thomas, qui était sorti à notre rencontre :

— Oh ! oh ! Thomas ! Je vais t'apprendre une nouvelle, mais une nouvelle !... Figure-toi que Moussié Henry vient de se marier avec moi !

Thomas, au comble de l'enthousiasme, se mit à rire aux éclats, à se tordre, à se rouler par terre, à faire des culbutes, tout en m'assurant que c'était là une danse et une mimique sacrées, dont tout mariage nègre un peu convenable ne pouvait se passer. Il cueillit un énorme bouquet d'églantines blanches et l'offrit avec des gestes appropriés à Célia, à qui il donna à cette occasion le titre de jeune mariée.

Depuis (mais toutefois en l'absence de Lucy), il ne l'appelait pas autrement que « Madame Henry » et tous deux ils riaient comme des fous.

Lucy faisait semblant de ne s'apercevoir de rien, mais ses bleus yeux profonds s'arrêtaient sur moi de temps en temps, avec un mépris glacial, si blessant qu'il pénétrait comme un dard jusqu'au fond de mon cœur.

La première fois que nous nous retrouvâmes seuls, Lucy et moi, elle me pria de lui construire une cabane à part, car, ajouta-t-elle avec dédain en se détournant de moi, elle ne voulait plus, pour des raisons qu'elle n'avait pas à m'expliquer, coucher sous le même toit que « cette négresse », sa dignité ne pouvant, déclarait-elle, s'accommoder d'une pareille promiscuité.

Plus tard, Lucy et Célia devinrent de bonnes amies, mais, avant que cette amitié se fût définitivement établie entre elles, les torrents et les rivières de notre île devaient déverser beaucoup d'eau dans la mer.

Une semaine environ après ce qui vient d'être raconté, comme, de grand matin, je me rendais à la chasse, je vis Lucy à la porte de sa cabane ; elle avait l'air de m'attendre, car en m'apercevant elle me fit signe d'approcher.

Quand je fus près d'elle, sans me dire bonjour, elle me jeta d'une voix où frémissaient la honte et la colère, et le visage contracté :

— Tenez, admirez les dignes résultats de votre conduite dévergondée... Voyez, ce misérable nègre ose faire des déclarations d'amour à votre sœur et me proposer de suivre votre exemple en me débauchant avec lui. Vous ne vous attendiez pas à cela, hein ?...

Je jure que, depuis que le monde existe, jamais amoureux n'adressa à l'élue de son cœur une lettre plus pesante que celle de Thomas à ma pauvre Lucy. Il s'était servi pour sa missive d'un énorme bloc de pierre blanche, dont un côté présentait une surface plane et assez unie, et il y avait inscrit sa déclaration d'amour avec de l'argile rouge. Les caractères, moulés, étaient titubants et gauches, et l'orthographe ridicule. Comme la pierre se trouvait près de la cabane de Lucy, Thomas n'avait même pas eu la peine d'apporter sa lettre.

Mamzelle Lucy, écrivait-il, je vous aime, et mariez-vous avec moi, s'il vous plaît. Vu que Moussié Henry s'est marié avec Célia, et que vous êtes maintenant toute seule, et que je serai toujours votre dévoué

THOMAS.

J'étais furieux. Le sang de notre famille me monta à la face. L'insolence du nègre avait éveillé en moi l'orgueil de notre race assoupi jusqu'alors et oublié au milieu des circonstances difficiles où nous nous étions trouvés tous les quatre depuis le naufrage. Et comment aurais-je songé à cultiver mon orgueil, absorbé que j'étais continuellement par la lutte pour l'existence, ne sachant pas le matin si ma sœur et moi nous serions encore vivants le soir !

Mais à présent je me rappelais d'un coup mon arbre généa-

logique, vieux de plus de dix siècles, mon blason hautain et les maisons royales qui considéraient comme un honneur de s'apparenter avec notre famille.

J'avais mon fusil sur l'épaule. Si Thomas s'était trouvé là, il est infiniment probable que c'en était fait de lui. Je lui aurais certainement, dans ma colère, brûlé la cervelle. Mais très heureusement il était parti un peu avant moi pour la pêche. Il passa la nuit au bord de la mer et nous ne nous rencontrâmes que le lendemain, alors que ni lui ni moi n'avions d'arme sur nous.

VIII

« Le nègre était assis à cheval sur une grosse pierre en train de raccommoder un filet que lui-même avait fabriqué en fibre de palmier, et avec lequel il nous pêchait si adroitement des thons gras.

Je lui manifestai, dans les termes les plus durs, mon indignation à propos de sa lettre à ma sœur.

Il abandonna le filet, se leva et, me tendant son énorme patte noire :

— Allons, dit-il en riant, ne nous disputons donc pas à propos de femelles, ce serait idiot !

Je repoussai sa main et je m'écriai avec fureur :

— Sale nègre ! Sale brute noire ! Je me demande comment une folie si abjecte a pu seulement entrer dans ta cervelle stupide?...

Il me regarda avec des yeux ronds et jaunes, en balbutiant avec stupéfaction :

— Oh ! oh ! Voyons ! Voyons ! Mais nous sommes amis, Henry ! Ne sommes-nous pas amis ?...

La bonhomie et la douceur de Thomas auraient désarmé jusqu'au plus cruel inquisiteur. Ma colère commençait à se calmer ; l'humeur enjouée qui faisait le fond de mon caractère prenait peu à peu le dessus sur mon irritation ; le nègre était s comique dans son étonnement, et sa déclaration lapidaire, qui me revint tout à coup à la mémoire, était si amusante que notre entretien se fût certainement terminé paisiblement et même gaîment, si cet imbécile n'eût eu la malencontreuse idée d'ajouter :

— Mais je ne voulais pas du tout offenser ta sœur, Henry. Je

ne voulais que me marier avec elle, comme tu t'es marié toi-même avec Célia.

Ces paroles m'exaspérèrent de nouveau.

— Célia, Célia !... l'interrompis-je : tu n'es qu'un imbécile, avec ta Célia. Rappelle-toi un peu ce qu'elle est, Célia. Elle n'est qu'une négresse dont les pareilles se vendent au marché de Cuba et de la Nouvelle-Orléans, à raison de cent dollars pièce, tandis que les jeunes filles de notre race, à nous, étaient épousées par des rois et des ducs.

Il me regarda gravement dans les yeux.

— Ici, il n'y a ni rois ni ducs, répliqua-t-il.

Cependant je continuais à crier :

— Mais tu aurais dû songer, brute, que si tu étais en Amérique, tu aurais été lynché, rien que pour avoir osé convoiter une femme blanche.

— Nous ne sommes pas en Amérique, répondit Thomas tranquillement.

Puis, m'arrêtant d'un geste résolu, il se mit à parler lui-même, sérieusement, froidement, avec une réelle dignité :

— Tu as beaucoup crié après moi, laisse-moi maintenant te dire quelque chose à mon tour. Lorsque la tempête nous eut jetés ici, dans cette île, tu me fis jurer que je serais toujours et en tout ton camarade, que je te serais un ami, un aide fidèle. A cette occasion, tu prononças de belles paroles qui me conquirent à tout jamais. Rappelle-toi, me dis-tu, qu'ici il n'y a ni blancs, ni noirs, ni maîtres, ni esclaves, il n'y a ici que deux hommes vigoureux et énergiques qui ont à nourrir et à défendre, outre eux-mêmes, encore deux êtres faibles... Et maintenant tu m'insultes, tu m'accables d'injures, tu m'appelles sale nègre, et tu vantes la haute origine de ta sœur... Mais tu oublies, mon cher, que son arbre généalogique est resté de l'autre côté de l'Océan, dans son pays, où elle ne retournera jamais, ni toi non plus, car nous sommes certainement destinés à vivre et à mourir dans cette île, où Dieu nous a jetés, probablement, pour que nous peuplions ce petit paradis. Ne me parle donc pas de rois ni de ducs, ni des dames nobles de ta famille : si tu savais comme cela détonne ici où nous sommes tout juste quatre sans ancêtres ni descendants ! Nous sommes les premiers habitants de cette île. Nous y menons tous la même existence, donc nous sommes égaux. Et tu avais

raison, Henry, en disant qu'il n'y avait ici ni nobles ni vilains, ni maîtres ni serviteurs, ni blancs ni noirs; car il n'y a que deux hommes et deux femmes condamnés à vivre ensemble jusqu'à la fin de leurs jours; les hommes doivent nourrir et protéger les femmes, les femmes doivent appartenir aux hommes en qualité d'épouses et leur donner des enfants. Par conséquent si toi, blanc, rejeton d'une grande famille européenne, tu as pris pour femme la négresse Célia, moi, nègre, homme de couleur, j'ai le droit de réclamer pour moi, et je réclame la blanche Lucy.

Je n'avais rien à objecter à cette logique aussi simple qu'irréfutable du nègre. Je ne pouvais que déverser sur lui un nouveau torrent d'injures. Thomas les écouta en haussant les épaules, et lorsque j'eus terminé, il répliqua avec un calme voulu et narquois :

— C'est entendu, je laisserai tranquille la blanche demoiselle Lucy, mais alors cède-moi Célia. Célia est négresse, elle est de la même couleur que moi, elle n'a pas d'ancêtres célèbres, pas plus que je n'en ai, moi : nous ferons donc la paire. Seulement, ajouta-t-il avec un sourire sarcastique, il te restera dans ce cas cette alternative : ou tu vivras désormais chaste comme un moine, ou bien tu seras obligé de prendre pour femme ta propre sœur, la blanche Lucy, puisqu'il n'y a pas d'autre femme dans l'île...

— Misérable, m'écriai-je au comble de la fureur, prends garde à tes propos, n'oublie pas que tu parles d'un frère et d'une sœur, et que nous sommes chrétiens, nous autres !

Thomas se mit à rire et répondit :

—Ah ! très bien, du moment que tu te souviens des liens de parenté qui t'unissent à ta sœur, dis-moi donc qui sera le mari de Mlle Lucy, puisque tu ne veux pas me la donner à moi, et que tu ne peux pas la prendre pour toi-même?

— J'aime mieux qu'elle se fane dans une virginité stérile, m'exclamai-je avec rage, plutôt que de la voir à toi !...

Nous autres blancs, lorsque nous nous emportons, nous devenons rouges ou pâles. Les nègres, eux, prennent une teinte grisâtre. Malgré tout son calme apparent, je vis que la face noire de Thomas commençait à changer de couleur, tandis que dans sa voix perçaient des sons cuivrés et furibonds.

— Fort bien, répliqua-t-il, cela vous regarde, après tout, ta

sœur et toi. Si cela vous amuse, vous pouvez rester, elle vieille fille, et toi, vieux garçon. Mais quant à moi, je ne me sens aucune disposition pour la chasteté monastique. Et puisque tu me défends même de penser à Lucy, c'est une affaire entendue, et dès aujourd'hui j'emmène Célia dans ma cabane.

— Essaie un peu, lui dis-je d'un ton menaçant.

Il frappa du poing la pierre sur laquelle il était assis tout à l'heure, et se mit à se démener sur place, comme un taureau détaché auquel on appliquerait le fer rouge pour le marquer.

— Tiens ! s'écria-t-il, en s'administrant de forts coups de poing sur la poitrine. Tiens ! tu n'es qu'un vaurien, si tu veux le savoir. Maintenant, je vois que tu ne faisais que mentir lorsque tu me jurais qu'il n'y aurait entre nous ni maître ni serviteur. La vérité, c'est que tu prétends t'arranger de la manière la plus confortable, que le diable m'emporte ! comme un nabab : l'île est à toi, les femmes sont à toi aussi, et, par-dessus le marché, tu as à ta disposition une espèce de sale nègre, qui s'échine à travailler pour toi comme un bœuf, qui coupe du bois, qui pêche le poisson, qui chasse le gibier, qui fait la cuisine, le tout pour que Monsieur puisse mener une existence aussi agréable que possible dans cette île. Ah ! mais non !... je jure sur le nom de Dieu que cela ne sera pas. Si le ciel a soustrait mes pareils à l'esclavage, ce n'est apparemment pas pour que je devienne l'esclave bénévole d'un sire de ton espèce. Ah ! non !... Allez au diable tous les trois, toi, ton orgueilleuse de sœur et cette dévergondée de Célia. Je m'en vais d'ici. Je transporterai ma cabane vers la baie de l'ouest, et j'y vivrai tout seul sans plus vous connaître. Si vous crevez de faim un jour, je m'en moque. Je veux bien me tuer à travailler pour ma femme et son frère, mais ne comptez pas que je remuerai le doigt pour nourrir un monsieur blanc, et une demoiselle blanche, qui non seulement ne me sont rien du tout, mais qui en outre me méprisent !

— Tu feras ce que tu voudras, répondis-je avec un calme feint, quoique mon cœur se serrât en entendant cette menace qui, si elle se réalisait, nous enlèverait le principal appui de notre existence et nous acculerait à de nouvelles privations, à de nouveaux et graves dangers.

Cependant Thomas continuait à hurler, comme un gorille en fureur :

— Et puis, tu sais? si on se sépare, ce sera pour de bon! Je ne vous regretterai pas, vous autres! Le diable vous emporte! Mais écoute, si quelqu'un de vous montre ne fût-ce que le bout de son nez dans la baie de l'ouest, je le jure, Moussié Henry, je le jure sur ma tête, je te logerai une balle dans le crâne, et je violerai tes femmes!

Ayant hurlé ces propos déments, Thomas, sa tête crépue baissée comme celle d'un taureau, s'élança tout à coup vers la mer et se précipita dans l'eau.

Stupéfait par cet acte inattendu, je le regardais tout perplexe : pendant cinq bonnes minutes, il évolua dans l'eau argentée et étincelante, nageant entre les pierres, montrant le blanc des yeux, aspirant, expirant et reniflant, comme une énorme otarie.

Enfin il revint vers moi, mouillé et brillant comme du satin noir.

— Ah! cela fait du bien, déclara-t-il en se secouant. J'ai cru un moment que j'allais avoir une attaque d'apoplexie. Restons amis, Henry; songe donc, nous ne sommes que quatre dans l'île, quatre êtres humains.

— Tu n'as qu'à abandonner tes ineptes prétentions, et notre amitié restera ce qu'elle était jusqu'à présent.

De nouveau il bouillonna de colère, mais il se contint, et me dit seulement d'une voix sourde:

— Alors, tu veux que nous soyons ennemis? Soit, ce sera comme tu voudras. Nous serons donc ennemis, mais n'oublie pas que je suis dix fois plus fort, plus agile et plus adroit que toi.

Là-dessus il saisit une énorme pierre ronde d'au moins dix kilos et se mit à en jouer, comme d'une balle.

— Si l'idée me venait, me dit-il, de te casser la tête avec cette pierre? Hein? qu'en dis-tu? Je t'enterrerais au cimetière des naufragés, et je resterais seul maître de l'île; et j'aurais pour moi les deux femmes, la blanche et la noire. Tu vois que j'aurais avantage à te tuer : si j'étais le nègre débauché, le sale nègre, que tu prétendais tout à l'heure, ce serait déjà fait depuis l'hiver dernier, et aujourd'hui je serais débarrassé de toi. Mais cela n'a pas été et Dieu veuille que cela ne soit jamais.

Il lança la pierre sur le sol avec une telle force qu'elle pénétra jusqu'à moitié dans le sable. Puis il me jeta un regard provocant, me tourna le dos et s'en alla en sifflant quelque chanson nègre, sauvage et criarde.

IX

« Je rentrai dans ma cabane rongé par la rage, et en même temps comme obsédé par la vague idée, dissimulée dans je ne sais quel recoin de ma conscience, que peut-être le nègre avait moins de torts vis-à-vis de moi que je ne le pensais, ou plutôt que je ne voulais le penser.

Effectivement, n'était-ce donc pas lui qui, après le naufrage, m'avait tiré sur un point élevé de la côte, alors que, sans connaissance, j'étais étendu au bord même de la plage, endommagé un peu plus à chaque lame qui déferlait furieusement ? Il n'aurait eu qu'à ne pas venir à mon secours et, ma foi, il avait raison de dire qu'il serait actuellement le seul maître de l'île, et que tout ici lui obéirait à lui seul. Aujourd'hui, pour se défaire de moi, il devrait commettre un crime auquel il répugnait et qui lui faisait peur. Mais alors il n'aurait même pas eu à recourir à cette extrémité, car il lui aurait suffi simplement de ne pas étendre la main vers moi.

Ce qui militait encore en faveur de Thomas, c'est qu'il m'avait retiré de l'eau en risquant sa propre vie, et cela quand il venait à peine d'échapper lui-même à la mort. Devant mon immobilité, il pouvait facilement me croire mort et c'était alors un cadavre qu'il disputait à l'eau écumante. Et pourquoi ? Uniquement pour fournir à Lucy, une inconnue, une étrangère pour lui, la triste consolation d'ensevelir le corps de son frère et de ne pas l'abandonner aux mouettes et aux vautours.

Tout l'hiver il avait travaillé pour nous d'arrache-pied sans répit ni relâche, en me laissant à peine le tiers de la besogne. Jamais nous ne l'avions entendu se plaindre, protester contre l'énormité de sa tâche, murmurer, prononcer le moindre mot grossier. Jamais nous ne lui avions vu une mine revêche, un regard mécontent.

Qu'il fût tombé amoureux et sérieusement amoureux de Lucy, nous le savions tous depuis longtemps ; et même, pendant les soirées d'hiver, son adoration fervente et muette avait

souvent servi de thème à nos plaisanteries, d'ailleurs innocentes. Célia surtout s'évertuait à railler le pauvre Thomas. Il faut dire que jamais il ne s'était permis d'entretenir de son amour celle qui en était l'objet.

Bien mieux, — quand il s'était aperçu que la pureté de son adoration s'altérait sous l'influence de la sensualité, — il avait commencé à éviter autant que possible toute rencontre avec Lucy.

Il ne s'était décidé à lui parler de sa tendresse que lorsque, par ma liaison avec Célia, j'avais rompu l'invisible barrière, qui tout de même séparait les blancs et les noirs dans l'île, lui donnant ainsi à penser, bien malgré moi du reste, que les appels de la nature ne se souciaient ni de la race, ni des inégalités sociales.

J'étais obligé de m'avouer aussi que, si on comparait mes relations avec Célia et la naïve déclaration de Thomas à Lucy, sous le rapport de la tendresse, du respect et de la délicatesse, l'avantage était plutôt en faveur de Thomas.

Mais à peine m'imaginais-je Lucy dans les bras du maudit lourdaud noir, que toutes ces idées de justice se dissipaient en fumée, et de nouveau je m'agitais comme un fou, je me disais que seul le sang du misérable pouvait laver la honte dont le nègre rêvait de tacher l'honneur de ma famille.

Ma sœur, quand je lui racontai ma discussion furieuse avec Thomas, changait tout le temps de couleur, pâlissait, rougissait, pendant que ses yeux jetaient des éclairs, que ses narines frémissaient, et que sa lèvre supérieure se soulevait dans un ricanement de colère et d'orgueil.

Elle était superbe en ce moment, et les propos fous de Thomas, qu'il m'avait jetés tout à l'heure à la figure, frappaient mon cerveau comme autant de marteaux diaboliques.

— Si tu me cèdes Célia, tu devras toi-même ou bien rester toute ta vie célibataire, ou bien prendre pour femme ta propre sœur.

Et Lucy était une jeune fille fort belle, avec sa taille élancée et gracieuse, ses cheveux blonds comme l'or et ses yeux bleus comme la mer.

— Je ne sais qu'une chose, dit Lucy d'un ton farouche, quand j'eus terminé mon récit ; si ce chien noir de Thomas

ose seulement me toucher du doigt, je me jetterai dans la mer du haut de ce rocher-là.

Je cherchais à a calmer, mais elle m'interrompit toute frémissante, les yeux fulgurants, le feu aux joues :

— Tu dois me protéger et me garantir contre cette éventualité épouvantable. Est-ce que toi, descendant d'ancêtres tels que les nôtres, tu ne trouverais pas en toi assez de courage pour défendre l'honneur de ta sœur et la venger de l'outrage qui lui a été fait?

— Mais qu'est-ce que tu veux que je fasse ? balbutiai-je, troublé.

— Comment, ce que je veux! s'écria-t-elle, ce que je veux!... Tu ne comprends donc pas que lui et moi nous ne pouvons plus vivre en même temps dans cette île, et que l'un de nous doit disparaître ?

— Tu ne veux pas dire cependant que je dois le tuer ?...

— Pardon, mais c'est justement cela que je veux dire. Je veux que tu le tues, dit-elle avec feu, avant qu'il n'ait réalisé ses infâmes menaces, et qu'il ne nous ait tués, nous autres blancs, pour rester seul maître de cette île, lui et cette odieuse Célia, dont tu t'infliges la honte d'être l'ami. Oui je veux que tu le tues, comme on tue un chien enragé de crainte qu'il ne morde !

X

« Nous causâmes encore pendant près d'une demi-heure, et Lucy finit par m'influencer tellement, en agissant sur mon amour-propre d'homme et de gentilhomme, que je la quittai prêt à envoyer, à l'instant même s'il le fallait, une balle dans le cœur du nègre.

Je courus dans ma cabane et, profitant de ma solitude, car Célia était sortie, je me mis à charger mon fusil.

Je n'avais pas plus tôt fini qu'elle rentra chargée de légumes qu'elle était allée cueillir sur les versants d'un volcan proche. Elle devina tout de suite à quel genre d'occupation je venais de me livrer.

—Oh ! ah ! dit-elle gravement ; à ta place je ne me soucierais pas de me mêler de cette affaire.

—De quelle affaire? fis-je d'un ton mécontent. Qu'est-ce qui te passe encore par la cervelle ?

Elle s'accroupit devant moi et, serrant ses genoux entre ses

bras, elle se mit à me fixer gravement de ses yeux ronds et caressants.

—Ce qui me passe par la cervelle? répondit-elle; demande-moi plutôt ce qui te passe par la tienne. Je sais ce que tu projettes: tu veux tuer le nègre. Eh bien! Tu as tort! Thomas est un brave homme.

— Tu es une imbécile! Une grosse imbécile noire! répliquai-je, furieux, tu ne sais pas ce que tu dis.

Célia battit des paupières, ce qui était chez elle, à la fois, un signe de consentement et de soumission, et dit lentement:

— Oh! sans doute, je ne suis pas ta conseillère, je ne saurais te donner un avis. Tu es un homme et ces choses te regardent. Tue-le, si tu veux; mais, je te le prédis, tu regretteras d'avoir commis ce meurtre.

— Lucy menace de se tuer si Thomas reste vivant, répliquai-je. Voilà ce qu'elle m'a déclaré, et il faut l'avoir entendue dire cela! J'en ai eu le frisson! Je voudrais te voir à ma place! Qui veux-tu que je ménage et que je protège, de ma sœur ou de ce nègre effronté et insolent?

Célia répondit:

—Les jeunes filles crient beaucoup, mais se calment vite. Et, pour une raison pareille, il n'est pas très beau d'assassiner un ami.

— Tu es bien ardente à défendre ce Thomas! répliquai-je avec colère. Eh bien, va tout droit vers lui et avertis-le de ce que je médite contre lui.

— Non, fit-elle arrêtant sur moi un regard où se lisait un dévouement de chienne, tu es mon mari et mon maître, et si tu me l'ordonnes, j'irai, moi-même, lui couper la gorge...

Le soleil était déjà près de disparaître derrière l'horizon. Ce soir-là, pour la première fois, nous nous couchâmes sans avoir fait notre prière habituelle en commun.

Le nègre errait on ne savait où; Lucy restait dans sa cabane; moi, roulant dans ma tête la pensée du meurtre, je ne pouvais demander à Dieu de me pardonner mes offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés; quant à Célia, cela lui était indifférent de prier ou de ne pas prier.

Superstitieuse, mi-païenne, elle portait toutes sortes d'amulettes qu'elle se confectionnait elle-même, avec des coquilles ou des cailloux, ramassés un peu partout, au petit bonheur.

Mais elle n'avait pu apprendre par cœur le *pater noster* et lorsque je lisais dans le gros livre, comme elle appelait la Bible, elle bâillait, clignait des yeux et se grattait par tout le corps, comme si des moustiques la tourmentaient.

Harassé par les émotions de cette journée maudite, je m'endormis d'un sommeil pesant. Un heurt de Célia me réveilla.

— Chut!... me disait-elle à voix basse, voilà Thomas qui rentre.

Je n'entendais rien, mais Célia avait une ouïe de lièvre, et des yeux de chat. Elle rampa vers l'entrée de notre cabane, et écarta légèrement la natte qui servait de portière. Elle demeura assez longtemps immobile, étendue sur le ventre, la figure collée à l'ouverture. Un rayon de lune tremblait, comme un mince serpent, le long de son dos. Enfin elle se releva et, d'une voix apparemment indifférente :

— Thomas est allongé devant sa cabane, et il ne bouge pas, il doit dormir. Si tu veux le tuer, c'est le meilleur moment.

La nuit était claire et douce. La pleine lune étincelait, haute dans le ciel. Dans sa lumière égale et laiteuse, les étoiles étaient noyées. Seule la Véga continuait à luire tout près, au-dessous de son disque, pareille à un pendant d'émeraude. Sur la terre baignée par la lumière, et qui brillait comme une surface d'argent, les ombres des arbres, des arbustes, des rochers et de nos cabanes se dessinaient violemment en taches noires.

Mon ombre glissa gigantesque devant moi, sur le sable, et toucha, comme pour l'embrasser, la tête du nègre, étendu à une vingtaine de pas.

Il dormait profondément.

Je l'appelai d'abord à voix basse, puis un peu plus fort, puis de ma voix ordinaire ; il ne remua pas. Et moi je ne voulais pas le tuer pendant son sommeil. Mon bras ne se levait pas contre un homme couché, désarmé, et qui ronflait d'un air si confiant tout près de ses ennemis.

— Va ! mais va donc ! Et ne fais pas de bruit ! me disait Célia à voix basse. Il a un fusil, lui aussi.

Je m'approchai du nègre. J'eus soin, avant tout, d'éloigner son fusil qui était près de lui, à portée de sa main. Maintenant il était en mon pouvoir.

J'appliquai le canon de mon fusil, à l'oreille de Thomas, mais les mains me tremblaient tellement que mon arme dansait comme folle en décrivant des courbes autour de la tête du nègre. Je n'arrivais même pas à presser la gâchette. Pour me donner du courage, calmer les battements de mon cœur et combattre l'étrange faiblesse qui paralysait de plus en plus mes genoux, je fus obligé de m'asseoir sur une pierre proche...

Célia, s'étant glissée jusqu'à moi, comme une ombre silencieuse, se penchait sur mon épaule. Elle s'était imaginé que j'étais tombé en syncope et, à vrai dire, je n'étais réellement pas loin de me trouver mal.

Cependant le nègre, qui ne bougeait toujours pas, soufflait et ronflait, en revanche, comme dix dormeurs. Visiblement, il avait cherché à user sa colère et sa passion en courses folles à travers monts et vaux, jusqu'à ce que, complètement épuisé, il vînt, tombant de sommeil, s'abattre n'importe où, sans même trouver la force nécessaire pour pénétrer dans sa cabane; sa figure reflétait cette fatigue extrême et, en même temps, la profonde joie du repos enfin recouvré. Il jouissait de son sommeil, il s'en gorgeait, pour ainsi dire, et il dormait comme un enfant avec un peu de salive aux coins de la bouche. C'était à la fois très drôle et très touchant.

Alors, un revirement s'opéra en moi, j'eus pitié de cet homme, infiniment, et je sentis que je me prenais d'une profonde affection pour ce nègre que j'étais venu tuer. Toute cette amitié née et grandie entre lui et moi durant tout cet hiver où, côte à côte, nous avions peiné ensemble, nous rendant mutuellement mille services, nous entretenant de mille choses, tout cela, joint à la conscience du besoin que nous avions de cette mutuelle assistance dans l'avenir, se présenta à mon esprit avec une netteté éclatante. Qu'allais-je faire, mon Dieu! mon Dieu! Je sentis que Thomas et moi nous étions comme deux cœurs dans un même corps; que l'un cessât de battre, et l'autre s'arrêterait aussi; que l'un fût blessé, et l'autre perdrait tout son sang...

Mais ce ne fut pas de Thomas seul que j'eus pitié. J'eus pitié aussi de cette admirable nuit douce, de cette mer, de ces bois, de ces montagnes si paisibles à cette heure, de toute cette belle nature endormie dont j'aurais pu troubler le profond silence par le hideux coup de feu d'un meurtre perfide. Son

abject écho se serait pendant longtemps répercuté dans les précipices, les gorges des montagnes et les fourrés des bois, annonçant à l'île entière la fin de la paix et de la pureté, l'avènement horrible de la méchanceté et du crime. Aboli à jamais, le charmant paradis vierge de tout acte mauvais, de toute pensée vile; désormais, ce serait la simple réédition, en plus petit, de ce torturant enfer qui est partout où les hommes sont organisés en sociétés.

J'eus pitié de ce sol vierge qui, pour la première fois qu'il existait, aurait été souillé par du sang humain et empoisonné par le venin d'un forfait jusqu'alors ignoré.

Je ne sais s'il est facile de tuer un être humain dans un pays européen ou de civilisation européenne, dans un pays où les hommes forment une cohue tellement dense qu'ils se sentent gênés, à l'étroit sur la planète. Mais je pensai que, sur notre île, où nous n'étions que quatre, la mort d'un seul d'entre nous aurait équivalu à la disparition d'un quart de l'humanité.

Cette idée glaça le sang dans mes veines. Devant la vision affreuse de l'acte que j'aurais pu commettre, dans un moment de folie impardonnable, et qui aurait supprimé une vie — une vie ! — sur les quatre vies humaines peuplant cette île, s'évanouirent toutes ces considérations stupides, factices et ridicules, tous ces préjugés sauvages, inhumains, qui m'avaient incité à l'assassinat.

Le voile qui aveuglait mes yeux s'était déchiré; je compris à quel point étaient mesquins et insignifiants, dans ma nouvelle situation d'habitant d'une île perdue dans l'océan, mon blason altier, mes armoiries célèbres dans les deux mondes, ma peau blanche et fine, mon éducation soignée et maintenant inutile, et ma position sociale en Europe.

Il n'y avait qu'une chose importante pour moi maintenant, c'était de vivre, de vivre avec les êtres, quels qu'ils fussent, noirs ou blancs, instruits ou ignorants, nobles ou roturiers, que la destinée m'avait donnés pour compagnons et pour amis. Vivre, engendrer la vie, et non tuer.

— Tire, tire donc, me disait Célia à voix basse et d'un ton inquiet. Tire, ou alors viens-nous-en ! Si tu veux m'écouter, il vaut mieux pourtant que nous nous retirions. Laisse-le donc. Allons-nous-en plutôt !...

Mais je ne me sentais la force ni de tirer, ni de partir. Lut-

tant contre les terribles battements de cœur qui m'étouffaient, je regardais d'un air stupide cette admirable nuit d'argent, et j'aspirais avidement, de ma bouche large ouverte, l'air parfumé et légèrement humide. Et à mesure que mes forces se ranimaient, la lumière se faisait dans ma conscience souillée par le péché, obscurcie par l'idée fixe de la haine et de la vengeance.

XI

« Les nuits de notre île sontmuettes et majestueuses.

Souvent, très souvent, leur silence sacré m'enveloppait d'une sorte de voile mystique, me pénétrait d'un frisson presque superstitieux ; mais jamais auparavant mes yeux ne s'étaient ouverts sur la beauté et sur la pureté de la nature, jamais mes oreilles n'avaient perçu leur solennelle éloquence avec autant de netteté que maintenant, alors que, ému et agité jusqu'au fond de mon âme, je me tenais assis sur cette pierre, tout près de l'homme endormi que je considérais comme mon ennemi, et dont mon fusil touchait la tempe.

J'écoutais dormir la mer qui, avec un froissement à peine perceptible, déferlait doucement sur la grève.

J'écoutais dormir les bois où régnaient maintenant le silence et la paix, et où se taisaient, à cette heure, les innombrables oiseaux et insectes réfugiés ou tapis dans leurs nids ou dans leurs retraites.

Je voyais des ruisseaux descendre en murmurant les pentes du volcan et, remontant du regard leur cours diamantin, j'aperçus la lune énorme, éclatante. Elle était juste au-dessus du cratère et donnait des tons métalliques à la légère fumée qui s'en échappait. Sur son disque brillant s'accusaient avec vigueur les sombres cavités qui donnent à cet astre une telle ressemblance avec la figure humaine.

Elle avait l'air de me regarder droit en face et, renfrognée comme un juge sévère, elle semblait m'adresser, à travers l'espace, cette interrogation farouche :

— Qu'as-tu projeté, malheureux fou ? Reviens à toi ! Est-ce à toi, chrétien, descendant des chevaliers, défenseur des orphelins et des humbles, est-ce à toi de tuer par derrière l'homme qui t'a sauvé la vie, qui t'a nourri, qui t'a assisté aux jours de détresse et d'angoisse ?

Je me rappelai cette croyance de chez nous, d'après laquelle les taches sombres de la lune représentent la figure de Caïn, de ce premier assassin sur la terre, que Dieu condamna, pour son crime, à vivre éternellement sur l'astre argenté en se torturant, en se consumant de remords, avec la vision perpétuelle de son frère tué par lui, de cette première victime que le genre humain ait connue.

Je frissonnai, en proie à je ne sais quel malaise voisin de la peur. De l'astre, j'abaissai mon regard vers le sol, et je vis Thomas, étendu là, tout près de moi... J'eus alors la cuisante, l'intolérable idée que, sur cette île, où, avec nous, commençait peut-être une autre humanité, j'aurais pu être, comme Caïn, le premier assassin, et ce nègre la première victime, tout aussi innocente que l'autre, celle de la Bible, car, en somme, quel mal Thomas avait-il fait ? A qui ?...

Je me levai de la pierre contre laquelle j'appuyai mon fusil avec précaution et, tendant la main à Célia :

— Viens, lui dis-je, nous n'avons plus rien à faire ici.

Je vis, au clair de lune, ses yeux étinceler de joie et ses dents blanches briller dans un large sourire de soulagement.

— Oui! viens! viens! murmura-t-elle en m'entraînant par la main, comme si elle craignait que je ne changeasse d'idée.

— C'est très bien, ce que tu fais là, dit-elle; viens, viens, allons-nous-en.

Puis, comme s'étant rappelé quelque chose :

— Et ton fusil? Pourquoi ne l'emportes-tu pas avec toi?

Je répondis simplement avec franchise :

— Parce qu'il pourrait m'induire de nouveau au crime. Elle est forte, la tentation des armes. Et, d'un autre côté, je veux que Thomas, quand il se réveillera demain, reconnaisse qu'il a été en mon pouvoir, mais que je l'ai épargné parce qu'il est mon ami.

Célia leva sur moi un regard d'adoration muette et se suspendit à mon cou.

C'était la première fois qu'elle me donnait cette caresse de sa propre initiative, non plus comme une esclave qui d'habitude attend pour cela l'ordre de son maître, mais comme une femme qui se sent compagne et épouse de l'homme qu'elle aime et qui l'estime. Elle me prodiguait des étreintes et des baisers en murmurant :

— Comme c'est bien, ce que tu as fait! Comme je t'aime! Comme tu es généreux et noble!

Célia ne se trompait pas dans son obscure intuition : dès l'instant où j'avais compris à quel point mon existence était liée à celle de Thomas, Célia avait cessé d'être pour moi la femme quelconque, la femelle unie à moi par un simple caprice de sensualité ; elle devenait celle avec qui je devais dorénavant vivre toute la vie, ma femme, ma compagne, mon amie.

XII

« Le lendemain je me rendis auprès de ma sœur pour avoir avec elle une explication qui serait sans doute orageuse.

Comme je passais devant la cabane de Thomas, j'aperçus le nègre qui, les poings sur les hanches, se tenait devant mon fusil toujours appuyé contre la pierre où je l'avais laissé la veille.

Au bruit de mes pas il se retourna.

— Qu'est-ce que cela veut dire, Henry? demanda-t-il gravement.

Sa figure exprimait la stupéfaction et l'épouvante.

Pendant quelques instants je me tus, cherchant à surmonter la violente émotion qui m'étreignait aussi. Puis je lui dis d'une voix calme et ferme, en le regardant dans les yeux :

— Ce que cela veut dire? Et qu'est-ce que tu supposes, Thomas?

Il tressaillit de la tête aux pieds et dit :

— Tu étais venu pour me tuer?

— Oui! répondis-je avec la même fermeté. Mais heureusement le crime n'a pas été consommé. Pardonne-moi, Thomas!

Il se taisait, les yeux baissés, et des frissons parcouraient son visage.

Je continuai :

— Si pourtant tu me redoutes désormais, si tu me tiens pour ton ennemi, pour un homme perfide, alors me voici devant toi : tu peux me tuer, comme tu m'en as menacé hier ; tue-moi avec la même pierre que tu m'as presque lancée à la tête... Mais moi, je ne lèverai plus ma main sur toi, car j'ai compris, cette nuit, à quel point nous sommes solidaires les uns des autres ici. Tous les quatre, nous sommes comme les

doigts de la main. Qu'on enlève un doigt, et toute la main en souffrira.

Alors le nègre, les yeux pleins de larmes, s'élança vers moi, me serra les deux mains avec force et, arrêtant sur moi un regard attendri et affectueux, il balbutia :

— Oh ! Moussié Henry ! Oh ! Moussié Henry !

Des larmes mouillèrent mes joues. Je pleurais sans honte, moi blanc, devant ce nègre et c'étaient des larmes bienfaisantes, des larmes par où s'échappaient toute la douleur et toute l'angoisse de la nuit dernière, me délivrant définitivement du poids qui oppressait jusqu'ici ma conscience.

Ma sœur m'accueillit avec un visage irrité ; mais je la trouvai bien moins résolue et bien moins pressante que la veille. Ses yeux lançaient encore des éclairs, mais j'y surpris pourtant une légère ombre de confusion ; elle paraissait quelque peu gênée ou troublée. Elle avait l'air fatigué, et son visage gardait la trace de larmes qu'elle avait dû verser pendant la nuit dernière.

Pourtant quand elle me vit, elle se hâta de se ressaisir et de prendre vis-à-vis de moi, pour ainsi dire, une attitude de combat.

— Que signifie cette scène touchante qui vient de se jouer entre le nègre et toi et que j'ai vue d'ici ? demanda-t-elle d'un ton railleur. Il me semble, ajouta-t-elle, qu'après notre conversation d'hier j'aurais pu m'attendre à te voir traiter cette brute d'une manière, tout au moins, plus réservée.

— Ce que cela signifie, Lucy ? répondis-je. Cela signifie que j'ai demandé pardon au nègre d'avoir voulu l'assassiner !

Elle ne put retenir ce cri :

— Ah ! mon Dieu !...

Et elle resta un moment, la bouche ouverte, et pâle comme un linge.

— J'espère, ma petite Lucy, continuai-je, que tu n'exigeras pas de moi une répétition de cette horrible tentative, que d'ailleurs je ne saurais renouveler, ayant eu trop à souffrir de la première.

Elle se taisait, par orgueil ou par entêtement ; mais, à son regard, je compris qu'elle se repentait déjà, dans son for intérieur, de m'avoir demandé le meurtre de Thomas, qu'à elle aussi la nuit avait inspiré des idées plus saines et plus sages,

et, enfin, que la fureur de vengeance qui avait bouleversé son âme s'était calmée en elle ou commençait à se calmer.

— Je te garantis, ma chérie, poursuivis-je, que tu n'auras plus à te plaindre de Thomas. Il me l'a promis. Non seulement tu n'entendras point de lui une parole blessante, fût-ce une parole de tendresse, mais il ne t'adressera même plus un regard amoureux. Il me l'a promis et il tiendra parole. Tu peux le trouver borné, obtus, bête enfin, quoique cela me paraisse être bien loin de la vérité ; mais tu ne peux pas ne pas le trouver loyal, dévoué à nous deux, honnête et énergique. Rassure-toi donc. D'ailleurs, il m'a dit lui-même qu'à la réflexion il avait jugé ses prétentions stupides...

— Je ne conteste pas les qualités de ton ami, répliqua Lucy, toujours avec une pointe de raillerie, mais si on pouvait l'éloigner de l'île tout à fait, je serais plus tranquille.

— Mais, Lucy, comment veux-tu l'éloigner de l'île ? Où irait-il ?

— Qu'il aille où il voudra, cela m'est bien égal.

— Ah ! mais pense un peu à ce que tu dis ! Crois-tu qu'il soit aisé et simple de mettre Thomas dans un canot, par exemple, et ensuite d'abandonner ce canot à la merci des flots et des vents ?

— Je ne sais pas si c'est aisé, mais s'il demeure dans l'île, je ne me sentirai pas en sûreté.

— Puis, continuai-je, à supposer que Thomas se laisse faire, ne penses-tu pas que ton « éloigner » d'aujourd'hui est le parfait équivalent de ton « tuer » d'hier? Eh bien! pas plus que je ne l'ai tué hier, je ne l'éloignerai aujourd'hui... Car, encore une fois, où veux-tu qu'il aille?... Maintenant, il est probable que le nègre, si nous voulions l'embarquer dans un canot, ne se laisserait pas faire si facilement...

— Vous auriez dû, mon cher, commencer par là ; vous auriez dû me dire que vous avez peur du nègre qui, en effet, est plus fort que vous.

Et elle rejeta sa tête en arrière dans un mouvement de femme froissée — froissée par son frère.

— Dites que vous avez été lâche hier et que vous l'êtes encore aujourd'hui : je comprendrai.

— Hier, quand je me suis approché de Thomas, il dormait.

Je n'avais donc pas à en avoir peur. Mais je n'ai pas voulu me rendre pareil à Caïn, en tuant mon frère, répondis-je simplement.

Elle haussa dédaigneusement les épaules.

— Caïn ! Votre frère !... Le nègre Thomas, votre frère? dit-elle. Des phrases, tout cela ! Des paroles creuses. Je me demande qui a pu vous les suggérer. Ne serait-ce point, par hasard, « votre sœur » Célia ?

— Peut-être.

— Alors !... Si vous avez, parmi les noirs, des parents aussi proches...

— Ecoute, Lucy, lui dis-je d'un ton grave, es-tu absolument sûre qu'Adam et Eve, nos ancêtres à tous, aient été de couleur blanche?... La Bible est muette sur ce point.

Elle haussa de nouveau les épaules.

Puis elle s'assit devant sa cabane et resta longtemps silencieuse, et la tête baissée. Finalement, comme je m'apprêtais à la quitter, elle se leva, s'approcha de moi et, m'ayant posé sa main sur l'épaule, me dit doucement :

— Et puis, oui, tu as raison, et j'avoue que c'est moi qui ai été folle. Il est fort heureux, mon cher Henry, que tu aies trouvé en toi assez de raison pour ne pas verser du sang humain pour un motif en somme futile. Qu'il reste dans l'île avec nous et qu'il vive donc, mais que je ne me sente plus menacée par ses assiduités !...

— Je te répète, dis-je avec feu à Lucy en l'embrassant sur le front, que rien, rien ne te menace plus de la part de Thomas.

Nous nous séparâmes, très contents tous les deux que cette crise passagère, mais dangereuse, se fût dénouée d'une si heureuse façon.

XIII

« Dès lors, notre vie reprit son petit train-train habituel, laborieuse et calme.

Thomas se montrait peu, il n'apparaissait dans nos cabanes que pendant les repas et il évitait plus particulièrement Lucy. Il était toujours d'humeur égale, toujours complaisant, affable

et gai. Il passait toutes ses journées soit dans la forêt, soit à la mer.

Quant à Lucy, au lieu de ce dédain mêlé d'un peu de dégoût qu'elle témoignait à Célia depuis ma liaison avec la négresse, elle recommençait maintenant à lui parler amicalement et à passer avec elle la majeure partie de la journée. Célia, très bonne créature au fond, était toute heureuse de ce revirement; elle se remit, comme par le passé, à vanter de mille manières « Mamzelle Lucy », et bientôt les deux femmes devinrent très liées, très amies.

Ainsi se passa le printemps, puis l'été.

Célia était enceinte. Elle travaillait encore à la maison, mais ne pouvait plus guère s'en écarter beaucoup, pour aller cueillir, par exemple, des légumes ou des fruits. A mon grand étonnement, Lucy, — qui jusqu'alors s'était toujours ingéniée à rejeter sa part de travail sur les épaules des autres et qui, même parmi nous, vivait sur le pied d'une demoiselle délicate, —maintenant s'efforçait de remplacer Célia dans la mesure de ses forces.

Elle cueillait des plantes comestibles, cherchait des œufs dans les nids d'oiseaux, faisait des provisions de fruits, de baies, de champignons, passant des heures entières à errer à travers les prés, les bois et les coteaux de l'île. On eût dit qu'elle voulait nous dédommager tous, par son zèle actuel, de sa paresse et de sa morgue passées.

Elle adorait maintenant la forêt. Dès le matin, elle s'y rendait pour n'en revenir que le soir, lorsque les brouillards nocturnes commençaient à envahir les plaines... Elle en revenait toujours très gaie, rieuse, excitée, avec de joyeuses flammes pétillantes dans les yeux, avec de sonores chansons aux lèvres.

Il y avait une année que nous vivions dans l'île. L'automne approchait.

Cette saison apporta malheureusement à ma sœur une fièvre continuelle. La nuit, elle avait froid, éprouvait des nausées et des douleurs lancinantes dans les os. Nous étions tous très affligés de son malaise et cherchions à le combattre de notre mieux. Il n'y avait pas d'arbre à quinine dans l'île, du moins dans les parages que nous connaissions; mais il y avait des saules, et Lucy prenait des infusions d'écorce de saule pilée.

Toutefois la fièvre et les nausées persistaient. Lucy se désolait et nous encore plus qu'elle, car nous voyions ce qu'elle ne pouvait voir, c'est-à-dire qu'elle dépérissait de plus en plus.

Une après-midi, c'était un dimanche, nous étions tous réunis à dîner : Célia, avec sa figure amaigrie et exténuée par la maladie, avec son corps que sa grossesse avait rendu énorme, Thomas, qui, depuis sa malheureuse déclaration d'amour, n'osait lever ses yeux sur personne, enfin moi-même.

Nous en étions au potage lorsque Lucy, d'un geste irrité, jeta sa cuiller.

— Moi, je ne peux pas manger cette saleté-là, s'écria-t-elle avec dégoût.

Nous la regardâmes avec stupéfaction ; le potage, préparé par Thomas, qui s'y connaissait en cuisine, était excellent.

— Je ne puis pas, continua Lucy la voix pleine de larmes, et visiblement prête à éclater en sanglots. Ce potage me donne mal au cœur !

— Mais... mais Mamzelle L cy... balbutia Thomas.

— Lucy ! m'écriai-je avec sévérité, qu'est-ce que c'est encore que ces caprices-là ? Ce potage est exquis.

— Tu n'as qu'à le manger puisque tu le trouves si bon. Moi, je n'en veux pas ! Je veux... je veux... je veux des artichauts.

— Des artichauts ?

— Oui, des artichauts sauvages comme ceux que Célia avait apportés au commencement du mois dernier. Ils étaient si bons, ces artichauts ; j'en mangerais une douzaine aujourd'hui. Voyons, Thomas, voilà quatre jours que je t'en demande, de ces artichauts, et c'est *toi*, *toi* qui ne veux pas m'en apporter...

Thomas se leva et murmura en bégayant :

— Comment donc! Mamzelle Lucy ! mais certainement, que j'irai vous en chercher tout de suite, tout de suite. Il est vrai que la saison de ces artichauts est déjà passée, et que sans doute il n'y en a plus ; mais je vais tout de même vous en chercher, avec plaisir !...

Célia se mit à se donner des coups sur les hanches, et à rire aux éclats.

— Allons, Henry, maintenant tu n'as plus à t'inquiéter. Je connais la maladie de Lucy. La chère petite âme a dû l'attraper de moi. Ils se sont mariés, Henry ; ma parole, ils se sont mariés. Mais qu'ils sont malins ! Ah! qu'ils sont donc malins!

Dire qu'ils nous l'ont caché pendant si longtemps, et que moi-même je n'y ai vu que du feu!... »

XIV

A cet endroit, où le récit devenait particulièrement intéressant, le manuscrit commence à présenter, pour le lecteur, des difficultés insurmontables. Non seulement les feuillets en sont abîmés au point d'en être illisibles, mais encore il y en a qui manquent totalement, à en juger par les tronçons de mots qui terminent certaines pages et commencent les pages qui suivent immédiatement.

J'y relevai, parmi tant de lacunes, d'assez nombreuses notes qui me rappelèrent les généalogies bibliques : « Enoch engendra Mathusalem. Mathusalem engendra Lamech. Lamech engendra Noé...» Bien entendu, il ne s'agissait point, dans le manuscrit, d'une suite de générations : ce qu'il y avait de commun avec la Bible, c'était le nombre, visiblement considérable, des naissances que la plume de Moussiè Henry relevait et notait dans l'île : une humanité nouvelle s'y formait rapidement.

Malheureusement, il était impossible de se faire, d'après le manuscrit, une idée un peu nette de ce qu'était la vie de cette humanité naissante.

Voici quelques notes fragmentaires que je pus y déchiffrer :

... Aujourd'hui Thomas a attrapé un turbot si gros que nous n'en avions pas encore vu de pareil ici.

. . . .

Notre petite Lucy a ses dents.

. . . .

Nous avons eu un léger tremblement de terre. Grâce à Dieu, nous sommes tous sains et saufs.

. . . .

Nous avons essayé, Thomas et moi, la poudre que j'avais fabriquée avec du soufre et du salpêtre... Cela ne marche pas bien...

. . . .

J'ai baptisé les deux jumeaux mis au monde par ma sœur. Leurs parents leur ont donné les noms d'Amédée et de Fiametta. Les deux enfants ont l'air robuste et crient beaucoup. Ma sœur se porte à merveille.

. . . .

Voici trois jours que le volcan est en activité. Sans cesse il jette des flammes. La lave coule vers la baie de l'Ouest. La chaleur est insupportable. Les secousses qui d'abord nous causaient de sérieuses appréhensions se sont heureusement calmées.

. . . .

Mon cinquième fils, Samson, âgé de trois mois et sept jours, est mort d'une attaque de paralysie infantile. Que Dieu ait cette âme innocente en sa sainte garde !

. . . .

Lucy et Célia se sont encore disputées à propos de leurs enfants. J'ai cru un moment qu'elles iraient jusqu'à se battre. Elles sont drôles, ces femmes !

. . . .

Nous avons eu un terrible orage, et un grand danger nous a menacés. La foudre est tombée sur la cabane de Thomas et l'a incendiée. C'est un vrai miracle que personne n'ait été atteint. Mais c'est à grand'peine que Thomas a eu le temps de saisir le berceau où dormait la petite Claudia et de l'arracher aux flammes. Thomas a eu les cheveux et le visage légèrement brûlés.

. . . .

Ces notes, qui seraient sans intérêt s'il s'agissait de gens placés dans les conditions ordinaires de la vie, m'intéressent prodigieusement, étant donnée la situation où se trouvaient nos quatre naufragés avec leur progéniture. Je souhaiterais ces notes banales très nombreuses, et nombreuses elles sont assurément dans le manuscrit; mais, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, celui-ci est quasi illisible.

Une circonstance augmente encore les difficultés de la lecture : à mesure que le temps s'avance et que le séjour des naufragés dans l'île se prolonge, l'écriture de Moussié Henry perd son élégance et sa finesse initiales; elle devient rude, grossière, et peu à peu le manuscrit n'offre plus qu'un grimoire indéchiffrable. Il est visible que la main qui écrivait la première partie du cahier, la main d'un gentilhomme, d'un homme du monde, s'est transformée à la longue en une main d'ouvrier, calleuse, durcie par le maniement quotidien de rudes outils : pioches, bêches, ou haches.

En même temps, l'orthographe soignée, impeccable du commencement fléchit de plus en plus, les fautes commencent à se multiplier. La langue elle-même, d'abord si pure, si recherchée

même, peu à peu se corrompt. Des expressions de jargon nègre s'y incrustent de plus en plus, parmi des phrases absolument inintelligibles. L'européen de grande race s'est mué en un barbare insulaire.

Tout cela, cependant, m'importerait peu si, du moins, je pouvais, de ces bouts de phrases pêchés par ci par là dans le manuscrit, induire ce que fut l'existence des naufragés après les deux mariages dont il a été question plus haut.

Mais, en fait de renseignements à ce sujet, voici, à part ceux que je viens de transcrire, tous ceux que j'ai encore pu y recueillir d'un peu clairs.

... Aujourd'hui, sur les instantes prières de ma femme Célia, et avec le consentement de ma sœur Lucy et de mon beau-frère Thomas, j'ai donné la bénédiction nuptiale à mon fils aîné Thomas, âgé de dix-sept ans, et à ma nièce Célia, âgée de quinze ans, ainsi qu'à mon neveu Henry, âgé de dix-sept ans, et à ma fille Lucy, âgée de seize ans. Tous les quatre sont de bons et beaux enfants. Puisse Dieu bénir leur union !

Mes neveux Henry et Célia, qui deviennent mes gendre et bru, savent lire, écrire et réciter leurs prières : c'est leur mère qui le leur a appris. Mon beau-frère et moi, nous avons construit une cabane pour chacun des jeunes ménages, et donné un vêtement à chacun des jeunes mariés.

Voici que commence, dans notre île, la deuxième génération. Notre population s'y compose actuellement, y compris les bébés nourris au sein, de trentre-sept âmes, dont vingt-et-une du sexe masculin et seize du sexe féminin. A la date où j'écris ceci, il s'est écoulé depuis notre naufrage 18 ans et 3 mois.

XV

Et c'était tout. Les autres parties du manuscrit étaient absolument illisibles.

Je décidai de recourir aux lumières du matelot qui m'avait remis le cahier de Moussié Henry. Je le trouvai au même cabaret le lendemain et il se mit à ma disposition pour combler de son mieux toutes les lacunes du journal en question.

— Seulement, me prévint-il, je ne pourrai pas vous dire grand'chose, n'en sachant pas bien long moi-même.

— Alors, demandai-je, les deux couples ont fait souche dans l'île ?

— Vous l'avez vu dans le journal de Moussié Henry. Je

pourrais même ajouter qu'ils ont fait souche d'une fort belle race. Au moment où notre navire a visité l'île, la population en était déjà numériquement considérable. Et tous, hommes comme femmes, étaient robustes, de corps sain et vigoureux, de taille élancée, de visage agréable.

— Dites-moi, pour ne pas oublier ce détail, savez-vous ce que signifie le passage du journal relatant que l'on a donné un vêtement à chacun des jeunes mariés ?

— Je ne saurais le dire au juste, mais je suppose que les vêtements étaient des objets de luxe dans l'île. Je n'ai guère vu d'habillés qu'une trentaine d'hommes ou femmes,et encore étaient-ce tous des vieillards, fils ou filles des premiers habitants — ou occupants — de l'île. Les jeunes, par conséquent les petits-enfants et les arrière-petits-enfants des deux premiers couples, étaient quasiment nus, n'ayant, pour tout costume, qu'un tablier fait avec l'écorce d'une espèce d'arbre dont j'ignore le nom. Un tablier ou une chemise. Car l'arbre en question fournit aux habitants de l'île des chemises autant dire toutes faites.

Vous riez ? C'est pourtant la vérité. Voici comment on procède pour récolter ces chemises. Au printemps, on pratique sur les arbres dont il s'agit des entailles à hauteur d'homme. L'écorce enlevée laisse voir une couche de filaments couleur de tabac, très denses et si fortement collés les uns aux autres qu'il est impossible de les séparer ; ces filaments forment, en un mot, une sorte de tissu indéchirable. On détache cette couche du tronc avec un couteau, et l'on obtient un tube où il n'y a qu'à faire des trous pour passer les bras, — et voilà une chemise ! Nous autres, les matelots, nous avons essayé d'en mettre : c'est un peu rugueux, au premier abord, mais on s'y habitue vite, et on finit par trouver assez commode ce vêtement qui a l'avantage d'être impénétrable au vent et imperméable... Presque tous les habitants de l'île avaient de ces chemises sur le corps.

— Vous dites que vous avez vu une trentaine d'hommes ou de femmes portant des vêtements européens. D'autre part, vous avez visité l'île longtemps après le naufrage de *l'Ismaël* puisque vous avez vu des petits-fils et même des arrière-petits-fils des naufragés. Or, et à supposer que ces derniers n'aient

pas usé leurs vêtements, *l'Ismaël* ne comptait pas trente personnes à bord...

— Mais c'est que notre bateau n'a pas été le premier à visiter l'île. D'autres y étaient venus avant nous, qui avaient sans doute laissé toutes sortes de choses, y compris des vêtements. Nous autres, pour notre part, nous leur avons remis des couteaux, des haches, des fusils, des cartouches et bien d'autres objets de toute nature...

Un de nos matelots tomba même amoureux de l'une des jolies filles de l'île, une petite-fille de Mme Lucy, Anaïs, mais là, amoureux à en mourir ou devenir fou. Alors, elle le dépouilla si proprement de tout ce qu'il possédait que peu de prostituées juives eussent été capables d'en faire autant. Seulement, ce n'était pas dommage de se dépouiller pour cette Anaïs. Ah ! fichtre, quelle jolie fille c'était !

— Voulez-vous dire... commençais-je.

Mais il saisit mon allusion au vol.

— Oh ! non, pas du tout ! protesta-t-il. La corruption, Dieu merci, n'avait pas encore touché cet admirable paradis terrestre à l'époque où je l'ai vu. De son escapade amoureuse notre matelot revint parfaitement bredouille. « Tu aimes Anaïs, lui disait-on ; alors, reste ici, épouse-la, sinon va-t'en ! » Il s'en alla. Oh ! pour cela, les habitants de l'île, tant les hommes que les femmes, étaient d'une pureté de mœurs absolue.

— Vous dites que vous n'avez pas été les premiers à visiter cette île. Qui donc l'avait visitée avant vous ?

— Je ne saurais trop vous répondre là-dessus. C'est une petite île insignifiante perdue dans l'océan Indien. Nous y avions été jetés par la tempête. Il est à présumer que nos devanciers s'y étaient, eux aussi, aventurés par pur hasard. Ce qu'il y a de certain, c'est que les navires sont très rares dans ces parages. Un des fils de Moussié Henry m'a déclaré qu'avant le nôtre trois bateaux seulement avaient accosté l'île. Or, cet homme avait déjà dépassé la cinquantaine...

— Ils vous ont bien accueillis ?

— Très bien, avec beaucoup de cordialité. Mais, par exemple, à la vue du premier navire ils s'étaient sauvés.

— Tiens ! Pourquoi ?

— Ils avaient eu peur. Ils s'étaient sans doute déshabitués des gens. C'est encore Thomas, le fils à Moussié Henry, qui

m'a raconté cette histoire. Il avait déjà vingt ans à ce moment-là, et il était marié.

« Un jour, me dit-il, nous voyons arriver un monstre qui s'arrête dans la baie, en lançant vers le ciel des nuages de fumée. Nous avons été épouvantés à un point que je ne saurais vous décrire. Quant à mon père, il était visiblement en proie à des sentiments contraires : on aurait dit qu'il était heureux de voir le navire, et en même temps il avait l'air d'en être effrayé encore plus que nous tous, qui avions du moins l'excuse de n'en avoir pas encore vu de notre vie.

« L'oncle Thomas sortit de sa case, maussade et renfrogné. Après avoir examiné le navire de plus près, il revint vers nous et dit :

« — C'est un Anglais ! »

« Alors papa devint pâle comme de la craie, et il se mit à trembler de tous ses membres.

« Tante Lucy était en train de donner le sein à deux jumeaux qu'elle avait mis au monde peu de temps auparavant. En entendant les propos de son mari, elle faillit laisser tomber à terre les deux enfants. Se cachant la figure dans ses mains, elle fondit en larmes.

« — Si ce sont des Anglais, dit-elle, je ne me montrerai pas à eux. Il peut y en avoir parmi eux qui nous aient connus quand nous étions des gens civilisés. S'ils me reconnaissaient, je mourrais de honte.

« Elle prit dans ses bras les deux jumeaux et s'enfuit dans la forêt, où elle demeura pendant tout le temps que le bateau mouilla dans la baie.

« Mon cousin Fernand et moi, nous lui portions, en cachette des Anglais, de quoi manger et boire.

« L'oncle Thomas, loin de l'en empêcher, l'avait encouragée à se cacher. Que les anciens compatriotes de tante Lucy la reconnussent, il s'en souciait fort peu. Il redoutait autre chose, lui. Ayant été matelot lui-même dans sa jeunesse, il savait de quoi étaient capables des marins qui, après un long jeûne, abordaient dans un endroit où on pouvait rencontrer des femmes. Or, tante Lucy était toujours très belle et son mari l'aimait à la folie...

« Cependant les Anglais se trouvèrent être de fort braves

gens, et leur séjour ne causa aux habitants de l'île aucun désagrément.

« En revanche le troisième bateau, celui qui avait précédé le nôtre dans l'île, y laissa de déplorables souvenirs. C'était une baleinière descendue du nord, des gens sanguinaires, des brutes. Il y eut des rixes au couteau entre eux et les habitants de l'île. Et même ils s'emparèrent d'une jeune fille qu'ils emmenèrent avec eux en partant. Le lendemain, le courant ramena son cadavre, la gorge ouverte...

« Aussi, lorsque nous arrivâmes, nous autres, et quoique depuis cette histoire il se fût passé environ une vingtaine d'années, trouvâmes-nous l'île déserte. Avertis par nos coups de sirène et par la fumée de nos cheminées, les habitants s'étaient cachés dans les cavernes et les fentes de leur volcan, de véritables catacombes naturelles.

« Nous descendons à terre : personne ! Cependant, des preuves certaines démontrent que l'île est habitée : tout un village de cabanes, et même un gros village. Quant à des êtres humains, pas de trace ! Comme si une épidémie eût passé par là ! Cela ne laissa pas que de nous inspirer un sentiment assez voisin de l'angoisse.

« Ce fut seulement vers le soir que nous rencontrâmes, par pur hasard, un jeune mulâtre, presque un enfant ; nous le chargeâmes d'expliquer aux siens que nous étions de braves gens, que nos intentions étaient honnêtes et pacifiques et que, loin de vouloir leur faire le moindre mal, nous leur demandions l'hospitalité.

« Apparemment ils nous crurent, car ils sortirent de leurs trous ; mais les hommes seuls d'abord, et encore étaient-ils armés jusqu'aux dents, qui d'un fusil, qui d'une pique, qui d'une hache.

« Puis, après nous avoir observés pendant deux ou trois jours, ils se défirent complètement de toute crainte, et la population entière rentra chez elle. »

— Alors, vous avez connu Moussié Henry ?

— Oui.

— Comment l'avez-vous trouvé ?

— Il était très bien encore. Par exemple, sa femme, Célia, était tombée pour ainsi dire en ruine... Elle ne comprenait

plus ce qu'on lui disait et ne faisait que mugir et cligner des yeux morts, comme ceux d'un poisson fumé...

— Et Thomas, le nègre ?

— Je n'ai pas connu Thomas. Il était mort avant notre arrivée, avant même celle de la baleinière.

— Mort ?

— Oui, il avait été tué par la chute d'un arbre.

— Ah! Et sa femme?..

— Mme Lucy? Elle s'est remariée.

— Tiens ! Avec qui donc?

— Avec un de ses neveux, un des fils de son frère. Un très brave homme, très intelligent, et très fort physiquement... le plus bel homme de l'île.

— Mais, permettez! Entre Mme Lucy et son neveu, il devait y avoir une énorme différence d'âge!

— En effet, Mme Lucy, à la mort de son premier mari, avait dépassé la quarantaine, et son neveu n'avait que dix-huit ans, mais que voulez-vous? A la guerre comme à la guerre. Là où il y a pléthore de femmes, on peut choisir ; mais dans une île comme ça! Au surplus, Mme Lucy avait conservé, me disait-on, toute la beauté et toute la fraîcheur de sa jeunesse. A l'époque où je l'ai vue, elle avait près de soixante-dix ans : eh bien! vous lui en auriez donné à peine cinquante. Elle était encore droite et svelte, avec d'abondantes boucles blanches, des yeux clairs et beaux, un teint frais et rose.

— Ils ne vous ont pas dit, Lucy ou son frère, s'ils auraient voulu retourner en Europe? Se rappelaient-ils, devant vous, leur pays?

— Je ne saurais trop vous le dire. Quelquefois, en plaisantant, nous disions bien à Moussié Henry de venir avec nous. Il riait, hochait la tête, faisait des gestes de refus, déclarait qu'il était trop vieux pour de si lointains voyages. La vérité est qu'il avait dû se déshabituer de l'Europe et se faire définitivement à son île...

— Et elle, Mme Lucy?

— Elle avait peut-être moins oublié, mais, à la longue, elle avait fini par s'y faire. Les débuts furent terribles, racontait-elle. Tant qu'elle n'avait pas eu d'enfant, elle avait souvent été sur le point de se casser la tête contre une pierre. Puis la famille était venue.

— Maintenant, disait-elle, que je suis mère, grand'mère et aïeule, que toute une race est issue de moi, à quoi me servirait de retourner en Europe ou de me rappeler mon pays ? J'aime mieux n'y pas penser, je ne veux pas remuer les cendres de douleurs éteintes....

— Vous êtes restés longtemps dans l'île ?

— Plus d'un mois. Notre navire avait subi de sérieuses avaries... Pendant notre séjour, nous nous habituâmes beaucoup à nos hôtes et c'est avec un très vif regret que nous les quittâmes. Quant à eux, vrais enfants de la nature, ignorant les conventions de la vie civilisée, ils pleurèrent tout haut en nous voyant embarquer...

Le matelot se tut quelques instants :

— Mais voici qui est curieux, reprit-il. Les habitants de l'île sont chrétiens à leur façon, car non seulement Moussié Henry et sa sœur, mais aussi Thomas et Célia étaient chrétiens. Cependant il y a certains atavismes religieux qui renaissent, dit-on, lorsque l'humanité ou un tronçon d'humanité se trouvent placés dans des conditions déterminées. Ainsi, la tombe de Thomas est l'objet d'un véritable culte dans l'île. Thomas lui-même est considéré comme une sorte de divinité. On fait des sacrifices sur sa tombe, on y dépose des pots de graisse, du vin de palmier, toutes sortes d'ornements, on prie... Pour faire plaisir à ces braves gens, nous honorions aussi la tombe de Thomas, et nos amis de l'île en étaient fort touchés.

Il se tut encore un moment, et puis conclut :

— La prière habituelle qu'on faisait sur la tombe était brève :

« Grand-père Thomas, disait-on en déposant son offrande, secourez-nous ! »

Et telle est la force de la contagion que, longtemps encore après avoir quitté l'île, nous avions, nous aussi, les matelots, l'habitude de nous écrier, dans les cas difficiles, alors que le temps se gâtait ou que nous n'avions pas de chance aux cartes, par exemple :

— « Grand-père Thomas, secourez-nous !... »

AMPHITHÉATROV.

Traduit du russe par G. SAVITCH et E. JAUBERT.

REVUE DE LA QUINZAINE

ÉPILOGUES

IIe Lettre à l'Amazone.

Au moment où l'année se renouvelle, avant et après les fleurs échangées, j'ai pensé à vous, mon amie, à moi, à tous les êtres que nous avons aimés, à ceux qui vivent et à ceux qui sont morts dans les cœurs, et cela a pris la forme d'une *Elévation*, que je vous envoie. C'est peut-être une suite à ma première *Lettre*. Ainsi le point de départ en serait en vous-même, bien que je ne sois pas sûr que cela soit conforme à vos sentiments, car les femmes,et même Amazones, sont d'un égoïsme surélevé. Elles ne sortent d'elles-mêmes que pour y retomber avec délices et l'amour dont elles ne sont point la cause les touche rarement, sinon d'une pitié toute extérieure. Mais il y a des volontés mâles en des corps féminins. C'est sur cela que je compte pour atteindre votre sympathie essentielle. Les rêves que réalisèrent Salomon ou Don Juan sont des rêves amazoniens. Au reste vous savez bien à laquelle de la double nature s'attache la mienne, qui est une dans sa multiplicité. Ayons des âmes mystiques pour mieux comprendre le sens des gestes, et non pour les mépriser, car sans elle les âmes désemparées ne sauraient plus comment communiquer entre elles, car tout langage est corporel, c'est-à-dire organique.

ÉLÉVATION SUR L'ANNÉE NOUVELLE

Sors de ton égoïsme, à cette heure première de l'année, cœur desséché par les étés de la vie, pense avec joie à ce qui n'est pas toi, pense aux corps qui sont l'honneur du monde, à la pureté des courbes emmêlées, à la transparence des contours, à la souplesse des ligatures;

Pense aux femmes belles qui ont des amants, pense à la dignité de leur chair consacrée par la volupté, pense aux mouvements de leurs doigts vers le désir qu'elles convoitent, aux sursauts de leur poitrine, aux tressaillements de leurs nerfs;

Pense à leurs têtes sérieuses et à leurs pieds joyeux, à l'humidité de leurs lèvres et à l'éclat de leurs yeux, à leurs gestes qui nagent, à leurs gestes qui s'ouvrent, à leurs bras qui se ferment sur l'amour;

Pense aux femmes belles et ne les désire pas. Elève ton cœur au-dessus de leur beauté, réjouis-toi qu'elles soient contentes avec leur amant et si elles perdent haleine sur le chemin, tends-leur charitablement une main spirituelle ;

Pense aux abandonnées, sois le proxénète, l'invisible ami, assemble les désunis et souffle à leurs oreilles les paroles qui nouent et renouent les corps ; apparie les amants, forme de nouveaux couples, sois le complice universel ;

Pense aux laides aussi, aux mauvaises, à celles qui n'eurent jamais d'amants, à celles qui rêvent depuis leur adolescence d'un corps proche pour enchanter leurs mains crispées d'être solitaires, à celles qui ne sentirent jamais ces regards qui percent la chair comme un couteau, à celles dont tous les rêves se sont brisés sur un miroir ;

Pense à celles qui portent leur peine comme un cancer, avec la pudeur de la douleur, pense aussi à celles qui pressent avec rage leurs seins, leurs hanches, jouent d'un cœur sombre avec la chevelure de leur sexe ;

Pense aux timides qui ont peur de leurs désirs, et qui tremblent de peur autant que de volupté, aux naïves qui ne soupçonnent pas d'autres plaisirs, aux chastes dont les corps tombent dans le sommeil comme une belle eau pure glisse entre des rives fleuries ;

Pense aussi, je le veux, aux malades que la fièvre leurre, à celles dont la beauté n'est plus qu'une fleur putrescente, à celles dont la vie n'est plus qu'une nuit douloureuse, et refais leur rêve du plaisir perdu, perdu, perdu à tout jamais ;

Pense à la peine de vivre pour un cœur sans espoir, pour un corps sans désir, pour des yeux sans sourire ; pense à l'horreur des heures qui tombent dans le néant des sensations ; pense à celles qui font pitié, mais n'aie pas pitié, pour ne pas augmenter leur détresse ;

Pense plutôt à la justice, cela te réconfortera et tu pourras éclater de rire ; si ton rire est trop amer, respire des roses rouges ou le paquet des lettres de ta maîtresse en exercice : cela te ramènera à la réalité, qui ne s'inquiète pas des idées métaphysiques.

Passe des lettres d'aujourd'hui à celles d'hier, aime le souvenir des femmes que tu as aimées et ramène à ta bouche le goût de leur chair. Par là tu rentreras dans l'égoïsme dont je t'ai fait sortir un instant et tu y reprendras des forces pour de nouvelles expansions de toi-même.

Il y a dans la piété bouddhiste, aux monastères thibétains, une pratique dont j'aime la signification. Les jours d'orage et de neige,

quand le vent comble les précipices, efface les sentiers, les fervents découpent des silhouettes de chevaux en papier, vont au point le plus élevé, et les confient à la tempête. Ces images sont recueillies par Bouddha qui les transforme en animaux véritables, qui aident les pauvres voyageurs à franchir les mauvais pas. Ma rêverie sur les heureuses et les malheureuses n'est pas autre chose. Ce sont des images en papier que je lance à travers leurs songes pour que les unes y trouvent la force d'étreindre leurs chimères et les autres la douceur des anéantissements. Mais c'est surtout la satisfaction d'un renoncement nietzschéen où je tombe quelquefois. Les jours où on sort de l'égoïsme, on sent comme une libération anticipée de la vie. C'est un grand repos, auquel sont propices les jours de fête. Ne plus vivre que juste assez pour goûter les joies du néant, et pour les goûter à peine, à peine, comme une musique lointaine, comme le dernier bruit de la nuit qui s'endort. Jusqu'à ce que tout ressuscite, fleurs plus vives de s'être fermées comme des yeux. Il faut parfois abandonner sa vie, la clore et ne mettre la clef dans un trou de mur, comme font les paysans qui s'en vont loin dans les champs. On trouve au retour la ravenelle plus odorante, les hampes du lilas plus larges, et plus luisantes les feuilles du laurier. Mais le voyage au pays du renoncement peut durer moins longtemps encore qu'une brève absence matérielle. Une plongée au gouffre n'est guère, quand on en revient, et avec quelle joie, merveille de simplicité et d'aise, retrouve-t-on la main qui vous y avait jeté et qui ne le savait pas !

REMY DE GOURMONT.

LES ROMANS

Gaston Rageot : *La Renommée*, Calmann-Lévy, 3.5o. — Alexandre Arnoux : *Didier Flaboche*, Ollendorff, 3.5o. — Charles Géniaux : *Les Deux châtelaines*, B. Grasset, 3.5o. — Robert Dervieu : *Les Petites filles d'une grande nuit*, B. Grassel, 3.5o. — Léon Lafage : *Le Bel écu de Jean Clochepin*, B. Grasset, 3.5o. — Yves Blanc : *Histoire de la maison de l'Espine*, Daragon, 3.5o. — Pierre Rey : *Jacques Tissier marsouin*, Plon, 3 5o. — Mathéma : *La Pierre et l'Or*, C. Amat, 3.5o.

La Renommée, par Gaston Rageot. Cette jeune femme, au contact de son premier amour, a pris la terrible maladie du siècle, la monomanie des grandeurs. Pour être renommé, de nos jours, il n'est pas de sottise ou de crime qu'on ne désire commettre et la ceinture d'or, qu'on préfère trop souvent au bon renom, peut facilement se remplacer par la corde visqueuse de la potence sans que la renommée du Monsieur ou de la Dame célèbre en souffre le moins du monde. Etre reconnu par la foule, porter sur soi son étiquette, son numéro dans le cirque parisien, cela ne signifie plus la gloire mais bien mieux la honte brevetée, impunie, une sorte d'audace dans le désordre, qui intimide et désarme les gens. Le premier mari de Mme Laurence est

un homme de lettres, auteur dramatique sans génie, qui ne peut sortir de lui que la sincérité de ses propres turpitudes et qui donne sur le théâtre la prolongation de ses vibrations nerveuses. Il a une maîtresse actrice qui le joue et en joue. Tout le peuple des noceurs, c'est-à-dire le Paris de la finance, de la politique, des arts... boulevardiers est sa claque la plus fidèle. On l'applaudit pour ce qu'il montre de faiblesse physique, non pour ce qu'il prouve de force morale au point de vue littéraire. Sa jeune femme croit avoir échappé à la contamination par la rampe, mais ayant repris sa liberté avec un nouveau maître, brave garçon d'amant, parfaitement, heureusement obscur, elle sent un beau matin que la publicité lui manque et elle cherche, de nouveau, la lumière factice de la renommée aidée par son fils, un petit produit de la civilisation intense. Abandonnant l'enfant du second mari dont la jalouse sensibilité lui prouve cependant qu'elle est injuste, elle revient à son point de départ : le feu des rampes, l'exhibition. C'est pourtant une jeune femme honnête qui a souffert cruellement de toutes les sortes de trahisons, mais elle a bu le poison au verre de son initiateur ; comme lui, elle ne pourra plus se passer des ovations de la foule, il lui faut un nouveau grand homme à servir, et elle formera un second exemplaire du séduisant Mirar, l'auteur applaudi de *la Belle Maîtresse*. Dans ce débat d'une conscience de femme naïve avec son propre amour, la mère trouvera son excuse toute prête aux soirs de victoire, quand elle constatera le triomphe du premier né : Je me devais à mon enfant, se dira-t-elle, puisqu'il est le fils de celui que j'ai trahi. En réalité elle trahira l'autre, le second époux, non par amour maternel, mais par appétit malsain de cette gloire qui lui fit jadis tant de mal. Aujourd'hui nous assistons aux comédies maternelles les plus curieuses se jouant, justement, sur le théâtre d'une renommée paternelle assez semblable à celle de ce pauvre Mirar à la fois impuissant et trop porté aux joies malsaines de... l'exhibition. Le livre vient donc au bon moment. Il ne guérira personne de la monomanie des grandeurs, du moins je ne l'espère pas, cependant il fera songer à l'avenir de toutes les ceintures dorées de notre époque, lesquelles, un beau matin, après de glorieux soirs d'exhibitions, finiront probablement par montrer la corde !...

Didier Flaboche, par Alexandre Arnoux. En un style savoureux, c'est l'histoire intime d'un pauvre garçon, comédien à l'occasion, qui mène une vie misérable tantôt à l'hôpital, tantôt sur de vagues planches et rencontre un amour vraiment unique dans une petite danseuse dont les scrupules physiques sont assez singuliers. Cette jeune fille très, trop avertie, préfère sacrifier le plus pur de ses privilèges de femme chaste à ses délicatesses morales. Un jour, elle se tue en emportant le secret que son amant peut-être n'aurait pas compris. Il y a une tentative de suicide arrêtée par un mage de fantaisie.

qui est vraiment très cocasse, peut-être encore plus dramatique.

Les Deux châtelaines, par Charles Géniaux. Dans un manoir breton, vivent deux jeunes femmes, l'une en peinture, l'autre en chair et en os. La première, ancêtre de la seconde, est achetée avec le manoir par un dessinateur célèbre, parisien qui vient se mettre au vert dans une propriété de tout repos. Naturellement, il s'éprend de la jeune Mme de Kerver, mais il commence à rêver devant le portrait de l'autre, l'aimable ancêtre dont il retrouve les affectueuses lettres au petit cousin. Les façons américaines et très modern-style de la jeune veuve lui donnent pas mal de tourment, jusqu'au jour où elles le flanquent dans un fossé pour un excès de vitesse. Il prend tout le temps de la réflexion durant les bons soins qu'on lui prodigue et finit par s'apercevoir qu'on l'aime assez pour désirer lui apporter aussi une petite notoriété en dot, puisqu'il est un homme connu. (Toujours le culte de *la renommée !*) Alors Mme de Kerver découvre l'idée géniale de monter en aéroplane pour... s'élever jusqu'à son amoureux. Elle égalise en effet les mauvaises chances en se cassant un peu les os à son tour et les deux amoureux, désormais sans remords et sans reproches, finissent par filer le parfait... mariage.

Les Petites filles d'une grande nuit, par Robert Dervieu. Il s'agit simplement de petits souliers mis dans la cheminée. Ces contes, sous une forme ingénue, cachent une philosophie sentimentale assez intéressante pour charmer les grandes personnes, mais le paradis très littéraire qu'on nous montre semble rempli de vieux Messieurs possédant le genre de morale des *voyeurs de l'Opéra*. St Nicolas, le Père Noël, mettent volontiers l'œil au trou de la serrure ou à la fente du rideau pour surprendre les petites filles se déshabillant; il est vrai que les intentions les plus vertueuses sauvent ce que les situations (dont d'angéliques) pourraient avoir d'équivoque.

Le Bel écu de Jean Clochepin, par Léon Lafage. La malice paysanne se donne libre carrière dans ces récits rustiques et on voit quelquefois que la malice de l'auteur dépasse peut-être le cadre de ses tableaux champêtres. Clochepin Jean est une sorte d'artiste rural qui préfère la contemplation de la chose impossible à une triste possibilité de réalisation. Mauvais coucheur cependant, il se fait mettre en prison après des histoires de femme et, comme dans les chansons d'autrefois, il séduit la fille du geôlier ou plutôt sa compagne légitime. Le gardien de sa prison étant mort, il lui succède sans difficulté, d'abord parce qu'on le nomme à un poste où il ne sera pas reconnu avec la complicité de la dame et ensuite parce que la malice de l'auteur arrange tout.

Histoire de la maison de l'Espine, par Yves Blanc. C'est, dans un joli style de l'époque, une reconstitution de mœurs et de types datant de 1680 et du temps de la Fronde. La plus aimable

page de ce volume porte pour titre : *le roman de Mlle de l'Espine.*

Jacques Tissiermarsouin, par Pierre Rey. Les regrets et les espoirs d'un brave petit caporal d'infanterie de marine qui bat la brousse pour trouver d'abord ses devanciers morts au milieu de l'eau potable, plus tard un troupeau de noirs démons qui découpent et torturent la viande humaine et qui cependant est repris, durant l'heure du repos sur la terre natale, de la nostalgie de cette fatigante aventure. Il repartira pour aller mourir là-bas dans ces jardins brûlants où les vautours prennent soin de débarrasser les allées.

La Pierre et l'or, par Mathéma. La pierre, c'est celui qui doit porter le sort de tous les hommes, le conducteur suprême : Moïse, jadis, le Pape aujourd'hui, et l'or c'est le démon corrupteur, celui qui étrangla Jacques de Molay, seigneur Templier. L'auteur espère en la destruction de la bête à cause de la durée (relative) de la pierre : *Tu es Petrus ...*

RACHILDE.

LITTÉRATURE

Ernest Jovy : *Pascal inédit. Les véritables derniers sentiments de Pascal*, 1 vol. in-8. — *La Pauvresse de Pascal*, 1 vol. in-8, Vitry-le-François. — Emile Faguet : *La Poésie Française Extraits des Auteurs depuis les origines jusqu'à nos jours*, 1 vol. in-16, « Librairie des Annales ». — Charles-Louis Philippe : *Lettres de jeunesse à Henri Vandeputte*, 1 vol. in-18, 3.50, Marcel Rivière. — André Gide : *Charles-Louis Philippe*, 1 plaq. in-18, 1 fr., Figuière.

Je ne connaissais l'étude de M. Ernest Jovy : **Pascal inédit. Les véritables derniers sentiments de Pascal**, qu'à travers la réfutation de M. Gazier ; et dans mon compte-rendu de cette dernière brochure, j'ai fatalement été injuste envers M. Jovy. D'après les documents et les déductions qu'en tire M. Jovy, Pascal s'est bien, à la fin de sa vie, détaché de Port-Royal, ainsi qu'il l'écrit lui-même dans sa dix-septième *Provinciale :*

> Je n'ai qu'à vous dire que je ne suis pas de Port-Royal et à vous renvoyer à mes lettres où j'ai dit que je suis seul, et, en propres termes, que je ne suis pas de Port-Royal, comme j'ai fait dans la seizième qui a précédé.

Pascal, dans le plein succès des *Provinciales*, s'est subitement arrêté. Il a commencé une dix-neuvième Provinciale qu'il a laissée inachevée. Et M. Jovy se demande quelle est exactement la raison de cet arrêt ? Parce que, dit-il, les deux autorités suprêmes à ses yeux, le pape et le roi, s'étaient définitivement prononcées contre le jansénisme :

> Rome avait parlé de la façon la plus formelle. Alexandre VII avait tout uniment appelé « perturbateurs du repos public et enfants d'iniquité ceux qui ont l'assurance de soutenir, au grand scandale des fidèles, que les cinq

propositions ne se trouvent point dans le livre de Jansénius, mais qu'elles ont été forgées à plaisir, ou qu'elles n'ont pas été condamnées au sens de cet auteur ». C'était là un texte tout à fait catégorique : il ne restait plus aux Jansénistes qu'à dénoncer l'incompétence du Pape et à soutenir que les questions de fait, même se rapportant au dogme, n'étaient pas matière de définition dogmatique. Pascal a été troublé par cette fermeté de langage du Pontife romain qu'il regarde comme le centre de l'unité catholique, et avec qui ou contre qui il fallait être.

Enfin M. Jovy publie un récit inédit du P. Beurrier sur les derniers sentiments et les derniers moments de Pascal, où ce prêtre écrit : « Il m'avait témoigné bien de la douleur de voir la division entre les enfants de l'Eglise sur ces matières de la Grâce, de la prédestination et de l'authorité du Pape, qu'on l'avoit voulu engager dans ces parties, et que prudemment il s'en estoit retiré pour travailler à son salut et à la conversion des impies et des heretiques, s'excusant sur la difficulté de ces matières et sur ce que, n'ayant point estudié la scolastique, il pourroit en dire trop ou trop peu, qu'il se soumettoit parfaittement à l'Eglise,et au Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, etc. »

Et de ces faits, M. Jovy tire cette conclusion :

Ainsi, Pascal est mort en dehors de Port-Royal, en dehors du jansénisme. Il n'y avait pas eu une rétractation, si l'on entend par là quelque document public, écrit de sa main ; mais il y avait eu rupture, et une rupture qu'il ne dissimulait pas. Il n'était plus de Port-Royal ; « il avait été embarrassé dans le parti de ces Messieurs » ; il avait gémi sur les divisions des catholiques ; il avait abandonné les idées de Port-Royal sur la grâce ; il s'était refusé de suivre les jansénistes dans leurs attaques contre l'autorité du Pape. Il avait surtout reconnu qu'il n'était pas un « professionnel » de la théologie ; il avait été victorieusement touché par le reproche d'ignorance en ces matières que lui faisaient les Jésuites. Et nous ne croyons plus qu'on puisse désormais écrire, comme on le fait dans le petit cénacle des derniers jansénistes, que « Pascal appartient tout entier à Port-Royal ».

Renan ne disait-il pas, observe M. Jovy, qu'un des plus grands ridicules de l'Université, « une des choses qui montrent le mieux sa manière de juger toute extérieure, toute réactive, toute fondée sur des considérations extrinsèques, c'est son engoûment pour Port-Royal »? Arracher Pascal ou Racine à Port-Royal, c'est un crime impardonnable.

Mais dans un nouveau tome de son **Pascal inédit : La Pauvresse de Pascal**, M. Jovy nous rapporte le récit de Mme Périer racontant comment Pascal, revenant un jour de la messe de Saint-Sulpice, recueillit une jeune fille de quinze ans, et la mena au Séminaire où il la mit entre les mains d'un bon prêtre à qui il donna de l'argent, etc... :

Les jansénistes passés, présents et futurs auraient beau vouloir passer sur lui le grattoir ou l'éponge, ils ne sauraient parvenir à l'effacer.

Oui ou non, écrit-il, avons-nous, voyons-nous, tenons-nous Pascal, en ce moment-ci, sur un terrain, dans une maison, dans une atmosphère, dans un milieu totalement antijanséniste, romaniste, dans un milieu quasi-jésuite et, pour les jansénistes, jésuite ?

Le fait est incontestable, il est garanti de l'autorité de la bonne Mme Périer.

Pascal, allant à la messe à Saint-Sulpice, alors qu'il appartenait à la paroisse Saint-Côme et Saint-Damien, Pascal fréquentant cette église de Saint-Sulpice, où tout devait révolter son jansénisme, où les prêtres avaient tous combattu Port-Royal, Pascal confiant à ces presque jésuites l'âme de cette jeune fille qu'il veut sauver, tout cela nous prouve la vérité de sa conversion. Réjouissons-nous-en pour le salut de son âme. Et même, puisque, grâce à M. Jovy, professeur au Collège de Vitry-le-François, Pascal a réintégré l'orthodoxie catholique, apostolique, et romaine, il n'y a plus d'osbtacle à l'entreprise de sa canonisation. L'Eglise a peu de saints de cette qualité, et il serait à la fois le patron des géomètres et des littérateurs.

§

Voici un gros volume, composé sous la direction de M. Emile Faguet, avec le concours de MM. Albalat, F. Georget et L. Larguier : **La Poésie Française. Extraits de tous les auteurs depuis les Origines jusqu'à nos jours**. Dans son introduction générale, M. Faguet, après avoir resumé l'évolution de la poésie jusqu'au Parnasse, d'une façon honnête et sans imprévu, aborde la période contemporaine et passe sous silence le symbolisme. Il n'a pas voulu voir que de Baudelaire était née une poésie nouvelle, celle de Verlaine, de Mallarmé et de Regnier, qui etait une des plus belles floraisons de la littérature française. Il place Baudelaire à côté de Theuriet, et c'est pénible. Et parmi tant de vrais poètes il ne trouve à admirer que M. Haraucourt et M. Rostand. Il n'y a qu'une explication à donner de cette incompréhension de la poésie : la sensibilité de M. Faguet est morte avec sa jeunesse, elle s'est fanée avec la petite fleur bleue de Sully-Prudhomme. Une critique, une classification aussi négatrice de tout amour de la vraie poésie est une mauvaise action. Je voudrais pouvoir dire à tous ceux et celles qui liront ce livre : méfiez-vous de M. Faguet, il n'a jamais compris que la poésie du xvie siècle. Mais M. Albalat, qui a préfacé chaque siècle, va sans doute remettre cette critique au point. Non, M. Albalat fait disparaître Baudelaire derrière La Caussade et le met sur le même plan que Louis Bouilhet et l'inévitable et inexistant Theuriet.

Peut-être les auteurs des notices vont-ils enfin réparer ces gaffes...

Non encore, ils ont eu peur de M. Faguet, et ont flatté son incompréhension. L'un d'eux écrit : « Il est difficile de juger ici, impartialement, le mouvement symboliste dont M. de Régnier fut assurément la plus haute figure, et ce fut avec un peu d'étonnement que le public lettré accueillit les œuvres de la génération de 1885, ou plus exactement les tendances de cette génération, car sauf H. de Régnier, dont l'œuvre est nombreuse, les écrivains symbolistes n'ont pas tenu leur promesse. » C'est péremptoire. La poésie symboliste est en effet bien peu de chose auprès de celle des Aicard, Haraucourt et Bouchor, qui sont louangés ici et semblent représenter, pour ces critiques, la tradition de notre poésie. Voici M. Haraucourt : « Ses vers fermes, pleins et colorés, sa langue d'une noblesse impeccable, sa sensibilité profonde et humaine lui créèrent tout de suite une originalité remarquable. » M. Aicard : « Sa poésie vient du fond de l'âme, de l'émotion simple et sincère. » M. Bouchor « aime à chanter la nature et l'amour. » Ces citations nous montrent aussi l'originalité de cette critique.

§

Les **Lettres de jeunesse** de Charles-Louis Philippe à Henri Vandeputte, que publie la « Nouvelle revue française », nous permettent de connaître, à côté du romancier, l'homme que fut l'auteur de *Bubu de Montparnasse*. Certes sa vie fut douloureuse, mais on se demande si la parfaite adaptation de ce fils de sabotier villageois à la vie sceptique de l'homme de lettres était possible. Il fut dans toute la force du terme un déraciné, un transplanté qui n'a pu reprendre racine. Il n'y a pas un sourire, pas une ironie dans ces lettres. Ah ! qu'il prenait la vie et l'art et les femmes au sérieux et même au tragique. Ses émotions sentimentales vont vers les jeunes filles de son village et aux petites fleuristes de Paris qui leur ressemblent. Il hait les autres femmes parce qu'elles sont trop belles, trop fines, trop inaccessibles. Il écrit : « Je me dis souvent que si jamais je possède une femme je lui ferai souffrir de grandes douleurs pour me venger de ce que les femmes m'ont fait souffrir. J'embrasserais un homme qui bat sa maîtresse. Je tuerais une femme qui trompe son amant... S'il y avait un bouleversement dans Paris, je ferais fusiller toutes les femmes du monde que je prendrais. » Charmants sentiments. Le même homme pleurnichera sur une petite prostituée, qu'il qualifiera de chaste et de sublime. On retrouve cette même haine de la civilisation chez les Barbares qui ont envahi la société française à la fin du XVIIIe siècle. A côté de cela, chez Philippe, un respect religieux, non seulement pour la littérature, mais pour la science : la science est une religion pour les êtres de race jeune : « Il y a au fond de moi-même un grand respect pour la science. Cela me vient de mon père qui, comme tous ceux qui savent à peine lire, a un grand respect pour

les livres. » Mais quelle haine profonde pour tout ce qui est au-dessus de lui : il croit que le bonheur est la récompense du travail, et il maudit les riches, « tous les heureux qui n'ont pas travaillé pour mériter le bonheur ». « Il faut travailler, mon bon vieux, il faut que notre pain soit le fruit de notre travail. Les rentiers, les fainéants et les noceurs sont les derniers des hommes et c'est leur paresse qui entretient la misère des malheureux. Nous devrions nous pénétrer de ces idées-là et les exprimer. Je ne rougirai jamais de mes vêtements de travail qui ont une noblesse que ne possède pas l'habit élégant de nos riches confrères! » C'est du sans-culottisme. Ainsi que tous les hommes « naturels », aurait dit Rousseau, Charles-Louis Philippe était un esprit instinctivement religieux : tous ses sentiments de pitié pour les prostituées, les vieilles femmes, ne sont que des déviations d'un besoin de religion : « J'aime toutes les choses, mais j'aime surtout ce qui souffre. D'une belle jeune fille et de sa grand'mère, je préfère la grand'mère parce qu'elle est vieille, qu'elle souffre, et qu'elle va bientôt mourir », et parce que son cœur s'est habitué à vivre dans une haute atmosphère où il y a surtout de la bonté. Ne disait-il pas à l'un de ses camarades, la veille du jour où il tomba malade : « J'ai trouvé enfin le repos depuis que j'ai pu mettre la main sur un prêtre qui, chose rare, n'était pas un imbécile. » Et n'écrivait-il pas à M. André Gide, qui nous le confie dans le petit livre ému qu'il a consacré à **Charles-Louis Philippe** : « A quoi sert de résister, tu sais bien que nous y viendrons tous », au catholicisme? Cependant, ajoute M. Gide, « de cette influence aussi il s'était rendu maître, l'avait traversée, et en était sorti ». Et puisque M. Gide parle d'influence, quelle sera l'influence de Nietzsche sur cet être malheureux, qui se demande s'il aura la force de supporter la vie longtemps encore. Il lit *Humain, trop Humain*, et cela le grise comme un alcool trop violent, et semble avoir développé en lui des instincts de méchanceté. Il croit, ainsi que beaucoup d'autres d'ailleurs, que la force nietzchéenne ce n'est que de la cruauté et qu'il faut être cruel pour être fort : « Je te l'ai déjà dit, tu me vois trop comme un cœur sensible et pas assez comme un homme fort. Mes amis d'ici, qui me voient tous les jours, savent que je suis un homme fort, avec de la résistance et du courage et que j'ai des volontés furieuses. Il faut que tu le saches aussi, et que je ne suis pas un bon type, mais aussi que je puis commettre des actes de sombre crapulerie à froid, parce que je l'ai décidé. Et je suis peut être plus près de Nietzsche que de Dostoievsky. » Etre nietzscheen, pour Charles-Louis Philippe, c'était commettre des actes de sombre crapulerie à froid. Son ami, Lucien Jean, dont il parle dans ses lettres avec une grande tendresse, fut pourtant un des écrivains qui ont écrit sur Nietzsche les pages les plus sages et les plus compréhensives. Je me souviens de Lucien Jean, au visage dou-

loureux et grave. Il nous a laissé des notes, courtes, mais justes sur ses lectures plus que sur sa vie. Il avait d'ailleurs vu peu de choses; on lui demanda un jour un article sur Paris; consciencieux, il grimpa sur l'impériale d'un omnibus, regarda les maisons et raconta son voyage. Ce voyage fut un des plus grands événements de son existence. C'est surtout par sa fenêtre que Lucien Jean a regardé la vie, mais sa fenêtre donnait sur la cour.

JEAN DE GOURMONT.

HISTOIRE

Noël Aymès : *Hellas. La Grèce antique.* Nouvelle Librairie nationale, 3 fr. 50. — René Pichon : *Hommes et choses de l'ancienne Rome.* Fontemoing et Cie, 3 fr. 50. — Nahum Slousch : *La Civilisation hébraïque et phénicienne à Carthage* (extrait de *La Revue tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage). Tunis, Société anonyme de l'Imprimerie rapide, s. p.

L'Histoire grecque est difficile. Les guerres médiques à part, je crois qu'elle serait restée confuse dans la mémoire humaine si elle n'avait laissé le souvenir d'une culture. Imaginez un moment l'Histoire romaine réduite aux luttes des peuples de l'Italie centrale, sans résultat décisif : quoi de plus obscur ? Telle est, exactement, l'histoire grecque : une longue et stérile dispute de quelques cantons. Mais il y a le rayonnement de la civilisation qui sortit de là, et c'est pourquoi cette histoire est éclatante. Elle n'en est pas moins difficile, disons-nous. Elle n'est simple, elle n'a quelque unité, que lors des guerres médiques (et encore, pas toujours); il y eut vraiment alors une Histoire grecque. Mais le reste du temps, il n'y a pas d'Histoire grecque ; il y a des histoires grecques, histoire d'Athènes, histoire de Sparte, histoire de Thèbes, histoires de Messénie, de la Ligue achéenne, de la Ligue étolienne, etc. Ces diverses histoires n'arrivent à trouver nulle part un centre commun, ni à Athènes, ni à Sparte, ni à Thèbes. Politiquement, rien d'elles n'est sorti de clair et de coordonné ; nulle hégémonie durable. — Si de l'inconciliabilité extérieure de ces histoires, nous passons à la question de leur unité intérieure, nous n'avons pas trop de chances non plus d'arriver à des idées nettes. Quel fut au juste le rôle de la démocratie, quel celui de l'aristocratie, dans les destinées de l'Etat athénien ? Récemment M. Croiset a voulu résoudre le problème en faveur de la démocratie, tandis que M. Pierre Lasserre rapportait à l'aristocratie l'honneur du peu de bien qui s'est fait ici (1). Lequel a raison ? Il est difficile de le dire. Après la mort de Périclès, la démocratie devint, à Athènes, une assez fâcheuse chose, c'est incontestable ; mais avant et sous Périclès, elle avait été parfois une assez bonne chose.

(1) Voir *Mercure de France* du 16 janvier 1910.

De même pour l'aristocratie, à qui l'on dut des corps politiques comme l'ancien Aréopage et des hommes comme Cimon, mais qui dégénéra en une oligarchie violente et incapable. La Constitution était toute démocratique, mais, dans la pratique, cela ne signifiait pas grand'-chose, et il ne faudrait pas demander à cette Constitution la formule réelle de l'Etat athénien. De formule, telle qu'en pourraient rêver les faiseurs de constitution, il n'y en a pas. Ce qu'il y a, c'est un jeu de bascule, où l'aristocratie et la démocratie cherchent à se contrebalancer. Mais la théorie elle-même de cette oscillation reste insaisissable. Jusqu'à Périclès, c'est purement un fait d'empirisme délicat, une affaire de tact, de mesure (la loi d'ostracisme correspond à ce sens de la mesure) ; c'est, inspiré par l'amour d'une liberté qui était surtout, pour l'Athénien, un besoin de l'esprit, c'est un sentiment exquis et indéfinissable des proportions, quelque chose de presque esthétique. Après Périclès, le ressort se fausse, l'équilibre se rompt, la disproportion s'étale dans la démocratie devenue démagogie, dans l'aristocratie devenue oligarchie. Naguère insaisissable, par la merveille même de sa finesse, — la finesse de l'esprit athénien de la bonne époque, — le jeu des institutions est maintenant rebutant par l'incohérence de sa violence. Et l'exemple d'Athènes est cependant le seul qui vaille la peine d'être retenu. A Sparte, la Constitution est l'insignifiance même : le laconisme de l'intelligence spartiate, toute tendue sur la chose militaire, ne s'avise guère de perfectionner le compromis rudimentaire sur lequel cette constitution repose : ces deux rois, ces cinq éphores et ce sénat, triple pouvoir dont l'exercice n'a jamais permis aux amateurs de clarté politique de décider si Sparte était une monarchie ou bien une république.

Tout ceci, histoire extérieure et histoire intérieure des Etats grecs, est assez difficile, disons-nous. Ces perpétuelles divisions au dehors, ces alternatives de plus en plus brusques et courtes au-dedans, forment, en somme, de l'histoire assez hachée, hachée menu. M. Noël Aymès, en un livre d'une collection à visées synthétiques, **Hellas, la Grèce antique**, a fait ce qu'il a pu pour nous donner de cette histoire une « idée claire », unie. La partie proprement historique, dont la matière fait l'objet de la discussion ci-dessus, tient en quatre chapitres non consécutifs (sans parler d'un chapitre, en quelque sorte de style, sur les guerres médiques) : un chapitre sur les Constitutions de Sparte et d'Athènes, un autre sur le régime politique d'Athènes à partir de Périclès, un troisième sur la rivalité de Sparte et d'Athènes, un dernier sur la période finale comprise entre le règne de Sparte et la conquête romaine. Ce qui ressort surtout de ces quatre chapitres, c'est un jugement assez défavorable sur la démocratie athénienne. D'ailleurs, l'auteur, nous dit-il, a longtemps hésité à parler d'Aristophane ailleurs que dans l'exposé de la lutte des partis politiques à

Athènes ; et ce trait seul,qui nous remet en mémoire certaines récentes adaptations aristophanesques, fait que nous pouvons situer avec précision la place de M. Aymès, laquelle se trouve beaucoup plus près de M. Lasserre que de M. Croiset, ceci soit dit, bien entendu, sans qu'on veuille diminuer en rien l'indépendance, la « pleine bonne foi » de ce livre. Dans les autres chapitres (il y en a onze autres), il est surtout question, — après ou à travers les renseignements géographiques, ethnographiques,sociologiques, etc., — dela culture grecque (Homère, mythes et religion,théâtre, art, pensée athénienne, jeux, pindarisme). De la sorte, la synthèse de M. Noël Aymès se trouve surtout, en fait d'histoire grecque, orientée dans le sens de la culture. Ce que j'ai dit en commençant me dicte ce que j'ai à dire en finissant : en l'espèce, un tel sens est le bon.

De cette série d'études de critique historique romaine, **Hommes et choses de l'ancienne Rome**, nous nous contenterons, vu le manque de place, de transcrire les titres, — moins un, qui est celui d'un morceau de haute fantaisie auquel il nous faut nous arrêter. Voici ces titres,qui disent l'intérêt des pages qu'ils assemblent : « Le mariage religieux », « la Légende d'Hercule ». « Un philosophe ministre sous l'Empire romain » (à propos du *Sénèque* de M. René Waltz, dont on a parlé ici même), « les Polémiques de saint Jérôme », « Un historien de Rome au XIXe siècle : M. Gaston Boissier. »

J'arrive au morceau retenu pour une plus ample critique : « L'Histoire sociale d'une montagne romaine. » Il ne faudrait pas beaucoup de morceaux pareils pour discréditer la méthode du matérialisme historique, dont il procède. A propos des œuvres de M. Ferrero, j'ai naguère ménagé cette méthode, parce que ces œuvres, somme toute, pouvaient faire bien penser d'elle. Mais qu'on ne m'envoie plus des pages comme celles-ci : la fantaisie a des bornes, et on a beau vouloir produire son petit effet, ce n'est pas une raison pour falsifier l'Histoire romaine. Voyons cette suite d'hypothèses.

L'hypothèse géologique, d'abord. Si je prends au pied de la lettre cette hypothèse, l'Empire Romain est comme qui dirait sorti d'un volcan. Il s'agit de l'Aventin. Ce vieux cratère de Mont Aventin a vomi toute la pourpre dont Rome enveloppa le monde. Comment cela ? M. René Pichon n'est pas en peine. Dans la préhistoire, le Mont Aventin, vient-on de voir, était un volcan. Qui en doute ? Rouvrez votre *Enéide* au VIIIe livre, et relisez la légende du monstrueux géant Cacus, dont la bouche crache des flammes, et qui, de son antre de l'Aventin, exerce ses ravages sur toute la contrée. Est-ce assez clair ? Donc, volcan dans la préhistoire, l'Aventin entra dans l'histoire avec une renommée d'incommodité, qui, fût-il même éteint depuis longtemps, comme nos volcans d'Auvergne, écarta de lui les gens comme il faut tenant à leur confortable. Ces gens, en l'espèce

les patriciens vieux-romains, logeaient sur l'aristocratique Palatin (1), dans l'aire même de la primordiale « Roma Quadrata », tandis qu'en face, de l'autre côté du vallon où fut depuis le Cirque-Maxime, le mont malfamé attirait à lui tous les gens sans aveu, tous les miséreux, trouvant à s'y gîter à bon compte. C'est ainsi que l'Aventin (ici, nous passons à l'hypothèse sociologique), obstinément tenu en dehors de la Rome patricienne et officielle (M. Pichon explique comme il peut l'englobement du mont dans l'enceinte de Servius Tullius et dans le système urbain d'Auguste), devint la montagne plébéienne par excellence. Or, comme l'évolution de Rome alla de l'aristocratie à la démocratie, dont sortit à son tour l'Empire, vous voyez déjà le rôle capital du haut faubourg populeux, de l'Aventin, en ceci. Mais ce n'est pas tout, et nous arrivons à l'hypothèse économique. Le facteur économique ayant été, selon les idées actuelles, de première importance dans l'expansion mondiale de Rome, il s'agit, pour un professeur au courant, de le joindre, ce facteur économique, — toujours dans le cadre aventinien, — au facteur peuple. La chose est très simple : il n'y a qu'à recourir à une interprétation fantaisiste de la loi Icilia, en vertu de laquelle les terrains domaniaux de l'Aventin furent, vers 456, distribués au peuple. Mommsen avait cru qu'il s'agissait simplement ici de la plèbe romaine, des pauvres, et pour lui la loi Icilia était une réforme démocratique. Mommsen est vieux jeu. En réalité, les terrains de l'Aventin formaient, nous dit-on, une « concession » accordée hors du pomœrium par le Sénat aux riches trafiquants étrangers, aux « métèques » industrieux, — marchands, banquiers, etc., — campés jusqu'alors dans ces parages et désireux d'un établissement stable, gens qu'il fallait ménager, car ils pouvaient affamer, « ruiner » Rome. (Dès le ve siècle avant J.-C. ? Allons donc!) Les sans-le-sou, eux, s'arrangèrent comme ils purent sur l'Aventin ; ils furent enrégimentés par les « métèques ». Par quelle puissance, se demande dédaigneusement M. Pichon, auraient-ils pu, ces sans-le-sou, contraindre le Sénat à les pourvoir de terres? Mais par la puissance tribunitienne, par Icilius, qui, précisément, étendit les privilèges de cette puissance! Cette simple réponse, M. Pichon s'est bien gardé de la faire, car elle eût ruiné l'hypothèse fantaisiste par laquelle l'effet de la loi Icilia fut d'installer, parmi les plébéiens de l'Aventin, un état-major de gens d'argent. Mais une telle hypothèse était par trop tentante. En effet, désormais établis là « cum privilegio », les riches métèques, commerçants, prêteurs d'argent, — pardon! « la haute banque », le

(1) Une question indiscrète : Pourquoi, si près de l'Aventin, le Palatin n'aurait-il pas été un volcan, lui aussi? Pourquoi les sept collines n'auraient-elles pas été les bouches d'une seule région volcanique? Mais il faut bien, vaille que vaille, une hypothèse géologique pour expliquer la différenciation primitive de l'Aventin.

« haut commerce » (!) — eurent la plèbe dans la main, et ils la jetèrent à l'assaut de la Rome patricienne, avec les effets que chacun sait.

Si la place ne me manquait, je pourrais montrer comment cette interprétation de la loi Icilia fausse l'histoire romaine. Qu'il me suffise de rappeler un fait : un autre nom que celui du Mont-Aventin évoque les grands mouvements populaires de cette période. Je ne songe pas à retirer à l'Aventin sa qualité de montagne plébéienne : encore est-il que ce n'est pas sur l'Aventin, mais sur le Mont-Sacré, que le peuple se retira par deux fois (493 et 449), la deuxième fois sous la conduite, précisément, d'Icilius. Si sa fameuse loi avait été appliquée, comme le prétend M. Pichon, au profit des étrangers influents de l'Aventin, on ne s'explique pas que le tribun n'eût pas choisi ce quartier pour y faire sa révolution, la révolution qui renversa le Décemvirat. Mais M. Pichon ne s'arrête pas à si peu. Il dit purement et simplement, sans le moindre texte à l'appui, que la « Sécession » s'accomplit, non sur le Mont-Sacré, mais sur l'Aventin. L'on comprend, du reste, qu'il passe outre avec cette... intrépidité. Situé tout de l'autre côté de Rome, à quelque distance de la ville, près de la voie Nomentane, en dehors des grands réseaux commerciaux, le Mont-Sacré n'offrait nullement aux révolutions les commodités économiques sans lesquelles M. Pichon ne veut pas qu'elles aient été possibles. Les déductions topographiques et économistiques (intéressantes, d'ailleurs, et que je puis goûter, à condition qu'on ne les utilise pas trop tôt pour des hypothèses d'histoire politique, et aussi, d'une façon générale, qu'on les emploie pour des époques moins hautes) par lesquelles M. Pichon amène ses métèques commerçants et financiers, fomentateurs de soulèvements populaires, dans la région aventine, sont totalement inapplicables au Mont-Sacré, — où triompha cependant l'une des plus importantes révolutions de Rome.

J'ai bien insisté sur ces quelques pages, rédigées elles-mêmes d'après l'ouvrage de M. Alfred Merlin. Je ne sais si le tableau complet donné par celui-ci offre les précisions en même temps que les atténuations absentes de l'esquisse de M. R. Pichon. Mais telle qu'elle est, — et c'est pour cela que nous l'avons retenue, — cette dernière accuse bien ce que le matérialisme historique a d'excessif et maintes fois d'à côté. Dans le cadre d'une monographie de l'Aventin, l'on nous montre la formation d'un pouvoir démocratico-financier qui, à lui seul, aurait transformé Rome. Là-dessus, nos « potaches » et leurs parents de renchérir et de dire : « La grandeur romaine ? Les grands hommes de Plutarque ? De la blague ! C'est la « haute banque » de Rome qui a tout fait ! » Nous pensons que cette conception actuelle de l'histoire romaine se ressent, plus encore que de sa science, de l'humeur d'un temps, — le nôtre, — dominé par les chances de l'in-

dustrie et de la finance, et où l'alpha et l'oméga de la moralité tiennent dans l'unique fait de s'enrichir.

La conquête de la Tunisie promet d'être, pour la connaissance de la civilisation carthaginoise, ce que l'expédition de Bonaparte fut pour celle du monde égyptien. Archéologues et historiens, depuis qu'ils sont assurés de la protection du gouvernement, ont entrepris une œuvre de recherches qui a déjà produit de sérieux résultats, entre autres l'explication d'environ quatre mille textes phéniciens découverts dans le sous-sol de Carthage. M. Nahum Slousch, en une conférence sur **la civilisation hébraïque et phénicienne à Carthage**, a dressé, au moins sommairement, le bilan actuel de ces études et donné quelques premières conclusions.

Ainsi qu'on pouvait s'en douter, Carthage fut une civilisation hébraïque. Les Carthaginois étaient des Juifs, tout simplement. Par une divination admirable, Flaubert, déjà, avait recouru, sur maints points, à une identification du sémitisme punique et du sémitisme hébraïque. Et maintenant j'achève, tout saisi, la lecture de la savante et compétente étude de M. N. Slousch. Ce fait que je pressentais depuis longtemps, le fait que les Carthaginois étaient des Juifs, est pour moi, désormais, tout près d'être acquis. C'est une révélation, nullement inattendue, et pourtant saisissante, dis-je. Transcrivons l'attestation de M. N. Slousch, cela en vaut la peine : « Telle qu'elle se dégage pour l'hébraïsant des multiples textes phéniciens trouvés à Carthage, et commentés par des inscriptions de la Phénicie et par la littérature du peuple d'Israël, la civilisation de Carthage apparaît simplement hébraïque. » Je ne puis, pour le moment, suivre l'intéressant exégète dans ses documentées considérations sur l'époque réelle de la fondation de la Carthage tyrienne, sur l'identité de Tyr et d'Israël, sur le mouvement colonisateur parti de Tyr ; ni enfin dans ses recherches sur la langue, la littérature, la religion et les institutions de Carthage, — tous points où l'analogie, que dis-je ? la similitude avec la civilisation juive apparaît évidente, même tout compte tenu de ce fait que, pour la religion, celle de Carthage fut un polythéisme (beaucoup moins qu'on ne croit). Je ne puis suivre, dis-je, pour le moment, M. Nahum Slousch dans le détail. Que du moins, en attendant, son étude, — sa révélation, — soit tout spécialement signalée, et qu'il lui soit dit avec quelle curiosité l'on attend la suite de ses travaux. C'est toute une perspective qui s'ouvre en histoire.

EDMOND BARTHÈLEMY.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Henri Poincaré : *Les Sciences et les Humanités*, A. Fayard, 1 fr. — Edmond Perrier : *La Vie dans les Planètes*, collection « Vérité », édition de « la Revue »,

1 fr. — Dr J. Héricourt : *Les 36 Commandements de l'Hygiène*, collection « Vérité », 1 fr.

Un mathématicien illustre, membre de l'Académie française, M. Henri Poincaré, vient d'écrire un petit livre, **les Sciences et les Humanités**, qui est un brillant plaidoyer en faveur de l'éducation classique.

L'enfant, dit-il, comprend les phrases en *bloc* pour ainsi dire, et si on le laissait faire il les écrirait toutes en un seul mot. Chaque mot est comme un centre d'associations d'idées, comme un fanal qui éclaire tout un canton de la conscience; les divers mots d'une même phrase luisent en même temps, leur lumière se mêle ; les champs qu'ils éclairent empiètent l'un sur l'autre sans qu'on puisse dire duquel de tous ces phares tel ou tel point tire le plus de lumière... C'est cette sorte d'illumination continue qu'on appelle d'ordinaire l'intelligence d'une phrase. Beaucoup d'hommes, même adultes, n'en demandent pas davantage; les plus raffinés d'entre nous s'en contentent même neuf fois sur dix; cette façon de comprendre le français suffit en effet pour les usages ordinaires de la vie. Chaque phrase nous suggère, par le simple jeu de l'association des idées, les mouvements appropriés; quand on nous dit, allez à droite, les muscles qui nous dirigent vers la droite se contractent tout seuls. C'est assez pour vivre.

Mais c'est déjà trop peu dans bien des cas pour la plupart des hommes civilisés; c'est tout à fait insuffisant pour quelque chose d'aussi subtil que le raisonnement mathématique.

Pour passer de la façon de comprendre de l'enfant à cette manière plus subtile où la phrase n'est plus un tout, mais où on discerne le rôle des divers mots et les multiples nuances qui naissent de leurs rapports, — et cela sans effort et comme par une longue habitude,— il est nécessaire de rompre son esprit à l'analyse des formes verbales, en pratiquant les exercices grammaticaux, les thèmes et les versions. L'enseignement du latin, tel qu'il était fait autrefois, constituait une excellente gymnastique intellectuelle. On apprenait le latin, non pour parler le latin, mais pour assouplir son esprit. Maintenant, on veut que le jeune homme qui sort du lycée sache parler au moins deux langues modernes, en dehors du français, et dans ce but on applique la méthode directe, proscrivant le thème et la version. On apprend ainsi « de l'allemand tout ce que savent les Allemands sans aller à l'école, et cela n'est certes pas à dédaigner », mais on n'apprend pas ainsi le français littéraire et on ne développe pas l'esprit d'analyse, qui est indispensable non seulement aux mathématiciens, mais encore aux biologistes.

Giard a été un biologiste de premier ordre et il avait reçu une éducation littéraire très soignée; sa mémoire était prodigieuse et sa tête était restée meublée d'une foule de textes latins et grecs appris par cœur. C'est là encore entre parenthèses un service que les études littéraires peuvent rendre au biologiste; elles l'aident à cultiver sa mémoire, et l'on sait combien, dans

ce genre de sciences, une bonne mémoire, voire une bonne mémoire verbale, est un auxiliaire précieux.

Or, Giard a écrit une intéressante étude sur l'Education du morphologiste, où, tout en demandant qu'on développe chez l'enfant l'esprit d'observation, ou seulement qu'on ne l'entrave pas, il vante les avantages des études littéraires. Celles-ci peuvent fournir à l'esprit de l'apprenti morphologiste une excellente préparation pour ses futurs travaux. « L'analyse linguistique révèle bientôt, à une intelligence avertie, des lois de structure et d'évolution des formes du langage, tout à fait comparables à celles qu'on peut déduire de l'observation des êtres vivants. » Les langues évoluent, en effet ; elles vivent; les mots ont leur histoire, ils se transforment, comme les animaux et les plantes se sont transformés; on retrouve dans le mot français des traces du mot latin dont il dériva, comme on retrouve chez l'homme des traces de ses ancêtres animaux.

D'après M. Poincaré, les lettres bien enseignées peuvent être également une école utile pour l'observateur.

Les poètes savent aussi observer : ceux qui sont dignes de ce nom n'appliquent pas leurs épithètes au hasard, il les écrivent après avoir regardé. Si le professeur sait son métier, il ne laissera pas passer une occasion de montrer à l'élève la justesse d'une épithète, et pour en juger, il faudra que cet élève apprenne à regarder à son tour.

Les études classiques développent en nous l'esprit d'analyse et l'esprit de finesse ; elles nous élèvent au-dessus des vulgarités de la vie utilitaire. Il n'y a pas d'autre science que la science désintéressée, et l'esprit qui doit animer le savant est celui qui soufflait autrefois sur la Grèce et qui y faisait naître les poètes et les penseurs.

§

Les études littéraires sont encore précieuses pour les savants à un autre point de vue : elles leur permettent d'intéresser le grand public aux recherches austères et aussi de conter les rêves qu'ils font quelquefois pour se délasser. Sans elles, sans doute, jamais M. Edmond Perrier, l'éminent directeur du Muséum, n'aurait écrit ce charmant petit ouvrage, **la Vie dans les Planètes**. Après avoir discuté la possibilité de l'ensemencement de la Terre par des germes venus des étoiles, et conclu par la négative, l'auteur nous parle de la naissance de la vie et des conditions d'habitabilité des planètes. Sur les planètes les plus éloignées, il est impossible qu'il y ait des êtres vivants ; il est fort probable qu'aucun organisme n'a pu se former dans les mers très alcalines de Jupiter. Mercure est lui trop près du soleil. Seuls Vénus, la Terre, et Mars peuvent être habités, et M. Perrier, qui admet, en lamarckien, que les êtres vivants sont fa-

çonnés par les forces du milieu extérieur, nous trace un parallèle fort intéressant entre les formes vivantes des trois planètes.

Sur Vénus, les effets de la pesanteur doivent se faire sentir à peu près comme chez nous ; la température moyenne est plus élevée, environ 66° ; la vapeur d'eau est plus abondante dans l'atmosphère toujours embrumée ; les saisons sont peu accusées. La vie, confinée dans les régions polaires, doit être à peu près dans les mêmes conditions qu'elle était sur la Terre pendant la période secondaire ou même la période primaire. En l'absence de saisons bien marquées, les insectes doivent vivre longtemps, évoluer lentement, sans métamorphoses, atteindre une taille considérable. Comme il n'y a pas de fleurs, il n'y a pas parmi eux de papillons, d'abeilles, de fourmis. On peut imaginer d'immenses libellules, des phasmes plus grands encore, des blattes ou cancrelats et peut-être d'énormes coléoptères. Les générations d'insectes se mêlent, se connaissent, comme chez nos termites, nos abeilles et nos fourmis, et par suite les jeunes peuvent profiter de l'expérience des parents, et l'intelligence se développer. Pour M. Perrier, l'instinct, qui n'est qu'une forme régressive de l'intelligence, — apparue sous l'influence meurtrière des saisons, alors que les jeunes cessent de vivre avec leurs parents, — n'existerait pas sur Vénus. Les mammifères doivent être très humbles sur Vénus, et l'homme et la femme absents.

Sur Mars, les conditions de vie sont bien différentes ; l'intensité de la pesanteur est faible ; la température moyenne n'est plus que de 9°, au lieu de 26° sur la Terre, mais les contrastes des saisons sont très prononcés. Les êtres terrestres, soumis à des écarts considérables de température, doivent évoluer vite ; il y a certainement sur Mars des plantes à fleurs et des insectes à métamorphoses, qui pullulent pendant la belle saison ; celle-ci est plus longue d'ailleurs que chez nous, puisque l'année est de 668 jours. Les herbes sont plus hautes et les fruits plus volumineux ; les insectes plus grands. « La rigueur et la longueur des hivers ont déterminé une séparation plus complète encore que sur la Terre des générations successives de ces animaux. Les mères ne connaissent pas plus que chez nous leur progéniture tuées chaque année par le froid ». Pour M. Perrier, Mars a dû traverser un état analogue à celui où se trouve actuellement Vénus et avoir eu des insectes intelligents ; mais cette *intelligence* serait passée maintenant à l'état inconscient et héréditaire, serait devenue *instincts*. L'intensité de la pesanteur étant faible, les reptiles ont eu moins d'efforts musculaires à faire pour dresser leurs pattes, et devenir des mammifères et des oiseaux. Ceux-ci ont atteint, à l'heure actuelle, un haut degré de perfection. Les mammifères doivent avoir une épaisse toison et les oiseaux un luxuriant plumage. Parmi les pâturages, il y a beaucoup d'alertes gazelles ; les ours ont pris l'aspect

de rapides lévriers. « Il serait bien fâcheux qu'aucune intelligence ne pût jouir des féeries dont la planète Mars est le théâtre. » Pour Wells, les Martiens sont des sortes d'énormes poulpes. Rien ne justifie cette hypothèse. Ce qui a fait l'homme, c'est l'attitude verticale qui a rendu libre le membre antérieur, et a soulagé par le fait les mâchoires et les muscles masticateurs. Le crâne, délivré de la compression de ces muscles, a pu s'étendre sous la poussée du cerveau.

On peut imaginer que les hommes de Mars, grands parce que la pesanteur y est faible, blonds parce que la lumière y est atténuée, ont quelque chose, avec plus de gracilité des membres, de nos Scandinaves, et ont aussi probablement le crâne plus élargi...

Leurs yeux bleus sont plus grands et doués d'une faculté d'accommodation plus étendue : leur nez est également plus fort, leurs pavillons auditifs plus grands. Leur tête volumineuse, leur vaste poitrine, leurs membres longs et grêles, l'absence de taille séparant le thorax de l'abdomen leur donnent un aspect général assez différent de celui que nous présentons ; leurs grands yeux, leur nez puissant, à narines mobiles, leurs larges pavillons auditifs constituent un type de beauté que nous n'apprécierions sans doute pas beaucoup, à moins qu'il ne nous charmât par un rayonnement d'intelligence que l'on pourrait qualifier de surhumain. Sans gorge, sans taille, pourvues de larges hanches proportionnées à la durée de la gestation, les compagnes des Martiens paraîtraient fort disgracieuses aux élégantes de nos boulevards.

On voit suffisamment l'intérêt des considérations développées par M. Edmond Perrier.

La Vie dans les planètes inaugure une nouvelle collection, « Vérité », éditée par la « Revue » et où figure également le livre : **les 36 commandements de l'Hygiène** du Dr J. Héricourt. L'auteur veut remplacer l'enseignement religieux par celui d'une morale laïque, car « nulle société ne saurait se passer de morale ». Mais une morale laïque ne saurait être qu'une morale scientifique. « L'hygiène, par ses préceptes relatifs à la vie de l'individu et à la vie des collectivités, nous apprend de quelle façon nous pourrons assurer à la machine humaine son meilleur rendement et sa plus longue durée ; comment aussi il sera possible aux parents de procréer des enfants qui seront à leur tour des machines résistantes et productives. » Il y a toute une série de devoirs de l'individu envers lui-même et envers les autres, toute une série de « commandements » empreints d'un caractère impératif. Le nouveau catéchisme de M. Héricourt comprend 36 commandements. Réussiront-ils à rendre l'homme meilleur ? J'aurais plus de confiance dans une méthode moins autoritaire.

GEORGES BOHN.

ARCHÉOLOGIE, VOYAGES

A. Moret : *Rois et dieux d'Egypte*, A. Colin, 4 fr. — F. de Fossa : *Le Château de Vincennes*, Laurens, 2 fr. — Henry Asselin : *Paysages d'Asie*, Hachette, 3 fr. 50. — F. Grégorovius : *Promenades italiennes, Palerme, Syracuse*, etc., Plon, 3 fr. 50. — E. Beaurepaire : *A propos de la rue de la Femme-sans-tête*, Champion, 1 fr. — Les moulins de Montmartre.

Chez Armand Colin, M. A. Moret a publié un volume : **Rois et dieux d'Egpyte**, qui se trouve intéressant par ses constatations autant que par les aperçus ingénieux qu'on y rencontre. C'est en somme un recueil d'articles et de conférences faites au musée Guimet; des études qui concernent uniquement la civilisation égyptienne, — matière difficilement accessible, en somme, et surtout aux profanes. On peut dès lors féliciter M. A. Moret de l'intérêt qu'il donne au chapitre présentant la reine Hatshopsitou, — ce pharaon-femme que les monuments représentent avec une barbe de paille et à qui l'on doit le curieux temple en gradins de Déir-el-Bechari ; aux récits de la révolution religieuse d'Aménophis IV, qui voulut déposséder le grand Dieu Ammon de Thèbes, — ou plutôt son clergé — et y substituer le culte d'Aton (le disque solaire). Suivent de précieuses indications sur la légende et le culte d'Osiris ; les mystères Isiaques ; l'influence des idées et de la civilisation égyptiennes dans les poèmes d'Homère, etc... Le volume se termine par un chapitre sur le déchiffrement des hiéroglyphes, indiquant quel a été l'immense travail accompli par les égyptologues. Au cours de l'ouvrage, enfin, on peut recueillir ces indications : toute la statuaire de l'Egypte n'est due en somme qu'à ses croyances religieuses ; les animaux, qui étaient d'abord les fétiches des anciennes tribus, plus tard personnifièrent les dieux nationaux. En acceptant ces affirmations, on expliquerait deux des caractéristiques les plus surprenantes de la vieille civilisation égyptienne, — la perfection de la statuaire, et l'usage de l'embaumement, appliqué même à des animaux et où l'on n'a voulu voir jusqu'ici qu'une mesure hygiénique. — Je crains pourtant que ces explications ne soient trop simples et ne demeurent provisoires. Mais le volume de M. A. Moret est une très honorable contribution à l'étude des civilisations de l'antiquité, et valait bien d'être signalé parmi les publications récentes.

§

Après le grand ouvrage en deux volumes qu'il a consacré au **Château de Vincennes** (1), M. F. de Fossa a voulu résumer en une notice pratique à l'usage des visiteurs (Collection des *Monographies des grands édifices de la France*) les indications nombreuses

(1) *Mercure de France*, 16 avril 1910.

qu'il a recueillies concernant l'histoire et l'archéologie militaires de la vieille forteresse de Charles V. Jusqu'à ces derniers temps on en montrait tout au plus — avec l'autorisation de la place — le donjon et la chapelle, car l'autorité militaire détient toujours le fort de Vincennes et dans la grosse tour a entassé des vieux fusils, des gibernes et tout un bric à brac que les profanes ne sont pas toujours admis à considérer. Une *Société des amis de Vincennes* s'est occupée enfin de faire désaffecter le donjon et la chapelle dont on doit former une enclave dans le château ; mais il est aussi question de restaurer l'ancienne tour ; de la rétablir dans l'état primitif et d'y percer une porte donnant sur le fossé. On doit naturellement en faire un musée, ce qui n'était peut-être pas d'une nécessité absolue. — La notice de M. de Fossa, en attendant, apporte des renseignements qui seront utiles aux curieux des monuments anciens. Après une étude historique succincte, elle décrit abondamment les fortifications de la place, les tours diverses qui subsistent, — rasées sauf une, la tour du Village, qui défend l'entrée de la place — à hauteur des courtines ; la tour du gouverneur ou de Salves, qui garde encore sa porte de communication avec les ogives en tiers-point du passage qu'encadrent des niches surmontées de gâbles ; ensuite le donjon et ses aménagements intérieurs ; enfin la chapelle, construite de Charles V à Henri II et dont la porte fut remaniée au XVIIIe siècle, est naturellement massacrée ; on en supprima le trumeau et le tympan à bas-relief, que remplace aujourd'hui un œil vitré. C'est dans une petite pièce annexe de la chapelle que se trouve le tombeau du duc d'Enghien, fusillé en 1804 dans les fossés du château. Quant aux vitraux du XVIe siècle, qui en étaient la parure principale, ils ont été tellement massacrés, arrangés, restaurés, — transportés par Lenoir au musée des Grands Augustins et ensuite remis en place tant bien que mal — qu'il est impossible non seulement d'en indiquer l'auteur, mais de savoir exactement quelle était leur disposition première.

Deux plans, — plan actuel et plan au XVIIe siècle — accompagnent cette notice ainsi qu'une illustration abondante.

§

Le voyage par les terres chinoises, que raconte M. Henry Asselin dans son livre : **Paysages d'Asie**, — *Sibérie, Chine, Ceylan,* — offre surtout l'attrait de choses vues par un observateur sagace, sinon des péripéties toujours dramatiques. — Gagnant l'Empire du Milieu par le chemin de fer russe, il note au passage l'impression de ville fastueuse et semi-orientale que laisse Moscou avec sa population pittoresque de moujiks, ses églises d'architecture bizarre, son Kremlin multicolore. Plus loin, c'est la traversée de la Sibérie, le lac Baïkal ; les tableaux variés des escales, le cosmopolitisme des compagnons de

route ; le Japon que l'auteur aperçoit à Nagasaky et l'entrée de la Chine avec un tableau horrifiant au physique et au moral du port de Shangaï. — Il remonte, sur des jonques et chaloupes à vapeur, toujours détraquées, le Yang-tsé majestueux et actif ; passe Hankéou, ville très sale et où il a des contre-temps divers ; Yo-Tchéou, à l'entrée du lac Tong-Ting ; Itchang, cité des jonques où il est accueilli par des missionnaires belges ; Tchong-King, après avoir franchi les rapides très nombreux du fleuve, et arrive enfin à Tchen-Tou, à la suite d'un voyage par terre dont il donne le détail plein d'imprévu. C'est la capitale du Seu-Tchouen, et l'on s'aperçoit au cours du récit qu'il va s'y installer, trimballant de multiples caisses, comme attaché au consulat. Un chapitre donne également la physionomie animée de la ville, après quoi M. Henry Asselin, sans en attendre plus, redescend vers la mer de Chine et rentre en Europe par l'Océan Indien sur un bon paquebot des Messageries, — ce qui était en somme la sagesse. — J'ai dû omettre bien des détails dans ce récit, écrit d'un style alerte, — familier mais bien en couleur et gardant un brin d'humour qui en fait une lecture surtout agréable. Il vaut par ses observations multiples des types et de la population indigène autant que par les tableaux très colorés et souvent remarquables de la route, et reste une des bonnes publications de ces derniers mois.

§

Les Promenades italiennes de F. Grégorovius : *Palerme, Syracuse, Naples, Ravenne, Capri, Castel del Monte, Sabine et Ombrie,* — font suite à un précédent ouvrage, traduit de même par M. Jean Carrère : *Rome et ses Environs.* On y pourra suivre, cette fois encore, les excursions d'un érudit et d'un curieux ; les promenades d'un voyageur qui sait voir et comprendre, familier des choses d'art comme des vieux textes, — des faits qui constituent en somme la trame de l'histoire et que néglige trop souvent le badaud ignorant et hâtif. — Grégorovius semble avoir entrepris ces voyages à propos de recherches d'archives ; mais en cours de route il a soigneusement noté les incidents comme il a décrit les sites, évoqué les grandes figures trop oubliées du Moyen-Age italien, et qui rappellent la conquête normande et la domination angevine ; la colonisation arabe dont toute la côte de Naples garde l'empreinte ; les faits oubliés de l'occupation byzantine, comme en Sicile les souvenirs et les ruines de la grande époque grecque, ou, plus proche de nous, la domination espagnole. Aucune terre ne fut plus fertile en événements et en drames : batailles, révoltes, conquête et pillage ; grands faits et figures historiques : le siège de Syracuse, l'empereur d'Allemagne Frédéric II ; Tibère sur le roc de Capri ; Théodoric, Grégoire VII, Lucrèce Borgia ; Robert Guiscard et Tancrède passent et repassent

continuellement dans ces pages intéressantes. Il faut ajouter que le volume contient d'excellentes descriptions, par exemple de Syracuse, dont il indique la topographie ancienne ; des notes précieuses sur Palerme et ses églises : la Martorana, San Giovanni degli Eremiti, Santa-Catalda, Santa-Maria della Catena, etc., puis, sur ces joyaux du Moyen-âge normand : la chapelle Palatine, le dôme de Monreale. On y trouvera encore d'excellentes pages sur Ravenne ; sur Castel del Monte, le château des Hohenstaufen dans les Pouilles ; les villes ombriennes, etc. — A noter enfin que Ravello possède une ampoule dans laquelle on conserve du sang de saint Pantaléon, — qui bout comme celui de saint Janvier à Naples.

§

De M. Edmond Beaurepaire, une brochure **A propos de la Rue de la Femme-sans-tête** (extrait du *Bulletin de la Société historique du IVe arrondissement*) rapporte que cette rue, qui prit ensuite le nom de rue Le Regrattier, devait sa designation à une enseigne représentant la Renommée, la tête perdue dans les nuages, et qui avait pour titre : A la bonne fame (*fame*, renommee). Un vieux proverbe disait du reste que : la bonne femme est celle qui n'a pas de tête, et rue Le Regrattier, au coin du quai Bourbon, existe encore, dans une niche, une statue de la vierge dont la tête, dit-on, fut cassée par Coffinhal, président du tribunal révolutionnaire en 1793. (Cf. G. Pessard : *Nouveau dictionnaire historique de Paris*, 1904. — Ces explications peut-être sembleront bien tirées par les cheveux ; mais c'est un des plaisirs des érudits, et le travers après tout ne gêne personne. — L'auteur parle ensuite, toujours à propos de la Femme sans tête, de *L'eusse-tu-cru*, opérateur céphalique, farce qui, paraît-il, eut un grand succès au XVIIe siècle et dont le souvenir persiste dans le sobriquet de *Lustucru*, qui designe, en certaines provinces, — en Normandie, par exemple — une sorte de matois, un brin naïf et qui arrive à se duper lui-même ; enfin, et toujours à propos de Lusse-tu-cru et des femmes *reforgeant la tête de leurs maris pour la rendre meilleure*, de la legende de saint Rabboni ou Raboni, qui avait, soi-disant, sa chapelle à Montmartre et dont nous avons parlé naguère à propos de l'ouvrage posthume de F. de Guilhermy (1).

§

A propos de Montmartre, il faut déplorer une fois de plus l'envahissante sottise et les méfaits de l'administration qui, sous prétexte de percer des rues nouvelles — dont le besoin ne se faisait nullement sentir — a démoli, en même temps qu'on rasait de pauvres arbres et le petit immeuble qui bordait la rue Girardon, une des curio-

(1) *Mercure de France*, 1er sept. 1907.

sités de la Butte : *le moulin au Poivre*, qui se trouvait sur la tracé de la prochaine rue Junot. — On sait les transformations de ce coin de Montmartre depuis qu'on en a expulsé le *maquis*, ramassis de baraques, de cahutes sans autre intérêt et dont la disparition n'afflige personne. Mais sur l'emplacement on a tracé l'amorce de la rue Junot, qui monte depuis la rue Caulaincourt et la place Constantin Pecqueur — au nom bien démocratique — trace une courbe et vient buter derrière les jardins du Moulin de la Galette. Il a fallu lui donner un débouché de ce côté, et l'on a acheté la bande de terrain se trouvant comprise entre les jardins du Moulin et la rue Girardon, qui relie par-dessus la Butte la rue Lepic à la rue Caulaincourt ; on a ensuite abattu des arbres, la maison qui faisait l'angle du passage et le *moulin au Poivre*, qui se trouvait derrière la palissade. — Ce moulin, dont la jolie silhouette était bien connue des habitants du quartier, avait été apporté de Montrouge en 1830, et en 1880 il servit, paraît-il, à « triturer de l'iris pour un parfumeur ». On n'a pas eu l'idée de faire une enclave pour le garantir — la rue Junot ne verra peut-être jamais passer dix voitures par jour ! — ou de le démonter comme autrefois, pour le mettre ailleurs, sur un espace libre. C'est dire une fois de plus que les raisons données en général pour les travaux et embellissements (?) de ce genre ne sont que des prétextes. La seule et véritable — je défie bien qu'on prouve le contraire — est la haine de nos contemporains pour tout ce qui est le passé, tout ce qui peut rappeler les âges abolis et les merveilles d'art que nous sommes inaptes même à copier. Ils parlent, sans doute, très volontiers du Progrès ; mais le Progrès c'est surtout de détruire. — Je dois ajouter du reste que les deux moulins qui subsistent, *Blute-Fin* et *le Radet*, ont déjà fait l'objet de projets spéciaux. L'un, qui se trouve à l'angle de la rue Girardon, sera très probablement jeté bas pour faire place à une maison de rapport lorsqu'on va abattre les maisons qui empêchent le prolongement de la rue Burcq ; pour l'autre, on a parlé d'installer un square autour, — des graviers et quelques baliveaux — où viendra s'ébattre toute la marmaille du quartier. Quant aux jardinets qui montent au flanc de la rue Lepic, eux aussi sans doute feront place à des immeubles modern-style. Depuis les inondations de 1910, les maisons de rapport envahissent de plus en plus la Butte ; on en construit rue du Mont-Cenis, rue Saint-Vincent, rue Girardon devant le *Château des brouillards ;* la vieille chaumière dite maison d'Henri IV, derrière le Sacré-Cœur et dans le prolongement de la rue Saint-Vincent, a fait place à une monstrueuse caserne en briques rouges ; partout se pressant des bâtisses, s'élèvent des maisons neuves, et aux approches du terme c'est par caravanes qu'on peut voir les voitures de déménagement se diriger vers Montmartre. — On avait là pourtant un des

jolis coins agrestes et historiques de Paris. Il eût fallu en conserver précieusement la physionomie, — garantir les moulins historiques en même temps que leur décor, — et avec les Sociétés, toutes bien intentionnées qui fonctionnent aujourd'hui, on pouvait au moins s'attendre à des débats mouvementés. Il y a la *Société du vieux Montmartre*, la *Société des amis de Paris*, la *Société pour la protection des paysages de France*, — qui se félicite volontiers des résultats obtenus et avait bien une mirifique occasion d'intervenir. Lorsqu'on aura élevé le long de la rue Junot des immeubles horribles à six étages comme celui qui se construit actuellement à l'angle de la rue Norvins ; lorsque de hautes maisons montreront leurs cours hideuses comme fond de décor aux moulins de Montmartre, — ce qui est bien leur sort immanquable si on continue à laisser faire — il n'y aura plus qu'à lever les bras et attendre qu'avec les anciennes carrières qui, de part en part sillonnent la Butte, un beau soir le tout finisse par s'effondrer. — Du reste il se trouverait encore de bonnes âmes pour en avoir des regrets et peut-être même accuser la *malveillance*.

CHARLES MERKI.

QUESTIONS JURIDIQUES

Les experts en écriture. — Aff. Eug. Danet. Cour d'Appel de Paris, Chambre des appels correctionnels, audience du 28 décembre 1911.

Le conseiller de Laubardemont ne demandait que deux lignes de l'écriture d'un homme pour trouver motif à le faire pendre. Que de fois cet exemple fut invoqué pour opposer à le justice arbitraire de l'Ancien régime la justice impartiale, éclairée et bienveillante que nous devons à la Révolution ! Cependant, sous la troisième République, l'organisation judiciaire comprend quelques fantaisistes aussi dangereux que Laubardemont. Ce sont **les experts en écriture**, pardon, les experts-écrivains, car ces Messieurs ont cru échapper aux désagréments d'une reputation compromise en s'affublant d'un titre nouveau, moins exact que l'ancien, mais plus noble, leur semble-t-il. Il faut les voir à la barre d'un tribunal. Un prêtre exposant les dogmes de sa religion n'a pas plus d'assurance. Ils affirment, tranchent, accusent sans la moindre hésitation. Et quel dédain mêlé d'indignation lorsqu'un profane risque une critique, une observation même. Imaginez Napoléon censuré sur le champ de bataille par un tambour. Les savants chargés d'une expertise ne concluent qu'avec une prudente réserve ; ce qui paraît aujourd'hui une certitude deviendra peut-être une erreur demain. Les experts-écrivains, eux, ne doutent jamais ; ils sont en possession de l'infaillibilité. L'expertise en écriture est-elle une science ou

est-elle un art? La question leur fut posée. Ce n'est ni l'une ni l'autre, répondirent-ils ; l'expertise en écriture est au-dessus de toutes les sciences, de tous les arts; elle se range dans le domaine mystérieux de la révélation, de l'intuition. On n'apprend pas à devenir expert-écrivain ; c'est un don de naissance. Et ces mortels favorisés vivent grassement de l'exploitation de leurs exceptionnelles facultés.

S'il n'y avait que cela, on s'en consolerait aisément; tant d'individus parfaitement inutiles sont rétribués en proportion de leur inutilité! Mais les exercices de ces Messieurs ne sont pas inoffensifs. Combien d'innocents firent-ils condamner avec leurs dissertations sur les « graphismes », les « panses des a », les « enroulements en volute », les « hampes des 7 », les « tendances générales du geste scriptural »! Les Tribunaux leur accordent une confiance aveugle. Evidemment, puisque leurs raisonnements ne reposent sur aucune vérité scientifique, comment les contrôler?

Cependant les annales judiciaires sont pleines de leurs erreurs. Quelques-unes furent même si extravagantes qu'elles auraient dû mettre fin aux expertises en écritures. En voici une entre mille. Il y a quelques années, devant la Cour d'Assises de Versailles, un de ces augures venait de se livrer à une longue dissertation et sa conclusion était que l'accusé avait, sans aucun doute possible, écrit le faux qu'on lui reprochait. Un juré, évidemment moins intelligent qu'un expert en écritures, n'était pas convaincu. Timidement, et respectueux comme on doit l'être devant un oracle, il demanda quelques explications complémentaires. L'expert le toisa d'un regard sévère, puis avec un sourire non exempt de pitié : « C'est bien, dit-il, je vais reprendre ma démonstration, et, pour plus de précision, la ferai sur une pièce du dossier, la première venue. On pourra de la sorte mieux apprécier la rigueur de ma méthode et constater qu'elle ne peut aboutir à l'erreur. » Le Président, plein de déférence, approuve et fait remettre une feuille à l'homme de l'art. Solennellement, celui-ci chausse ses lunettes, examine le document pendant quelques minutes: bientôt son visage s'éclaire d'un sourire de triomphe. « On ne pouvait mieux choisir, dit-il. Retenez ce que je vous ai dit, faites application des principes que je vous ai révélés, Messieurs les jurés, et, sans hésitation possible, vous reconnaîtrez que les mots que voici tracés en marge de cette feuille sont bien de l'écriture de l'accusé. Voyez les panses des a, les volutes des P majuscule, le délié des N, l'espacement des lettres... Comment pourrait-on douter? » Et d'un geste vainqueur il tendait la feuille au jury.

Pendant cette démonstration, le Président avait manifesté un étonnement bientôt changé en stupeur. Il réclame le document, le consulte anxieusement. « Vous êtes certain, demande-t-il, que la mention en marge, que voici, est de la main de l'accusé?

— Absolument.

— Cependant...

— Je vous assure, monsieur le Président, qu'il n'y a pas de doute possible. Je suis aussi certain de l'origine de cette écriture que je suis certain de votre présence là, dans le fauteuil de la présidence. J'en donnerais ma tête à couper.

— Gardez-vous-en bien. Ces mots qui figurent en marge ont été écrits par moi. C'est une annotation que j'ai faite hier en étudiant le dossier. »

On voit d'ici le coup de théâtre. Tout autre qu'un expert en écritures se serait effondré sous la confusion et aurait juré de ne plus recommencer. Mais un expert en écritures ne désarme jamais, et celui-là voulut incontinent recommencer une nouvelle démonstration. On ne le lui permit pas et l'accusé fut acquitté. Sans cet incident, il eût été probablement condamné.

Ces erreurs nombreuses, où éclate le grotesque du travail des experts en écritures n'ont pas ébranlé la confiance des magistrats.

Un honnête homme en fit récemment la cruelle expérience que voici. En 1907, M. Eugène Danet, représentant de commerce, déposa dans un établissement de crédit des valeurs qu'il venait de recevoir dans le partage d'une succession. Selon l'usage on lui fit laisser sa signature comme moyen de contrôle. Quelques mois après, il se présente aux guichets pour toucher dix mille francs provenant d'une vente de titres dont il avait passé l'ordre. « Pardon, lui est-il répondre, il ne vous est dû que 2.300 francs, car, il y a huit jours, vous avez fait retirer 7.700 francs.

— C'est une erreur, je n'ai touché ni fait toucher quoi que ce soit.

— Je vous assure.

— Mais si vous avez payé 7.700 fr. vous devez avoir un reçu.

— Oui, le voici.

— Ce reçu n'est pas de moi. Comment avez-vous pu l'accepter? Non seulement il est établi sur un véritable chiffon de papier, libellé étrangement, mais en outre la signature qui est au bas ne ressemble en aucune façon à ma signature. »

Malgré cela le refus de verser les 7.700 fr. est maintenu. Cependant, sur l'assignation qu'elle reçoit, la banque se décide à payer, mais aussitôt elle dépose une plainte.

Jamais on ne put retrouver le mystérieux personnage qui, au dire de l'employé, s'était fait remettre avec une si étrange facilité les 7.700 francs.

Cependant, il fallait un coupable. On chargea les experts en écritures de le trouver.

Bien entendu, le premier soupçonné fut le client qui ne consen-

tait pas à faire les frais de la négligence du personnel de l'établissement de crédit.

Il fut livré à trois experts en écritures. Ce ne fut pas long ; son compte fut vite réglé.

Laubardemont exigeait au moins deux lignes d'écriture pour établir une culpabilité ; nous avons fait des progrès ; nos experts se contentent de sept mots. Le fameux reçu n'en contenait pas davantage. Il suffit aux trois experts écrivains pour leur permettre d'affirmer, à l'unanimité, sans aucun doute possible, que M. Eugène Danet était l'auteur du reçu et qu'il devait être condamné.

L'écriture du reçu ne ressemblait pas à l'écriture de M. Eugène Danct. Les experts le reconnaissaient. Mais ce détail n'était point pour les embarrasser. Si les écritures ne se ressemblaient pas, c'est parce que l'écriture du reçu était une écriture déguisée.

Alors, penserez-vous, plus d'identification possible. Chétifs profanes ! Et les panses des a, et les hampes des 7, et les œilletons, et les volutes, et les tendances générales du geste scriptural... que faites-vous de tout cela ? Si vous n'étiez point de pauvres ignorants, si vous connaissiez toutes ces belles choses, si vous étiez des experts-écrivains, vous auriez trouvé cette savante conclusion : « L'écriture « contestée étant artificielle, et se rapprochant jusqu'à un certain « point des écritures de comparaison, sans cependant émaner d'un « tiers, il en résulte qu'elle doit nécessairement émaner d'Eugène « Danet » (1).

L'écriture n'émane pas d'un tiers, donc elle émane de Danet. Peut-on imaginer une argumentation plus péremptoire ? Par conséquent, Danet doit être condamné.

Et il en fut ainsi en première instance.

Eugène Danet, sur qui les meilleurs renseignements avaient été recueillis, fut condamné à un an de prison uniquement sur les conclusions des experts en écriture. Cependant il avait apporté au Tribunal des appréciations qui auraient dû ébranler sa confiance dans l'infaillibilité de ses experts-écrivains.

C'était tout d'abord la déclaration d'un éminent professeur de l'École des Chartes qui, sollicité pour une contre-expertise, répondit : « Je me suis imposé comme règle de ne pas me charger d'expertises en écritures. Heureux ceux qui ont la foi en la graphologie ! Je ne l'ai pas. »

D'autre part, le regretté directeur du laboratoire de psychologie de la Sorbonne, M. Alfred Binet, récemment décédé, jugeait ainsi le travail des experts :

Monsieur,

Je viens de lire avec un grand intérêt les rapports des experts en écriture

(1) Citation textuelle.

dans l'affaire Eugène Danet. Ces rapports ne m'ont pas convaincu malgré le luxe de démonstration qui a été employé par les experts. Ce n'est pas que je mette en doute leur perspicacité, mais je crois qu'une opinion d'expert n'est pas autre chose qu'une opinion, une simple impression. Ce n'est pas du tout, ce n'est jamais une démonstration véritable, bien que les experts cherchent par tous les moyens possibles à nous donner le change, et à transformer leurs impressions purement subjectives en démonstrations qui s'imposent.

J'ai convié, il y a trois ou quatre ans, les experts les plus réputés de France à faire avec moi une petite expérience. Je leur présentai un couple d'écritures formé par un spécimen provenant d'un homme de génie ou de talent et par un spécimen écrit par un imbécile cultivé. Après avoir recueilli les opinions et jugements des experts sur des vingtaines de couples ainsi formés, je me permis de leur tendre un piège. Je leur renvoyai l'écriture d'un homme de génie en leur disant. « Vous vous êtes trompé pour ce cas précisément; cette écriture est celle d'un imbécile. Ayez la bonté de la revoir, et de me dire si l'erreur commise vous incombe ou incombe à la graphologie. » Plusieurs graphologues tombèrent sans hésiter dans le piège, ils me répondirent aussitôt : « C'est moi qui suis coupable, c'est « moi qui suis un étourdi. Comment n'ai-je pas vu que c'est un imbécile « qui a écrit cette lettre ? Il n'y a pourtant pas de doute, c'est l'évidence « même. » Et après cet aveu, on m'envoyait toute une série de très intéressantes considérations graphologiques sur les barres des *t* et les panses des *a*, qui semblaient vouloir démontrer que l'écriture en question était bien une écriture d'imbécile. Cela m'a montré que l'argumentation graphologique est comme le sabre de Joseph Prudhomme : elle peut servir à des fins diamétralement opposées. Laissons donc de côté tout cet attirail démonstratif qui est sans valeur et disons les choses comme elles sont.

Un graphologue a l'impression que cette écriture est de l'auto-forgerie. C'est son impression, et voilà tout. Cela ne ressemble nullement à une preuve. Les termes savants et obscurs de *idiosyncrasie*, *geste scriptural*, *loi des mouvements de l'écriture*, etc., ne sont là que pour jeter de la poudre aux yeux.

Ce qui serait nécessaire pour arriver à la connaissance de la vérité, ce serait d'employer une méthode toute différente, qui consisterait à soumettre les experts à un contrôle. Je m'étonne qu'on n'en ait jamais eu l'idée. Voici le principe de la méthode. L'écriture paraît simulée, et on l'attribue à M. A. dont un spécimen d'écriture normale est présenté aux experts. Au lieu de leur présenter ces deux documents, en leur demandant de statuer dessus, il faudrait — ou il aurait fallu procéder ainsi : On aurait fait simuler l'écriture de M. Danet par une dizaine de personnes de bonne volonté, qui toutes auraient écrit les mêmes mots sur un reçu ; on aurait ensuite mêlé et confondu tous ces reçus avec le reçu (Q), et on aurait dit aux experts : « Il y a un de ces reçus qu'on attribue à une auto-forgerie de M. Danet, les autres sont des contrefaçons par des tiers. Cherchez et trouvez le reçu fait par M. Danet. » Cette démonstration par le fait vaudrait mieux que tous les arguments. Je n'insiste pas davantage sur les conditions précises de cette expertise, qu'il aurait fallu régler avec soin, je ne veux ici que vous

en indiquer le sens. En tout cas, je vous le répète, les rapports d'experts doivent être considérés comme non avenus.

Agréez, je vous prie, mes sentiments distingués.

A. BINET.

Rien ne put prévaloir contre les conclusions des experts. Heureusement la Cour d'appel réforma ce jugement et acquitta Eugène Danet le 28 décembre dernier.

Combien faudra-t-il encore d'expériences semblables pour qu'un parlementaire se décide à réclamer la suppression des experts en écritures ? Est-il admissible qu'au xxe siècle l'honneur, la liberté, la fortune d'un homme puissent dépendre de la seule impression d'un autre homme? Car, comme le remarquait justement M. Alfred Binet, les appréciations des graphologues ne reposent que sur une impression. Elles manquent de base scientifique. Elles ne devraient avoir aucun crédit devant la justice. Ou alors, pourquoi ne pas juger aussi les gens sur leur physionomie ?

JOSÉ THÉRY.

LES REVUES

Revue d'Europe et d'Amérique : Oscar Wilde, prisonnier, d'après un de ses gardiens. — *Vers et Prose :* Albert Fleury dépeint et jugé par M. Saint-Georges de Bouhélier. — *La Nouvelle Revue Française :* extraits d'un essai de M. Jacques Rivière. — *Revue catholique et royaliste :* le R. P. dom J.-M. Besse propose un statut corporatif de la presse. — Memento.

Un gardien de prison, qui a surveillé Oscar Wilde au pénitencier de Reading, a autorisé M. G. Bazile à traduire les pages où il a consigné ses souvenirs sur l'exceptionnel prisonnier, pourvu que la traduction fût exacte et complète. Ces pages ouvrent le n° du 1er janvier de la **Revue d'Europe et d'Amérique**. Elles sont des plus pathétiques que l'on puisse lire, à la fois, parce qu'elles montrent le brillant Wilde dans l'humilité de l'effroyable châtiment que lui infligea une hypocrisie nationale, et parce qu'elles témoignent de l'effort du geôlier pour comprendre le malheureux grand poète qu'il plaignait d'un cœur très attendri.

Le gardien a noté des mots de Wilde, dont quelques-uns, — tel celui-ci : « Mon cœur est ma réserve de tristesse ! » — ont une plénitude de sens, un timbre sourd, inoubliable et dont l'écho n'est guère que dans le fameux *De Profundis* du dramaturge de *Salomé*.

« Vous m'avez demandé de penser à vous quelquefois. J'ai pensé à vous, toujours : rarement un jour a passé depuis ce temps sans que j'aie pensé à vous, vous qui étiez à la fois, et mon prisonnier et mon ami. »

Ces lignes, qui closent le récit du geôlier, en attestent la sincérité Elles certifient la valeur du témoignage que voici :

En prison il était l'âme même de la sincérité, et rappelez-vous, aucun homme ne peut porter de masque en prison. Vous pouvez tromper le directeur, vous pouvez tromper le chapelain, vous pouvez tromper le docteur, mais vous ne pouvez point tromper le gardien. Son œil est sur vous quand aucun œil ne vous voit, pendant vos heures de sommeil aussi bien que pendant vos heures d'éveil.

Ce qu'était le poète avant qu'il fût envoyé en prison, cela ne m'importe pas. Ce qu'il a pu être après avoir quitté la prison, je ne le sais. Une chose je sais, cependant, c'est que tout le temps qu'il fut en prison, il vécut la vie d'un saint, ou plutôt il atteignit d'aussi près qu'il est possible même d'espérer à un pauvre mortel, cet état sacré.

Son gentil sourire de douce sérénité frappait. Ce dut être un sourire comme celui-là qu'avait Bunyan lorsque, gisant sur la paille de la geôle de Bedford, il faisait des rêves merveilleux. Ce dut être un sourire similaire qui illuminait le noble visage de saint François d'Assise quand il parlait de « son frère le vent, de sa sœur la pluie ».

Si Hugo avait été un artiste du pinceau autant qu'il fut un artiste de la plume, il aurait fait briller un tel sourire sur les lèvres du bon évêque quand il dit son grand mensonge blanc pour sauver le pauvre Jean Valjean. Et qui peut dire que le prince de la Paix, lui-même, aurait considéré un tel sourire indigne de lui, quand il prononçait les doux mots d'invitation aux petits enfants que les disciples voulaient éloigner ? On peut se rappeler un tel sourire bien que la plume ne puisse en décrire la douceur, de même qu'elle ne peut décrire le doux parfum de la rose. C'était un sourire de résignation, un sourire de bienveillance, un sourire d'innocence, un sourire d'amour.

§

M. Saint-Georges de Bouhélier donne à **Vers et Prose** un fidèle et beau portrait du poète Albert Fleury qui vient de mourir et dont le *Mercure* a publié la pièce la plus haute : « Au carrefour de la Douleur. » De celle-ci, M. de Bouhélier écrit : « On peut se demander si, même dans Verlaine, se trouve un chant chrétien d'une telle beauté. » Assurément, l'œuvre mérite un pareil éloge.

Pour l'homme, voici comme le dépeint M. de Bouhélier :

Albert Fleury était grand, distingué, d'une urbanité par instants assez moqueuse, quand il avait affaire à quelqu'un de ces sots comme il s'en trouve à profusion dans le monde. Il avait la plus jolie tête qu'il soit possible de concevoir : de beaux yeux pleins d'étoiles et d'ombre éclairaient sa physionomie dont les traits offraient quelque chose de bizarrement oriental. Ce n'étaient pas là ses seules séductions. Son goût pour la conversation, où il brillait tout particulièrement, sa haute culture, les plus rares dons du cœur ajoutaient encore à l'attrait de sa personne. Au surplus, d'une famille quelque peu fortunée, il manifestait des soucis fastueux et cet air de munificence ne déplaisait pas chez cet être exquis et absolument sans pose. Dans notre petit groupe de bohèmes d'alors, tous plus ou moins mistoufleux et minables, Albert Fleury apparaissait comme grandement privilégié. Toutes les chances semblaient s'être conjurées pour son bien. Mais on dirait

que cette terre n'est qu'un rêve ; on y voit tomber les plus dignes comme en un songe. Il se peut que le sort s'amuse de nos projets et que le seul ange qui octroie la palme soit l'ange de la volonté. Fleury qui, vers le temps de la vingtième année, se montrait peut-être le mieux doué à tous égards pour la vie, nous l'avons vu dénué et pitoyable et, bien avant même la pire agonie, il avait passé par mille transes, par maints et maints avatars. En sorte que tant d'étonnantes aptitudes qui auraient porté au pinacle n'importe quel autre, Fleury ne les a possédées que pour sa ruine.

Evidemment j'ai l'air d'exagérer, mais les faits sont là qu'il faudrait rapporter tous et qui témoignent qu'une malchance singulière, une sorte de démon de l'absurdité s'est acharné sur Fleury.

Sur les œuvres du poète, M. Saint-Georges de Bouhélier s'exprime en ces termes :

L'œuvre d'Albert Fleury, aujourd'hui presque introuvable, se composerait principalement de recueils de vers. Je cite *Pierrot*, *les Confidences*, *Impressions grises*, *des Automnes et des Soirs* comme comportant maintes petites pièces parfaites. Fleury y montre un cœur obsédé par l'amour, par des ambitions curieuses de voyages, de vagabondes aventures. Je signale un choix paru au *Mercure*, mais déjà ancien, pas du tout définitif. Albert Fleury collaborait à quelques revues. Il a dirigé un moment la vieille *Revue naturiste*. *Antée*, *les Tablettes*, *le Centaure* aussi ont publié plus tard des proses de lui, d'une forme toujours singulièrement puissante et remplies de hautes pensées. Mais seules quelques pages sur l'art dramatique, intitulées : *les Idées au théâtre*, ont fait l'objet d'une brochure. Enfin *l'Aurore* a donné un feuilleton, une suite de souvenirs sur l'armée qui formerait un livre extrêmement original. Je renvoie le lecteur à ces publications. Albert Fleury mérite les recherches qu'on fera sur lui. Dans tous ses ouvrages, on sent son talent qui était mordant et varié et d'une superbe envergure. Quant à ses proses et à ses vers des derniers temps, ils le mettent au rang des grands écrivains. Des poèmes écrits sur son lit d'agonisant, ceux qui les ont lus parlent comme de chefs-d'œuvre.... La vie qui a été terrible pour notre ami a du moins fait naître du génie en lui. Peut-être, sans toutes les misères supportées, ne se serait-il jamais pleinement réalisé, en effet.

§

La Nouvelle Revue Française (1er janvier) publie un bien remarquable essai de M. Jacques Rivière : « De la sincérité envers soi-même. »

La sincérité envers soi-même est une vertu dangereuse. On ne peut la conseiller ; elle ne rend pas un homme plus sociable ; elle ne le fait pas bien venir de ses semblables; elle n'est pas un de ces bons devoirs universels qui façonnent notre docilité. Pour l'essayer, il faut être secrètement choisi.

Il semble que, pour être sincère, il suffise de se laisser aller, de ne pas s'empêcher de sentir, de céder à sa spontanéité. On cesse d'être sincère au moment où l'on intervient en soi ; si je me travaille, je me déforme. La

sincérité c'est l'abandon à moi-même, l'obéissance au cours naturel de mes émotions, une pente aisée, l'accès complaisant à ma facilité intérieure. Elle ne me demande aucun effort ; je l'exercerai comme on se détend.

Pourtant, il est plus juste de dire : la sincérité est un perpétuel effort pour créer son âme telle qu'elle est. Rien de plus menteur que le spontané, rien de plus étranger à moi-même. Ce n'est jamais par moi que je commence ; les sentiments où j'entre naturellement ne sont pas miens ; je ne les éprouve pas, j'y tombe d'abord comme en une ornière ; ils m'entraînent parce qu'ils sont commodes et rassurants ; on sait où ils mènent ; il n'est jamais arrivé malheur à personne avec eux. Ils se présentent tout de suite à mon cœur avec leurs garanties.

Plus loin, nous lisons :

La moralité consiste à ne pas tenir compte de certains sentiments, à ne pas les apercevoir : elle passe, elle laisse de côté, elle sait ce qu'il faut craindre ; elle est une perspicace ignorance ; elle pressent, avant que la conscience ne les atteigne nos mauvaises pensées et nous en détourne. L'honnête homme est celui qui ne voit pas le mal dont il est capable ; à son insu et spontanément, il gouverne de façon à ne jamais les rencontrer en lui ; il préfère même à s'avouer un désir défendu, quelque vilaine action vite enterrée. Etre honnête, c'est n'avoir que des pensées avouables ; mais être sincère, c'est avoir toutes les pensées.

§

Le R. P. dom J.-M. Besse traite, dans *la Revue catholique et royaliste*, ce vaste sujet : « Les Libertés et l'Eglise. » Envisageant celles-ci et leur rapport avec la presse, l'éminent bénédictin souhaite que le journaliste, avant d'être admis à exercer sa profession, fasse la preuve de sa culture et de son talent. Bien des écrivains ont fait ce vœu, d'une sorte de conseil de l'ordre qui investirait les candidats journalistes et empêcherait l'entrée d'une des plus belles carrières aux aventuriers qui la discréditent.

Oui, qu'on demande à un journaliste des garanties, avant de l'admettre à écrire! Le révérend dom J.-M. Besse développe ainsi son projet :

On l'exige des médecins, des avocats, des notaires et de beaucoup d'autres. Ils trouvent moyen pour cela de se la procurer. Il en serait ainsi des hommes de lettres, du jour où leur entrée dans la presse et la littérature serait soumise à une condition pareille. Il y aurait lieu de commencer par la formation des écrivains en corporations. Je mets ce mot au pluriel, parce que leur nombre ne peut être limité que par les besoins. Or, ceux-ci varient avec les milieux et les circonstances. Toutes rempliraient certaines conditions communes et participeraient aux mêmes privilèges. Resterait ensuite à les organiser entre elles, par villes, et par régions, et enfin à leur donner une organisation générale.

Les corporations auraient, cela va sans dire, le droit de posséder et d'acquérir tout ce qui peut concourir à leur fin. Elles fixeraient les conditions de

leur recrutement. L'enseignement professionnel serait de leur ressort. Elles seules reconnaîtraient officiellement la compétence des candidats. Leurs tribunaux connaîtraient de tous les délits professionnels ; mais les délits de droit commun relèveraient des tribunaux ordinaires, sans que la qualité d'écrivain constitue, en faveur du coupable, le moindre privilège.

Cette esquisse très sommaire de statut corporatif de la presse laisse entrevoir les avantages qu'il procurerait. Cette liberté n'aurait guère d'inconvénients ; et chaque inconvénient serait suivi de son correctif. Par la compétence de ceux qui l'exercent, la fonction trouverait la dignité qui lui manque. L'honneur professionnel se développerait avec l'esprit de corps ; les individus auraient dans leurs associations un soutien et des guides. Avec une tradition, une discipline s'imposerait.

Memento. — *Vers et prose* (octobre à décembre). — C'est un des plus parfaits volumes de la belle revue de M. Paul Fort, soit par les pages de Moréas, Rebell, A. Fleury, de M. Pierre Quillard, publiées en reproduction, soit par le choix de chansons que Paul Fort a extraites de son œuvre, soit par les poèmes inédits de MM. E. Verhaeren, R. de la Tailhède, P.-N. Roinard, G. Apollinaire, J. Romains, G. Danville, Albert Salmon, Tristan Leclère (ex-Klingsor), F. R. Vanderpijl, etc.

La Phalange (20 décembre). — Poèmes de MM. A. G. Michel, Dupierreux, et de M. Robert de Souza, de qui deux pièces, inspirées l'une par la chaleur de l'été dernier et la seconde par le vol de la Joconde, inaugurent les « Poèmes de l'Heure » que M. de Souza, donnera « périodiquement » à cette revue. — Il y a des fragments du « Couple futur » de M. Jules Bois et de « l'Enchiridion de Jaldabaoth, gentilhomme australasien », œuvre de M. Louis de Gonzague Frick ; un bon article de M. L. Bazalgette sur « la Légende d'Uelenspiegel », des poèmes en prose de Mme Charlotte Adrienne : « Jeux fantastiques. »

La Revue (1er janvier). — « La beauté de la femme nouvelle », par M. Jean Finot. — « Le nouveau théâtre irlandais », par Miss Doris Gunnell.

La Nouvelle Revue Française (1er janvier). — « Humoresques », de M. Tristan Klingsor, le 1er acte de « l'Annonce faite à Marie », de M. Paul Claudel. — Un fragment d'un roman des plus originaux : *Le Rail*, des plus expressifs et colorés, qui apprend au public le nom de M. Pierre Hamp et initie le lecteur, d'une manière très saisissante, à la vie des chemins de fer.

La Nouvelle Revue (1er janvier). — « La guerre », par xxx. — « Part Egale », un drame monténégrin, en 3 actes, de Mme Juliette Adam. — « Le mal de la gloire », un roman de M. Henri Allorge.

La Grande Revue (25 décembre). — « Baudelaire », par M. A. Suarès. — « Pragmatisme et Scientisme », par M. F. Le Dantec. — « Le chagrin dans le Palais de Han », par M. L. Laloy.

Revue des Pyrénées (4e trimestre 1911). — M. C. de Lacroix : « Un révélateur méconnu des Cents jours. » — « De Villon à Marot », par M. Angé-Chiquet. — « Quelques aspects de Toulouse il y a un siècle », par M. A. Praviel.

Le Beffroi (novembre-décembre). — Enquête : « Littérature et Morale. »

L'Occident (octobre 1910, mais imprimé fin 1911). — « Epître » de

M. Maurice de Noisay. — « La Terre occidentale », de fort belles pages de M. Henri Hoppenot, où la lande, la mer, le peuple bretons sont supérieurement évoqués.

Revue des Français (20 décembre). — « Ce que vaut le Maroc », par M. de Segonzac.

Revue du Temps Présent (2 janvier). — M. A. de Bersaucourt : « Ch. Guérin : le poète d'amour. »

La Revue hebdomadaire (30 décembre). — « L'Avenir économique et social de l'aviation », par M. Armand Charpentier.

La Revue Scandinave (décembre). — M. E. Verhaeren : « Vers l'avenir. » — « L'œuvre lyrique d'Emile Verhaeren », par M. S. Sautreau.

Le Correspondant (25 décembre). — Organisation et danger des « Sociétés secrètes et d'assistance mutuelle en Afrique occidentale », par M. Le Barbier.

La Plume (1er janvier). — M. Han Ryner : « Présents de Pauvre. » — M. C. de Sainte-Croix : « Image de Noël. »

Le Rythme (sans date), numéro consacré à M. Maurice Maeterlinck et à Mme Georgette Leblanc.

Le Parthénon (20 décembre). — Poèmes de MM. G. Apollinaire, Léo Larguier, Alfred Mortier, A. Léger, A. Delacour. — Un joli conte de M. Léon Lafage. — Des souvenirs de l'amiral comte d'Abnour. — « Le Régionalisme », par M. Henri Mazel. — « Les Peuples et la guerre », par M. F. Guignier.

Ombres et Formes (décembre). — « Invocation au Feu », fragment extrait du tome I des *Images du Monde* (livre III de *Dire des Sangs*), que M. René Ghil publiera en avril prochain.

Miscellanées (janvier). — Poèmes de MM. H. Chassin, H. Bordry, Simart, G. Deulin, A. Lenz, G. Pusset, M. Jay.

Les Quatre Dauphins (no 2, décembre). — Poèmes de MM. J.-M. Bernard, C. Mauclair, E. Ripert...

L'Œuvre (décembre). — « La Prochaine saison », par M. Jean Jullien. — Le comte Prozor : « La Porte de l'Initiation. » — M. Legrand-Chabrier « Jean Lorrain, spectateur de théâtre », très juste et très littéraire article. — « Un génie dramatique méconnu : Bossuet », par M. Ch. Perrès. — « Danseuse », un charmant poème de M. Henry Dérieux. — « Le Sable », madrigal de M. Remy de Gourmont.

La Revue de Paris (1er janvier). — La suite du roman de M. Anatole France, « Les Dieux ont soif », et des souvenirs du Dr Barthez sur la « Famille impériale à Saint-Cloud et à Biarritz ». — « Le Palais Farnèse », par MM. P. Bourdon et R. Laurent-Vibert. — « Saint François de Sales et sainte Chantal », par M. G. Fonsegrive.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Dernières années du marquis de Sade (*Le Temps*, 4 janvier). — Réception de M. Henri de Régnier à l'Académie française (*Le Temps*, 19 janvier).

On sait que le marquis de Sade passa en prison ou dans des mai-

sons de santé une grande partie de son existence. Sans être absolument fou, il était extravagant et apte à des plaisanteries dangereuses pour ses semblables. Il se livrait volontiers sur les femmes à de curieuses expériences, qui n'étaient pas toujours inoffensives. Il en a conté une, que devait lui emprunter l'auteur des *Diaboliques*, dans la *Philosophie dans le boudoir*, ce livre effroyable que M. Bourget a bien voulu citer tel qu'un recueil crébillonnesque de dissertations philophico-galantes. C'est de ce livre qu'est sorti le mot sadisme, à moins que ne soit de *Justine* ou de *Juliette*, mais je ne me prononce pas, n'ayant pas lu *Juliette*. Il fut arrêté pour la première fois, je crois, un jour qu'il était en train de rôtir une femme devant un beau feu clair, comme on fait des dindes et des oies que l'on veut mener à une belle couleur. Il faut reconnaître qu'il ne l'avait pas embrochée, mais seulement liée à la broche avec des ficelles. La malheureuse, qui s'était d'abord prêtée à cette fantaisie, ne tarda pas à pousser des cris de volaille (c'est le cas de dire), ce qui ameuta les gens de la maison. On mit le rôtisseur à Vincennes. La Révolution le lâcha comme victime du despotisme, et le marquis en profita pour publier ses plus belles œuvres, en de jolies éditions à gravures qui se vendaient et s'étalaient librement au Palais-Royal. Les hommes dans toute leur carrière d'humanité n'auront connu qu'une période de liberté, les premières années de la Révolution. Les historiens des mœurs, et même les Goncourt, ont glissé sur cette période. Ce fut bien curieux et assez bref, du moins pour le marquis, qui abusait vraiment. On le retrouve assez vite à Bicêtre. En germinal an XI, il obtient d'être transféré à Charenton. L'âge et probablement aussi l'internement l'avaient un peu calmé. Il avait pris envers le directeur, qui voulut bien l'accueillir, l'engagement de ne travailler « qu'à détruire les mauvaises impressions qu'on avait pu lui donner sur son compte et qu'à mériter son estime ».

C'est ici que commence le récit qu'a donné au **Temps**, d'après les archives du ministère de l'Intérieur, M. A. Bey :

La maison de Charenton était alors dirigée par M. de Coulmier, ancien abbé régulier d'Abbecourt, ancien député à l'Assemblée constituante pour le clergé de Paris (hors les murs).

Dans les fonctions qui lui avaient été confiées en 1797, M. de Coulmier avait apporté la simplicité d'une âme droite profondément attachée à ces idées généreuses qui furent l'honneur du dix-huitième siècle et qui, chez quelques hommes d'élite, survécurent aux amertumes et aux déceptions de la vie publique. Sous sa paternelle administration, le marquis de Sade ne semble pas avoir eu beaucoup à souffrir de la mesure de rigueur prise contre lui, et l'on peut supposer qu'il abusa plus d'une fois de la confiance que sa nature facile au repentir avait su inspirer à M. de Coulmier. C'est ainsi qu'en l'an XIII le marquis de Sade « osa rendre le pain bénit et faire la quête le jour de Pâques, dans l'église paroissiale de Charenton-Saint-

Maurice ». Cela fit quelque bruit ; Dubois, préfet de police, s'en émut ; il écrivit à M. de Coulmier que « cet individu était *prisonnier* à Charenton et que le directeur ne devait, en aucun cas et sous quelque prétexte que ce fût, lui permettre de sortir sans une autorisation expresse et formelle de sa part ».

Cette consigne sévère, le marquis de Sade fit de vaines tentatives pour la faire lever ; il sollicita de Fouché l'autorisation de sortir deux fois par semaine « pour vaquer à ses affaires ». Cette autorisation lui fut refusée ; mais ce refus n'était pas fait pour l'embarrasser beaucoup ; son esprit fertile en ressources lui suggéra plus d'un expédient pour tromper la surveillance dont il était l'objet. Ainsi, en 1808, il eut recours, pour se rendre à Paris, à un subterfuge qui lui réussit pleinement : une personne se disant envoyée par le préfet de police se présenta chez le directeur de la maison de Charenton et obtint que le malade, ou — pour parler plus exactement — que le détenu lui fût confié. Sur ce, grande colère du préfet de police, nouvelle lettre à M. de Coulmier (23 janvier 1808) : on lui rappelle brutalement « que cet homme est sous sa responsabilité et qu'il ne doit sortir sous aucun prétexte ».

Jusque-là, l'administration ne se préoccupe que d'interdire au marquis de Sade toute sortie hors de la maison de Charenton ; à l'intérieur, il jouit d'une liberté complète ; il va et vient dans toutes les parties de l'établissement ; il se promène dans les jardins ; il a à sa disposition des plumes et du papier et il en use, ou plutôt en abuse pour augmenter son bagage littéraire. M. de Coulmier, entretenu dans son aveuglement par les assurances que lui prodiguait M. de Sade, ne se doutait de rien. Ce n'est que plus tard, lorsque, pendant la première Restauration, M. Roulhac du Maupas eut succédé à M. de Coulmier, que l'on saisit, entre les mains d'un malade en traitement dans la maison de Charenton, un opéra comique intitulée *Tour mystérieuse*, que le marquis de Sade avait composé et dont il faisait faire une copie. C'était — du moins le directeur l'affirme — « un mauvais opéra, sans sel, sans esprit, n'annonçant qu'un talent au-dessous du médiocre et dont la représentation ne provoquerait certainement que les bâillements et les sifflets. Il ne portait point d'ailleurs le cachet de perversité et de dépravation dont on pouvait le supposer empreint comme d'autres ouvrages du même auteur ». Ce n'est là d'ailleurs qu'un accident ; M. de Sade retourne bien vite à sa muse familière : le naturel, chassé de la *Tour mystérieuse*, revient au galop dans le *Magistrat prévaricateur*. Cette pièce, si l'on en croit M. Roulhac du Maupas, était digne de son auteur et faisait horreur à celui qui l'avait copiée. Ainsi, à l'âge de soixante-quatorze ans, alors que les infirmités commençaient à faire sentir cruellement leurs atteintes, le marquis de Sade était incapable de résister aux impulsions de son incurable manie. On peut juger par là de la valeur des engagements pris par lui douze ans auparavant et de la façon dont ces engagements furent tenus. D'autres que M. de Coulmier ne s'y fussent pas arrêtés, mais le directeur de la maison de Charenton, mal secondé sans doute par le personnel chargé de la surveillance, se fiait à la parole donnée par son pensionnaire forcé.

La police impériale, moins crédule, avait de nombreuses raisons de supposer que l'auteur de tant d'écrits qui circulaient sous le manteau ne tra-

faillait pas uniquement « à détruire les mauvaises impressions que l'on avait pu donner sur son compte » ; elle avait fait décider que le marquis de Sade serait transféré au château de Ham. Mais de hautes influences s'interposèrent et il ne fut pas donné suite à cette décision. Toutefois, le ministre de l'Intérieur, ne pouvant enfermer M. de Sade dans une prison d'Etat, résolut de rendre sa captivité à Charenton plus étroite afin de le mettre dans l'impossibilité de nuire.

Le ministre de l'Intérieur, Montalivet, prit un arrêté qui imposait au marquis de Sade l'internement perpétuel et rigoureux, l'interdiction de « tout usage de crayons, d'encre, de plumes, et de papier ». Mais M. de Coulmier trouva qu'il n'était pas dans son rôle d'honnête homme de persécuter ainsi un malheureux malade :« Ma naissance, écrivait-il à Montalivet, les dignités dont j'ai été revêtu me font un mérite d'être à la tête d'une maison d'humanité, mais je me verrais humilié d'être un geôlier. »

Cette humiliation fut épargnée à M. de Coulmier, car les sévérités de l'administration durent bientôt fléchir devant les sollicitations dont le ministre de l'Intérieur fut assailli. Dès le 12 décembre 1810, une des nièces du marquis de Sade écrivait à M. de Coulmier qu'elle » avait vu M. de Montalivet » et que, « lui ayant exposé l'état de la santé de M. de Sade et le besoin éminent qu'il avait de prendre l'air et de faire l'exercice », le ministre était convenu avec elle que son oncle pourrait se promener tant qu'il voudrait aux heures où les malades ne se promèneraient pas. Cette première concession en entraîna d'autres, et l'arrêté du 18 octobre 1810 resta inappliqué. Les honorables scrupules de M. de Coulmier n'étaient d'ailleurs pour rien dans ce nouvel accès de tolérance administrative, car, à ce moment même, la maison de Charenton était transformée pour les besoins de la politique impériale en une sorte d'établissement préparatoire à l'internement dans une prison d Etat ; un certain nombre d'individus soupçonnés d'opposition au gouvernement de l'empereur y étaient enfermés en attendant que l'on statuât sur leur sort. M. Jolivet, conseiller d'Etat, ayant été chargé de les visiter, M. de Coulmier profita de l'enquête à laquelle se livrait ce haut fonctionnaire pour faire ajouter le marquis de Sade à la liste des prisonniers dont le séjour à Charenton ne devait être que momentané, mais ce fut seulement un an plus tard que l'empereur prit une décision ; les états des personnes maintenues en détention furent arrêtés en conseil privé, le 19 avril et le 3 mai 1812 ; le marquis de Sade figurait sur ces états, mais il resta à Charenton et rien ne fut changé à sa situation.

Deux ans après, l'Empire tombait et M. de Coulmier était remplacé par M. Roulhac du Maupas. Le nouveau directeur de la maison de Charenton ne tarda pas à apercevoir les inconvénients de la présence du marquis de Sade dans l'établissement qu'il était appelé à diriger ; le 7 septembre 1814, il demanda instamment au ministre de l'Intérieur « de le retirer de cette maison et de le remettre à S. E. le directeur général de la police du royaume pour qu'il en dispose ainsi qu'il avisera afin d'accorder la sûreté et les mœurs publiques avec les égards dus à l'âge et aux infirmités de M. de Sade ».

Posé en ces termes, le problème n'était pas facile à résoudre et l'on conçoit aisément que l'abbé de Montesquiou ait été singulièrement embarrassé de son prisonnier. On peut encore lire sur la lettre du directeur de Charenton une annotation au crayon écrite probablement de la main du ministre et qui témoigne de ses perplexités. Cette annotation est ainsi conçue : « Au château d'If, si l'on pouvait. » C'est dans ce sens qu'il se décide à écrire, le 21 octobre 1814, au comte Beugnot, directeur général de la police du royaume : « La maison de Charenton, lui dit-il, n'est point disposée de manière à servir de maison d'arrêt ; M. de Sade, ne pouvant y être entièrement séquestré, ne doit point y rester plus longtemps. Je verrais d'un autre côté quelques inconvénients à le faire replacer à Bicêtre : le parti qui me paraîtrait le plus convenable serait de le placer dans une prison d'Etat. C'est à vous, monsieur le comte, d'examiner si le moyen est praticable. » Les choses en étaient là lorsque le marquis de Sade mourut, le 2 décembre 1814. Il échappait ainsi aux nouvelles rigueurs qui le menaçaient et délivrait l'administration des préoccupations que lui causait un prisonnier aussi gênant.

§

On a reçu M. de Régnier à l'Académie, le 18 janvier. Ce fut une belle séance, moins peut-être par la qualité des propos échangés que par la curiosité et la sympathie qu'elle avait provoquées. M. de Régnier y parut un peu timide et M. de Mun un trop cercle catholique. L'un n'a pas dit grand'chose du symbolisme qu'on avait cru pourtant qu'il représentait là et l'autre a montré qu'il n'y comprenait rien. Derrière cette épithète aussi vaine que celle de parnasse et de romantisme, il y a sans doute bien des idées contradictoires. On eût aimé à savoir ce que ce mot représente pour M. de Régnier. Il n'a point daigné et c'est dommage. Les journaux ont mêlé, à cette séance, avant et après, le néant de leurs commentaires. On trouvera du moins dans *le Temps*, selon l'usage, le texte des deux discours. Mais un discours de réception n'est qu'une formalité. Peut-être, au contraire, faut-il savoir gré au récipiendaire d'avoir conçu le sien comme tel et d'avoir compris que l'événement ne pouvait être là, mais dans le fait même d'avoir fait entrer à l'Académie tout un groupe littéraire, qui s'en défend encore, tout en se rendant compte que sa valeur sociale en est augmentée.

R. DE BURY.

LES THÉATRES

Théatre Michel : *L'Augmentation*, comédie en un acte, de M. de Poncheville ; *La Brebis*, comédie en 3 actes, de M. Edouard Sée. *Peau neuve*, comédie en 3 actes, de M. Etienne Rey (28 décembre). — Odéon : *Le Redoutable*, pièce en 3 actes, de Mlle Marie Lenéru (22 janvier).

J'ai été empêché de me rendre au Théâtre Michel. Un ami que j'y ai envoyé à ma place a bien voulu rédiger ce petit compte-rendu :

« Vous me demandez, cher ami, de vous donner mes impressions sur le spectacle du Théâtre Michel, où vous m'avez prié de vous remplacer. Je ne vous dirai pas que je m'y sois follement amusé : il m'a fallu écouter six actes, dont les trois premiers m'ont plongé fort dans l'ennui. Aussi bien le premier d'entre eux n'était-il qu'un lever de rideau, genre de pièces que chacun sait être, de tradition, ineptes souvent et toujours mal jouées. Le Théâtre Michel, avec **l'Augmentation**, de M. de Poncheville, ne faut point à l'usage.

« **La Brebis**, de M. Edmond Sée, fut, paraît-il, représentée en 1896 par le Théâtre de l'Œuvre. Comme je ne suis critique qu'occasionnellement, je crois pouvoir me dispenser de bouleverser la Bibliothèque Nationale pour m'enquérir, auprès de la Critique d'alors, de l'accueil fait en leur temps à ces deux actes. Peut-être les jugea-t-on profonds de psychologie, hardis de construction, inouïs d'esprit. Peut-être aussi voulut-on, là où n'est qu'invraisemblance, reconnaître une audace dans la peinture des mœurs. S'il en fut ainsi, le public d'aujourd'hui (et Dieu sait ce que vaut le Public !) fait preuve de plus de sens que les journalistes d'alors et que ceux de maintenant. Comme il n'est rien que d'avant-hier en *la Brebis* de M. See, dans la forme comme dans les idées, je ne vois pas pourquoi ce public, en n'y prenant il m'a semblé aucun intérêt, n'aurait pas raison contre la presse, qui veut voir, dans cette œuvre d'un confrère, une analyse aiguë là où ne m'apparaît qu'un vaudeville sans drôlerie. La pièce de M. Sée se passe dans les milieux financiers. M. Sée doit fréquenter, j'en conviens certes, beaucoup, beaucoup de banquiers, à l'encontre de ces auteurs dramatiques qui ignorent tout du monde qu'ils portent à la scène. Mais, s'il les connaît, il les peint autres. Où a-t-il rencontré un banquier qui se laissât glisser à la faillite uniquement parce que la jeune personne qu'il entretient se refuse à partager avec lui le souci des affaires ? L'amour et l'argent sont deux préoccupations qui peuvent cohabiter le cœur d'un homme de Bourse, mais qui ne sauraient s'y confondre. Et lorsque la dite jeune personne, à l'instigation de son greluchon, lequel a des capitaux dans la banque, pour relever le moral et les fonds du banquier, prend la résolution de devenir son Egérie, ne voilà-t-il pas le pauvre niais qui, tout de go, sort de sa poche ses cahiers de notes et, là, dans le boudoir de sa maîtresse, s'attable à ses comptes. Notez que cette femme, aux lumières de qui il en appelle, n'est, précise M. Régis Gignoux de *Paris-Journal*, qu'une petite grue — appellation fort judicieuse qui, entre parenthèses, rend excessivement piquante l'appréciation de Mlle Monna Delza sur l'auteur de *la Brebis* à propos de cette Lucienne : « C'est d'une extraordinaire vérité. Ce que M. Edmond Sée nous connaît ! » M. Nozière, qui nous rapporte ce propos, sait, comme pour ses ouvrages drama-

tiques, trouver pour la rédaction de ses comptes-rendus de bons collaborateurs. La *Brebis* est très bien jouée par Mlles Alices Nory et Jeanne Ugalde, et par MM. Burguet, Laurent, Bélières et Lugné-Poe.

« J'arrive à **Peau neuve**, trois actes qui ont en partie pour moi dissipé le morne hiver des deux premières pièces. M. Etienne Rey passe pour être le secrétaire de M. de Flers (à moins qu'il ne le soit de M. de Caillavet, ou de tous les deux) : ça se voit. Il s'est montré, dans une longue étude, le thuriféraire de M. de Porto-Riche : ça se reconnaît également. Et du Porto-Riche bon enfant, à la sauce Flers et Caillavet, joué au Théâtre Michel, ce n'est, ma foi, pas très désagréable, particulièrement lorsque le cuisinier, en l'occurrence M. Etienne Rey, ajoute à l'ensemble, comme condiment de son goût, quelques finesses psychologiques qui manquent totalement aux deux premiers, et dépouille l'auteur du *Vieil Homme* du lyrisme artificiel de sa langue et de l'orgueil de soi-même. *Peau-Neuve*, c'est, comme la pièce de M. Sée, du vaudeville, mais du meilleur, et qui, sans que nous nous y refusions, nous emmène un peu plus haut. Les artistes du Théâtre Michel, qui s'entendent à donner de l'esprit aux pièces qui en sont dépourvues, font que celle de M. Etienne Rey, qui en a quelquefois, et du bon, paraît en avoir davantage. M. Rozenberg serait parfait si, trop satisfait du charme de son sourire, il ne perdait souvent hors de propos son sérieux ; et Mlles Madeleine Lély et Jeanne Chesnel rivalisent de naturel dans la grâce. »

§

Mlle Marie Lenéru, à qui *les Affranchis*, joués l'année dernière à l'Odéon, ont donné toute une réputation dans le monde des lettres, vient de faire représenter sur le même théâtre une nouvelle pièce : **le Redoutable**. On me dit qu'elle a voulu cette fois-ci travailler pour le grand public. Le grand public ? Quand on songe à tout ce que cela signifie ! Je ne sais pas, mais je crois bien que Mlle Lenéru s'est trompée. En tout cas, je crois qu'elle peut s'attendre, sur sa pièce, aux critiques les plus diverses. *Le Redoutable* est en effet une œuvre assez déconcertante. Je pourrais dire plus. Je pourrais parler des invraisemblances. Mais nous verrons tout à l'heure. Pour le moment, disons seulement déconcertante. Même dans le public de la répétition générale, elle a motivé les avis les plus contradictoires. Le but que s'est proposé exactement Mlle Lenéru, ce qu'elle a voulu prouver ou seulement montrer, et celui de ses personnages, mettons même des deux principaux, sur lequel repose sa pièce, chacun, dans les couloirs, s'évertuait à le trouver, sans rencontrer, je crois bien, un partenaire d'accord. Pour moi, je dois l'avouer, au moment d'écrire, après avoir longtemps cherché et cherché, je flotte encore, — ce qui d'ailleurs est assez naturel, étant donné qu'il s'agit d'un

navire et de marins. L'œuvre est bien écrite. Elle est sobre. L'accent y est vrai. L'action s'en déroule en dehors des fades procédés habituels. On y sent un vrai talent d'écrivain. Mais ce sont les situations qui ne sont pas claires, ou pas assez indiquées, et, après l'avoir écoutée, on reste hésitant, partagé entre les impressions les plus confuses. Evidemment, il y manque quelque chose, ou l'auteur n'a pas su monter au ton nécessaire pour nous atteindre. Il semble qu'on puisse dire que Mlle Lenéru n'a pas assez extériorisé son sujet. Tout demeure trop en nuances, en raccourcis, en idées pures. Oui, ce doit être cela. Ce n'est d'ailleurs pas sans intérêt, cette incertitude où l'on reste sur les intentions de l'auteur. Nous sommes si habitués aux pièces qui se déroulent avec une logique implacable, aux situations qui se dénouent avec la rigueur la plus tranchée, sans laisser le moindre horizon ! Avec *le Redoutable*, à cet égard, on a le champ libre, trop libre, même. *Le Redoutable* est le vaisseau amiral d'une escadre française. La pièce se passe tout entière dans le salon de l'amiral. Personnages : l'amiral, sa femme Laurence, et quelques officiers, parmi lesquels le lieutenant Malte. Celui-ci est depuis six ans sous les ordres de l'amiral, qu'il a suivi dans ses différents commandements, et depuis le même temps l'amant de Laurence. Rien d'une liaison mondaine. Non. Le vrai, le grand amour. Malte emporte un jour chez lui, à terre, un tome de la tactique du bord, document secret. L'absence de ce tome est constatée. Les recherches à bord infructueuses, on perquisitionne chez tous les officiers. Le volume est retrouvé chez Malte, avec des rognures de papier photographique. Interrogé, prétextant n'avoir emporté ces documents chez lui que pour corriger des erreurs, refusant de se défendre pour le reste, disant que c'est à ses chefs de prouver sa culpabilité et non à lui de montrer son innocence, « l'innocence ne laisse pas de traces ». Malte est soupçonné de trahison. On enquête. Pourtant, les preuves décisives manquent contre lui. Il n'a rien avoué, et il nie les charges. Il n'apparaît coupable que d'une grande imprudence, d'un grave manquement à la discipline. Sur son compte, c'est l'hésitation. Seule, Laurence connaît la vérité. Malte la lui a dite, en l'interrogeant sur la force, la fidélité de son amour, quoi qu'il ait fait, ayant besoin de cet amour pour résister, se défendre, lutter contre tous les soupçons, les accusations qui vont l'assaillir : il n'a pas emporté chez lui le tome de la tactique du bord pour y rectifier des erreurs, comme il l'a prétendu précédemment. Il l'a emporté pour y photographier des documents qu'il a vendus à l'étranger. En un mot, il a trahi, comme on dit. Acte qu'il explique d'ailleurs à sa façon. Une trahison ! C'est un bien gros mot. Malte n'a pas le préjugé des secrets militaires, secrets d'un jour, connus presque aussitôt que conçus. Ce qu'il a fait, pas un bouton d'un

marin de la flotte n'en sera dérangé. Question de travail à refaire, de nouvelles dispositions secrètes à combiner, voilà tout. Une trahison, cela ? Une simple escroquerie, plutôt, et rien de plus, comme en commet quiconque dispose de choses confiées à sa garde. Et dire pourtant qu'on paie ces choses d'une existence humaine ! Malte parait ne pouvoir envisager cela sans un certain mépris. Quant aux raisons de son acte : besoin d'argent, pour pouvoir continuer à vivre de la vie de l'amiral et de Laurence, descendre à terre aux mêmes hôtels qu'eux, partager leur existence de chaque jour, fréquenter leur monde, en un mot ne pas cesser d'être près de celle qu'il aime, lui, l'officier sorti du peuple, arrivé par le travail et l'effort, sans autre fortune que sa solde, obligé même de venir en aide à son père. Ainsi parle Malte. Devant cet aveu, Laurence hésite, doute, se donne, se reprend, prise entre son culte de certaines choses : devoir, honneur, probité, toute son honnêteté de fille et de femme d'officier et sa passion d'amante, puis finalement, n'écoutant plus que celle-ci, tombe dans les bras de Malte. Mais l'enquête se poursuit. On découvre que Malte a touché à diverses adresses des sommes d'argent que ne peuvent justifier les ressources de sa famille sur laquelle on s'est renseigné, qu'il a payé récemment de nombreux créanciers. On se rappelle ses fréquentations d'officiers étrangers. Il est arrêté et emmené à la Préfecture maritime. Toutefois, rien ne demeure moins sûr que sa culpabilité. Il n'a rien avoué. C'est un remarquable officier. On a des charges contre lui, mais des charges ne sont pas des preuves. Autre chose est de soupçonner, et autre chose de condamner. De l'avis même de l'officier qui sera chargé d'instruire le procès, Malte sera acquitté, cela ne fait aucun doute. L'amiral et Laurence envisagent alors cette hypothèse de l'acquittement de Malte. Puisque tout le monde le donne comme certain, il faut bien se rendre à l'évidence. Et Malte acquitté, c'est son retour auprès d'eux, sa place reprise dans leur intimité, la vie en commun qui recommencera. L'amiral songe un moment à démissionner. C'est lui qui a mis l'affaire en mouvement. Sa situation vis-à-vis de Malte sera peut-être un peu difficile. Mais démissionner ? On interprèterait peut-être cette démission comme une reculade ? Baste ! Il le dit à sa femme : il n'a plus que quatre ans à faire. Au bout de quatre ans, ce sera fini. Ils s'en iront. En attendant, on prendra patience. On recommencera à vivre ensemble comme auparavant. Ce sera un mauvais jour à oublier, voilà tout. Ainsi parle l'amiral, en philosophe, en homme à idées, incertain sur les actions humaines. « Qui sait ce qu'un homme peut faire ou ne pas faire ? » dit-il à peu près. Mais tandis qu'il parle ainsi, un profond revirement se fait progressivement en Laurence. Elle qui suppliait l'amiral, deux heures auparavant, de sauver Malte à tout prix, invoquant justement leur ami-

tié, leur intimité, leur vie en commun depuis six années, parlant même à son mari, toute déchirée d'émotion, de la souffrance qui l'attendait, lui, si Malte était condamné, maintenant elle ne peut supporter la pensée que Malte revienne, reprenne sa place auprès d'eux, que tout le passé recommence. Lui, là, comme autrefois, après ce qu'il a fait ! Elle ne le dit pas, mais aux seuls mots qu'elle prononce on le devine. La conscience crie en elle secrètement, douloureusement, plus forte, plus haute que son amour. C'est un cri auquel elle ne résistera pas. Le soir est venu. C'est l'heure où elle doit rentrer à terre. Le canot qui doit l'emporter accoste à bord. Un officier vient la chercher pour l'accompagner. Laurence sort de scène, et aussitôt des cris et un soudain branle-bas dans tout l'équipage nous font comprendre qu'elle s'est jetée à la mer. Sur quoi, le rideau.

J'ai dit qu'on ne voit pas très exactement ce que Mlle Lenéru s'est proposé de nous montrer dans cette pièce. En effet. Elle n'a pu vouloir peindre la marine. Un traître n'est pas toute la marine, et ses autres personnages d'officiers sont peints tout juste ce qu'il faut pour l'action qu'elle a mise à la scène. Elle a voulu nous faire la psychologie d'un traître, plutôt ? Alors, c'est peut-être un peu incomplet. De plus, nous ne manquons pas absolument de renseignements sur ce personnage. Et encore, si le traître qu'elle nous montre est tel, un autre peut être autrement, et l'exemple qu'elle nous propose ne saurait être définitif. Quant à celui de ses personnages qu'on doit considérer comme le principal, là aussi rien n'est bien certain pour le spectateur. Ce ne saurait être l'amiral, si intéressante que soit la façon dont son caractère est posé. Il y a d'ailleurs une chose curieuse, dans ce personnage. Loin de moi l'idée de blâmer Mlle Lenéru d'avoir laissé de côté une situation trop employée au théâtre. Mais tout de même, cet amiral, c'est le mari trompé de toute comédie. Or, quand Malte soupçonné, sa femme le supplie de le sauver, invoquant tous les liens d'amitié qui l'unissent à eux, lui faisant même prévoir, comme je l'ai dit, toute la souffrance qui l'attend, lui, si Malte est condamné, l'amiral n'a pas le moindre soupçon sur les motifs qui peuvent faire parler ainsi Laurence, lui faire prendre ainsi la défense du lieutenant. Nous ne voyons pas non plus qu'ayant ce soupçon, il veuille n'en rien montrer pour le moment. Or, pour être amiral, on n'en est pas moins homme, et mari, et Mlle Lenéru a fait celui-ci assez intelligent. Peut-être. tout de même, a-t-il un mot ? Je n'en suis pas sûr. Par moments, les artistes de l'Odéon jouaient si bas qu'on ne les entendait pas. En tout cas, ce n'est qu'un mot, et insuffisant. Le personnage principal serait plutôt la femme, cette Laurence si douloureusement partagée entre sa conscience et sa passion adultère. Elle est fille et petite-fille d'officiers de marine, une « fille d'archevêque », comme on dit. De plus, catholique fervente. C'est-à-dire,

d'une part grande notion du devoir militaire, d'autre part grands scrupules pour sa faute. Quand Malte, lorsqu'on recherche le tome de la tactique, lui dit que ce tome est chez lui, qu'il l'a emporté pour y rectifier certaines erreurs, et la supplie de se faire ramener à terre, et de se rendre à son domicile, pour y prendre le tome et le détruire, — ce qu'elle est prête à faire et ne peut, l'amiral défendant à quiconque de quitter le bord en pareil moment, — quand Malte, dis-je, lui fait ce premier aveu, elle doute, elle demande instamment si la vérité est bien là, toute, s'il n'y a pas autre chose, autre chose de plus grave. La femme, la descendante de soldat parle là très fortement, si l'amoureuse n'est pas moins éloquente. Et quelques instants plus tard, quand Malte lui fait l'aveu de sa trahison, c'est après un profond combat de sa conscience qu'elle se jette dans ses bras. Ce n'est qu'à la perspective de Malte acquitté, quoique traître, qu'elle se reprend définitivement, et pour en mourir, comme sous le poids de leurs deux fautes, lui sa trahison, elle son adultère. L'amante a disparu. La femme élevée dans la rigueur du devoir militaire a pris le dessus. C'est là, il faut l'avouer, et surtout tel qu'il nous est présenté, un personnage intéressant, d'un pathétique qui reste dans les limites de la réalité, sans la moindre exagération. C'est bien là, selon moi, le personnage principal de la pièce. Mais nous devinons bien que, pour Mlle Lenéru, ce personnage principal est le lieutenant Malte. Toute la pièce a été faite pour nous le montrer, et c'est lui, dans la pensée de l'auteur, qui est au premier plan. Il aurait pu en être ainsi, en effet, si le rôle avait été un peu plus poussé. Le premier acte semblait le promettre. A côté des autres officiers, tous « fils d'archevêques », Malte est d'origine plébéienne, sans fortune, arrivé par sa seule intelligence. Il le dit avec une certaine amertume. On s'attend à des choses sur ce contraste, cette différence de caste, un conflit quelconque, qui pourrait demeurer dans le domaine des idées. Ce qui ne serait pas neuf, d'ailleurs. M. Gabriel Trarieux a tracé cela dans *l'Alibi*. Mais, dans *le Redoutable*, cette indication reste sans suite. Le lieutenant Malte n'est qu'un personnage peu intéressant. Il a trahi pour se procurer les moyens de vivre auprès de sa maîtresse, de mener une existence que ne lui permettaient pas ses seules ressources. Un traître ? Si l'on veut. Pour moi, surtout un imbécile. Dans ces cas-là, neuf fois sur dix on est pris. Risquer de tout perdre, en face d'une si minime chance de gagner, c'est pure bêtise. C'est l'histoire de la plupart des filous. Voilà un administrateur judiciaire, par exemple. Il a les moyens, par ses fonctions, de gagner, légalement; honnêtement, — puisqu'on emploie ce mot, — des sommes considérables, des centaines de mille francs par an. Pour aller plus vite, ou pour avoir plus, il tripote, et ses tripotages le mènent en prison. Vous dites : au voleur ! Moi je dis surtout : bêtise.

Sans doute, Malte fait un peu d'idéologie. Il égratigne un peu le préjugé des secrets militaires. On pouvait même croire qu'il allait prendre là quelque allure, déchirer quelques-unes de ces conventionnelles et criminelles niaiseries patriotiques auxquelles répugnent, s'ils en admettent la nécessité actuelle, toute véritable intelligence, tout homme un peu bien né. Mais là aussi, il ne va pas loin. Une simple indication, comme ses propos sur son « milieu » diffèrent. Eût-il fait plus, d'ailleurs, que cela n'eût pas beaucoup tenu. On n'est pas officier par contrainte. On l'est volontairement, par goût et par choix. Il ne faut pas prendre ce métier si l'on n'est pas résolu à en remplir tous les devoirs, à en accepter toutes les charges, à en partager tous les préjugés utiles ou malfaisants. Un simple soldat peut être excusable, — je dirai même qu'il en est libre, — à ses risques et périls, bien entendu, — de trahir, de vendre des documents, de tourner le dos à l'ennemi, de se cacher pendant la bataille, de déserter, de considérer ses chefs d'abord comme des hommes, de regarder le drapeau comme le symbole d'idées dont quelques-unes n'ont rien de bien noble. Il n'est pas venu là par goût, de son plein gré. Sa fonction lui est imposée. Il peut avoir des idées différentes. Il peut même la mépriser, rougir des obligations qu'elle entraîne, écarter le plus possible des besognes, — appelées devoirs, — qu'elle comporte. En un mot, il peut avoir sa personnalité indépendante de l'emploi où il est et qu'il ne fait que subir. Un officier, lui, n'a rien de cela. Les mêmes actions sont pour lui des fautes indiscutables, et il y est sans excuse. Il est là, je le répète, volontairement (1). C'est d'ailleurs ce qui fait à la fois la beauté et la honte du métier d'officier, cet effacement total de soi qu'il comporte. Et le lieutenant Malte, traître dans les conditions qui nous sont exposées, et qui, arrêté, refuse le révolver qui lui est offert, gardant l'espoir de se tirer du mauvais pas où il s'est mis, montrant, comme le lui fait dire l'auteur par un autre personnage, qu'il n'a pas « le sens profond de l'honneur », n'est qu'un piètre bonhomme, sans la moindre allure, et pas du tout au premier plan de la pièce, du moins par la façon dont il y est montré. Quant aux invraisemblances dont j'ai parlé, comment ne pas s'y arrêter ? Voici un officier qui emporte chez lui, contre tout règlement, un document secret, — qui visiblement en a pris des photographies, — et à la charge duquel on relève des sommes touchées et dépensées, — jusqu'à trente mille francs, — incompatibles avec sa solde et les ressources de sa famille. On l'arrête, on l'inculpe, et tous les officiers, jusqu'au commandant chargé d'instruire son procès, déclarent qu'il sera acquitté, tout bonnement parce qu'il n'a rien avoué ! Est-ce

(1) Qu'on ne prenne pas ce que je dis pour de la rigueur. Personne n'a moins que moi le goût du châtiment, et il n'est pas de coupable, au moment d'expier, à qui je ne donne toute ma pitié.

plausible ? Voici ensuite le même officier, que nous, public, nous savons coupable de trahison. Il l'a avoué devant nous à sa maîtresse. Nous avons, nous, ce qui manque à ses juges : l'aveu. Et on vient nous dire qu'il sera acquité, et que c'est chose si sûre que c'est comme chose faite ! Il y a là de quoi surprendre. L'auteur nous dira peut-être que l'action de sa pièce est indépendante du public, qu'elle nous montre cette action, comment dire? comme par surprise, par indiscrétion, en cachette ? Que cette action est telle qu'elle nous la montre, mais qu'elle serait restée la même si nous ne l'avions pas vue ? C'est là un point de vue qui ne saurait s'accepter. La question du public a sa part dans l'intérêt, la vérité, la logique d'une pièce, et à cet égard, dans *le Redoutable*, il y a quelque chose qui ne joint pas. On se demande ce qu'a voulu nous montrer M[lle] Lenèru. Un traître bénéficiant du doute, du manque de ses aveux, et restant impuni ? L'incertitude de la justice militaire ? Le peu d'importance de la trahison ? Ou simplement le conflit du sentiment et de la conscience chez Laurence, ce qui ferait d'elle, alors, en me donnant raison, le personnage principal de l'œuvre ? A moins que... J'ai peut-être trouvé, à force de chercher. La clef de la pièce est peut-être dans le suicide de Laurence. Ce suicide va ouvrir les yeux aux intéressés. Ils en chercheront la cause. Ils découvriront la liaison de Laurence et de Malte. Laurence s'est tuée alors qu'elle savait que Malte serait acquitté ? C'est donc qu'il est coupable, qu'elle le savait, et que sa révolte a été la plus forte. Oui, mais il faudrait pour cela que la mort de Laurence apparaisse bien comme un suicide. Or, rien ne l'assure. On peut très bien rester sur l'idée d'une mort accidentelle... Je préfère y renoncer, décidement, je ne trouverai pas. Ce qu'il y a d'ailleurs de plus grave, c'est que cette pièce, à aucun moment, ne prend le spectateur, et qu'on n'en garde, le rideau baissé, aucune impression un peu vive. Ce n'est qu'un fait-divers, après tout, il faut bien le dire, la simple mise à la scène de telle ou telle affaire de trahison que nous avons connue pour de bon, l'Affaire Ulmo, par exemple. Mettre à la scène un fait-divers, même retentissant ? Mince mérite, tout de même. Je n'ai pas lu *les Affranchis*. Je n'en connais pas le moindre mot. Mais tout ce que j'en ai entendu dire, — quoique les idéologies d'une femme, je me méfie un peu de cela, — me faisait vraiment m'attendre, avec *le Redoutable*, à autre chose... Tout compte fait, je ne serais pas loin de souscrire au mot qu'un plaisant disait dans les couloirs : « *Le Redoutable* ? C'est un bateau. »

Mais quelle chronique sérieuse, pour une fois !

MAURICE BOISSARD.

L'ART

Exposition de la Cimaise. — Exposition Valdo Barbey. — Exposition Frantz Charlet (Georges Petit). — Exposition Hayden (Druet). — Les Quelques (Galerie Brunner). — Retrospective Daniel Vierge (Arts décoratifs). — Exposition Ochsé et Prudhomme. — (Galerie Boutet de Monvel). — Un Banquet Eugène Grasset.

L'exposition de la *Cimaise* ne manque ni d'intérêt ni de variété. Aucune affinité générale entre les exposants n'est sensible ; ce sont des camarades, la plupart gens de talent, au moins gens de goût. Les meilleurs panneaux sont, sans doute, ceux de MM. Edgar Chahine, et André Chapuy, et Paul Emile Colin. M. Edgar Chahine envoie une série de dessins tout à fait remarquables. Son art solide de graveur s'accroît ici de belles qualités de peintre ; la science des valeurs est telle que par les seuls moyens du blanc et noir les colorations sont toutes suggérées et surgissent à l'imagination. Peu d'artistes sont capables d'établir un dessin tel que ce Pont-Marie, avec ses eaux vivantes, son fond de ciel diapré de fumée. Des danseuses de fête foraine sont curieusement localisées dans la pauvre atmosphère d'une baraque ; les deux danseuses sur lesquelles s'ajustent des oripeaux empruntés à la fois au costume traditionnel du ballet et à l'attifement des fausses gitanes sont souples et fortement campées. Un petit drame de la rue, une affluence curieuse et babillarde autour d'un timonier tombé, est construit avec autant d'humour que de vérité. Une Louise France apparaît vieille, falote, ironique dans les atours caricaturaux d'une marchande à la toilette balzacienne. Des portraits, des études de femmes, gracieuses et nettes, complètent cette exposition. Des paysages solides, avec infiniment d'air et d'espace, rives de Seine un soir de boue et de frimas très nostalgiques accompagnent des éclatantes et papillotantes symphonies colorées où M. Chapuy joue avec les notes diverses et gaies des étoffes jetées en des coins d'ateliers ou de chambres.

M. Colin est surtout notoire comme graveur sur bois. Il a réalisé dans la difficile technique de son procédé de larges planches où vivent les travaux des champs et les architectures pittoresques des vieilles villes. Il a été le bon collaborateur par l'image de Jules Renard, et l'association de leurs talents sobres et profonds a donné un fort beau livre illustré : les *Philippe*. M. Colin montre ici de belles eaux-fortes et pour la première fois, je crois, de la peinture, peinture de graveur, ce qui ne comporte à notre sens aucune infériorité, ce qui veut dire au contraire qu'on y trouve des solidités, une belle disposition des plans, de la rigidité dans les formes et de l'air libre.

Un gros succès a été donné aux œuvres de M. Raymond Woog, artiste d'une parfaite virtuosité, avec un peu plus que de la virtuosité. L'Univers de M. Raymond Woog (une petite fille s'étonne d'une Mappemonde) fait penser à bien du passé, un tantinet à Velasquez,

passablement aux Flamands, aussi à M. Lobre ou à M. Lomont et tout de même le faire du peintre a rendu son anecdote toute différente. C'est d'un métier très habile aux mains d'un artiste qui aime les étoffes, les fleurs, les céramiques miroitantes, toutes les belles matières brillantes et qui en sait donner toujours la joliesse et parfois le caractère. En contraste à cette élégance M. David-Nillet cisèle de dures Bretonnes près des calvaires de pierre grise; il a le sens du paysage triste, il a le sens des vieilles sculptures, il retrace des êtres naïfs et gourds chez qui la sentimentalité pour être monotone n'est pas moins vive. Il a dans son dessin des raideurs et des flous qui font songer à Lhermitte. Son dessin « vieille femme priant » est très artiste et sincère. Le mot de probité est le premier qui vient à la plume à propos de ces études sérieuses. M. Morerod est un bon orientaliste qui cherche à préciser même au prix de quelque lourdeur et M. Cauvy au contraire, après avoir beaucoup précisé ces dernières années, esquisse largement d'agréables vues des terrasses d'Alger avec des Mauresques empaquetées ou demi-nues, les blancs des costumes faisant valoir les bruns harmonieux des chairs. M. Dabadie, qui est un bon peintre, n'a envoyé que des esquisses légères.

On reconnaît de loin au Salon des Artistes français les paysages de M. Rémond à cause de leur tendance émotive. Comme M. Pointelin, M. Rémond choisit des heures où la lumière s'atténue. Ses pages bien construites possèdent un caractère de rêverie, un rien de sentimentalisme, mais élégant. Ce n'est point d'un art facile.

M. Maillaud peint les gens et les sites des rives de Creuse.

Guillaumin trouve par là des intensités de soleil et d'âpres rochers empourprés de lumière. M. Maillaud y a rencontré une terre veloutée avec des paysans aux mouvements doux et réfléchis. La vérité de M. Maillaud, pour avoir moins de magnificence et de solidité que celle de Guillaumin, ne paraît point déplaisante. Arrêtons-nous un instant aux Fontainebleau de M. Marcel Bain, aux eaux-fortes de M. Beurdeley, légères évanescences de frondaisons, coins de village un peu grêles, mais séduisants, à de beaux jardins du Var que Mlle Camus éclaire selon la bonne façon impressionniste, à une bonne eau-forte de M. Féau, à des bois colorés de M. Schmied, à des portraits brusques, mais bien caractérisés, de M. Fornerod, à des études sérieuses de Mlle Suzanne Labatut, à des impressions de petite ville de M. Lechat, à des notations de M. Lecreux, à des pages coquettes de M. Marcolesco, à un assez intéressant tableau de M. Edouard Monchablon, « Soir d'été à la Villa Médicis », qui semble une illustration de la vie de Garnotelle dans la *Manette Salomon* des Goncourt. Une heureuse fantaisie de costume s'épand sur la terrasse où les jeunes espoirs du grand art s'entretiennent parmi la beauté de l'heure. Parmi les capes, les barbes longues et flaves, les costumes de cyclis-

tes, il semble bien qu'on aperçoit un gilet rouge... d'ailleurs, indirectement, le gilet rouge a reçu la canonisation du passé. Il fait partie des élégances correctes et devient presque de rigueur. Il y a de bons dessins de M. Pénot. M. Dehérain a rapporté des Baux de Provence une curieuse série d'études, peintes, gravées, sculptées. Son tableau : les Baux en hiver au soleil couchant, déçoit, on n'y retrouve point l'impression de ce grand paysage, pris d'ailleurs ici trop haut et trop isolément, mais les gravures qui représentent les gens du pays sont curieuses, notamment un portrait du poète paysan Charloun que l'affection de Mistral, ses chansons, sa traduction d'Homère et son voyage à Paris ont également contribué à rendre notoire. C'est là un portrait d'homme d'esprit spirituellement dessiné.

La sculpture est représentée à la Cimaise, surtout par M. Bouchard avec un cheval médiéval à jupe longue d'un élan amusant, et des paysans romains modernes sveltes, mais hiératiques un peu. Ils sont sculpturaux, ils le savaient bien quand ils ont posé devant M. Bouchard qui les a confirmés en cette opinion. C'est d'ailleurs d'un art habile.

L'art décoratif a ici pour tenants M. Feuillatre, avec de beaux émaux et de belles bagues. M. Colot, avec des bagues jolies et un coupe-papier intéressant, mais bien colossal pour le pauvre in-12 ou le simple in-octavo courant : c'est plutôt une arme. M. Brindeau de Jarny est un excellent et ingénieux ferronnier. Il crée un porte-journaux en bois orné d'une vigne de cuivre, très intéressant, un peu vaste aussi, et de beaux luminaires.

§

M. **Valdo Barbey** montre une série de portraits. Il tend plus à se modeler sur M. Bonnat que sur Cézanne. Une exposition de M. **Frantz Charlet** est un peu pâlote ; c'est correct, honnête, flou, bien fait, pas très curieux. M. **Hayden** a chez Druet une considérable exposition. C'est de la peinture tout à fait au dernier goût, très décolorée, sur un dessin à arêtes très vives, d'une déformation qui tend au style, au caractère, à tout et n'est parfois que de la déformation. Des visions d'Eden sont pénibles de fausse naïveté ; le peintre se relève à certains portraits, encore que le ton ocre qu'employa Ingres parfois pour traduire la chair féminine s'épande ici sur quelques faces, les portraits donnent une bien meilleure indication d'avenir pour l'artiste que ses pages décoratives et ses paysages.

§

Les **Quelques**, groupement féminin, expose, sous le patronage et autour d'une belle toile de Mme Cazin ; ce berger aux couleurs tendres sur un bel horizon a de l'allure. L'exposition est d'ailleurs intéressante ; beaucoup d'esquisses mouvementées la parent, des po-

chades distinguées qui dénoncent chez leurs créatrices de la verve, de l'acquit, du goût et des orientations très actuelles, de Whistler à Mme Morizot. Sur ce fond harmonieux, des artistes plus vigoureuses, comme Mme Bosnanska, ou Mme Mutermilch, ont disposé de bons tableaux. Une laitière hollandaise de Mlle Karpelès, des portraits de Mme Séailles, des natures-mortes de Mme Galtier-Boissière, des cygnes de Mme Delvolvé-Carrière sont intéressants ; de Mlle Geneviève Granger sculpteur, un Coin de Bal d'un modernisme agile.

§

Chez Boutet de Monvel, des sculptures ingénieuses de Mme **Julien Ochsé**, études de mains, essais décoratifs, voisinent avec des pages de M. **Prudhomme** d'une harmonie connue, mais consciencieuse.

Aux Arts décoratifs, une Exposition des œuvres de **Daniel Vierge** surprend ; on y verrait Vierge moins intéressant qu'il ne l'est en réalité, si l'on ne se rendait compte que l'œuvre est desservie par la façon dont elle est présentée. Pouvait-on faire mieux ? peut-être que non. Mais ces légers encrages, ces blancs, ces gris, ces bousculades de lignes fines, ces menuités ingénieuses paraissent maigres et inconsistantes sur ces grandes murailles. Il faut songer que Vierge fut un illustrateur, que tous ces dessins furent conçus pour orner des livres ; et mieux, il faut aller les revoir dans les livres qu'ils illustrent, Don Quichotte ou Pablo de Ségovie, où bien encore dans le bon livre de J. de Marthold sur Vierge, où le document illustré n'est pas mal choisi. Tout de même en rendant justice à la verve, au mouvement de Vierge, à son extrême habileté à meubler l'estampe, en reconnaissant que son faire tourbillonnant a créé quelque chose dans l'illustration du livre, que dans ses études rapides à l'aquarelle il a un joli métier et une jolie vision, peut-être faut-il renoncer à classer, comme on fit jadis, Vierge à l'égal des plus grands. Il y eut un peu de surprise dans l'admiration qu'il excita.

Ce fut un grand crayon rapide et jamais sujet ne le prit sans vert, c'est beaucoup ; on l'a juxtaposé à Gustave Doré, c'est aussi beaucoup, car enfin Vierge a-t-il eu autant d'évocation, autant de vision ? Sans doute il fut moins romantique, sans doute, sa verve peut équivaloir au lyrisme de Doré. Sa vision du réel est un peu menue ; sa vision romantique était cliquetante. Son origine espagnole lui faisait aimer à la fois le grand geste et l'humour et la loque picaresque. Il a une figure, il a des traits à lui ; c'est un charmant petit maître qu'il ne faut pas trop grandir, pour sa gloire même.

§

Un banquet très simple, très amical, réunissait autour d'**Eugène Grasset** des amis, des admirateurs et des élèves. Une promotion dans la Légion d'honneur a été l'occasion pour des artistes et des cri-

tiques d'affirmer leur sympathie pour Grasset et en quelques brefs discours d'insister sur des mérites qui furent si considérables et de se souvenir de la place très importante, de la place d'initiateur que Grasset a occupée au début de la renaissance en France de l'art décoratif. L'activité de Grasset a été multiple et féconde, elle est toujours très grande. Elle s'accuse par la production multiforme de très belles œuvres, par la publication d'ouvrages théoriques de premier ordre, et aussi par l'enseignement; un enseignement très apprécié qui a formé de nombreux élèves dont plusieurs à des coins très divers du monde ont installé des écoles où les vérités d'art ornemental proférées par Grasset sont enseignées. Il en est en France, il en est en Amérique du Sud. On pourra mesurer plus tard l'extension de cette influence; elle est dès longtemps certaine et bienfaisante.

GUSTAVE KAHN.

LETTRES ALLEMANDES

Georg von Ompteda : *Die Tochter des grossen Georgi*; Berlin, Egon Fleischel u. C°, M. 6. — Ulrich Rauscher : *Richard Dankwards Weltgericht*; Francfort, Literarische Austalt, M. 3. — Alfons Paquet : *Kamerad Fleming*; Francfort, ib. id. M. 3. — Werner van Oesteren : *Ein junger Mann von Welt*; Berlin, Egon Fleischel u. C°, M. 3,50. — Franz Nabl : *Oedhof*, 2 vol. ; Berlin, ib. id. M. 10. — Theodor Fontane ; *Meine Kinder jahre* (édition illustrée) ; Berlin, F. Fontane u. C°, M. 4. — *Katalog der Kgl aelteren Pinakothek zu München*; Munich, Knorr u. Hirth, M. 2. — Memento.

Die Tochter des grossen Georgi. — Le « grand Georgi » est un comédien célèbre... en province. Sa fille, qui a une admiration illimitée pour le talent de cet artiste méconnu, fuit la tutelle d'une mère acariâtre parce qu'elle aussi a le goût des planches. Comment elle débute encore enfant, sur des scènes improvisées, comment elle travaille son art jusqu'à devenir une grande artiste, une étoile de la capitale, comment, après avoir eu des amants et avoir fait quelque peu la fête, elle refuse d'épouser le prince d'une famille régnante, pour rester fidèle au rêve de sa jeunesse, c'est ce que nous montre M. d'Ompteda, avec sa verve habituelle, en mêlant beaucoup d'agréments à un récit assez attachant par lui-même.

Richard Dankwards Weltgericht. — L'avocat Richard Dankward abandonne brusquement une profession à laquelle depuis des années il consacrait tout son temps. Après s'être débarrassé de ce labeur acharné qui absorbait toutes ses facultés, il sent naître en lui un homme nouveau. Des instincts longtemps réprimés veulent obtenir leurs droits et c'en est fait de l'existence paisible de cet homme qui jusqu'ici avait vécu une existence bourgeoise de bon époux et de bon citoyen. Par hasard, tandis qu'il commence sa vie de flâneur, il découvre chez un marchand d'antiquité le portrait au pastel d'une grande dame du XVIIIe siècle, épave sauvée du naufrage,

après la disparition des objets qui ornent un château d'Alsace. Il l'achète, parce que, dans son cadre vieillot, ce tableau « fera bien » au-dessus du bureau de sa femme... Mais dès lors la vue de ce pastel le troublera étrangement et ramènera sans cesse ses pensées au siècle galant dont il veut pénétrer les mystères.

Il lit *les Liaisons dangereuses*, se désintéresse de son foyer, se livre devant ses amis à des propos étranges et, par de singulières associations d'idées, en vient à vouloir se libérer des entraves qui l'attachent à la société. Ses débauches ne lui donnent point encore les satisfactions qu'il cherche et il finit par sombrer aux bornes de la folie.

Le jeune écrivain, qui a imaginé cette aventure qu'il nous conte avec une logique apparente et dans un style à la fois noble et recherché, s'est déjà fait connaître par des études publiées par la *Gazette de Francfort*. Mais M. Ulrich Rauscher, poussé par ses prédilections pour ce qui est étrange et compliqué, n'a peut-être pas assez vu que le problème qu'il entendait traiter présentait une double face. Au lieu de dévoyer son héros, l'oisiveté et l'initiation à une culture raffinée eussent pu, tout aussi bien, le pousser à la recherche d'un ordre moral supérieur, agrémenté d'un dilettantisme purement intellectuel. L'auteur a préféré forcer la note dans le sens « satanique », en nous montrant un barbare que le brusque contact de la civilisation enivre et détériore.

Kamerad Fleming. — M. Alphonse Paquet s'était fait connaître jusqu'à présent au public allemand par des récits de voyages en Extrême-Orient et par un recueil de vers. Son premier roman nous conduit à Paris, où son héros se rend pour retrouver la trace d'une femme qui l'avait aimé éperdument et qui vient de mourir. Karl Fleming s'installe dans la pension où avait vécu Bertha Küppers, femme-sculpteur, laide et anguleuse, mais qui avait une si belle âme qu'il se croit obligé de lui vouer une tendresse rétrospective. A peine commence-t-il à être familier de la grande ville qu'il oublie cependant sa fiancée de naguère pour s'adonner avec passion à ses études sociales.

Enthousiasmé par les manifestations de la rue que préparent les révolutionnaires, il se jette tête baissée dans le mouvement anarchiste et devient le « camarade » Fleming. Toute l'agitation de la C. G. T. nous est retracée par un témoin qui grossit à plaisir l'importance des troubles auxquels nous avons assisté depuis quelques années. Bientôt cependant on s'aperçoit que l'apôtre allemand n'est qu'un amateur venu pour se documenter. Fleming est soupçonné de faire de l'espionnage et, au moment où il s'apprête à quitter Paris, un apache le tue d'un coup de révolver.

Les anciens compagnons renient le « prussien » et le journaliste

Scappini (Amilcar Cipriani) écrit dans *la Bataille sociale* qu'un « agent étranger », qui se faisait passer pour étudiant, a été mystérieusement assassiné.

Tous ces hors-d'œuvre sont présentés en très bon style et à la rigueur le roman de M. Paquet pourra passer auprès de ses compatriotes pour une « étude de mœurs parisiennes », rigoureusement exacte, où les mœurs révolutionnaires sont décrites avec art.

Ein junger Mann von Welt. — Un coq symbolique orne la couverture de ce livre où sont relatées les aventures d'un jeune Viennois qui appartient à cette classe d'oisifs qui font la fête. L'auteur de *Christus nicht Jesus* a renoncé cette fois-ci à écrire un roman à thèse philosophique pour se contenter de tracer un tableau de mœurs. Son Lovelace ne paraît pas antipathique, malgré toute la peine qu'il se donne pour le noircir. Robert von Schettlin est perpétuellement amoureux, il l'est de toutes les femmes qu'il rencontre, croyant retrouver sur les lèvres de chacune le goût du premier baiser. S'il semble malgré tout un peu mufle, c'est bien parce que, dès lors qu'il a pris tout ce qui pouvait le tenter, une aventure ne l'intéresse plus, et qu'il passe aussitôt à un autre. Mais les femmes s'attachent, et l'une d'elles ne peut s'empêcher de lui dire : « Tu as là, dans ta poitrine, une écurie au lieu d'un cœur. » Dans cette « écurie », la collection des cavales de race est assez remarquable pour satisfaire le jouisseur. Il lui arrive bien parfois de s'égratigner un peu, mais en fin de compte il s'en tire toujours sans trop de blessures.

M. Werner van Oesteren nous a donné, dans ce roman, un type de don Juan autrichien que les comédies de M. Arthur Schnitzler nous avaient tout d'abord fait connaître.

Œdhof. — M. Franz Nabl se distingue de ses compatriotes par sa prédilection pour l'esthétique naturaliste. Il est le seul parmi les écrivains autrichiens qui se sont fait un nom depuis quelques années qui dédaigne la manière essentiellement « viennoise », le style léger du conteur, qui conte fort agréablement et qui se plaît uniquement à divertir ses lecteurs par le récit des plus charmantes aventures d'amour. L'impressionnisme ne l'intéresse pas. Nous connaissons à satiété les thés mondains, les goûters chez les confiseurs, les stations chez les couturières pour en avoir lu le détail dans d'innombrables nouvelles, écloses sur les bords du Danube bleu. La garçonnière viennoise n'a plus de secret pour nous et le « *süsses Maedel* » nous paraît aussi banal que la petite modiste de la rue de la Paix.

C'est donc un autre « parisianisme » que M. Nabl cultive avec dilection, celui qui correspond à peu près à la formule qui était en vogue chez nous vers 1884. Zola a été son grand éducateur, mais il ne s'est pas contenté de copier servilement les procédés de l'école aujourd'hui démodée. Il a su tempérer son œuvre en remontant aux

sources du génie germanique, pour retrouver ce réalisme sincère qui est de tous les temps.

Le *Oedhof* nous présente une série de tableaux empruntés à la vie de la famille Arlet. Ce roman en deux volumes de près de 1000 pages est consacré exclusivement à la description des mœurs rurales. Un gentilhomme campagnard, devenu veuf, habite avec ses enfants la grande ferme qu'il tient de ses ancêtres et il régit ses terres. Mais, au centre de l'action, se trouve une figure de femme, à la fois gouvernante et maîtresse dont la personnalité tour à tour tendre et énergique rayonne sur tout ce milieu un peu fruste. Cette « Fuchsthaler » est un caractère véritablement gœthien. M. Nabl l'a imaginé de toute pièce. Elle anime le récit et le dote à la fois d'une belle pondération et d'un riche coloris. C'est ce personnage doué d'une vie magnifique qui rattache l'auteur à la grande tradition de son pays.

§

Meine Kinderjahre. — La maison F. Fontane a eu l'excellente idée de publier une édition illustrée des souvenirs d'enfance de Théodore Fontane. Cette charmante autobiographie dont nous avons naguère entretenu nos lecteurs, si elle valait par elle-même, gagne cependant beaucoup en intérêt, dès lors que l'on peut confronter le texte avec les nombreux documents de l'époque qui y ont été joints.

Toute la vie simple et honnête que menait dans les marches prussiennes, au commencement du siècle dernier, cette famille de réfugiés français d'où devait sortir l'écrivain, prend un relief extraordinaire si l'on parvient à la replacer dans son milieu et à juger ses types. Voici le portrait de Marie-Louise Fontane, née Schweder, arrière-grand'mère de Théodore, alors qu'elle était âgée de soixante-neuf ans, et celui de Louise-Sophie Fontane, née Deubel, la grand'mère, dessiné en pied dans son charmant costume empire, par son mari Pierre Barthélemy. Voici Louis Fontane, le père, alors qu'il était pharmacien à Swinemünde, et sa femme née Labry. Des paysages, d'après des gravures de l'époque, des sites pittoresques nous font voir l'horizon qui peuplait les rêves du poète. Enfin deux tableaux généalogiques remontant l'un à Pierre Fontane et à son fils Jacques lequel naquit à Nîmes en 1662 et exerçait la profession de bonnetier, l'autre à Jean Labry dont le fils Pierre était né à Vigan en 1658, fut serrurier de son métier et mourut à Magdebourg en 1738.

En relisant ce petit livre ainsi rajeuni, nous nous demandons quand on se décidera enfin en France à s'occuper sérieusement de Théodore Fontane.

Katalog der kœniglich-ælteren Pinakothek zu München. — Un catalogue méthodique et raisonné, à la fois historique et artistique, de la vieille Pinacothèque de Munich vient de

paraître par les soins de la maison Hirth. Feu M. de Tschudi y a écrit une courte préface où il présente ce travail comme « provisoire », et M. Franz von Reber, dans une introduction très documentée, a montré les origines de la célèbre galerie de tableaux. Le format est commode, le texte en caractères latins se lit admirablement et ce petit volume contient tout ce que le visiteur soucieux d'érudition pourrait désirer connaître. On promet que l'on fera mieux encore! Mais ne tournerait-elle pas à notre confusion la comparaison que nous serions tentés de faire avec les catalogues volumineux, encombrants et incomplets de notre Louvre?

§

Memento. — Dans *Deutsche Rundschau* (janvier) M. Edouard Korrodi consacre quelques pages admiratives à l'écrivain suisse Joseph Victor Widmann, dont nous avons annoncé la fin prématurée. M. Robert Holtzmann publie une étude sur Anselme Feuerbach, retrouvée dans les papiers de son père, l'ancien professeur de l'université de Strasbourg.

Hochland (janvier) fait paraître une conférence sur l'importance des études universitaires chez la femme, tenue par Mme Hedwige Dransfeld, à la société catholique « Hildegardis ». M. Martin Wackernagel suit les traces de la culture monacale dans l'Italie du Sud au moyen âge. Une étude du professeur Bock sur Matthias Grünewald est illustrée de six magnifiques reproductions.

M. Paul Zarifopol essaie de dégager dans les *Süddeutsche Monatshefte* (janvier) un « Maupassant sentimental » en étudiant la philosophie de *Sur l'eau*, du *Horla* et des derniers romans de l'écrivain. M. Fritz Mauthner poursuit la publication de ses souvenirs de collège.

La *Pariser Rundschau*, qui porte comme sous-titre « Revue de Paris austro-hongroise » et qui paraît une fois par an en un fascicule de 26 pages, sous la direction du docteur Moriz Anthropos, publie la seconde partie de l'étude sur Edouard de Hartmann, commencée l'an passé. Une revue politique (l'Accord marocain) et des analyses d'ouvrages philosophiques complètent le fascicule.

Pan qui depuis le 1er janvier est devenu hebdomadaire donne, en tête de son numéro du 18 janvier, un dialogue imaginaire entre Verlaine et Rimbaud, tenu à Stuttgart, sur les bords du Neckar un soir de février 1875. M. Herbert Eulenburg, en écrivant ces pages, a fait preuve d'une compréhension profonde, à la fois de l'œuvre et de l'esprit des deux poètes.

HENRI ALBERT.

LETTRES ITALIENNES

Mort de Mario Rapisardi. — Les chansons épiques de M. Gabriel d'Annunzio.

Mario Rapisardi n'a pas eu le *post mortem* glorieux de Carducci. La nation ne l'avait pas adopté, à cause des littérateurs et des journalistes qui l'avaient toujours suffisamment renié. Le poète sicilien est mort dans son île enflammée, aux pieds du sublime phar-

de destruction qu'il avait aimé : l'Etna. Et la mort du poète n'a pas distrait un seul instant les yeux italiens, tournés au delà de la Sicile, vers l'Afrique en guerre. Mario Rapisardi est mort en vain entre les yeux des Italiens qui convoitent, et la terre où s'étend le but de leur convoitise.

Mario Rapisardi n'a pourtant pas vécu en vain. Il a été et il demeure comme le poète de la nation insulaire, englobée dans la fédération italienne, qui date de cinquante ans, comme elle l'avait été pendant les siècles, dans d'autres fédérations et dans d'autres royaumes. Il a été et il demeure le *vatès* de la Sicile. Tout Sicilien le sait. Tout Sicilien, de l'élite ou du peuple, connaît son nom, son âme, sa volonté lyrique et sa fougue indomptable. Et tout Sicilien mettra sur le compte de l'incompatibilité d'humeur réelle du Nord et du Sud italiens, et plus particulièrement des gens du continent et des gens de l'île, le peu de sympathie, l'ébauche de conspiration du silence et le ricanement plus ou moins franc, que les littérateurs et les journalistes « continentaux » ont toujours eu pour le grand poète insulaire.

Car Mario Rapisardi fut un grand poète. On l'a dit romantique. Cette étiquette, qui rappelle un genre d'art encore mal précisé, mal défini et bien plus mal compris, est inadéquate On pourrait plus exactement dire de lui qu'il fut un grand poète « social», épris d'humanitarisme, comme il en est né à la littérature et à l'art de tous les pays, dans la période d'effervescence qui a suivi les derniers soubresauts guerriers et révolutionnaires du XIXe siècle. La manière lyrique de Rapisardi présente sans doute quelques attitudes romantiques, dans l'expression plus que dans la conception. Il fut pour cela doublement odieux, borné et insupportable : comme poète humanitaire et comme versificateur romantique; mais il fut dans tous les cas, et il demeure, un grand poète.

Un grand poète est, par définition, un grand visionnaire. La grandeur de la vision peut être dans la profondeur et dans la subtilité du vrai lyrique, qui s'observe et se découvre en ce qu'il y a en lui de plus universellement intérieur; ou bien dans l'étendue extérieure des conceptions qui groupent les êtres, les siècles et les mondes. Le canon classique, qui n'est qu'un canon moral bien plus qu'esthétique, puisqu'il se base sur les sentiments généraux, héroïques, de la vie collective, fut renforcé, au XIXe siècle, par des poètes qui voulurent l'humaniser en donnant une place prépondérante au « moi lyrique », sans renoncer pourtant à l'ambiance collective qui détermine ses triomphes et ses défaites. Le genre d'art qui en résulta, où le classicisme retrouvait intact son esprit, malgré les clichés nouvellement créés, est appelé romantique. C'est un art faible, parce que l'étendue de la vision l'emporta sur la profondeur de l'âme indivi-

duelle, qui fut de la sorte insuffisamment évoquée; c'est un art impur, auquel on doit l'indigence expressive, mais le sublime « visionnaire »,de la *Légende des siècles*. Mario Rapisardi n'eut ni cette indigence ni ce sublime. Aucun rapport ne peut exister, et n'existe, entre son art et celui de Victor Hugo. On l'a dit, mais c'est faux, on l'a répété partout à cause de sa fausseté. Ce qui apparente le mieux son inspiration à celle de tous les grands poètes est la puissance de la vision, la multiplicité lyrique des groupements des êtres, des siècles et des mondes.

Rapisardi, auquel Victor Hugo put écrire : « Moi, fils de l'Italie autant que de la France, je vous envoie mon applaudissement fraternel », conçut de ces larges poèmes, de ces immenses fresques qui décorent les cathédrales spirituelles du génie des nations. On sait que les littérateurs et les journalistes ne les aiment pas. De même que depuis quelques centaines d'années, on a éloigné la peinture du mur immobile et toujours quelque peu solennel, pour créer des murs minuscules et portatifs, des tableaux sur toile, à l'usage des nomades que nous sommes, de même on a renoncé aux grandes fresques poétiques, aux poèmes largement, longuement conçus et réalisés, pour exalter le morceau que l'on peut intégralement débiter sans fatiguer l'attention des agités que nous sommes. Le goût du tableau et du morceau, atteignant de nos jours le faîte de leur tyrannique domination, par la volonté à la fois veule et féroce des littérateurs et des journalistes,avait blessé au cœur l'aigle de la renommée du poète Sicilien. Est ce, de très bonne heure.

La conspiration implacable contre lui date en effet des années lointaines où Carducci et Rapisardi étaient encore jeunes. Carducci fut un haineux de génie. Il eut le génie de la haine, au même degré que le génie, ou plus justement le talent, lyrique. Fort de sa volonté merveilleuse de libération prosodique, de renouveau linguistique, rendu plus fort par son manque total de principes généraux, d'esthétique et de philosophie, Carducci détesta le poète sicilien qui n'était qu'un visionnaire enthousiaste. Il fut en égale mesure détesté par celui-ci. Les gazettes furent remplies des échos de leurs luttes, et de celles engagées à leur nom par les immancables et ridicules suivants. Carducci s'élevait contre le romantisme, tout le romantisme, tout ce qui à son esprit doctoral apparaissait comme tel. Pour donner un accent à sa révolte, il chercha des rythmes ailleurs que dans la prosodie courante, chère aux romantiques. Il reprit une tentative qui fut, entre le XVIe et le XVIIe siècle, aussi italienne que française : celle de la métrique latine *appliquée* à la prosodie des deux langues néo-romanes.

Carducci renouvela l'expression lyrique italienne, renouvela la prose, enrichit la langue, remua les esprits, et de toute cette effer-

vescence, sortit l'étincelle qui devait allumer le foyer spirituel de l'adolescent qui l'a dépassé, Gabriel d'Annunzio. Si Carducci fut en général un médiocre poète, il fut un « incitateur » de très grande envergure. Rapisardi lutta contre lui. L'un donnait les *Iambes et Epodes*, se tournant vers ses contemporains avec des yeux de haine, un fouet à la main, et les *Odes Barbares*, où il reprenait la vision lyrique et épique du monde et de Rome, là où les Romains les avaient laissées. L'autre écrivait les poèmes *Palingenèse*, *Lucifer*, *Prométhée*, *l'Atlantide*, s'efforçant de pousser les hommes à travers l'expérience des mythes et de légendes, aux larges compréhensions d'un amour universel, d'une universelle beauté, de la sainteté universelle de l'idéal, se tournant vers ses contemporains les yeux pleins d'amour, un flambeau à la main. Rapisardi s'elevait contre le néo-classicisme, trop d'imitation, de Carducci, non point au nom du romantisme, qu'il voulait suivre, mais au nom de quelques idéaux nouveaux, humanitaristes plus qu'humains. Les deux professeurs poètes, le professeur de la Faculté de Bologne et celui de la Faculté de Catane, s'étaient donné, devant la vie, une attitude de fierté très farouche, que tous les deux ont gardée jusqu'à la mort. Mais, dans la lutte, Carducci fut le plus fort. Ils luttèrent réellement pour s'assurer le titre inexprimé de poète national de la nation renouvelée. C'est Carducci qui l'emporta.

La postérité ratifiera sans doute cette victoire. Malgré ses grandes visions, l'art de Rapisardi a exactement les bornes spirituelles que donnèrent à un art semblable les grands poètes anglais des debuts du XIXe siècle, et Toscolo et Léopardi. Malgré sa haine contre le néo-classicisme de Carducci, et sa volonté d'être, en esprit, de son temps, Rapisardi se servit d'outils très vieux, dont chaque coup, porté dans le chêne dur de l'inspiration, créait des modelés connus. Et malgré la brièveté de son souffle lyrique, Carducci enveloppait étroitement, avec ses phrases et ses rythmes, l'esprit de ses contemporains.

Leur lutte parut créer à nouveau le magnifique dualisme originaire de l'école bolonaise et de l'école sicilienne. Les « doctes », encore une fois, comme au Moyen-Age, étaient à Bologne, et « les lyriques » en Sicile. Mais Rapisardi n'avait pas autour de lui l'amoureuse et chevaleresque cour de Souabe. Il avait des partisans ardents, des insulaires, qui s'insurgeaient contre les continentaux du Nord. Carducci avait, de son côté, avec son talent de polémiste, ses aptitudes de journaliste, les ricaneurs sceptiques des « boulevards » romains et milanais, et les poètes vraiment nouveaux qui songeaient à la nouvelle renaissance de l'Italie.

Carducci est mort plein de gloire, Rapisardi n'est pas mort solitaire. Il est évident que si l'œuvre de Carducci a plus d'importance par son rayonnement que par son contenu spirituel, l'œuvre de Rapisardi,

considérée en elle-même, par la volonté vaste et haute qui la domine, n'est pas dédaignable. Et si toute la nation italienne a pleuré des pleurs officiels aux funérailles de Carducci, c'est la Sicile tout entière, qui a été profondément remuée par la mort de son plus grand poète, dont l'unité et l'étendue de la vision doivent faire oublier le sentimentalisme humanitaire et l'indigence de la langue prosodique.

§

Aujourd'hui, un autre poète dispute à la misérable hostilité de ses conationaux le titre de poète national. C'est M. Gabriel d'Annunzio.

Depuis ses *Odes Navales*, M. d'Annunzio a chanté les grands événements de sa patrie. Il a écrit un très vaste poème, *les Laudes du Ciel, de la Terre, de la Mer et des Héros*, consacré à l'exaltation des forces essentielles de l'homme et de la légende totale de son Pays. M. d'Annunzio a écrit des poèmes vibrants, lorsque Verdi mourut, lorsqu'un jeune roi monta sur le trône ensanglanté de l'Italie, lorsque le Temps voila de quelques ténèbres la clarté spirituelle de la Cène de Léonard. Il admonesta ou exalta le peuple de sa nation, en différentes occasions, ému par des événements collectifs divers ; et ses accents furent toujours plus nobles que les moins vulgaires des Iambes de Carducci. M. d'Annunzio a pu même donner à sa patrie, par la puissance de son œuvre tragique, un semblant de théâtre national. Mais un écrivain français qui revient de Rome et de Florence, où il vient d'accomplir un voyage d'étude, ne m'a-t-il pas dit, il y a huit jours, que des littérateurs et des journalistes (toujours !) se montraient à Rome et à Florence, heureux que M. d'Annunzio ait fixé sa demeure hors d'Italie ?

M. Gabriel d'Annunzio a à lutter contre l'esprit dit cultivé de ses compatriotes. C'est dans un organe littéraire de Florence, *le Marzocco*, que j'ai lu cette significative constatation, à savoir que les chansons épiques de M. d'Annunzio ont touché plus le monde des hommes d'action que la « critique littéraire » italienne...

M. d'Annunzio a écrit de France, au fur et à mesure des événements, **les Chansons de la geste Tripolitaine**. La *Chanson d'Outremer*, la *Chanson de la Diane*, celle consacrée à Hélène de France, sont de vigoureuses rhapsodies de toute la légende, de toute l'histoire légendaire, de toute l'âme historique rêveuse de la Péninsule. Les rythmes ordonnés selon la cadence de la terzarima et le pied endécasyllabique, le mètre dantesque, s'y étendent et s'y nouent avec une énergie très sûre. Souvent, le lyrisme de d'Annunzio, comme toujours, est fatigant et vain à force de « littérature », par l'exagération de ce « pathos esthétique » qui enlève, depuis plus de vingt ans, tant de beauté, d'éternité, à l'œuvre du poète des *Laudes*. Mais celui-ci voit que « la Patrie est toute pâle, debout, avec un seul

visage », et il écoute et il exprime les voix de la guerre, non celles qui éclatent en Afrique, mais celles qui bourdonnent dans le cœur profond de l'Italie, et qui font sangloter par la volonté de combattre des guerriers lancés sur la terre de convoitises à travers la Mer Latine, Mare Nostrum.

La critique littéraire n'a pas aperçu la signification du geste fait par le poète qui chante sur une terre française devant l'Océan, le visage tourné vers sa patrie qui guerroie. Cela est un bien. On a épargné ainsi d'étaler encore une fois, à propos d'un poète national, toute la rhétorique du souvenir romain que les Italiens se répètent depuis les débuts de la guerre, comme si l'Afrique était une terre romaine à reconquérir de droit, et non la merveilleuse proie qu'une nation digne de ses destins nouveaux voudrait conquérir avec sa force.

Dans la *Dernière Chanson*, l'*Ultima Canzone*, M. d'Annunzio atteint des sommets de noble pathétique qu'on retrouverait avec difficulté dans les *Laudes* mêmes. Il atteint, en même temps, dans toutes ces Chansons, la maîtrise absolue, la perfection absolue, du rythme et du verbe.

Ah, non point dix chansons, mais dix navires
D'acier, martelés avec la même
Force d'amour, tu demandais, ô Patrie ;

Et non, rivées entre elles, des syllabes,
Mais des plaques encore chaudes de la forge,
Ayant chacune en elles une promesse.

Cependant les Chansons ont été chantées, les syllabes ont été rivées aux syllabes, et l'événement guerrier figure dans la médaille coulée dans l'âme ardente du poète.

Il dit :

Où meurt-on ? Une âme fermente
Dans la nuit, plus libre dans l'air.
Tout est grand. La lune s'embrase

En se couchant, sur le sommet solitaire,
Semblable à une faux sur une grande enclume.
Tout est rêve. La lande originaire

Vers le rêve propage ses ondes
Nues, ainsi que le désert sans routes.

Il dit encore :

Ainsi, divine Italie, sous ton juste
Soleil, ou dans les ténèbres, aguerrie
Et prudente, avec le palladium sur l'affût,

Je te vois marcher vers ta vie nouvelle.
En faisant de ton silence de la vigueur,
Et de chaque blessure, une grandeur.

Dans ma nuit, sur ma douleur,
Cette image suprême se répand.
Enferme-la dans la force de ton cœur.

Ta guerre n'en eut pas une aussi grande.

Un pays qui peut envoyer des milliers d'hommes mourir sur une terre de conquête, et qui a un poète vivant capable de les exalter de la sorte, est un pays qui peut espérer.

RICCIOTTO CANUDO.

LA VIE ANECDOTIQUE

Virgilius Nauticus. — Un mot d'esprit sur M. Rouveyre.

On s'est amusé, ces temps derniers, à signaler quelques-unes des sources où M. Anatole France a puisé l'inspiration.

Cependant, on n'a pas encore mentionné le nom de M. Jal. Il n'est pas un inconnu. Littré l'a toujours cité à propos des termes de marine. Il est encore l'auteur du **Virgilius Nauticus**, que M. Anatole France attribue à son Monsieur Bergeret.

Virgilius Nauticus. Examen des passages de l'Enéide qui ont trait à la Marine, par M. Jal, historiographe de la Marine, auteur de l'archéologie navale... Paris, Imprimerie Royale, MDCCCXLIII, tel est le titre d'un ouvrage que devait illustrer l'imagination du plus érudit des romanciers contemporains. C'est un in-8° de 107 pages.

M. Jal, qui constatait avec admiration l'étendue des connaissances nautiques de Virgile, était, au moins en ce qui concerne la marine, un ennemi de Rabelais et consacra plusieurs pages de son *Archéologie navale* aux navigations de Pantagruel.

« J'ai montré, dit-il, en analysant le quatrième livre de l'immortel ouvrage du curé de Meudon, que le savant homme savait tout peut-être, excepté ce qui touche à la Marine ; que le navire, la navigation, et même le vocabulaire des mariniers lui étaient restés à peu près inconnus, et que, s'il rencontra juste quelquefois dans l'explication des termes usités sur les nefs du XVIe siècle, ce fut vraiment par hasard. »

Au contraire, lorsqu'il examine, du point de vue technique ce qui a trait à la Marine dans *l'Enéide*, M. Jal arrive à une conclusion opposée.

Après nous avoir montré Virgile, tout jeune encore, étudiant les mathématiques à Naples et à Milan, il nous le fait voir passant dix-huit ans à Naples, en Sicile, dans la Campanie.

« Pendant ces dix-huit années, il eut presque toujours sous les yeux ou la flotte militaire stationnée au port de Misène, ou les riches convois qui apportaient les trésors de la Grèce et de l'Egypte à

Panorme, Messine, Mégare, Syracuse et Parthénope, ou les barques de plaisance appartenant aux riches voluptueux dont les gracieuses habitations, bâties autour du *Crater,* se miraient aux eaux calmes de cette baie magnifique. »

Plus loin, M. Jal s'attarde dans cette baie : « sillonnée par mille embarcations cherchant l'une l'autre à se primer de vitesse, et montrant avec orgueil, celle-ci sa proue argentée ou dorée, celle-là sa poupe surmontée d'un aphlaste recourbé en panache, quelques-unes l'élégant *chenisque* au-dessus de la tutelle, d'autres, leurs rames couvertes de nacre ou de bandes d'un métal précieux, la plupart un gréement de laine aux couleurs variées, et presque toutes des voiles de pourpre ou du lin le plus blanc, sur lequel on a représenté des sujets érotiques, et inscrit, avec le nom du propriétaire de la barque, quelque maxime empruntée à une philosophie sensuelle. »

Et M. Jal traite sans ménagement les commentateurs et les traducteurs de Virgile qui n'ont point tenu compte de la savante exactitude du poète. Ascensius n'a pas trouvé d'explication ingénieuse du mot *puppes ;* « le père de La Rue ne se doute pas de la raison qui a fait opposer les proues aux poupes » ; Annibal Caro a substitué les vaisseaux aux proues ; Grégorio Hernandez de Velasco traite Virgile très cavalièrement ; Joao Franco Barreto est plus scrupuleux, mais pas beaucoup plus ; Dryden prend les proues et les poupes pour les navires eux-mêmes ; la traduction allemande de John Voss laisse autant à désirer que la version anglaise de Dryden ; Delille, le plus estimé des traducteurs français, pas plus que ses rivaux étrangers, n'a intimement compris le texte de son auteur.

A propos des termes nautiques de Virgile, le savant M. Jal va jusqu'à citer des mots du langage des *Malays*, des Madekasses, des Nouveaux-Zelandais. Il fait encore de pittoresques rapprochements quand il en vient à examiner le *triplici versu :*

« Il exprime, à mon avis, un chant trois fois répété, un cri, un hourra ! une espèce de *celeusma* dont la tradition est vivante encore dans les bâtiments où, pour tous les travaux de force, et, par exemple, quand on hale les boulines, un matelot, le véritable *hortator* des Anciens Navires, chante : *Ouane, tou, tri !* hourra ! (one, two, three ! hourra ! — angl.). La tradition antique était pleine de force au moyen âge, à Venise, où la chiourme du *Bucentaure,* toutes les fois que le navire ducal passait devant la chapelle de la Vierge, construite à l'entrée de l'Arsenal, criait trois fois : *Ah ! Ah ! Ah !* donnant un coup de rame après chacune de ces acclamations. »

La conclusion de M. Jal est sans doute différente de celle que M. Bergeret, notre contemporain, eût mise à son fameux ouvrage :

« La marine actuelle touche de bien près à la marine d'autrefois, c'est pour moi un fait de la plus grande évidence. Voilà pourquoi je

pense que tout homme qui s'occupe de la marine moderne doit s'enquérir de tout ce que furent les marines anciennes ; voilà pourquoi je pense aussi que Virgile étant, sur la question de la marine antique, l'écrivain qu'on peut consulter avec le plus de fruit, il était nécessaire de démontrer sa compétence et de la prouver, en rendant à ses vers toute la valeur didactique dont les avaient dépouillés des interprètes, fort savants d'ailleurs, mais qui ne comprenaient pas la langue spéciale que parlait le poète marin. »

§

Il court en ce moment un mot d'esprit sur les portraits que dessine **M. Rouveyre** d'après ses contemporains : « Ce ne sont pas même des caricatures, ce sont des calomnies. »

On l'a attribué à M. Remy de Gourmont, mais il est, paraît-il, de M. Charles Morice.

Comme le mot est bien venu, il restera. Beaucoup de gens m'ont dit qu'il était juste. La plupart d'entre eux avaient été dessinés par M. Rouveyre.

GUILLAUME APOLLINAIRE.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Esotérisme

Th. de Cauzons : *La Magie et la Sorcellerie en France;* IV, Dorbon aîné. 7 »

Jean Mavéric : *La Médecine hermétique des plantes, ou l'extraction des quintessences par art spagyrique;* Dorbon aîné. 7 50

Albert de Rochas : *La Science des philosophies et l'art des Thaumaturges dans l'antiquité*; Dorbon aîné. » »

Folklore

Austin de Croze : *La Chanson populaire de l'Ile de Corse;* Champion » »

Histoire

Ch. Bost : *Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc. 1684-1700;* Champion, 2 vol. 20 »

Raymond Guyot : *Le Directoire et la paix de l'Europe, des traités de Bâle à la deuxième coalition, 1795-1799;* Alcan. 15 »

Oscar Havard : *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre I. Toulon;* Libr. Nation. 7 50

Frédéric Masson : *Petites Histoires,* II ; Ollendorff. 3 50

Littérature

André Barre : *Le Symbolisme, essai historique sur le mouvement symboliste en France de 1885 à 1900, suivi d'une bibliographie de la Poésie symboliste ;* Jouve. 12 »

Emile Bergerat; *Souvenirs d'un enfant de Paris, II;* Fasquelle. 3 50

Jean de Bonnefon : *Dans les Débris et sur les ruines ;* Figuière. 3 50

Georges Collas : *Jean Chapelain, 1595-1674;* Perrin. 7 50

Marceline Desbordes-Valmore: *Lettres inédites recueillies et annotées par son fils Hippolyte Valmore, 1812-1827;* Michaud. 5 »

Victor Giraud : *Nouvelles Etudes sur Chateaubriand;* Hachette. 3 50

Jean Gravigny : *Abbés galants libertins;* Méricant. 5 »

H. Lichtenberger : *Novalis;* Bloud. » »

Emile Magne : *Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet 1635-1648;* Mercure de France. 3 50

Gaston Picard : *Maurice Maeterlinck ou le mystère de la porte close ;* éd. de « l'Œil de veau ». » 50

Jean Mélia : *Stendhal et ses commentateurs ;* Mercure de France. 3 50

Jeanne de Vietinghoff : *La Liberté intérieure ;* Fischbacher. 3 50

Vte E.-M. de Vogüé : *Pages choisies ;* Plon. 3 50

Musique

Dr Georges Celos : *L'Anneau. L'Epée dans la Tétralogie de Richard Wagner;* Jouve. 2 »
G. Petit : *Le Rossignol a fui*, poème de J. Linerais; Vieu. 1 75
Albert Riollet : *Sérénade*, poésie de J. Linerais; Vieu. 1 75
J. Vieu : *Chanson de l'hiver ;* Vieu. 1 75

Poésie

Albert Jean : *La Pluie au printemps;* Crès. 3 50
René d'Alsace : *La Paresse étoilée ;* « Les Marches de l'Est ». 2 »
Ctesse Jean d'Avancourt : *Le Poème du silence;* Jouve. » »
Th. de Banville : *Choix de poésies*, préf. de Ch. Morice; Fasquelle. 3 50
Marie Desbruyères : *Sous les pins;* Jouve 3 »
Marie-Louise Deperrois : *Bruines et Rosées;* Figuière. 2 50
Marie-Louise Dromart : *Le Front voilé;* Jouve. » »
F. Fleuret : *Le Carquois du sieur Louvigné du Désert, rouennais;* Londres, chez Katie Kings. 10 »
Albert Londres : *La Marche à l'étoile:* Sansot. 3 50
W. Lucas : *Les Roses s'ouvrent;* Figuière. 3 50
Joseph Mélon : *L'Ami désabusé;* Cahiers de la Quinzaine. » »
Noël Nouët : *Le Cœur avide d'infini ;* Caillard. 3 50
Gaston Robert : *Après la retraite;* Namur. » »
Ch. de Saint-Cyr : *Laudes ;* Rivière. » »
Sfenosa : *Rayons de soleil;* Marseille, Ruat. » »

Publications d'art

Jules Carotti : *Musée de Chambéry*, catalogue raisonné; Chambéry, Impr. Nouvelle. » »
Léandre Vaillat : *La Société du XVIIIe siècle et ses peintres;* Perrin. 5 »
Exécution secrète d'un peintre par ses confrères, avec la défense du président du salon d'Automne, documents publiés par André Rouveyre; Mercure de France. 1 »

Questions militaires

G. Noël : *Au temps des volontaires, 1792. Lettres d'un volontaire de 1792;* Plon. 3 50
Ernest Picard : *1870 : Sedan ;* I et II Plon. 7 »

Questions religieuses

V. Rozanov : *L'Eglise russe*, trad. de N. Limont Saint-Jean et Denis Roche; Jouve.

Roman

Alexandre Arnoux : *Didier Flaboche;* Ollendorff. 3 50
Octave Aubry : *Sœur Anne;* Plon. 3 50
Yves Blanc : *Histoire de la maison de l'Espine;* Daragon. 3 »
Sylvain Bonmariage : *Le Cœur et la vie;* Figuière. » »
V. Bouyer-Karr : *Pauvres Diables*. 3 50
Léon Cathlin : *Un Prêtre;* Grasset. 3 50
Fernand Dacre : *L'Heure critique;* Daragon. 3 50
Robert Dervieu : *Les Petites filles d'une grande nuit;* Grasset. 3 50
Charles Géniaux : *Les Deux châtelaines;* Grasset. 3 50
Remy de Gourmont : *Histoires magiques ;* Mercure de France. 3 50
Léon Lafage : *Le Bel écu de Jean Clochepin ;* Grasset. 3 50
Gy : *La Bonne fortune de Toto;* Calmann-Lévy. 3 50
F. Labeur : *Jean Klein, légionnaire;* Grasset. 3 50
Hugues Lapaire : *Au Berry des treilles ;* Ed. du Berrichon de Paris. » »
Mathema : *La Pierre et l'or ;* Amat. 3 50
Gaston Rageot : *La Renommée;* Calmann-Lévy. 3 50
Pierre Rey : *Jacques Tissier, marsouin;* Plon. 3 50
Willy : *Lelie, fumeuse d'opium ;* Albin Michel. 3 50

Science

Commandant P. Renard : *Le Vol mécanique. Les Aéroplanes;* Flammarion. 3 50

Sociologie

.. Ageorges : *La Marche montante d'une génération, 1890-1910 ;* Figuière. 3 50

Marguerite Aron : *Le Journal d'une Sévrienne ;* Alcan. 3 50

). Bellet et W. Darville : *Les plus grandes entreprises du monde ;* Flammarion. 12 »

Ferdinand Buisson : *La Foi laïque ;* Hachette. 3 50

François Latour : *Les Grèves et leur réglementation ;* Bulletin de la Semaine. 3 50

Théâtre

Ed. Schneider : *Les Mages*, pièce en 4 actes ; Sansot. 3 50

Voyages

Louis Matte : *En marge du Bædeker ;* Sansot. 3 »

MERCVRE

ÉCHOS

L'anniversaire de la mort de Paul Verlaine. — Une lettre de M. Marcel Coulon à propos de J.-H. Fabre.— Jean-Jacques Rousseau élève de Jussieu. — Origine d'un « Conte cruel ». — Mots, Propos et Anecdotes. — L'esprit anglais. — Rachel et Andersen. — *Les Cahiers Alsaciens.* — Aux Indépendants. — Publications du *Mercure de France.* — Le Sottisier universel.

L'Anniversaire de la mort de Paul Verlaine a réuni au Luxembourg, le dimanche 14 janvier, un si grand nombre de personnes qu'il nous faut renoncer à en établir la liste. Autour de la famille et des amis anciens, c'était la foule : et c'est bien ainsi. Cet hommage annuel à la mémoire d'un poète est sans précédent ; il faut perpétuer la coutume de ce pèlerinage.

Dans le discours qu'il prononça au pied du monument sculpté par M. de Niederhausern-Rodo, M. Edmond Lepelletier expliqua que les « Amis de Paul Verlaine » — qui, soit dit en passant et pour répondre à une question souvent posée, ne forment pas une société constituée, avec statuts, caisse et bureau, mais un groupe libre de personnalités qui ont connu Verlaine — avaient décidé que dorénavant ce serait en face de la pierre qui symbolise le poète, dans ce beau jardin du Luxembourg qu'il aima et situé au milieu d'un quartier qui fut si longtemps le sien, qu'aurait lieu la manifestation commémorative. M. Archag Tchobanian, en un fort beau discours, apporta ensuite à la mémoire de Paul Verlaine l'hommage des poètes arméniens. M. Barquissau lui succéda, parlant au nom des étudiants. M. Félix Georges enfin dit un poème.

La plupart des assistants se retrouvèrent au café Voltaire, où Léon Dierx présida un déjeuner de plus de cent vingt couverts. Après une allocution du président, M. Christian Beck prononça un discours qu'on entendit malheureusement peu ; Mlle Cœcilia Vellini dit des poèmes de Verlaine, MM. Xavier Privas et Montoya chantèrent ; puis on se sépara.

§

Une lettre de M. Marcel Coulon à propos de J.-H. Fabre.

12 janvier 1912.

Mon cher Directeur,

Mes études sur J.-H. Fabre m'ont valu plusieurs lettres qui peuvent intéresser.

1° M. le Dr Offner, de Grenoble, m'apprend qu'en déclarant que personne ne nous a jamais entretenu des aquarelles de champignons du savant entomologiste, j'ai fait tort à un article fort louangeur : *J.-H. Fabre peintre de champignons*, publié par Mme Madeleine de Benoit, dans le *Gil Blas* du 22 juillet 1910.

J'ignorais cet article que mon aimable correspondant m'a communiqué. Il porte en effet la marque d'un enthousiasme sincère. Mme de Benoit a compté les aquarelles (640) et donné des raisons fort judicieuses de la « grande joie intellectuelle » qu'elles lui ont fait éprouver. Il n'en reste pas moins qu'en 1907, quand j'ai feuilleté les albums de Fabre, personne ne nous en avait entretenu. Mais en 1908, dans le dixième volume de ses *Souvenirs*, le Maître a consacré quelques pages bien modestes et discrètes à ses aquarelles et M. Edmond Perrier en a parlé en 1910 dans un numéro du *Temps*, d'avril je crois.

2° M. Augustin Fabre, professeur de philosophie au Grand Séminaire d'Albi, m'assure, à propos de ce que son glorieux homonyme appelle son *exode d'Avignon*, que « pour un curé dont le grand savant a eu à se plaindre, il s'en est trouvé beaucoup dans sa vie dont il a eu beaucoup à se louer. Il me le rappelait lui-même délicatement (ajoute-t-il), il y a peu de jours, dans la visite que j'avais eu le bonheur de lui faire, répondant à l'invitation qu'il avait eu la bonté de m'adresser. »

Mon correspondant est le compatriote et cousin de l'auteur des *Souvenirs Entomologiques*. Il vient de publier un ouvrage en 2 volumes intitulés : *Jean-Henri Fabre l'entomologiste raconté par lui-même*, où il tire des travaux du grand savant des conclusions fort légitimes... pour un professeur de philosophie chrétienne. Il a groupé adroitement, et je crois bien sans en oublier un seul, les nombreux détails autobiographiques épars dans les *Souvenirs*. Il donne, en outre, des documents inédits.

3° Un troisième correspondant (qui m'a demandé de ne pas le nommer quand je lui ai écrit que je ferais usage de sa lettre : voilà qui est un peu trop commode) me renvoie précisément à cet ouvrage.

Citant un mot rapporté par Jules Borély dans sa *Visite à J.-H. Fabre* (*Mercure de France*, n° du 16 avril 1911), j'ai montré l'entomologiste répondant à la demande s'il croit en Dieu : « Non, mais je le vois partout », et j'ai donné un commentaire de cette réponse que Borély tient d'un des familiers du vieil homme. Mon correspondant m'affirme que cette réponse est « tronquée » et que mon commentaire « en fausse complètement le caractère ». Et il me copie le passage suivant de l'ouvrage précité (t. I, p. 119) : « Lors donc qu'on était venu fêter le vénérable nonagénaire (il s'agit du Jubilé de l'entomologiste : avril 1910) un des visiteurs lui posait la question. « Croyez-vous en Dieu ? » A quoi il répliquait vivement : « Je ne puis pas dire que je crois en Dieu. Je le vois. Sans Lui, je ne comprends rien ; sans Lui, tout est ténèbres. Non seulement j'ai conservé cette conviction, mais je l'ai... aggravée ou améliorée, comme vous voudrez. On m'arracherait la peau plutôt que la croyance en Dieu. »

Loin de vouloir ignorer le spiritualisme de Fabre, je l'ai mis en lumière, j'en ai montré la force et comme on disait jadis la *vertu*. Mais je pense que la religion n'a pas grand'chose à gagner avec ce spiritualisme-là. Loin d'aggraver ou d'*améliorer* (dans le sens où l'entend mon correspondant)

son spiritualisme, le grand philosophe, en croissant en âge et en expérience, l'a au contraire atténué, l'a rendu de moins en moins utilisable. Ce n'est point par « haine de l'Eglise » (?) que je vois les choses ainsi, mais par souci des nuances. Le mot tel que mon correspondant l'incrimine avec une bonne foi vraiment vive me paraît beaucoup plus près du Fabre tel que je l'ai lu, vu et entendu, que dans cette version. Serait-elle exacte, ce n'est pas ce qui détruirait ou modifierait la philosophie de dix volumes, le fruit d'une méditation de quarante années.

4° M. Léon Séché a pensé qu'en opposant (au cours de ma seconde étude, son « école » à celle de Sainte-Beuve j'ai voulu moquer sa méthode de critique ou en nier l'utilité. « Sainte-Beuve (m'écrit-il) était plus critique qu'historien. Je suis plus historien que critique; mettez, si vous aimez mieux collectionneur de documents ou chroniqueur ». Ai-je vraiment dit autre chose? Ai-je même dit tant que cela ? J'ai encore moins voulu laisser entendre que les travaux de votre distingué rédacteur sur Sainte-Beuve ont nui à la juste renommée du critique des *Lundis*. Entre quelles de mes lignes M. Séché l'a-t-il pu lire ? — Certes, je forme le vœu que l'ermite de Sérignan trouve un jour, et le plus prochain possible, un historien aussi sagace et favorisé que M. Léon Séché l'a été en tant qu'historien de Sainte-Beuve, de Lamartine ou de Musset.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, l'hommage de mes sentiments dévoués.

MARCEL COULON.

§

Jean-Jacques Rousseau élève de Jussieu.

Paris, 20 janvier 1912.

Cher monsieur Vallette,

Permettez-moi de revenir sur la petite discussion qui s'est élevée dans le *Mercure* entre M. Léon Deubel et moi au sujet d'une note des *Mémoires secrets* du 26 juillet 1770, relatant les herborisations faites par Jean-Jacques Rousseau dans la campagne parisienne, sous la conduite de « M. de Jussieu ». M. Léon Deubel pense qu'il s'agit de l'illustre Bernard de Jussieu; je crois plutôt qu'il s'agit de son neveu, Antoine-Laurent.

M. Léon Deubel dit que s'il est bien vrai que le neveu succéda à l'oncle *dans le courant* de l'année 1770, au Jardin du Roi, rien ne prouve qu'il ait été démonstrateur de botanique avant le 26 juillet, date approximative de l'herborisation.

Je pourrais répondre qu'Antoine-Laurent de Jussieu n'a en réalité succédé à son oncle que sept ans plus tard, en 1777; mais que, dès le commencement de l'année 1770, — et non dans le courant de l'année — il fut, lui Antoine-Laurent, choisi comme démonstrateur suppléant, non pas de son oncle, mais de Lemonnier, alors co-directeur, avec Bernard de Jussieu, du Jardin-du-Roi, et qui joignait à ce titre celui de médecin de Louis XV, chargé de remplacer à Versailles le premier médecin quand, pour maladie ou toute autre raison, ce dernier était forcé d'interrompre ses fonctions. Il arriva qu'en 1769 Sénac, le premier médecin du roi, tomba malade et fut hors d'état de continuer son service.

Lemonnier (je cite les *Annales du Museum*), aimé et estimé du Roi, auquel il étoit de son côté fort attaché, ne s'eloigna plus de sa personne, et *dès lors* il fut obligé de renoncer aux fonctions de professeur dans le Jardin. Il se fit remplacer en 1770 (par ce qui précède, on voit que ce dut être dès le commencement de l'année, et non après le 26 juillet) par Antoine-Laurent de Jussieu, neveu de son collegue, alors bachelier de la faculté de médecine dans laquelle il suivoit sa licence. Le jeune professeur, formé à l'ecole d'un grand maître, put transmettre aux élèves les documens qu'il recevoit de lui, et *faire ainsi le cours entier*, qu'il continua les années suivantes parce que Lemonnier, détourné de plus en plus par d'autres devoirs, ne put, à cette époque, reprendre ses fonctions d'enseignement.

En ce temps-là, Bernard de Jussieu, l'oncle, était toujours, en titre, avec Lemonnier, directeur du Jardin-du-Roi et démonstrateur de botanique, mais, en fait, il ne professait plus, à cause de son grand âge et d'un commencement de cécité (voyez le dictionnaire Dézobry), et c'est pour cela que son neveu dut faire *le cours entier*.

Je pourrais encore opposer à l'opinion de M. Léon Deubel l'autorité de M. le Dr Ed. Bonnet, auteur d'une monographie sur « *la Famille médicale des de Jussieu et les thèses d'Antoine-Laurent* », parue en 1910 dans *la France médicale*, qui, dans un article du *Bulletin des Sciences pharmacologiques* d'août 1904 (*Histoire anecdotique des herborisations parisiennes précédée de quelques recherches sur l'enseignement de la botanique médicale*), range Jean-Jacques Rousseau parmi les compagnons d'herborisation d'Antoine-Laurent. Mais je pense que rien ne sera plus convaincant que le propre témoignage de ce dernier.

Le tome onzième des *Annales du Museum d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement*, Paris, 1808, in-4°, s'ouvre sur une *Notice historique sur le Museum, par M. A.-L. de Jussieu*, où l'auteur, traitant de l'enseignement de son oncle et du sien propre, et de celui de plusieurs autres professeurs, est amené à parler de lui-même à la troisième personne. C'est lui qui a écrit le passage que je viens de citer et qui est extrait de la *Notice*. Dans les pages consacrées à son oncle, il ne fait aucune mention de Jean-Jacques. Par contre, arrivant dans son récit à l'année 1778, il s'exprime comme suit, page 14, en note :

Les lettres perdirent encore Jean-Jacques Rousseau, ce qui fit nommer cette année scolaire l'annee de la mort des grands hommes. Jean-Jacques Rousseau aimoit la botanique sur laquelle il avoit écrit quelques lettres qu'on lit avec plaisir, et visitoit parfois le Jardin des Plantes. Pendant cinq des dernieres années de sa vie, il assista régulierement aux herborisations que M. de Jussieu le neveu faisoit toutes les semaines dans l'été avec M. Thouin et un petit nombre d'amis ou élèves choisis.

Remarquez qu'Antoine-Laurent de Jussieu ne dit pas : pendant les cinq dernières années de sa vie, mais pendant *cinq des dernières années*, c'est-à-dire de 1770 à 1775, ce qu'on sait, d'autre part, par la *Correspondance* de Rousseau.

Je pense pouvoir, avec l'appui de ce texte, maintenir mon interprétation de la note des *Mémoires secrets* et je vous prie, cher Monsieur, de croire à mes plus affectueux sentiments.

PIERRE-PAUL PLAN.

§

Origine d'un « Conte cruel»

Medellin, le 18 décembre 1911.

Monsieur le Directeur du *Mercure de France*

Monsieur,

Puisque l'origine d'un *Conte Cruel* (*Sylvabel*) de Villiers de l'Isle-Adam semble avoir quelque intérêt pour vos lecteurs, votre Revue ayant dédié un article de M. Albert de Bersaucourt (le 1er juin 1907), et nouvellement deux *Echos* (le 16 septembre et le 1er octobre) à cette curieuse question d'histoire littéraire, je fais appel à votre bienveillance pour que vous me permettiez d'y apporter aussi ma petite contribution.

Dans le *Livre de patronio* ou des *Enxemplos*, qu'on nomme également *Le Comte Lucanor*, incorporé dans la *Collection des classiques Espagnols* de Ribadeneira, et composé par le remarquable écrivain Don Juan Manuel, on trouve *l'exemple* ou apologue XXXV, qui n'est autre chose au fond que le même sujet dont on a tant cherché l'origine, car il s'agit d'un nouveau marié qui se proposa d'apprivoiser sa mégère de femme par l'exhibition de violences propres à lui donner la peur, en y réussissant complètement.

Ce conte, désigné généralement sous le nom de *Mariage Mauresque*, parce qu'il se passe chez les Maures, a pour vrai titre *De ce qui arriva à un jeune homme avec une femme forte et de mauvais caractère.*

L'écrivain espagnol Don Juan Manuel naquit en 1282. Il était Prince du rang royal de Léon et de Castille, petit-fils de saint Ferdinand et neveu du roi Don Alphonse X, surnommé *le Savant*.

Ses apologues (*Enxemplos*) sont, au dire de l'historien Ticknor, de source orientale ; mais il croit que celui du *Mariage Mauresque*, quoique très répandu et traditionnel en Orient, ne fut connu en Europe avant l'œuvre déjà citée de Don Juan Manuel, qui a été donc son véritable introducteur dans la littérature d'Occident.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

GABRIEL LATORRE.

§

Mots, Propos et Anecdotes.

Une dame de lettres, qui est une femme très aimable et très aimée, venait d'obtenir à l'Académie un Prix Montyon. « Savez-vous la première chose que j'ai achetée ? disait-elle à un ami. Un lit ! »

L... écrit le récit de ses amours. Ce sont pour lui de vieilles histoires, bien mortes. « La Marche funèbre des chopins », dit-il.

Il paraît qu'une de nos dames de lettres a inspiré à quelqu'un ce mot qui, dit-on, la peint de façon frappante : l'air d'une morte profanée.

On a parlé des distiques de Jean Moréas. En voici un de M. Henri de Régnier :

Le nocturne travail de monsieur Léautaud
Qui commence bien tard et qui finit bien tôt.

On parlait d'une vieille dame fort connue dans certain milieu littéraire et sur qui le temps semble n'avoir eu aucune prise. « Elle est étonnante, expliquait quelqu'un. Elle ne change pas. Il y a vingt ans que je la connais : elle est toujours la même. — Cela devait bien lui nuire quand elle était jeune », répliqua L...

H. B., dont les anecdotes ont été pillées par M. Louis Thomas, disait : « M. Thomas prétend, pour s'excuser, que ces ana pouvaient être également de Henri Beyle. Autant dire que ses écrits à lui pourraient être aussi bien signés Tropmann. »

Deux historiens napoléoniens étaient en conflit, chacun reprochant à l'autre des erreurs. Après un échange de lettres aigres-douces, l'un d'eux évoquait la querelle, qu'il se proposait de reprendre, pour avoir le dernier mot. « Cela finira sur le pré », dit quelqu'un. Et L... d'ajouter : « Vous brouterez tous les deux. »

Mademoiselle Moreno disait de M. Jules Claretie : « Il met son nez de côté pour ses vieux jours. »

Dans un salon littéraire, un jeune écrivain, inculpé d'outrages aux bonnes mœurs et qui vient d'avoir un non-lieu, arrivait. La maîtresse de la maison vient à lui : « Ah ! voilà le triomphateur ! Vous n'êtes pas un pornographe ! La justice l'a déclaré ! —Vous savez bien que la justice est toujours mal rendue »,ajouta un plaisant.

On conseillait à M..., dont l'embonpoint s'accuse de jour en jour, divers moyens pour maigrir : « Prenez de l'exercice. Pratiquez les sports. Faites l'amour ! — Je ne peux pas, répondit-il : je suis marié. »

Distique trouvé au Banquet Paul Fort, au dos du menu de M. Jean de Gourmont :

Ci-gît un grave auteur, ce huguenot rigide
Qui nous a tant fait rire et n'a jamais ri : Gide.

Une jeune étudiante en médecine se plaignait à L... des séances qu'elle passe chaque matin dans une salle d'hôpital : « Voir tous ces gens mourir... — Cela console de ceux qui vivent », répondit-il.

Un journal littéraire vient d'inaugurer un nouveau système de liberté pour ses collaborateurs : il y a les gens dont il faut dire du bien, ceux dont il ne faut pas parler, et ceux dont il faut dire du mal.

Le jeune X..., dont le frère a tant de talent, n'est pas seulement un critique et un romancier. On a aussi de lui des vers, qu'il met dans ses romans. C'est ce qui fait que personne ne les connaît.

H. B.

§

L'esprit anglais. — On aurait tort de croire, comme tendrait à le

prouver l'enquête récemment ouverte par un périodique, que l'humour a de tout temps tenu lieu d'esprit chez nos voisins d'outre-Manche. Loin de s'exclure, ces deux formes de la belle humeur se sont épanouies jadis côte à côte dans les milieux intellectuels de l'Angleterre, et l'esprit d'un Shéridan, — pour ne nommer que celui-là, — ne fut pas toujours inférieur à l'esprit d'un Chamfort ou d'un Rivarol.

A l'appui de cette assertion, il serait facile de citer plusieurs centaines de bons mots, de saillies et de réparties spirituelles dus en grande partie à des littérateurs où à des hommes politiques célèbres. Nous nous bornerons à choisir ces quelques « ana » peu connus, colligés au début du XIXe siècle par le poète Thomas Moore, dans son *Journal :*

Lord Landerdale, qui s'efforçait d'être plaisant dans ses discours, n'y réussissait guère Un jour, Shéridan, entrant à la Chambre, fut surpris du silence morne qui y régnait :

— Je vois ce que c'est, s'écria-t-il. Landerdale vient de plaisanter.

Une femme de lettres persécutait le Dr Currie et voulait obtenir une définition précise du mot idée.

— Madame, lui répondit le Docteur impatienté, Idée est le fémin in d'idiot.

Lord Ellenborough lisant sur la tombe de Lord Kenyon, personnage fort avare. ce solécisme latin : *Mors janua vita* pour *vitæ* s'écria : Il économise une diphtongue ! »

— Monsieur Foote, demanda un jour une dame à cet acteur célèbre, est-ce que vous allez à l'église ?

— Madame, répliqua celui-ci, je ne vois aucun mal à cela.

L'oncle de Shéridan l'avait déshérité. Le neveu rencontre l'oncle qui le traite avec la dernière dureté et lui dit : « D'après la loi anglaise, Monsieur, vous n'aurez qu'un shilling de tout mon héritage ! »

« Mon oncle, répond le neveu en lui tendant la main, si vous aviez ce shilling-là dans votre poche, vous seriez très estimable de me le donner. »

§

Rachel et Andersen. — Voici une jolie anecdote qui témoigne de quelle vénération parfois touchante fut entourée l'illustre Rachel à qui ses compatriotes vont élever un monument au village de Mumpf, près de Bâle.

En 1843, au cours du second voyage qu'il entreprit à travers l'Europe, le conteur danois Andersen se rendit à Paris pour apprendre à parler et à prononcer le français. Voulant entendre Rachel, comme leçon et comme modèle, il sollicita la permission de se tenir dans la coulisse du Théâtre-Français pour écouter la tragédienne avec plus d'application. L'autorisation lui ayant été accordée, le bonhomme vint prendre place un soir derrière un portant. Une fois là, et tandis que les acteurs s'apprêtaient à entrer en scène, Andersen se mit à genoux, joignit les mains dévotement et pria Dieu le Père, Dieu le Fils et le Saint-Esprit de lui accorder la grâce de bien saisir et de bien imiter la prononciation française de Rachel.

§

Les Cahiers Alsaciens. — *La Revue Alsacienne* vient de subir une importante transformation. La *Chronique d'Alsace-Lorraine* en a été détachée sous une forme nouvelle, elle mènera désormais une existence indé-

pendante sous le titre *Cahiers Alsaciens*. La revue proprement dite, augmentée d'un certain nombre de pages et de planches hors texte, ne pourra qu'y gagner.

Les *Cahiers Alsaciens* paraîtront, en fascicules in-8°, au moins six fois l'an. Le numérotage en continuera d'une année à l'autre.

§

Aux Indépendants. — Le Comité de la Société des Artistes Indépendants vient de renouveler son bureau pour l'année 1912. Ont été élus : président, M. Signac ; vice-présidents, MM. Luce et Paviot ; secrétaire, M. Séguin ; secrétaire-adjoint, M. Deltombe ; trésorier, M. Périnet.

L'emplacement du quai d'Orsay vient de lui être de nouveau concédé pour sa 23e exposition, qui aura lieu dans la deuxième quinzaine de mars prochain.

§

Publications du « Mercure de France » :

HISTOIRES MAGIQUES, par Remy de Gourmont. Vol. in-18, 3.50 (3 ex. sur japon à 15 fr. et 17 ex. sur hollande à 10 fr.).

VOITURE ET LES ANNÉES DE GLOIRE DE L'HOTEL DE RAMBOUILLET, 1635-1648, par Emile Magne. Portraits et Documents inédits. Vol. in-18, 3.50.

STENDHAL ET SES COMMENTATEURS, par Jean Mélia. Vol. in-18, 3.50.

EXÉCUTION SECRÈTE D'UN PEINTRE PAR SES CONFRÈRES. *Avec la défense du Président du Salon d'Automne*. Documents publiés par André Rouveyre. Vol. in-18, 1 fr.

§

Le Sottisier universel.

Deux humoristes seront aussi appelés à donner leur avis. Ceux-ci, je puis vous les nommer : il s'agit de Ziem et de Forain. — *Intransigeant*, 18 janvier.

Un bon petit diable est, sans contredit, un spectacle délicieux, auquel toute la salle fut unanime à faire fête. Maurice Rostand et Mme Rosemonde Rostand ont pris prétexte d'un roman que tout le monde a lu, de Mme Mesureur et ils en ont fait, etc. — *La Critique Indépendante*, 1er janvier.

Nous avons déjà, les Belges, assez peu de tendances à parler les langues étrangères pour avoir souci de témoigner de connaissance de la nôtre. — CH. MORISSEAUX, *La Belgique Artistique et Littéraire*, XXVI, 63.

Le Chinois incomplet [eunuque] est, après sa mort, l'objet de la réprobation générale pour lui et les siens jusqu'à la dix-septième descendance. — *Pourquoi pas ?* 21 décembre.

Coquilles.

Ah ! mon général ! Pourquoi n'avoir pas permis que nous vous suivions ! A tout le moins, nous vous aurions fourni des cheveux de rechange ! — *Revue Hebdomadaire*, 13 janvier.

Mus par le désir de maintenir les Chinois en état de suggestion perpétuelle... — *L'Express*, 8 janvier.

MERCVRE.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du MERCVRE DE FRANCE (G. Roy), 7, rue Victor-Hugo.

REMY DE GOURMONT

Histoires magiques. Vol. in-18 .... 3 5

ÉMILE MAGNE

Voiture et les années de gloire de l'Hôtel de Rambouillet, 1636-1648

Portraits et Documents inédits. Vol. in-18 .... 3 5

JEAN MÉLIA

Stendhal et ses Commentateurs. Vol. in-1 3 50

ANDRÉ ROUVEYRE

Exécution secrète d'un peintre par ses confrères. Avec la défense du Président du Sal d'Automne. Vol. in-18 1

ALBERT SAMAIN

Au Jardin de l'Infante. Volume in-8 raisin sur pap vélin à la forme. Frontispice Aug.-H. Thomas. Tirage en deux couleurs à 500 exemplaires numérotés... 12

Relié plein veau raciné, tête dorée, fers spéciaux 25

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

PARIS A LONDRES

Viâ ROUEN,
DIEPPE et NEWHAVEN
PAR LA GARE SAINT-LAZARE

rvices rapides tous les jours et toute l'an-ée (Dimanches et Fêtes compris).

Départs de Paris-Saint-Lazare :
10 h. 15 matin (1re et 2e cl.) et à 9 h. soir (1re, 2e e cl.).

Départ de Londres :
Victoria (Cie de Brighton) à 10 h. matin (1re et 2e) et à 8 h. 45 soir (1re, 2 et 3e cl.).
London-Bridge à 9 h. 50 matin (9 h. 25 le diman-) (1re et 2e cl.) et à 8 h. 45 soir (1re, 2e et 3e cl.).

Voie la plus pittoresque et la plus économique.

Billets simples valables 7 jours. 1re classe, 48 fr. 25. 2e classe, 35 fr. — 3e classe, 23 fr. 25.
Billets d'aller et retour valables 1 mois. 1re classe, fr. 75. — 2e classe, 58 fr. 75. — 3e classe, 41 fr. 50.
Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplé-ent de prix, à toutes les gares situées sur le par-urs, ainsi qu'à Brighton.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANÉE

L'HIVER A LA COTE D'AZUR

Billets d'aller et retour collectifs
2e et 3e classes.

Valables jusqu'au 15 Mai 1912.

délivrés, du 1er Octobre au 15 Novembre, aux familles d'au moins trois personnes par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton. Parcours simple, minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er Octobre au 15 Novembre 1911).

PRIX : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la 3e personne bénéficie d'une réduction de 50 % la 4e personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %

Arrêts facultatifs.

Demander les billets 4 jours à l'avance à la gare de départ :
Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Nota. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.....).

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. Claude, 6, rue Vivienne.

ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS

adj. s. 1 ench., ch. not., Paris, le 13 février 1912. **BEAU TERRAIN D'ANGLE. RUE ELLIARD** et r. Vauvenargues (18e arrond.). Cont. : 1.566 mq. 52. Mise à pr. : 88.000 fr. (120 fr. par m.) ; 2o Parcelle de Terrain de mq. 37 **RUE VAUVENARGUES, N° 51** résumé. M. à pr. : 4.750 fr. S'adr. Assistance ubl., 3, av. Victoria, ou à Me G. Morel d'Arleux, t., 15, r. Saints-Pères.

MAISONS A PARIS. 1o r. du Jura, 10. Cont. : 147m. Rev. : 010 fr. M. à pr. : 75.000 fr. ; 2o R. Oudry, 16, ont. : 146 m. Rev. : 8.230 fr. M. à pr. : 70.000 fr. adj., ch. not., Paris, 27 février 1912. S'adresser • Labouret et Salle, not., 154, boul. Haussmann.

n demande Directeurs-Administrateurs intéressés our journal hebdomadaire illustré, littéraire et artis-que très connu. Mansoy, 20, rue Demarquay, Paris Xe.

NEUILLY-S.-SEINE. Adj. Hôtel-de-Ville, 28 fév., 3 h. 400 m. TERRAIN, r. de Sablonville, o 54. M. à p. : 80.000 fr. S'ad. Me Brault, not.

VILLE DE PARIS

A adjer s. 1 ench. Ch. des Not. Paris, 13 Février 1912. 5 Lots de **TERRAIN** R. Théodore-Deck. Sce 266 m. à 331 m. env. M. à p. 70 f. le m. S'ad. Mes Delorme et Mahot de la Quérantonnais, dép. enc.

Maison de rapport **8, R. MAZET**, Rev. br. : 7.260 fr. Cce : 107 m. 23. M. à p. : 60.000 fr. Adj. ch. not., Paris, 6 février 1912. S'adr. Mes Bourdel et Motel, not., 19, boul. de Courcelles.

Demandez
le Catalogue complet
des Éditions
du
Mercvre de France

BULLETIN FINANCIER

Ainsi que nous le présumions, le ministère Caillaux a succombé sous le poid de ses fautes successives. L'avènement du ministère Poincaré est accueilli av le plus vif intérêt. Un mouvement de hausse gagna toutes les valeurs. Malhe reusement voici que viennent de surgir de fâcheux incidents entre l'Italie et France. La prise de nos deux paquebots, le *Carthage* et le *Manouba*, révè chez nos voisins d'Italie un dangereux état d'esprit. Il semble que nos am n'aient pas encore complètement éliminé les poisons de la politique crispinienn

Quoiqu'il en soit, l'incertitude règne de nouveau sur le marché, mais il y lieu de croire qu'elle ne sera que passagère. D'une façon générale, les cours son malgré tout, supérieurs à ceux de la dernière quinzaine. Notre 3 o/o s'inscrit 95,20 au lieu de 94,50; l'Extérieure Espagnole remonte à 95,20; l'Italien 99,75; le Turc Unifié reste à 91,80. Les fonds russes subissent plutôt une légè dépression, le 5 o/o 1906 cote 105,70; le 4 1/2 o/o 1909, 100,95.

Les chemins de fer français prennent une sensible avance. L'Est passe de 9 à 954, le Lyon de 1230 à 1255, le Nord de 1621 à 1662, l'Orléans de 1275 à 1300, le Midi de 1077 à 1099. Nous trouvons les Wagons-Lits à 470.

Quant aux établissements financiers ils montrent un peu d'hésitation. Le Cr dit Foncier s'inscrit à 805, le Crédit Lyonnais à 1535, le Comptoir d'Escomp à 942, la Société Générale à 820, la Banque de Paris à 1775, l'Union Parisien à 1228.

Cette dernière banque a procédé, le 23 janvier, à une émission de 37.500 actio en vue d'augmenter le capital de la Banque de l'Union à Moscou.

De même, le Crédit Français et la Société Centrale des Banques de Provin viennent d'émettre avec succès 46.000 obligations de 500 fr. 4 o/o de la Comp gnie du Chemin de fer des Alpes Bernoises.

Annonçons enfin que du 1er au 10 février le public pourra souscrire 50.000 a tions 6 o/o de la Brazil Railways Company. La Société Générale et la Banq de Paris patronnent cette opération. D'autres vont avoir lieu au prochain jou car il y a sur le marché de grandes disponibilités d'argent. C'est ainsi que l' mission du 20 janvier du Crédit Foncier a été couverte près de 19 fois. Le Cré Foncier offrait au public 2 millions d'obligations communales. Le public en souscrit 37 millions. Il n'y a rien à ajouter à l'éloquence des chiffres.

LE MASQUE D'OR.

Poitiers. — Imprimerie du Mercure de France. G. ROY, 7, rue Victor-Hugo.